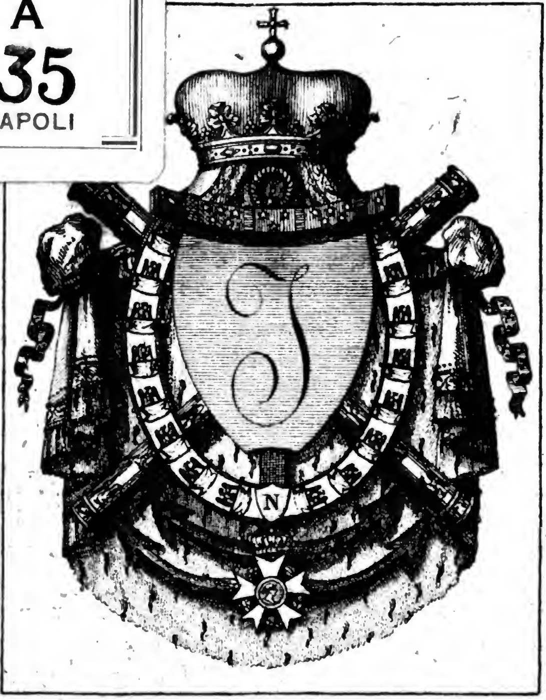
VIES DES GRANDS CAPITAINES DE L'ANTIQUITÉ, DE CORNELIUS...

Cornelius Nepos, Armand-Laurent Paul, ...



VIES
DES GRANDS CAPITAINES
DE L'ANTIQUITÉ,
DE
CORNELIUS NEPOS.

TRADUCTION NOUVELLE,

Avec des Notes.

Par M. l'Abbé PAUL, *Associé de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marseille.*

A PARIS;

Chez J. BARBOU, Imprimeur-Libraire; rue des Mathurins.

M DCC LXXXI.

A MON NEVEU,

Etudiant au College de Bourbon à Aix, ſous Meſſieurs les Prêtres de la Doctrine Chrétienne.

C'EST principalement pour vous, mon cher Neveu, que j'ai fait cette Traduction, c'eſt à vous que je la dédie. Elle vous facilitera l'intelligence d'un Hiſtorien auſſi ſolide qu'agréable. Vous apprendrez, en liſant les Vies de Nepos, *entr'autres choſes utiles, que ce ne ſont point les richeſſes ou la naiſſance, mais les talens de l'eſprit & les qualités du cœur qui nous procurent l'eſtime & l'attachement de nos ſemblables. Pénétrez-vous bien dès votre tendre jeuneſſe de cette importante maxime, & faites tous vos efforts dans le cours de votre éducation pour qu'on*

trouve un jour dans vous & l'homme éclairé & l'honnête-homme ; avec l'amour que vous avez pour l'étude, les conseils que je ne cesse de vous donner & les leçons des excellens Instituteurs dont vous avez le bonheur d'être l'éleve, j'aime à me flatter que vous serez l'un & l'autre. Vous me retracerez alors cet estimable parent dans lequel nous avons trop tôt perdu, vous un Oncle, moi un Frere qui vous a fait honneur par les qualités de son esprit & de son ame, & dont la mémoire sera toujours chere à ses amis & précieuse à sa famille. Adieu, mon cher Neveu, réalisez mon espoir, & aimez moi toujours autant que je vous aime.

PRÉFACE
DU TRADUCTEUR.

On ne s'accorde point sur la patrie de *Cornelius Nepos*. Les uns le font naître à Vérone (*a*), les autres à Hostilie, Bourg dépendant de cette Ville. Ce qui est certain, c'est qu'il étoit contemporain et ami particulier de *Cicéron* et *d'Atticus*, auquel il dédia les *Vies* dont je présente au public une nouvelle Traduction ; qu'il florissoit sous *César* et sous *Auguste*, et qu'il mourut sous ce dernier Empereur.

Il avoit fait des Chroniques, les Vies des historiens Grecs et Latins, celles des Hommes illustres en 16 livres, celles des Rois guerriers, des Commentaires ou dissertations sur différens points d'Antiquité et un Receuil d'Exemples. De toutes les productions de cet élégant et docte Ecrivain, citées avec éloge par *Aulu-Gelle* et par beaucoup d'autres Auteurs, il ne nous reste aujourd'hui que ses *Vies des Grands Capitaines de l'Antiquité.*

Elles sont divisées en 2 livres. Le premier est complet ; le second se réduit à la

(*a*) Ville d'Italie, sur l'Adige.

vie d'*Atticus* et à l'abrégé de celle de *Caton.*

Cet ouvrage, quoique peu étendu, suffit cependant à la gloire de *Cornelius Nepos*, et lui assure un rang très-distingué parmi les meilleurs Ecrivains du beau siecle d'*Auguste*, qui fut celui du génie et du goût. Il intéresse également l'esprit et le cœur : l'un par la pureté, l'élégance et la précision du stile, la justesse et le naturel des pensées, la netteté de la narration, le choix des principales actions et des traits caractéristiques de chaque grand homme, l'autre par les exemples qu'il offre de magnanimité ; de désintéressement, de justice, de courage, de patriotisme, de toutes les vertus morales, civiles, politiques et militaires. Ne renferma-t-il que la vie d'*Epaminondas*, de cet illustre Thébain qui fut à la fois Savant, Littérateur, Philosophe, Citoyen, Général d'armée et homme d'Etat, et que *Cicéron* place à la tête de tous les grands hommes de la Grece, il seroit infiniment précieux à quiconque est assez heureusement organisé pour admirer le génie et pour aimer la vertu.

On voit par une lettre de *Cicéron* à *Atticus* (*a*) combien ce juste appréciateur

(*a*) Lettre 5. liv. XVI.

des talens estimoit notre Biographe. « J'at-
» tens, dit-il à son ami, la lettre de *Ne-*
pos. Vous me dites que vous lui donnez
» la premiere place aprés moi, mais il faut
» vous mettre à la mienne. Pour *Nepos*
» c'est un homme divin ». *Atticus*, remar-
que l'Abbé *Mongault*, disoit à *Cicéron*
» qu'après lui, il ne connoissoit pas de
» meilleur Ecrivain que *Cornelius Nepos.*
» Quoique l'amitié pût avoir quelque part
» à ce jugement, il étoit vrai du moins que
» *Cornelius Nepos* étoit un très-bon Ecri-
» vain, comme on le voit par ce qui nous
» reste de lui ». Un témoignage aussi favo-
rable à notre Auteur que celui de *Cicéron*,
d'*Atticus* et de l'Abbé *Mongault*, me dis-
pense d'en citer d'autres qu'il me seroit très-
aisé de receuillir.

L'Abbé de *St. Réal* est, je crois, le seul
Ecrivain moderne, qui ait contesté le mé-
rite de *Cornelius Nepos.* Il ne voit dans
lui qu'*un Panégyriste d'Atticus*, *un men-*
teur de bonne-foi & un génie fort médio-
cre (a). Je conviens avec cet Ecrivain que
Cornelius Nepos loue trop Atticus, Epi-
curien raffiné, ne se mêlant d'aucune af-
faire capable de troubler sa chere tran-
quilité, vivant à-peu-près avec les méchants

(*a*) Césarion. Troisiéme journée. *Caractère de T. Pomponius Atticus.*

citoyens comme avec les bons, ami de *Cicéron* et de *Clodius*, Parleur de morale et de vertu, mais moins Philosophe qu'Egoïste. Je conviens qu'il ment lorsqu'il avance qu'*Atticus* ne mettoit point d'argent à intérêt, qu'il n'étoit jamais entré dans des traités, qu'il avoit toujours eu pour Cicéron une amitié constante et fidelle, etc. Mais je suis trés-éloigné de le regarder comme un génie médiocre, et quelque poids que puisse avoir la décision de son Critique, elle me paroît injuste et partiale. On sent que la façon de penser de l'Abbé de *St. Réal* sur le caractere d'*Atticus*, laquelle est diamétralement opposée à l'idée que *Cornelius Nepos* s'efforce d'en donner, a prodigieusement influé sur le jugement qu'il en porte.

Il y a eu jusqu'ici trois traductions de notre Biographe : celle du P. *Vignancourt*, Jésuite; celle du P. *le Gros* de l'Oratoire, et celle d'un anonyme, imprimée chez *Barbou*.

La premiere, écrite il y a plus d'un siecle est gauloise et presque barbare. Quand elle parut, la langue n'étoit pas encore formée, et il n'étoit réservé qu'à *Pascal* de la deviner.

La seconde est prolixe et froide, au jugement des Auteurs du *Dictionnaire Historique des Grands Hommes*, et ce jugement paroît très-fondé quand on la lit.

Voici comment l'Abbé *Desfontaines* apprécie la troisieme qui est la plus récente et la seule en usage faute d'une meilleure. Après avoir loué les notes qui l'accompagnent, (notes cependant dont plusieurs sont trop longues et quelques-unes assez inutiles) le judicieux Journaliste s'exprime ainsi : » Le nouveau Traducteur de *Cornelius Nepos* devoit faire attention que » ce fameux Biographe est trés-concis, » que ses expressions sont toujours délicates et vives, que sa briéveté est harmonieuse, et que sa façon de peindre est » forte et gracieuse. Assez fidelle au fond » des pensées, l'Auteur de cette Traduction » les étend, les enfle, les charge de prolixes et froides circonlocutions : c'est » moins un Traducteur exact qu'un verbeux paraphraste. Il seroit donc facheux » que les maîtres proposassent pour modele un pareil Ouvrage à leurs disciples (*a*) » Je me suis abstenu de caractériser moi-même cette Traduction pour éviter le soupçon de partialité. J'ai tâché d'en faire une plus exacte, plus concise et moins indigne de l'original. Le public jugera de mes efforts.

J'ai suivi les textes les plus corrects, notamment celui de l'édition de *Barbou*. Je

(*a*) Tom. I. des *Jug.* p. 45.

le représente ici, à quelques changemens près que j'ai cru nécessaires et que je vais indiquer.

Vie de Thémistocle, page. 42 J'ai supprimé ces mots : *hâc re auditâ*, comme vagues et inutiles au sens de la phrase.

Vie de Thrasybule, p. 110. *Neque verò hic* (*Trasibulus*)*non contemptus est*, &c. J'ai encore supprimé *non*, comme formant un sens contraire à l'Histoire et à la pensée de l'Auteur.

Vie d'Euméne, p, 248 *Deinde post verberibus* etc. Je lis *posterioribus* au lieu de *post*, qui n'est qu'une vaine répétition de *deinde*. Les mots *prioribus pedibus* déterminent la leçon que j'adopte.

Même vie, et même pag. Quod castra sub dio habere non poterat. Jai préféré la leçon du P. *Vignancourt*, qui lit, *subsidia* au lieu de *sub dio*. Ce changement n'est cependant point d'une absolue nécéssité.

Vie de Caton, pag. 332. Je lis *Consulatu peracto* au lieu de *Senatu peracto*, expression qui dans cet endroit ne présente aucun sens.

Vie d'Atticus, p. 342. *Ut eamdem et patriam haberet et domum.* J'ai substitué *dominam* à *domum*: l'idée de l'Auteur en est plus belle.

Même vie, p. 350. *Secutum est illud bellum.* J'ai supprimé *bellum* comme inutile.

P. 352. *Quæ nullis casibus neque agitur neque minuitur..* J'ai préféré de lire *augetur*, qui quadre mieux avec *minuitur.*

P. 354. *Sed sensim is*, &c. Je lis *sensus ejus. Sensim* est visiblement ici un mot corrompu.

P. 360. *Præoptaretque Equitis romani filiam generosam nuptiis.* Il m'a paru que la grammaire exige qu'on lise *generosarum.*

P. 210. *In eo volumine ... quo magistratus ornavit.* J'ai mieux aimé *ordinavit. Ordinare*, ranger, mettre en ordre. Il s'agit de *l'Histoire Chronologique des Magistrats Romains*, ouvrage d'*Atticus* qui n'est point parvenu jusqu'à nous, et dont *Cicéron* fait mention dans ses *Orateurs illustres.*

Je n'ai fait, au reste, aucune correction au texte de l'Edition de *Barbou*, sans y être autorisé par quelque bonne Edition antérieure.

VIES

Contenues dans ce Volume.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

VIES

VIES

DES GRANDS CAPITAINES

DE L'ANTIQUITÉ.

CORNELII NEPOTIS
DE VITA
EXCELLENTIUM IMPERATORUM,
AD TITUM POMPONIUM ATTICUM.
LIBER PRIOR.

PRÆFATIO.

NON dubito fore plerosque, *ATTICE*, qui hoc genus scripturæ leve, et non satis dignum summorum virorum personis judicent, quum relatum legent, quis musicam docuerit Epaminondam; aut in ejus virtutibus commemorari, saltasse eum commodè, scienterque tibiis cantasse.

Sed hi erunt ferè, qui expertes litterarum Græcarum, nihil rectum, nisi quod ipsorum moribus conveniat, putabunt. Hi, si didicerint, non eadem omnibus esse honesta atque turpia, sed omnia majorum institutis judicari, non admirabuntur, nos in Graiorum virtutibus exponendis mores eorum secutos,

VIES
DES GRANDS CAPITAINES
DE L'ANTIQUITÉ,

Adressées

A T. POMPONIUS ATTICUS,

LIVRE PREMIER.

PRÉFACE.

Je ne doute point, mon cher Atticus, que plusieurs de mes Lecteurs ne me blâment de rapporter dans cet ouvrage quel fut le maître de Musique d'*Epaminondas*, et de faire un mérite à ce grand homme d'avoir dansé avec grace et joué savamment de la flûte. De pareils détails leur paroîtront sans doute frivoles et peu dignes de la gravité des personnages illustres dont j'écris la vie.

Mais ceux qui penseront ainsi, seront des gens pour la plupart qui ne connoîtront point l'histoire Grecque, et qui n'approuveront par conséquent que ce qui se rapporte à leurs mœurs. S'ils conçoivent bien une fois que les mêmes choses ne sont pas également réputées honnêtes ou honteuses chez tous les peuples, et qu'on juge de tout sur les usages établis, ils ne seront plus étonnés qu'en retraçant les grandes qualités des Géné-

Neque enim Cimoni fuit turpe, Atheniensium summo viro, sororem germanam habere in matrimonio: quippe quum ejus cives eodem uterentur instituto. At id quidem nostris moribus nefas habetur. Laudi in Græcia ducitur adolescentulis, quàm plurimos habere amatores. Nulla Lacedæmoni tam est nobilis vidua, quæ non ad scenam eat mercede conducta. Magnis in laudibus tota fuit Græcia, victorem Olympiæ citari: in scenam verò prodire, et populo esse spectaculo, nemini in eisdem gentibus fuit turpitudini. Quæ omnia apud nos partim infamia, partim humilia, atque ab honestate remota ponuntur.

Contra ea pleraque nostris moribus sunt decora, quæ apud illos turpia putantur. Quem enim Romanorum pudet uxorem ducere in convivium? aut cujus materfamilias non primum locum tenet ædium, atque in celebritate versatur? quod multò fit aliter in Græcia. Nam neque in convivium adhibetur, nisi propinquorum: neque sedet nisi in interiore

raux de la Grece 1, j'aie adapté mes idées aux mœurs de leur pays. *Cimon*, cet illustre Athénien, ne fut point déshonoré pour avoir épousé sa propre sœur 2, parce qu'il suivoit en cela une coutume établie parmi ses concitoyens. Un tel mariage cependant seroit regardé parmi nous comme criminel. Il est honorable aux jeunes Grecs d'avoir un grand nombre d'amans 3. Il n'est point de veuve à Lacédemone 4, quelque qualifiée qu'elle soit, qui ne monte sur le théâtre et n'y joue pour de l'argent. C'étoit un très-grand honneur dans toute la Grece que d'être proclamé vainqueur aux jeux olympiques 5 ; et il n'étoit honteux à personne de se montrer sur la scene et de se donner en spectacle au peuple. Or, de toutes ces choses-là, les unes nous paroissent infâmes, les autres basses et éloignées de l'honnêteté.

Au contraire, plusieurs usages qui sont décens dans nos mœurs, sont réputés honteux dans celles des Grecs. Quel est le Romain qui rougit de mener sa femme à un festin ? Quelle est la Dame Romaine qui n'occupe pas le devant de la maison et l'appartement le plus exposé, qui ne reçoit et ne fréquente pas les compagnies ?

---

1 Pays d'Europe, anciennement divisé en six parties : la Macédoine, l'Epire, la Thessalie, l'Achaïe, le Péloponese, & les Isles.

2 *Elpinice.* Ce n'étoit que sa sœur de pere. On ne pouvoit à Athènes épouser sa sœur utérine.

3 Le mot d'*amant*, employé dans le rapport d'homme à homme, est très-révoltant. Mais je ne pouvois rendre autrement le terme latin de *Nepos*, sans affoiblir ou plutôt sans dénaturer sa pensée. *Dacier* se sert du même mot dans sa traduction des *Hommes illustres de Plutarque.*

4 Ou Sparte, capitale de la Laconie sur l'Eurotas.

5 Ils se célébroient tous les quatre ans à Olympie, ville de l'Elide sur l'Alphée.

parte ædium, quæ *gynæconitis* appellatur: quo nemo accedit, nisi propinquâ cognatione conjunctus.

Sed plura persequi tum magnitudo voluminis prohibet, tum festinatio, ut ea explicem, quæ exorsus sum. Quare ad propositum veniemus, et in hoc exponemus libro *vitas excellentium Imperatorum.*

Il en est bien autrement dans la Grece. Une femme n'y assiste à aucun repas, si ce n'est chez ses parens, et n'y habite que l'appartement le plus reculé du logis, qu'on appelle pour cette raison le *Gynécée*, et dont personne ne peut approcher que ceux qui leur sont liés par la plus étroite parenté.

Mais les bornes de cet Ouvrage, et l'envie que j'ai de le commencer, m'empêchent d'entrer dans un plus long détail. Je viens donc à mon sujet, et vais écrire *les Vies des grands Capitaines de l'Antiquité*.

MILTIADES
CIMONIS FILIUS,
ATHENIENSIS.

QUUM et antiquitate generis, et gloria majorum, et sua modestia, unus omnium maximè floreret; eaque esset ætate, ut non jam solùm de eo bene sperare, sed etiam confidere cives possent sui, talem futurum, qualem cognitum judicarunt: accidit, ut Athenienses Chersonesum colonos vellent mittere. Cujus generis quum magnus numerus esset; et multi ejus demigrationis peterent societatem, ex his delecti Delphos deliberatum missi sunt (qui consulerent Apollinem) *quo potissimùm duce uterentur*: namque tum Thraces eas regiones tenebant, cum quibus armis erat dimicandum. His consulentibus nominatim Pythia præcepit, *ut Miltiadem sibi Imperatorem sumerent. Id si fecissent, incepta prospera futura.*

MILTIADE,

FILS DE CIMON,

ATHÉNIEN.

MILTIADE effaçoit tous ses concitoyens par l'antiquité de son origine, par la gloire de ses ancêtres et par sa modestie, et il étoit dans un âge où l'on pouvoit non seulement en concevoir de hautes espérances, mais compter qu'il seroit un jour aussi grand qu'on le reconnut depuis, lorsque les Athéniens formerent le dessein d'envoyer une colonie dans la Chersonese 1. Comme le nombre de ceux qui devoient la composer étoit fort considérable, et que bien d'autres demandoient à se joindre à ces Colons, on en envoya quelques-uns à Delphes 2 pour consulter *Apollon sur le choix d'un Général :* car il falloit combattre les Thraces 3 qui alors étoient maîtres de cette contrée. La Pythie 4 ordonna expressément aux députés de *mettre Miltiade à leur tête*, leur prédisant que *ce choix assureroit le succès de l'entreprise.*

---

1 Celle de Thrace.

2 Ville de la Phocide au pied du Parnasse.

3 Peuples situés entre la mer Egée, la Propontide, le Pont-Euxin & la Mésie.

4 La Prêtresse d'Apollon.

Hoc oraculi responso Miltiades cum delecta manu classe Chersonesum profectus, quum accessisset Lemnum, et incolas ejus insulæ sub potestatem redigere vellet Atheniensium, *Idque ut Lemnii sua sponte facerent*, postulasset, illi irridentes responderunt : *tum id se facturos, quum ille, domo navibus proficiscens, vento aquilone venisset Lemnum*. Hic enim ventus à septentrionibus oriens, adversum tenet Athenis proficiscentibus. Miltiades morandi tempus non habens, cursum direxit quò tendebat, pervenitque Chersonesum.

Ibi brevi tempore barbarorum copiis disjectis, tota regione, quam petierat, potitus, loca castellis idonea communivit : multitudinem, quam secum duxerat, in agris collocavit, crebrisque excursionibus locupletavit. Neque minùs in ea re prudentiâ, quàm felicitate, adjutus est. Nam quum virtute militum hostium devicisset exercitus, summa æquitate res constituit, atque ipse ibidem manere decrevit : erat enim inter eos dignitate regia, quamvis carebat nomine. Neque id magis imperio, quàm justitia, consecutus. Neque eo secius Atheniensibus, à quibus erat profectus, officia præstabat. Quibus rebus fiebat, ut non minùs eorum voluntate perpetuò imperium obtineret, qui miserant, quàm illorum, cum quibus erat profectus.

Sur cette réponse de l'Oracle, *Miltiade* s'embarqua pour la Chersonese avec une troupe d'Elite. Arrivé sur la côte de Lemnos 1, il voulut soumettre cette Isle à la puissance des Athéniens. Il fit sommer les habitans de *se rendre d'eux-mêmes ;* mais ils lui répondirent par dérision *qu'ils le feroient lorsqu'il seroit venu de son pays à Lemnos avec l'Aquilon.* C'est que ce vent-là, qui se leve du Septentrion, est contraire aux vaisseaux qui font route d'Athenes vers cette Isle. *Miltiade* n'ayant pas le loisir de s'arrêter, continua sa route et aborda dans la Chersonese.

Après y avoir défait en peu de temps les forces des Barbares et s'être emparé de tout le pays où il étoit entré, il bâtit des Forts sur les lieux avantageux. Il distribua dans les campagnes la multitude qu'il avoit amenée et l'enrichit par de fréquentes excursions. Le succès de son expédition fut l'ouvrage de sa prudence autant que de sa fortune. Vainqueur des ennemis par la valeur de ses soldats, il affermit leur nouvel établissement par les plus justes loix, et résolut de se fixer avec eux dans ce pays. Il jouissoit parmi les Colons de l'autorité royale sans avoir le titre de Roi, et il devoit cette élévation, non à la violence et à la force, mais à l'équité de son gouvernement. Attaché d'ailleurs aux intérêts des Athéniens ses compatriotes et leur rendant des services, il fut toujours maintenu dans le souverain pouvoir autant par ceux qui l'avoient envoyé que par ceux qui l'avoient suivi.

1 Isle de la mer Egée.

Chersoneso tali modo constitutâ Lemnum revertitur, et *ex pacto* postulat, *ut sibi urbem tradant. Illi enim dixerant, quum vento borea domo profectus eò pervenisset, sese dedituros: se autem domum Chersonesi habere.* Cares, qui tum Lemnum incolebant, etsi præter opinionem res ceciderat; tamen non dicto, sed secunda fortuna adversariorum capti, resistere ausi non sunt, atque ex insula demigrarunt. Pari felicitate ceteras insulas, quæ Cyclades nominantur, sub Atheniensium redegit potestatem.

Eisdem temporibus Persarum rex Darius, ex Asia in Europam exercitu trajecto, Scythis bellum inferre decrevit. Pontem fecit in Istro flumine, quà copias traduceret. Ejus pontis, dum ipse abesset, custodes reliquit principes quos secum ex Ionia et Æolide duxerat. Quibus singulis ipsarum urbium perpetua dederat imperia. *Sic enim putavit facillimè se Græcâ linguâ loquentes, qui Asiam incolerent, sub sua retenturum potestate, si amicis suis oppida tuenda tradidisset: quibus se oppresso nulla spes salutis relinqueretur.* In hoc fuit tum numero Miltiades, cui illa custodia crederetur. Hic, quum crebri afferrent nuntii, malè rem gerere Darium, premique ab Scythis, Miltiades hortatus est pontis custodes, *ne a fortuna datam*

Ayant ainsi réglé l'état des choses dans la Chersonese, il retourna à Lemnos, et exigea des habitans qu'*ils lui livrassent leur Ville selon leur promesse, puisqu'ils s'étoient obligés à se rendre à lui quand le vent du Nord l'auroit porté de son pays dans le leur, et qu'il habitoit la Chersonese.* Les Cariens 1 qui alors occupoient Lemnos, ne s'attendoient pas à cet événement; ils n'oserent se défendre et sortirent de l'Isle, non qu'ils se crussent engagés par leur parole, mais parce qu'ils y étoient forcés par l'heureux succès des ennemis. *Miltiade* soumit avec le même bonheur toutes les Isles qu'on nomme Cyclades 2.

En ce même tems *Darius*, Roi des Perses 3, ayant conduit une armée d'Asie en Europe 4, dans la résolution d'attaquer les Scythes 5, fit jetter un pont sur l'Ister 6 pour le passage de ses troupes. Il laissa pour garder ce pont en son absence les Grands qu'il avoit amenés de l'Ionie 7 et de l'Eolide 8. Il avoit donné à perpétuité à chacun d'eux le gouvernement des Villes de ces deux Provinces, persuadé qu'*il retiendroit plus aisément sous son obéissance les Grecs qui habitoient l'Asie, s'il confioit la défense de ces places à ses favoris, dont la ruine suivroit nécessairement la sienne. Miltiade* étoit du nombre de ceux à qui la garde du pont étoit commise. De

---

1 Peuples de l'Asie mineure.

2 Isles de la mer Egée, disposées en cercle autour de l'Isle de Délos.

3 Anciens peuples d'Asie.

4 Deux des quatre parties du monde.

5 Anciens peuples du Nord de l'Asie.

6 Le Danube, grand fleuve d'Europe.

7 Pays de l'Asie mineure vers la mer Egée et la Lydie.

8 Pays de l'Asie mineure entre l'Ionie & la Mysie.

occasionem liberandæ Græciæ dimitterent. Nam si cum his copiis, quas secum transportaverat, interiisset Darius, non solùm Europam fore tutam, sed etiam eos, qui Asiam incolerent Græci genere, liberos à Persarum futuros dominatione et periculo. Id et facilè effici posse; ponte enim rescisso, Regem vel hostium ferro, vel inopiâ, paucis diebus interiturum.

Ad hoc consilium quum plerique accederent, Histiæus Milesius ne res conficeretur, obstitit, dicens; *Non idem ipsis, qui summas imperii tenerent, expedire, et multitudini: quòd Darii regno ipsorum niteretur dominatio. Quo extincto ipsos potestate expulsos civibus suis pœnas daturos. Itaque adeo se abhorrere à ceterorum consilio, ut nihil putet ipsis utilius, quàm confirmari regnum Persarum.* Hujus quum sententiam plurimi essent secuti, Miltiades non dubitans, tam multis consciis ad regis aures consilia sua perventura, Chersonesum reliquit, ac rursus Athenas demigravit. Cujus ratio etsi non valuit, tamen magnopere est laudanda, quum amicior omnium libertati, quàm suæ fuerit dominationi.

Darius autem, quum ex Europa in Asiam redisset, hortantibus amicis, *ut Græciam redi-*

fréquens courriers annonçant que *Darius* échouoit dans son expédition et qu'il étoit pressé par les Scythes, il exhorta ses collégues à *ne pas négliger l'occasion que la fortune leur offroit de délivrer la Grece.* Il leur représenta que *si Darius périssoit avec les troupes qu'il avoit transportées au-delà du fleuve, non-seulement les Grecs Européens n'auroient plus rien à craindre, mais que les Asiatiques seroient affranchis de la domination des Perses et des dangers auxquels elle les exposoit. Qu'il leur étoit aisé de perdre ce Prince et son armée; qu'il ne falloit pour cela que rompre le pont; qu'alors Darius périroit en peu de jours ou par le fer des ennemis, ou par la famine.*

Plusieurs approuverent l'avis de *Miltiade.* Mais *Histiée* de Milet 1 s'opposa à l'exécution du projet. Il dit qu'*étant revêtus des premieres dignités de l'Empire, leurs intérêts personnels étoient bien différens de ceux du peuple; que leur puissance étoit fondée sur la domination de Darius; que la chûte de ce Prince entraîneroit la leur et les livreroit au ressentiment & à la vengeance de leurs concitoyens; qu'ainsi loin de goûter le sentiment proposé, il pensoit que rien ne leur étoit plus avantageux que l'affermissement de l'Empire des Perses.* Le plus grand nombre ayant embrassé le sentiment d'*Histiée*, *Miltiade* ne doutant point que le sien étant connu de tant de personnes, ne parvînt aux oreilles du Roi, quitta la Chersonese et revint à Athenes. Son conseil, au reste, quoique non suivi, n'en mérite pas moins les plus grands éloges, puisqu'il se montra plus jaloux de la liberté commune que de sa propre grandeur.

Quand *Darius* eut repassé d'Europe en Asie,

1 Ville d'Ionie sur la mer Egée.

geret in suam potestatem, classem quingentarum navium comparavit, eique Datim præfecit, et Artaphernem; hisque ducenta peditum, et decem millia equitum dedit: causam interferens, *se hostem esse Atheniensibus, quòd eorum auxilio Iones Sardeis expugnassent, suaque præsidia interfecissent.* Illi præfecti regii classe ad Eubœam appulsâ, celeriter Eretriam ceperunt, omnesque ejus gentis cives abreptos in Asiam ad Regem miserunt. Inde ad Atticam accesserunt, ac suas copias in campum Marathona deduxerunt. Is abest ab oppido circiter millia passuum decem.

Hoc tumultu Athenienses tam propinquo, tamque magno permoti, auxilium nusquam nisi à Lacedæmoniis petiverunt; Philippidemque cursorem ejus generis, qui *hemerodromæ* vocantur, Lacedæmonem miserunt, ut nuntiaret, *quàm celeri opus esset auxilio.* Domi autem creati decem prætores, qui exercitui præessent; in eis Miltiades. Inter quos magna fuit contentio, *utrùm mœnibus se defenderent, an obviam irent hostibus, acieque decernerent.* Unus Miltiades maximè nitebatur, *ut primo quoque tempore castra fierent. Id si factum esset, et civibus animum accessurum, quum viderent de*

ses courtisans l'exhorterent *à soumettre la Grece à sa domination.* Il fit en conséquence équiper une flotte de 500 vaisseaux dont il donna le commandement à *Datis* et à *Artapherne, avec* 200000 hommes de pied et 10000 chevaux. *Il faisoit,* disoit-il, *la guerre aux Athéniens, parce qu'ils avoient aidé les Ioniens à forcer la ville de Sardes* 1 *et à égorger la garnison des Perses.* Les deux Commandans de l'armée Royale ayant abordé à la côte de l'Isle d'Eubée 2, emporterent d'emblée Erétrie 3, et en envoyerent prisonniers tous les habitans à *Darius* en Asie. Ayant marché delà vers l'*Attique* 4, ils allerent camper dans la plaine de Marathon 5 environ à 10 milles 6 d'Athenes 7.

Les Athéniens alarmés d'un péril si prochain et si grand, n'eurent recours qu'aux Spartiates. Ils leur dépêcherent le courrier *Philippide*, qui étoit de ceux qu'on appelle *Hémérodromes* 8, pour leur apprendre *combien ils avoient besoin d'un prompt secours.* Cependant on créa dans Athenes dix Généraux pour commander l'armée, du nombre desquels fut *Miltiade.* Ils agiterent vivement entr'eux *s'ils se défendroient à l'abri de leurs*

---

1 Capitale de la Lydie sur le Pactole

2 Isle de la mer Egée, séparée de l'Achaïe par l'Euripe.

3 Ville d'Eubée.

4 Pays de la Grece.

5 Ville de l'Attique près de l'Appe.

6 Le mille faisoit le tiers d'une de nos lieues communes.

7 Capitale de l'Attique.

8 Courrier qui ne couroit qu'un jour, au bout duquel il donnoit les lettres à un autre *Hémérodrome.* Dictionnaire d'antiquités de M. *de Montchablon.*

eorum virtute non desperari ; & hostes eadem re fore tardiores, si animadverterent, auderi adversùs se tam exiguis copiis dimicare.

Hoc in tempore nulla civitas Atheniensibus auxilio fuit præter Platæensium. Ea mille misit militum. Itaque horum adventu decem millia armatorum completa sunt : quæ manus mirabili flagrabat pugnandi cupiditate ; quo factum est, ut plus, quàm collegæ, Miltiades valuerit. Ejus enim auctoritate impulsi Athenienses, copias ex urbe eduxerunt, locoque idoneo castra fecerunt. Deinde postero die sub montis radicibus, acie è regione instructa, nova arte, vi summa prœlium commiserunt. Namque arbores multis locis erant raræ, hoc consilio, *ut et montium tegerentur altitudine ; et arborum tractu equitatus hostium impediretur, ne multitudine clauderentur.*

Datis, etsi non locum æquum videbat suis ; tamen fretus numero copiarum suarum, confligere cupiebat : eòque magis, quòd *priusquam Lacedæmonii subsidio venirent, dimicare utile* arbitrabatur. Itaque in aciem peditum centum, equitum decem millia produxit, prœliumque

murailles, ou s'ils iroient au devant des ennemis et leur livreroient bataille. Miltiade étoit le seul qui soutint fortement *qu'il falloit mettre au plutôt l'armée en campagne.* Il assuroit que *ce parti inspireroit du courage aux Athéniens et ralentiroit l'ardeur et l'impétuosité des Perses, les uns voyant qu'on avoit confiance en leur valeur, et les autres qu'on osoit les combattre avec des troupes si peu nombreuses.*

Les Platéens 1 furent le seul peuple de la Grece qui secourut alors les Athéniens. Ils leur envoyerent 1000 Soldats, qui joints aux forces de ceux-ci, formerent un corps de 10000 hommes. Cette petite armée avoit une ardeur étonnante et brûloit de combattre ; et c'est ce qui fit prévaloir le sentiment de *Miltiade* sur celui de ses collégues. Les Athéniens entraînés par la force de ses raisons, firent sortir leurs troupes de la Ville. Elles camperent dans un poste avantageux et combattirent le lendemain avec la plus grande vigueur. *Miltiade* se servit dans cette occasion d'un merveilleux stratagême. Il rangea l'armée en bataille au pied d'une montagne, en face des ennemis et les flancs couverts par des arbres plantés çà et là, *soit pour être à l'abri des hauteurs, soit pour embarrasser la Cavalerie des Perses et n'être pas enveloppé par leur multitude.*

Datis voyoit bien le désavantage de sa position, mais comptant sur le grand nombre de ses troupes, il desiroit d'en venir aux mains. Il croyoit d'ailleurs avoir intérêt de *prévenir l'arrivée* du secours de Lacédémone. Il fit donc avancer 100000 hommes de pied et 10000 chevaux, et engagea le combat. Mais les Athéniens déployerent une

---

1 Habitans de Platée, Ville de Béotie au pied du mont Cithéron.

commisit. In quo tantò plus virtute valuerunt Athenienses, ut decemplicem numerum hostium profligarent: adeoque perterruerunt, ut Persæ non castra, sed naves peterent. Qua pugna nihil adhuc est nobilius. Nulla enim umquam tam exigua manus tantas opes prostravit.

Cujus victoriæ non alienum videtur, quale præmium Miltiadi sit tributum, docere; quo faciliùs intelligi possit, eamdem omnium civitatum esse naturam. Ut enim populi nostri honores quondam fuerunt rari et tenues, ob eamque causam gloriosi; nunc autem effusi, atque obsoleti: sic olim apud Athenienses fuisse reperimus. Namque huic Miltiadi, qui Athenas, totamque Græciam liberârat, talis honos tributus est in porticu, quæ *Pœcile* vocatur, quum pugna depingeretur Marathonia, ut in decem prætorum numero prima ejus imago poneretur, isque hortaretur milites, prœliumque committeret. Idem ille populus, posteaquam majus imperium est nactus, et largitione magistratuum corruptus est, trecentas statuas Demetrio Phalereo decrevit.

Post hoc prœlium classem septuaginta navium Athenienses eidem Miltiadi dederunt, ut insulas, quæ barbaros adjuverant, bello

valeur si supérieure, que quoique les Perses fussent dix fois plus nombreux, ils les mirent en déroute, et jetterent une si grande terreur parmi eux, que ceux-ci s'enfuirent, non pas vers leur camp, mais vers leurs vaisseaux. Il n'y a jamais eu de bataille plus fameuse : jamais un si petit corps de troupes ne défit une si grande armée.

Il ne me semble pas hors de propos de rapporter ici comment *Miltiade* fut récompensé de cette victoire. Cet exemple montrera plus sensiblement que le génie républicain est par-tout le même. Anciennement les récompenses honoraires accordées par nos Romains, étoient rares et de peu de valeur, et par cela même glorieuses; aujourd'hui prodiguées et excessives, elles sont devenues méprisables. Il en fut de même autrefois chez les Athéniens. Comme on peignoit la bataille de Marathon sous un portique appellé le Pécile [1], le seul honneur qu'ils firent à ce *Miltiade* qui avoit été le libérateur d'Athenes et de toute la Grece, fut de le représenter dans le tableau à la tête de ses collégues, dans l'attitude d'un Général qui harangue ses troupes et les mene au combat. Mais quand ce même peuple eut aggrandi son empire et qu'il eut été corrompu par les largesses de ses Magistrats, il décerna 300 statues à *Démétrius* de Phalere [2].

Après la journée de Marathon, les Athéniens donnerent au même *Miltiade* une flotte de 70 voiles pour aller tirer vengeance des Isles qui

1 Où l'on avoit rassemblé et où l'on conservoit avec soin les plus rares chef-d'œuvres de peinture. *Monchablon*.

2 Bourg et Port de l'Attique.

persequeretur. Quo imperio plerasque ad officium redire coëgit, nonnullas vi expugnavit. Ex his Parum insulam opibus elatam, quum oratione reconciliare non posset; copias è navibus eduxit, urbem operibus clausit, omnique commeatu privavit: deinde vineis ac testudinibus constitutis, propiùs muros accessit. Quum jam in eo esset, ut oppido potiretur, procul in continenti lucus, qui ex insula conspiciebatur, nescio quo casu, nocturno tempore incensus est: cujus flamma ut ab oppidanis et oppugnatoribus est visa, utrisque venit in opinionem, signum à classiariis regiis datum. Quo factum est, ut et Parii à deditione deterrerentur, et Miltiades timens, ne classis regia adventaret, incensis operibus quæ statuerat, cum totidem navibus atque erat profectus, Athenas magna cum offensione civium suorum rediret.

Accusatus ergo *proditionis, quòd quum Parum expugnare posset, à rege corruptus, infectis rebus, à pugna discessisset.* Eo tempore æger erat vulneribus quæ in oppugnando oppido acceperat. Itaque quoniam ipse pro se dicere non posset, verba prò eo fecit frater ejus Tisagoras. Causâ cognitâ, *capitis absolutus, pecuniâ mulctatus est; eaque lis quinquaginta talentis*

avoient fourni du secours aux Perses. Il en fit rentrer plusieurs dans leur devoir et réduisit les autres par la force. N'ayant pu regagner par ses raisons l'Isle de Paros 1 fiere de ses richesses et de sa puissance, il débarqua ses troupes, bloqua la Ville, lui coupa les vivres, et toute espece de secours, et ayant ensuite dressé ses machines de guerre 2, il poussa les approches et la serra de plus près. Il étoit sur le point de se rendre maître de la place, lorsqu'un bois sacré, situé au loin dans les terres mais en vue de l'Isle, parut une nuit tout en feu par je ne sais quel accident. Dès que les assiégés et les assiégeans eurent apperçu la flamme, ils crurent les uns et les autres que c'étoit un signal de l'armée navale de *Darius*; en sorte que ceux de Paros ne penserent plus à se rendre, et que *Miltiade* craignant l'arrivée de la flotte Royale, brûla tous ses travaux et reprit la route d'Athenes sans perte d'un seul vaisseau; mais il trouva ses concitoyens très-aigris contre lui.

On l'accusa du crime de *trahison*; on prétendit *que pouvant emporter Paros, il s'étoit laissé corrompre par le Roi et s'étoit retiré sans avoir rien fait*. *Miltiade* étoit alors malade des blessures qu'il avoit reçues au siége de cette Ville. Etant donc hors d'état de plaider lui-même sa cause, son frere *Tisagoras* parla pour lui. Son affaire ayant été instruite, *il fut déchargé de la peine de mort, condamné à une amende de 50 talens* 3,

1 L'une des Cyclades.
2 Les mantelets et les tortues.
3 Le *talent* valoit environ mille écus.

æstimata est, quantus in classem sumptus factus erat. Hanc pecuniam quod solvere in præsentia non poterat, in vincula publica conjectus est, ibique diem obiit supremum.

Hic etsi crimine Pario est accusatus, tamen alia fuit causa damnationis. Namque Athenienses, propter Pisistrati tyrannidem quæ paucis annis antè fuerat, omnium suorum civium potentiam extimescebant. Miltiades multùm in imperiis magistratibusque versatus, non videbatur posse esse privatus, præsertim quum consuetudine ad imperii cupiditatem trahi videretur. Nam Chersonesi omnes illos, quos habitârat annos, perpetuam obtinuerat dominationem; *Tyrannusque* fuerat appellatus, sed justus. Non erat enim vi consecutus, sed suorum voluntate, eamque potestatem bonitate retinuerat. Omnes autem et habentur et dicuntur Tyranni, qui potestate sunt perpetuâ in ea civitate, quæ libertate usa est. Sed in Miltiade erat quum summa humanitas, tum mira comitas, ut nemo tam humilis esset, cui non ad eum aditus pateret: magna auctoritas apud omnes civitates, nobile nomen, laus rei militaris maxima. Hæc populus respiciens, *maluit eum innoxium plecti, quàm se diutius esse in timore.*

somme

somme égale aux frais de l'armement. Comme il ne put les payer, il fut jetté dans une prison où il termina sa vie.

Ce fut une autre raison que sa conduite au siége de Paros, qui causa sa condamnation. La tyrannie que *Pisistrate* avoit usurpée quelques années auparavant, faisoit redouter aux Athéniens tous les citoyens puissans. Il ne leur sembloit pas possible que *Miltiade* pût se résoudre à vivre en simple particulier, après s'être vu si long-tems à la tête des armées et de la République. L'habitude du commandement devoit, selon eux, exciter son ambition. En effet tant qu'il avoit resté dans la Chersonese il y avoit exercé la souveraine puissance. Il y avoit été appellé Tyran, mais tyran juste, et ce nom chez lui n'annonçoit rien d'odieux : il devoit son pouvoir à la volonté des Colons et non à la violence, et il ne le conserva que par la bonté de son cœur. Ceux-là seuls sont proprement réputés et nommés tyrans qui oppriment un état libre et y exercent une domination despotique et perpétuelle. Mais *Miltiade* étoit d'un caractere très-doux et d'une telle affabilité qu'il se rendoit accessible aux personnes de la plus basse condition. Il avoit d'ailleurs un grand crédit dans toutes les Républiques de la Grece, un nom illustre et la plus brillante réputation dans l'art de la guerre. Le peuple Athénien considérant ces diverses qualités de ce grand homme, *aima mieux le punir quoique innocent, que d'avoir plus long-tems un sujet de crainte devant les yeux.*

THEMISTOCLES,

NEOCLI FILIUS,

ATHENIENSIS.

HUJUS vitia ineuntis adolescentiæ magnis sunt emendata virtutibus : adeo ut anteferatur huic nemo, pauci pares putentur. Sed ab initio est ordiendum. Pater ejus Neoclus generosus fuit. Is uxorem Halicarnassiam civem duxit, ex qua natus est Themistocles. Qui quum minùs esset probatus parentibus, quòd et liberiùs vivebat, et rem familiarem negligebat, à patre exheredatus est. Quæ contumelia non fregit eum, sed erexit. Nam quum judicasset, sine summa industria non posse eam extingui, totum se dedidit reipublicæ, diligentiùs amicis, famæque serviens. Multùm in judiciis privatis versabatur, sæpe in concionem populi prodibat, nulla res major sine eo gerebatur, celeriterque quæ opus erant, reperiebat, facilè eadem oratione explicabat. Neque minùs in rebus gerendis promptus, quàm excogitandis, erat : quod *et de instantibus*, (ut ait Thucydides) *verissimè judicabat, et de futuris callidissimè conjiciebat.* Quo factum est ut brevi tempore illustraretur.

THÉMISTOCLE,

FILS DE NÉOCLÈS,

ATHÉNIEN.

THÉMISTOCLE effaça par de grandes vertus les vices de sa premiere jeunesse, au point qu'on ne lui préfère personne et qu'on lui trouve peu d'égaux. Mais il faut remonter aux commencement de sa vie. *Néoclès*, homme d'une naissance distinguée, épousa une simple citoyenne d'Halicarnasse 1 *Thémistocle* naquit de ce mariage. Ayant perdu l'amour et l'estime de sa famille par son libertinage et ses profusions, il fut deshérité par son pere. Cette infamie au lieu d'abattre son courage, ne servit qu'à le relever. Jugeant bien qu'il ne pourroit l'effacer que par la vie la plus active et la plus appliquée, il se consacra tout entier à la République, travaillant avec un soin extrême à s'acquérir des amis et de la réputation. Assidu au Barreau où il plaidoit les causes des particuliers, il ne l'étoit pas moins aux Assemblées publiques où il haranguoit le peuple. On ne faisoit rien d'important sans le consulter. Il trouvoit sur le champ des expédiens et des ressources, et les exposoit avec une éloquence aisée et naturelle. Il étoit d'ailleurs aussi propre à l'exécution qu'au conseil, *jugeant* du présent, dit *Thucydide*, *avec la plus grande certitude & de l'avenir avec la plus grande sagacité.* Des talens si supérieurs le rendirent bientôt célebre.

---

1 Ancienne capitale de la Carie dans l'Asie mineure.

Primus autem gradus fuit capessendæ reipublicæ bello Corcyræo : ad quod gerendum prætor à populo factus, non solum præsenti bello, sed etiam reliquo tempore, ferociorem reddidit civitatem. Nam quum pecunia publica, quæ ex metallis redibat, largitione magistratuum quotannis interiret, ille persuasit populo, ut eâ pecuniâ classis centum navium ædificaretur. Quâ celeriter effectâ, primùm Corcyreos fregit, deinde maritimos prædones consectando mare tutum reddidit. In quo quum divitiis ornavit, tum etiam peritissimos belli navalis fecit Athenienses. Id quantœ saluti fuerit universæ Græciæ, bello cognitum est Persico. Nam quum Xerxes et mari et terrâ bellum universæ inferret Europæ, cum tantis eam copiis invasit, quantas neque antea, neque postea habuit quisquam. Hujus enim classis mille et ducentarum navium longarum fuit, quam duo millia onerariarum sequebantur : terrestres autem exercitus septingentorum millium peditum, equitum quadringentorum millium fuerunt.

Cujus de adventu quum fama in Græciam esset perlata et maximè Athenienses peti dicerentur, propter pugnam Marathoniam, miserunt Delphos consultum, *quidnam facerent*

Ce fut lors de la guerre de Corcyre 1 qu'il parvint pour la premiere fois aux emplois de la République. Elu Général par le peuple et chargé de cette expédition, il aguerrit les Athéniens qui se montrerent dès-lors plus courageux et dans cette guerre et dans celles qui suivirent. Voyant que les revenus des mines 2 se dissipoient tous les ans par la distribution que les Magistrats en faisoient aux particuliers, il persuada au peuple de les consacrer à la construction d'une flotte de 100 vaisseaux. Cet armement ayant été fait avec célérité, il commença par dompter les Corcyréens, et poursuivant ensuite les pirates il en nettoya la mer et assura la navigation. Il enrichit par-là les Athéniens et les rendit en même tems très-habiles dans la guerre maritime. On reconnut sur-tout dans celle des Perses combien l'augmentation de la marine Athénienne avoit été salutaire à toute la Grece. *Xercès* voulant attaquer l'Europe entiere par mer et par terre, y fit une invasion avec des forces prodigieuses, telles que jamais aucun Roi n'en avoit eu jusqu'alors ni n'en eut depuis de pareilles. Sa flotte étoit forte de 1200 galeres, suivies de 2000 batimens de charge, et son armée de terre de 700000 hommes de pied et de 400000 chevaux.

Le bruit de l'approche de *Xercès* s'étant répandu dans la Grece, les Athéniens qu'on disoit principalement menacés par ce Prince à cause

---

1 Isle de la mer Ionienne, aujourd'hui *Corfou.*

2 C'étoient des mines d'argent. Voyez le *Discours de Xénophon sur les revenus d'Athenes.*

de rebus suis. Deliberantibus Pythia respondit, *ut mœnibus ligneis se munirent.* Id responsum quò valeret, quum intelligeret nemo, Themistocles persuasit, *consilium esse Apollinis, ut in naves se suaque conferrent, eum enim à Deo significari murum ligneum.* Tali consilio probato addunt ad superiores totidem naves triremes; suaque omnia quæ moveri poterant, partim Salaminem, partim Trœzenem asportant: arcem sacerdotibus paucisque majoribus natu, ad sacra procuranda, tradunt, reliquum oppidum relinquunt.

Hujus consilium plerisque civitatibus displicebat, et *in terra dimicari* magis placebat. Itaque missi sunt delecti cum Leonida Lacedæmoniorum Rege, qui Thermopylas occuparent, longiùsque barbaros progredi non paterentur. Hi vim hostium non sustinuerunt, eoque lòco omnes interierunt. At classis communis Græciæ trecentarum navium, in qua ducentæ erant Atheniensium, primùm apud Artemisium, inter Eubœam continentemque terram, cum classiariis Regis conflixit. Angustias enim Themistocles quærebat ne multitudine circumiretur. Hinc etsi pari prælio discesserant, tamen eodem loco non sunt ausi manere: quòd erat periculum, ne, si pars navium

de la journée de Marathon, envoyerent consulter l'oracle de Delphes sur *la maniere dont ils devoient se défendre.* La Pythie répondit aux Députés *de mettre leur défense dans des murailles de bois.* Comme personne ne pénétroit le sens de cette réponse, *Thémistocle* persuada aux Athéniens qu'*Appollon leur conseilloit de se réfugier avec tous leurs effets dans leurs vaisseaux ; que c'étoient-là les murailles de bois que le Dieu leur désignoit.* Cet avis ayant été approuvé, les Athéniens doublent le nombre de leurs galeres, transportent tout leur mobilier partie à Salamine 1 partie à Trezene 2, remettent la citadelle aux Prêtres et à un petit nombre de vieillards pour y avoir soin des choses sacrées 3 et abandonnent le reste de la ville.

Plusieurs peuples de la Grece désapprouvoient le plan de *Thémistocle* et préféroient de *combattre sur terre.* Ils envoyerent en conséquence un corps d'Elite sous les ordres de Léonidas Roi de Lacédémone, pour s'emparer du défilé des Termopyles 4 et pour empêcher les Perses de pénétrer plus avant. Mais ces troupes ne purent pas soutenir le choc des ennemis et furent toutes taillées en pieces. La flotte commune des Grecs composée de 300 vaisseaux dont 200 appartenoient aux Athéniens, se battit d'abord contre celle de *Xercès* près d'Artémisium 5 entre l'Eubée et le Continent ; car *Thémistocle* cherchoit les détroits pour n'être pas enveloppé par

---

1 Il y avoit deux Villes de ce nom. Celle dont il s'agit ici étoit dans le golfe d'Egine : c'est aujourd'hui *Colouri.* L'autre étoit en Chypre

2 Ville maritime du Péloponese.

3 Ou, *pour y faire les sacrifices ordinaires.*

4 Entre la Thessalie et l'Achaïe,

5 Promontoire d'Eubée.

adversariorum Eubœam superasset, ancipiti premerentur periculo. Quo factum est, ut ab Artemisio discederent, et adversùm Athenas apud Salamina classem suam constituerent.

At Xerxes Thermopylis expugnatis protinus accessit Astu, idque nullis defendentibus, interfectis sacerdotibus quos in arce invenerat, incendio delevit. Cujus famâ perterriti classiarii quum manere non auderent, et plurimi hortarentur, *ut domos suas quisque discederent, mœnibusque se defenderent*; Themistocles unus restitit, et *universos esse pares* aiebat, *dispersos* testabatur *perituros*; idque Eurybiadi Regi Lacedæmoniorum, qui tum summæ imperii præerat, fore affirmabat. Quem quum minus, quàm vellet, moveret, noctu de servis suis, quem habuit fidelissimum, ad Regem misit, ut ei nuntiaret suis verbis, *adversarios ejus in fuga esse: qui si discessissent, majore cum labore, et longinquiore tempore bellum confectum, quum singulos consectari cogeretur: quos si statim aggrederetur, brevi universos oppressurum.* Hoc eò valebat, ut ingratiis ad depugnandum omnes cogerentur. Hac re audita, Barbarus nihil doli subesse credens, postridie

le nombre. Quoique l'avantage du combat eût été égal de part et d'autre, les Grecs n'oserent point rester dans ce poste, parce qu'il étoit à craindre que si une partie des vaisseaux ennemis venoit à doubler la pointe de l'Isle, ils ne fussent attaqués à la fois et pardevant et par derriere. En conséquence ils quitterent le promontoire d'Artémisium et allerent se poster près de Salamine vis-à-vis d'Athenes.

Xercès après avoir forcé le passage des Thermopyles, s'avança tout de suite vers Athenes 1. Ayant trouvé la Ville déserte et sans défense, il y mit le feu, la réduisit en cendres et fit massacrer les Prêtres renfermés dans la citadelle. La flotte Grecque épouvantée à cette nouvelle, n'osoit plus tenir la mer. Le plus grand nombre étoit d'avis que *chaque peuple se retirât dans ses Villes et se mît à couvert de ses murailles*. Le seul *Thémistocle* combattoit ce sentiment. Il soutenoit que *les Grecs réunis pouvoient tenir tête à l'ennemi, mais que leur perte étoit certaine s'ils se séparoient;* il l'assuroit sur-tout à *Eurybiade* Roi de Sparte et Généralissime de l'armée. Voyant que ses raisons ne faisoient pas sur l'esprit de ce chef toute l'impression qu'il eut désiré 2, il dépêcha pendant la nuit à *Xercès* le plus affidé de ses esclaves, avec ordre d'informer ce Prince de sa part que *ses ennemis se disposoient à s'enfuir; que s'ils venoient à se retirer et à se disperser, il ne termineroit la guerre qu'avec plus de peine et plus de tems, parce qu'il seroit réduit à les poursuivre les uns après les autres; mais que s'il les attaquoit sur le champ, il les accableroit tous d'un seul coup.*

1 *Astu* : la Ville par excellence. Les Romains appelloient ainsi Rome, *la Ville*.

2 *Eurybiade* avoit levé le bâton sur lui : *Frappe*, lui dit *Thémistocle*, *mais écoute*.

alienissimo sibi loco, contrà opportunissimo hostibus, adeo angusto mari conflixit, ut ejus multitudo navium explicari non potuerit. Victus ergo est magis consilio Themistoclis, quàm armis Græciæ.

Hic etsi malè rem gesserat, tamen tantas habebat reliquias copiarum, ut etiam cum his opprimere posset hostes. Interim ab eodem gradu depulsus est. Nam Themistocles verens ne bellare perseveraret, certiorem eum fecit, *id agi ut pons, quem ille in Hellesponto fecerat, dissolveretur, ac reditu in Asiam excluderetur.* Idque ei persuasit. Itaque quâ sex mensibus iter fecerat, eâdem minùs diebus triginta in Asiam reversus est; *seque à Themistocle non superatum, sed conservatum* judicavit. Sic unius viri prudentiâ Græcia liberata est, Europæque succubuit Asia. Hæc altera victoria quæ cum Marathonio possit comparari trophæo. Nam pari modo apud Salamina parvo numero navium maxima post hominum memoriam classis est devicta.

Magnus hoc bello Themistocles fuit; nec minor in pace. Quum enim Phalereo portu neque magno, neque bono, Athenienses uterentur, hujus consilio triplex Piræei

Le but de *Thémistocle* étoit de forcer les Grecs à combattre tous ensemble malgré eux. *Xercès* ne se défiant point de cet avis, attaque dès le lendemain la flotte Grecque dans un poste très-commode pour elle et très-désavantageux pour lui, la mer étant si resserrée en cet endroit que ses nombreux vaisseaux ne purent s'étendre. Il fut vaincu, plutôt par l'adresse de *Thémistocle* que par les armes de la Grece.

Malgré cet échec il lui restoit encore des forces assez considérables pour écraser les ennemis dans cette position. *Thémistocle* l'en chassa par une nouvelle ruse. Craignant qu'il ne voulût engager un second combat, il le fit adroitement avertir qu'on se proposoit de rompre le pont qu'il avoit fait jetter sur l'Hellespont 1, et de lui ôter par-là le moyen de repasser en Asie. *Xercès* persuadé de la vérité de cet avis, reprit le chemin de ses états et marcha avec une telle diligence qu'il fit en moins de 30 jours la même route qu'il n'avoit faite auparavant qu'en 6 mois; regardant *Thémistocle* non pas comme *son vainqueur*, mais comme *son libérateur.* C'est ainsi que la prudence d'un seul homme sauva la Grece et fit triompher l'Europe de l'Asie. Cette journée de Salamine est comparable à celle de Marathon 2, puisque la flotte la plus prodigieuse qu'on eût jamais vue, y fut défaite par un petit nombre de vaisseaux.

Thémistocle ne fut pas moins grand dans la paix que dans cette guerre. Les Athéniens n'ayant point d'autre port que celui de Phalere qui n'étoit ni spacieux ni sûr, il les engagea par ses con-

1 Fameux détroit entre la mer Egée et la Propontide: aujourd'hui *le détroit des Dardanelles.*

2 Où le nombre fuccomba fous la valeur.

portus constitutus est: isque mœnibus circumdatus, ut ipsam urbem dignitate æquipararet, utilitate superaret. Idemque muros Atheniensium restituit præcipuo periculo suo. Namque Lacedæmonii causam idoneam nacti propter barbarorum excursiones, quare *negarent oportere extra Peloponnesum ullam urbem haberi, ne essent loca munita quæ hostes possiderent*, Athenienses ædificantes prohibere sunt conati. Hoc longè alio spectabat atque videri volebant. Athenienses enim duabus victoriis, Marathonia et Salaminia, tantam gloriam apud omnes gentes erant consecuti, ut intelligerent Lacedæmonii, *de Principatu sibi cum his certamen fore*. Quare eos quàm infirmissimos esse volebant.

Postquam autem audierunt muros instrui, legatos Athenas miserunt, qui *id fieri vetarent*. His præsentibus desierunt, *ac se de ea re legatos ad eos missuros* dixerunt. Hanc legationem suscepit Themistocles, et solus primò profectus est. *Reliqui legati ut tum exirent, quum satis altitudo muri exstructa videretur*, præcepit: *interim omnes servi atque liberi opus facerent, neque ulli loco parcerent, sive sacer esset, sive profanus, sive privatus, sive publicus, et undique quod idoneum ad muniendum*

seils à construire le triple port du Pirée 1 et à l'entourer de murailles, ce qui le rendit aussi magnifique et d'un plus grand avantage que la Ville même. Il rétablit aussi les murs d'Athenes au péril de sa propre vie. Les Lacédémoniens s'efforcerent en effet d'empêcher cet ouvrage. Ils se servoient du prétexte spécieux des incursions des Perses, et prétendoient qu'*il ne falloit avoir aucune Ville fortifiée hors du Péloponese, de peur que l'ennemi ne s'en rendît maître & n'en fît une place d'armes.* Mais le motif secret de leur demarche étoit bien différent de celui qu'ils présentoient. Voyant que les Athéniens s'étoient acquis la plus grande réputation chez tous les peuples de la Grece par leur double victoire de Marathon et de Salamine, et sentant qu'ils pourroient *leur disputer un jour l'honneur du commandement*, ils vouloient les tenir dans le dernier état de foiblesse.

Lorsqu'ils eurent appris qu'on se préparoit à relever les murs, ils envoyerent des députés à Athenes *pour s'y opposer*. On suspendit les travaux tant que ceux-ci furent présens, et on leur dit *qu'on députeroit à Lacédémone pour y traiter de cet objet. Thémistocle* se chargea de cette commission. Il partit d'abord seul, après avoir recommandé que *les autres députés ne se missent en chemin que lorsque les murs seroient élevés à une hauteur raisonnable; qu'on fît travailler sans distinction les esclaves et les personnes libres; qu'on n'épargnât*

---

1 Ce port fut composé de trois, qui furent le Pirée, Phalire & Munychie. Rien n'égale, dit *Xénophon*, la commodité des ports d'Athenes, où les vaisseaux peuvent être à l'ancre en toute sûreté pendant tout l'hiver et en quelque saison que ce soit. *Discours sur les revenus d'Athenes.*

putarent, congererent. Quo factum est, ut Atheniensium muri ex sacellis sepulcrisque constarent.

Themistocles autem, ut Lacedæmonem venit, adire ad magistratus noluit, et dedit operam, ut quàm longissimè tempus duceret, causam interponens, *se collegas exspectare.* Quum Lacedæmonii quererentur, *opus nihilominus fieri, eumque ea re conari fallere*, interim reliqui legati sunt consecuti; à quibus quum audisset, non multum superesse munitionis, ad Ephoros Lacedæmoniorum accessit, penes quos summum imperium erat: atque apud eos contendit, *falsa his esse delata: quare æquum esse, illos, viros bonos nobilesque mittere, quibus fides haberetur, qui rem explorarent: interea se obsidem retinerent.* Gestus est ei mos, tresque legati, functi summis honoribus, Athenas missi sunt. Cum his collegas suos Themistocles jussit proficisci: eisque prædixit, *ut ne priùs Lacedæmoniorum legatos dimitterent, quàm ipse esset remissus.*

Hos postquam Athenas pervenisse ratus est, ad magistratum, senatumque Lacedæmoniorum adiit, et apud eos liberrimè professus

aucun lieu quel qu'il fût, sacré ou profane, public ou particulier, et qu'on tirât de par-tout les matériaux qu'on jugeroit propres à entrer dans cette construction. Ce fut en conséquence de ce dernier ordre que les murs d'Athenes furent en partie composés des démolitions des Temples 1 et des Tombeaux.

Thémistocle arrivé à Lacédémone, ne voulut point d'abord se présenter aux Magistrats. Il gagna du tems, autant qu'il lui fut possible, en prétextant qu'*il attendoit ses collégues.* Pendant que les Lacédémoniens se plaignoient que *l'ouvrage n'avançoit pas moins, et qu'il ne cherchoit qu'à les amuser par ses lenteurs*, les autres députés arriverent. *Thémistocle* instruit par eux que la construction des murs étoit presque achevée, se rendit chez les Ephores, Magistrats souverains à Lacédémone. Il leur soutint *qu'on leur avoit donné de faux avis ; qu'il convenoit donc qu'ils envoyassent à Athenes des personnes distinguées par leur rang et leur probité, auxquelles on pût se fier, pour vérifier la chose sur les lieux, & qu'ils pouvoient en attendant le retenir lui-même pour ôtage.* On fit ce qu'il demandoit : on députa trois citoyens considérables qui avoient passé par les plus grandes charges de la République. *Themistocle* fit partir ses collégues avec eux en leur recommandant *de ne point les relâcher qu'on ne l'eût renvoyé lui-même.*

Quand il jugea que ces députés étoient arrivés à Athenes, il se présenta au Sénat et aux Magistrats de Lacédémone, et leur déclara avec la plus noble liberté que *les Athéniens avoient*

---

1. *Sacellum* n'est proprement qu'un lieu consacré et environné seulement d'un mur, sans toit. Il se dit aussi d'un petit Temple où il y a un Autel. *Synonimes latins* de M. *Gardin Dumesnil.*

est : *Athenienses suo consilio, quod communi jure gentium facere possent, Deos publicos, suosque patrios ac penates, quò faciliùs ab hoste possent defendere, muris sepsisse ; neque eo, quod inutile esset Græciæ, fecisse. Nam illorum urbem ut propugnaculum oppositam esse barbaris, apud quam jam bis classis regia fecisset naufragium. Lacedæmonios autem malè et injustè facere, qui id potiùs intuerentur, quod ipsorum dominationi, quàm quod universæ Græciæ utile esset. Quare si suos legatos recipere vellent, quos Athenas miserant, se remitterent : aliter illos numquam in patriam essent recepturi.*

Hic tamen non effugit civium suorum invidiam : namque ob eumdem timorem, quo damnatus erat Miltiades, testarum suffragiis è civitate ejectus, Argos habitatum concessit. Hìc quum propter multas ejus virtutes magna cum dignitate viveret, Lacedæmonii legatos Athenas miserunt, qui eum absentem accusarent, *quòd societatem cum Rege Persarum ad Græciam opprimendam fecisset.* Hoc crimine absens proditionis est damnatus. Id ut audivit, quod non satis tutum se Argis videbat, Corcyram demigravit. Ibi quum ejus principes civitatis animadvertisset timere, ne propter se bellum his Lacedæmonii et Athenien-

fait par son conseil ce à quoi les autorisoit le droit commun des nations; qu'ils avoient enfermé dans des murs les dieux de la Grece, ceux de leur patrie et de leurs foyers pour pouvoir les défendre plus aisément des insultes de l'ennemi. Qu'en cela même ils avoient rendu service à la Grece, qu'Athenes seroit désormais un boulevart contre les attaques des Perses, puisque déja leur flotte y avoit échoué deux fois. Que les Lacédémoniens au contraire en agissoient mal et commettoient une injustice en ayant plus en vue l'intérêt de leur propre puissance que celui de toute la Grece. Qu'ainsi donc, s'ils vouloient voir revenir les députés qu'ils avoient envoyés à Athenes, ils devoient le renvoyer lui-même; qu'autrement ils ne les reverroient plus.

Malgré tant de services signalés *Thémistocle* n'échappa point à la jalousie et à la haine de ses concitoyens. Les mêmes craintes qui avoient causé la condamnation de *Miltiade*, le firent bannir par l'ostracisme 1. Il se retira dans Argos 2 et y fixa sa demeure. Comme il jouissoit dans cette Ville d'une haute considération par ses grandes qualités, les Lacédémoniens envoyerent à Athenes des députés l'accuser en son absence de *s'être uni avec le Roi de Perse pour opprimer la Grece.* Sur cette accusation il fut condamné comme traître sans être entendu. A cette nouvelle, ne se croyant point en sûreté dans Argos, il en sortit et gagna l'isle de Corcyre. Là s'étant apperçu que les principaux du pays craignoient que les Spartiates

1 Ainsi appellé d'un mot grec qui signifie *coquille*, parce que les citoyens donnoient leurs suffrages en écrivant le nom de l'accusé sur une coquille. *M.*

2 Capitale de l'Argolide, dans le Péloponese.

ses indicerent, ad Admetum Molossorum regem, cum quò ei hospitium fuerat, confugit. Huc quum venisset, et in præsentia Rex abesset, quò majore religione se receptum tueretur, filiam ejus parvulam arripuit, et cum ea se in sacrarium, quod summa colebatur cæremonia, conjecit. Inde non priùs egressus est, quàm Rex eum datâ dextrâ in fidem reciperet, quam præstitit.

Nam quum ab Atheniensibus et Lacedæmoniïs exposceretur publicè, supplicem non prodidit; monuitque, *ut consuleret sibi; difficile enim esse, in tam propinquo loco eum tutò versari.* Itaque Pydnam eum deduci jussit, et quod satis esset præsidii dedit. Hic in navem omnibus ignotus nautis ascendit: quæ quum tempestate maximâ Naxum ferretur, ubi tum Atheniensium erat exercitus, sensit Themistocles, si eo pervenisset, sibi esse pereundum. Hac necessitate coactus, domino navis, qui sit, aperit, multa pollicens si se conservasset. At ille clarissimi viri captus misericordia, diem noctemque procul ab insula in salo navem tenuit in ancoris, neque quemquam ex ea exire passus est. Inde Ephesum pervenit, ibique Themistoclem exponit: cui ille pro meritis gratiam postea retulit.

t les Athéniens ne leur déclarassent la guerre à
on occasion, il se réfugia auprès d'*Admète* Roi
es Molosses [1], avec lequel il avoit eu des li i-
ons d'hospitalité. *Admète* étant absent lorsqu'il
rriva chez lui, *Thémistocle* pour l'engager plus
eligieusement à sa conservation, prit entre ses
ras la fille de ce Prince, encore en bas âge,
t se jetta avec elle dans un lieu sacré très-ré-
éré dans le pays. Il n'en sortit qu'après que ce
loi l'eut assuré de sa protection en lui tendant
a main droite.

Admète fut fidele à sa parole. Les Athéniens et
es Spartiates le pressant publiquement de leur
ivrer *Thémistocle*, il ne trahit point un homme
ui l'avoit supplié de le protéger. Il l'avertit au
ontraire de *pourvoir à sa sûreté*, lui représentant
qu'*il étoit difficile qu'il n'eût rien à craindre dans*
un pays si voisin du sien. Il le fit conduire à Pydna
[2] avec une escorte suffisante. Là *Thémistocle* s'em-
barqua sur un vaisseau où il n'étoit connu d'aucun
nautonnier. Une horrible tempête le portant vers
l'isle de Naxe [3] où se trouvoient alors des troupes
Athéniennes, il comprit qu'il étoit perdu s'il y
abordoit. Forcé par la nécessité il déclare au maître
du vaisseau qui il est, et lui promet de grandes
récompenses s'il veut le sauver de ce péril. Celui-
ci touché du malheureux sort d'un homme aussi
illustre, jetta l'ancre loin de l'isle et retint le vais-
seau en mer un jour et une nuit sans permettre
à personne d'en sortir. Ayant fait voile delà vers
Ephese [4], il y débarqua *Thémistocle* qui le récom-
pensa depuis de ce service.

---

1 Peuple de l'Epire.
2 Ville maritime de Macédoine à l'embouchure de l'A-liacmon.
3 L'une des Cyclades.
4 Ville maritime d'Ionie.

Scio plerosque ita scripsisse, Themistoclem Xerxe regnante in Asiam transiisse. Sed ego potissimùm Thucydidi credo, quòd ætate proximus erat, qui illorum temporum historiam reliquerunt, et ejusdem civitatis fuit. Is autem ait, ad Artaxerxem eum venisse, atque his verbis epistolam misisse: *Themistocles veni ad te, qui plurima mala omnium Graiorum in domum tuam intuli, quum mihi necesse fuit adversùm patrem tuum bellare, patriamque meam defendere. Idem multò plura bona feci, postquam in tuto ipse, et ille in periculo esse cœpit. Nam quum in Asiam reverti nollet, prœlio apud Salamina facto, litteris eum certiorem feci, id agi, ut pons, quem in Hellesponto fecerat, dissolveretur, atque ab hostibus circumiretur. Quo nuntio ille periculo est liberatus. Nunc autem ad te confugi, exagitatus à cuncta Græcia, tuam petens amicitiam: quàm si ero adeptus, non minùs bonum amicum habebis, quam fortem inimicum ille expertus est. Ea autem rogo, ut de his rebus, de quibus tecum loqui volo, annum mihi temporis des, eoque transacto, me ad te venire patiaris.*

Hujus Rex animi magnitudinem admirans, cupiensque talem virum sibi conciliari, veniam dedit. Ille omne illud tempus litteris sermonique Persarum dedit: quibus adeo eruditus est, ut multò commodiùs dicatur apud Regem verba

Je sais que plusieurs Historiens ont avancé que fut sous le regne de *Xercès* que *Thémistocle* passa ı Asie. Mais je m'en rapporte plutôt au récit de *'hucydide*, parce qu'il étoit plus voisin du siecle : *Thémistocle* qu'aucun de ceux qui ont écrit ıistoire de ces tems-là, et qu'il étoit Athénien ›mme lui. Cet auteur raconte qu'il alla chercher ı asyle à la Cour d'*Artaxerce* 1 et qu'il lui écrit en ces termes : *je suis Thémistocle et je me rends ıprès de vous. Aucun Grec n'a fait plus de mal que oi à votre maison, lorsque j'ai été forcé de combate votre pere et de défendre ma patrie. Mais je lui : fait plus de bien encore, lorsque en sûreté moiême 2, il a commencé d'être en péril. Ce Prince ne oulant point retourner en Asie après la journée de alamine, je l'informai par une lettre que les Grecs ensoient à rompre le pont qu'il avoit jetté sur l'Helspont et à l'envelopper lui et ses troupes. Cet avis le auva. Aujourd'hui, poursuivi par toute la Grece, : me réfugie auprès de vous et vous demande votre mitié. Si je l'obtiens, vous aurez dans moi un ami ussi sincere et aussi zélé que je fus ennemi généreux 'e votre pere. Je vous prie, au reste, de m'accorder 'ne année pour réfléchir sur les projets que j'ai à vous ommuniquer, et de me permettre après ce terme de ne présenter devant vous.*

Le Roi plein d'admiration pour la magnanimité de *Thémistocle*, lui accorda ce qu'il demandoit. *Thémistocle* employa toute cette année à l'étude de la langue Persane : il l'apprit si bien qu'il ha-

---

1 *Macrochir* ou *Longue-main*, fils de *Xercès*.
2 Il entend par-là sa *patrie*, avec laquelle il s'identifie.

fecisse, quàm hi poterant, qui in Perside erant nati. Hic quum multa Regi esset pollicitus, gratissimumque illud, *si suis uti consiliis vellet, illum Græciam bello oppressurum*; magnis muneribus ab Artaxerxe donatus, in Asiam rediit, domiciliumque Magnesiæ sibi constituit. Namque hanc urbem ei Rex donarat, his usus verbis; *quæ ei panem præberet*: (ex qua regione quinquaginta ei talenta quotannis redibant) Lampsacum autem *unde vinum sumeret*: Myuntem *ex qua opsonium haberet.*

Hujus ad nostram memoriam monumenta manserunt duo: sepulcrum prope oppidum in quo est sepultus; statuæ in foro Magnesiæ. De cujus morte multimodis apud plerosque scriptum est: sed nos eumdem potissimùm *Thucydidem* auctorem probamus: qui *illum* ait *Magnesiæ morbo mortuum*: neque negat *fuisse famam, venenum suâ sponte sumpsisse, quum se, quæ Regi de Græcia opprimenda pollicitus esset, præstare posse desperaret.* Idem *ossa ejus clam in Attica ab amicis esse sepulta, quoniam legibus non concederetur, quòd proditionis esset damnatus*, memoriæ prodidit.

ıngua, dit-on, le Roi avec beaucoup plus de acilité que ne pouvoit le faire un naturel même ıu pays. Après lui avoir fait beaucoup de pronesses dont la plus flatteuse étoit de *le rendre naître de la Grece par les armes s'il vouloit user e ses conseils*, il retourna dans l'Asie mineure omblé des présens d'*Artaxerce* et établit sa deneure à Magnésie 1. Le domaine de cette Ville u'il tenoit de la libéralité de ce Prince, lui raportoit annuellement 50 talens. *Artaxerce* lui dit n lui faisant ce présent, qu'il lui donnoit Magnésie *pour son pain*, Lampsaque 2 *pour son vin* t Myunte 3 *pour les autres provisions de bouche.*

Il existe encore de nos jours deux monumens qui nous rappellent ce grand homme : son tomeau proche d'Athenes où ses restes furent renermés et quelques-unes de ses statues dans la lace publique de Magnésie. Plusieurs Historiens ont parlé diversement de sa mort. Mais je préfere encore à cet égard l'autorité de *Thucydide* qui dit qu'*il mourut de maladie à Magnésie*, sans nier cependant que *le bruit avoit couru qu'il s'étoit empoisonné lui-même, désespérant de pouvoir asservir la Grece au Roi de Perse, comme il le lui avoit promis.* Le même auteur rapporte que *ses amis enterrerent ses ossemens dans l'Attique, mais en secret, parce qu'ayant été condamné comme traître envers la patrie, les loix ne permettoient point qu'il fût inhumé dans le pays.*

---

1 Ville d'Ionie sur le Méandre.
2 Ville située sur les bords de l'Hellespont.
3 Ville située sur le Méandre.

ARISTIDES,

LYSIMACHI FILIUS,

ATHENIENSIS.

Æqualis ferè fuit Themistocli. Itaque cum eo de principatu contendit : namque obtrectarunt inter se. In his autem cognitum est, quantò antistaret eloquentia innocentiæ. Quamquam enim adeo excellebat Aristides abstinentiâ, ut unus post hominum memoriam, quod quidem nos audierimus, cognomine *Justus* sit appellatus, tamen à Themistocle collabefactus testulâ illâ, exsilio decem annorum mulctatus est. Qui quidem quum intelligeret reprimi concitatam multitudinem non posse, cedensque animadverteret quemdam scribentem, ut patriâ pelleretur, quæsisse ab eo dicitur, *quare id faceret, aut quid Aristides commisisset, cur tantâ pœnâ dignus duceretur?* Cui ille respondit : *se ignorare Aristidem; sed sibi non placere, quòd tam cupidè elaborasset, ut præter ceteros justus appellaretur.* Hic decem annorum legitimam pœnam non pertulit. Nam postquam Xerxes in Græciam descendit, sexto ferè anno postquam erat expulsus, plebiscito in patriam restitutus est.

Interfuit autem pugnæ navali apud Salamina quæ facta est priùs quàm pœnâ liberaretur. Idem prætor fuit Atheniensium apud Platæas in prœlio, quo Mardonius fusus, barbarorumque exercitus est interfectus. Neque

ARISTIDE,

FILS DE LYSIMAQUE,

ATHÉNIEN.

ARISTIDE étoit à-peu-près l'égal de *Thémiscle* ; aussi lui disputa-t-il l'honneur de gouverner République. Ces deux grands hommes devinrent loux et accusateurs l'un de l'autre ; mais la suite leurs démêlés fit connoître combien l'éloquence de supériorité sur la simple vertu. Quoique *ristide* eût mérité par son parfait désintéressement surnom de *juste*, titre dont jamais personne ant lui n'avoit été honoré, il succomba sous s intrigues de *Thémistocle*, et fut condamné par jugement de l'Ostracisme à un exil de 10 ans. ntant l'impossibilité de calmer une populace neutée contre lui, il crut devoir céder à l'orage. n dit qu'en se retirant il apperçut un citoyen qui rivoit la sentence de son exil, et que lui ayant mandé *pourquoi il condamnoit Ariſtide, et quel ime avoit commis celui-ci pour mériter une peine ssi rigoureuse*, ce citoyen lui répondit qu'*il ne nnoissoit point Aristide, mais qu'il étoit choqué il eût cherché si avidement à se distinguer des tres par le titre de juſte. Aristide* n'essuya pas tiérement les dix années d'exil portées par la i. Il fut rappellé par un décret du peuple six ans rès, lors de la descente de *Xercès* dans la Grece. Il se trouva à la bataille de Salamine avant avoir eu son abolition. Il fut ensuite à la tête s Athéniens à celle de Platée où Mardonius [1] t défait et les Perses taillés en pieces. L'histoire

[1] Gendre de *Darius* & beau frere de *Xercès*.

C

aliud est ullum hujus in re militari illustre factum, quàm hujus imperii memoria; justitiæ verò et æquitatis, et innocentiæ multa. In primis, quod ejus æquitate factum est, quum in communi classe esset Græciæ simul cum Pausania, quo duce Mardonius erat fugatus, ut summa imperii maritimi ab Lacedæmoniis transferretur ad Athenienses; namque ante id tempus et mari et terrâ duces erant Lacedæmonii. Tum autem et intemperantiâ Pausaniæ, et justitiâ factum est Aristidis, ut omnes ferè civitates Græciæ ad Atheniensium societatem se applicarent, et adversùs barbaros hos duces deligerent sibi, quò faciliùs repellerent, si fortè bellum renovare conarentur.

Ad classes ædificandas, exercitusque comparandos quantum pecuniæ quæque civitas daret, Aristides delectus est, qui constitueret. Ejus arbitrio quadringenta et sexaginta talenta quotannis Delum sunt collata. Id enim commune ærarium esse voluerunt. Quæ omnis pecunia postero tempore Athenas translata est. Hic quâ fuerit abstinentiâ nullum est certius indicium, quàm quòd, quum tantis rebus præfuisset, in tanta paupertate decessit, ut qui efferretur, vix reliquerit. Quo factum est, ut filiæ ejus publicè alerentur, et de communi ærario dotibus datis collocarentur. Decessit autem ferè post annum quartum quàm Themistocles Athenis erat expulsus.

a point conservé d'autre exploit militaire d'*Aris-de* que cette victoire à laquelle il contribua par le ›mmandement particulier 1 dont il étoit revêtu. [ais combien cite-t-elle de preuves de son intégri-, de sa justice et de sa modération ? Le trait sui-ınt fut principalement l'effet de cette derniere :rtu. Se trouvant sur la flotte confédérée des Grecs ‹ec *Pausanias*, celui qui étoit à la tête de l'armée ıi battit *Mardonius*, le commandement maritime ıt transféré des Spartiates aux Athéniens. Les pre-ıiers avoient commandé jusqu'à ce jour sur mer : sur terre ; mais alors le despotisme insolent de '*ausanias* et l'équité d'*Aristide* engagerent pres-ue toutes les Villes de la Grece à s'attacher aux .théniens, et à les mettre à leur tête contre les erses, afin d'être plus en état de repousser ceux-i s'ils tentoient jamais une nouvelle invasion.

Aristide fut choisi pour régler la somme d'argent ue chaque Ville devoit fournir pour la construc-ion et l'équipement des flottes et pour la levée les troupes. Ce fut d'après son avis qu'on porta ous les ans à Délos 2 et qu'on y déposa 460 ta-ens dont on fit le trésor commun de la Grece. Tout cet argent fut depuis transféré à Athenes. La preuve la plus certaine du désintéressement :t de l'intégrité d'*Aristide*, c'est qu'après avoir ›résidé à de si grandes opérations et disposé des evenus de la Grece, il soit mort dans une telle ›auvreté qu'il laissa à peine de quoi fournir aux rais de ses funérailles, en sorte que ses filles urent nourries, dotées et mariées par la Répu-›lique. Il mourut environ 4 ans après le bannis-ement de *Thémistocle*.

1 *Pausanias* y commandoit en chef.

2 Isle de la mer Egée, fameuse par la naissance et par l'oracle d'Apollon.

PAUSANIAS,

LACEDÆMONIUS.

MAGNUS homo, sed varius in omni genere vitæ fuit. Nam ut virtutibus eluxit, sic vitiis est obrutus. Hujus illustrissimum est prœlium apud Platææas. Namque illo duce Mardonius Satrapes regius, natione Medus, Regis gener, in primis omnium Persarum et manu fortis et consilii plenus, cum ducentis millibus peditum, quos viritim legerat, et viginti millibus equitum, haud ita magnâ manu Græciâ fugatus est, eòque ipse dux cecidit prœlio. Quâ victotiâ elatus plurima miscere cœpit et majora concupiscere. Sed primùm in eo est reprehensus, quòd quum ex præda tripodem aureum Delphis posuisset, epigrammate scripto în quo erat hæc sententia : *SUO DUCTU BARBAROS APUD PLATÆEAS ESSE DELETOS, EJUSQUE VICTORIÆ ERGO APOLLINI DONUM DEDISSE.* Hos versus Lacedæmonii exscalpserunt, neque aliud scripserunt, quàm nomina earum civitatum, quarum auxilio Persæ erant victi.

PAUSANIAS[1],

LACÉDÉMONIEN.

PAUSANIAS fut un grand homme sans doute, mais comme il joignoit des vices énormes à d'éclatantes vertus, sa conduite varia sans cesse et fut tour-à-tour bonne ou mauvaise. La bataille de Platée le couvrit de gloire. Ce fut en effet sous ses ordres que *Mardonius* Méde [2] de nation, Satrape [3] et gendre de Darius, le plus vaillant et le plus habile des Généraux de la Perse, à la tête de 200000 hommes de pied et de 20000 chevaux fut mis en déroute par une armée peu considérable, et qu'il perdit lui-même la vie dans le combat. *Pausanias* enflé de cette victoire, commença dès-lors à causer beaucoup de troubles et à donner plus d'essor à son ambition. La premiere action dont on le blâma, fut d'avoir fait graver sur un trépied d'or, qui lui étoit revenu du butin, et qu'il avoit offert au temple de Delphes, une inscription dont le sens étoit que *les Barbares avoient été taillés en pieces à Platée sous sa conduite, et qu'en reconnoissance de cette victoire, il avoit fait cette offrande à Apollon.* Les Lacédémoniens effacerent cette inscription, et ils graverent à la place les noms des Villes qui avoient contribué à la défaite des Perses.

---

1 Fils de *Cléombrote.* Il étoit du sang royal de Sparte et tuteur du jeune Roi.

2 Les Médes étoient un ancien peuple d'Asie, voisin de l'Arménie.

3 On nommoit ainsi chez les Perses les Gouverneurs des provinces de l'Empire.

Post id prœlium, eumdem Pausaniam cum classe communi Cyprum, atque Hellespontum miserunt, ut ex his regionibus barbarorum præsidia depelleret. Pari felicitate in ea re usus, elatiùs se gerere cœpit, majoresque appetere res. Nam quum, Byzantio expugnato, cepisset complures Persarum nobiles, atque in his nonnullos Regis propinquos, hos clam Xerxi remisit, simulans ex vinculis publicis effugisse; et cum his Congylum Eretriensem, qui litteras Regi redderet, in quibus hæc fuisse scripta Thucydides memoriæ prodidit. *Pausanias dux Spartæ, quos Byzantii ceperat, postquam propinquos tuos cognovit, tibi muneri misit; seque tecum affinitate conjungi cupit: quare, si tibi videtur, des ei filiam tuam nuptum. Id si feceris, et Spartam, et ceteram Græciam sub tuam potestatem, se adjuvante, te redacturum pollicetur. His de rebus si quid geri volueris, certum hominem ad eum mittas face cum quo colloquatur.*

Rex tot hominum salute, tam sibi necessariorum, magnoperè gavisus, confestim cum epistola Artabazum ad Pausaniam mittit. In qua eum collaudat, ac petit, *ne cui rei parcat ad ea perficienda, quæ pollicetur. Si fecerit, nullius rei à se repulsam laturum.* Hujus Pausanias vo-

Après la bataille de Platée, *Pausanias* fut encore mis à la tête de la flotte commune des Grecs, et envoyé vers l'Isle de Chypre 1 et l'Hellespont pour en chasser les garnisons Persanes. Sa fortune l'ayant suivi dans cette expédition, il en devint plus fier et plus ambitieux. Après s'être rendu maître de Bysance 2; il renvoya secrétement à *Xercès* plusieurs prisonniers Persans, d'un rang distingué, parmi lesquels se trouvoient quelques parens de ce Prince, en répandant le bruit qu'ils s'étoient sauvés. Il fit partir avec eux un certain *Congyle* d'Erétrie, chargé d'une lettre pour ce Roi, laquelle, au rapport de *Thucydide*, étoit concue en ces termes: *Pausanias, chef des Spartiates, ayant appris que les prisonniers qu'il a faits à Bysance, sont vos parens, il vous les renvoie de lui-même et vous en fait un don. Il désire l'honneur de votre alliance, et vous prie, si vous le trouvez bon, de lui donner votre fille en mariage. Si vous lui accordez cette faveur, il promet de vous rendre maître avec son secours, et de Sparte et de toute la Grece. Si vous agréez ces propositions, ayez soin de lui envoyer une homme de confiance avec lequel il puisse en conférer.*

Le Roi, plein de joie de la conservation de tant de personnes qui lui appartenoient de si près, envoie sur le champ *Artabase* à *Pausanias* avec une lettre, par laquelle il exalte son

1 Isle de la mer de Pamphilie entre la Cilicie, la Syrie et l'Egypte.

2 Ville située sur le Bosphore de Thrace, aujourd'hui *Constantinople*.

luntate cognitâ, alacrior ad rem gerendam factus, in suspicionem cecidit Lacedæmoniorum. In quo facto domum revocatus, accusatus capitis, absolvitur; mulctatur tamen pecuniâ. Quam ob causam ad classem remissus non est.

At ille post non multò suâ sponte ad exercitum rediit, et ibi non callidâ, sed dementi ratione, cogitata patefecit. Non enim mores patrios solùm, sed etiam cultum, vestitumque mutavit. Apparatu regio utebatur, veste Medicâ: satellites Medi et Ægyptii sequebantur: epulabatur more Persarum, luxuriosiùs quàm qui aderant perperi possent: aditum petentibus conveniendi non dabat: superbè respondebat, et crudeliter imperabat: Spartam redire nolebat. Colonas, qui locus in agro Troade est, se contulerat: ibi consilia quum patriæ, tum sibi inimica capiebat.

Id postquam Lacedæmonii resciverunt, legatos ad eum cum Scytala miserunt: in qua more illorum erat scriptum, *nisi domum reverteretur, se capitis eum damnaturos.* Hoc nuntio commotus, sperans se etiam pecuniâ et potentiâ instans periculum posse depellere, do-

mérite et le presse de *ne rien épargner pour effectuer ses promesses*, ajoutant *que s'il le fait, il obtiendra de lui tout ce qu'il pourra lui demander*. *Pausanias* se livrant avec plus d'ardeur à ses projets, après s'être assuré des dispositions du Roi, devint suspect aux Lacédémoniens. Rappellé à Sparte sur ces entrefaites, on y forma contre lui une accusation capitale. Il fut absous, mais condamné cependant à une amende pécuniaire. On ne le renvoya point pour cette raison à l'armée navale.

Il y retourna de lui-même et sans ordre peu de tems après, et s'y conduisant non en politique mais en insensé, il y fit connoître ses pensées et ses desseins. Il quitta les mœurs et jusqu'à la parure et à l'habillement de son pays. Il affectoit le faste des Rois, portoit la robe médique, se faisoit accompagner par une garde de Médes et d'Egyptiens 1. Le luxe de sa table servie avec la magnificence Persane, indignoit même ses convives. Il étoit inaccessible à ceux qui demandoient à lui parler. Ses réponses étoient fieres, ses ordres cruels. Résolu de ne plus retourner à Sparte, il s'étoit retiré à Colone, lieu de la Troade 2. C'est-là qu'il formoit des projets qui tendoient également à la ruine de sa patrie et à la sienne.

Quand les Lacédémoniens furent informés de sa conduite, ils lui envoyerent la Scytale 3, ou

1 Peuples d'Afrique.

2 Contrée de l'Asie mineure le long de l'Hellespont: dont la fameuse Troie étoit la capitale.

3 C'étoit un moyen dont les Magistrats Lacédémoniens se servoient pour s'expliquer par lettres avec leurs Généraux, qui étoient à la tête des armées, ou avec les Ambassadeurs qu'ils avoient dans les Cours étrangeres. Voici en quoi il consistoit: ils prenoient une bande de cuir

mum rediit. Huc ut venit, ab Ephoris in vincula publica conjectus est. Licet enim legibus eorum cuivis Ephoro hoc facere Regi. Hinc tamen se expedivit; neque eò magis carebat suspicione. Nam opinio manebat, eum cum Rege habere societatem. Est genus quoddam hominum, quod *Helotes* vocatur, quorum magna multitudo agros Lacedæmoniorum colit, servorumque munere fungitur; hos quoque sollicitare spe libertatis existimabatur: sed quod harum rerum nullum erat apertum crimen, quo argui posset: non putabant de tali tamque claro viro suspicionibus oportere judicari, sed exspectandum, dum se ipsa res aperiret.

Interim Argilius quidam adolescentulus, quem puerum Pausanias amore Venereo dilexerat, quum epistolam ab eo ad Artabazum accepisset, eique in suspicionem venisset, aliquid, in ea de se esse scriptum, quod nemo eorum rediisset, qui super tali causa eòdem missi erant; vincula epistolæ laxavit, signoque detracto cognovit, si pertulisset, sibi esse pereundum. Erant in eadem epistola, quæ ad ea pertinebant, quæ inter Regem

une lettre secrete écrite de la maniere usitée chez eux, par laquelle ils lui signifioient que *s'il ne revenoit point à Sparte, ils le condamneroient à perdre la tête*. Pausanias vivement affecté d'un pareil avis, prit le parti d'y retourner, se flattant de pouvoir écarter ce pressant danger par son argent et son credit. Mais à peine y fut-il arrivé que les Ephores le firent mettre en prison, les loix de Sparte donnant à chacun de ces Magistrats le pouvoir d'emprisonner même les Rois. Il se tira cependant d'une affaire aussi embarrassante, mais il n'en demeura pas moins suspect. On persistoit à croire qu'il avoit des intelligences avec le Roi de Perse. On le soupçonnoit même de solliciter à la révolte en leur faisant espérer la liberté, cette classe nombreuse d'hommes qu'on appelle les *Hélotes* 1, qui cultivent les terres des Spartiates et qui sont leurs esclaves. Mais comme on n'avoit aucune preuve évidente de ces attentats, et qu'on ne pouvoit l'en convaincre, on ne crut pas devoir juger sur de simples soupçons un homme si considérable et si illustre, mais attendre que l'intrigue se découvrit d'elle-même.

Sur ces entrefaites un jeune homme nommé *Argilius*, qui avoit servi dans son enfance aux

---

ou de parchemin, qu'ils rouloient autour d'un bâton dans toute sa longueur, de maniere qu'il n'y avoit aucun vuide. Ils écrivoient sur cette bande, et après avoir écrit, ils la dérouloient et l'envoyoient au Général à qui elle étoit adressée. Ce Général qui avoit un bâton tout semblable à celui sur lequel cette bande avoit été roulée et écrite, l'appliquoit sur ce bâton, et par ce moyen il trouvoit la suite et la liaison des caracteres, qui sans cela étoient si dérangés qu'ils ne pouvoient être lus. *M.*

1 Ou Ilotes. Ainsi nommés de la ville d'Hélos, ancienne ville du Péloponese, dont les Lacédémoniens avoient réduit tous les habitans en esclavage. Ils donnerent ensuite ce nom à tous leurs prisonniers de guerre dont ils faisoient des esclaves.

Pausaniamque convenerant. Has ille litteras Ephoris tradidit. Non est prætereunda gravitas Lacedæmoniorum hoc loco : nam ne hujus quidem indicio impulsi sunt, ut Pausaniam comprehenderent, neque priùs vim adhibendam putaverunt, quàm se ipse indicasset. Itaque huic indici, quid fieri vellent, præceperunt.

Fanum Neptuni est Tænari, quod violari nefas putant Græci. Eò ille index confugit : in ara consedit : hanc juxta, locum fecerunt sub terra, ex quo posset audiri, si quis quid loqueretur cum Argilio : huc ex Ephoris quidam descenderunt. Pausanias ut audivit Argilium confugisse in aram, perturbatus eò venit : quem quum supplicem Dei videret in ara sedentem, quærit causæ quid sit tam repentini consilii ; huic ille, quid ex litteris comperisset, aperit. Tantò magis Pausanias perturbatus orare cœpit, ne enuntiaret, nec se meritùm de illo optimè proderet ; quòd si eam veniam sibi dedisset, tantisque implicitum rebus sublevasset, magno esse ei præmio futurum.

ébauches de *Pausanias*, fut chargé par lui d'une ettre pour *Artabase*. Comme il n'avoit vu revenir aucun de ceux qui avoient porté jusqu'alors le pareilles lettres à la même adresse, il se douta u'il étoit fait quelque mention de lui dans celle-i. Il la décacheta, l'ouvrit et reconnut qu'il eût té perdu s'il l'eût portée. Elle contenoit d'ailleurs des articles relatifs au traité conclu entre *Pausanias* et le Roi de Perse *Argilius* la remit ux Ephores. Remarquons ici la sage circonspecon des Magistrats Spartiates. La preuve même ournie par le jeune homme, ne les décida point faire arrêter *Pausanias*, et ils ne crurent deoir employer la violence que lorsqu'il se seroit éclaré lui-même. Ils donnerent pour cela leurs rdres au dénonciateur qui les exécuta.

Il y a à Tenare 1 un temple de Neptune, egardé par les Grecs comme un asyle inviolale. *Argilius* s'y réfugia et s'assit au pied de l'autel. On avoit pratiqué tout auprès une loge souerraine d'où l'on pouvoit entendre ceux qui iendroient parler au jeune homme. Quelques phores s'y cacherent. Dès que *Pausanias* eut ppris qu'*Argilius* s'étoit réfugié dans ce Temle, il y accourut tout troublé. Le voyant au ied de l'autel et dans la posture d'un homme ui imploroit la protection du Dieu, il lui deiande la raison d'une démarche si subite et si urprenante : *Argilius* lui répond que c'est le connu de sa lettre qu'il a lue. *Pausanias* bien plus frayé qu'auparavant, le prie de ne rien révéler t de ne point trahir un homme auquel il avoit e si grandes obligations, lui protestant que s'il ii rend ce service, et s'il le sauve de l'affreux éril où il se trouve engagé, il doit s'attendre une riche récompense.

1 Ville de la Laconie.

His rebus Ephori cognitis, satiùs putaverunt in urbe eum comprehendi. Quó quum essent profecti, et Pausanias placato Argilio, ut putabat, Lacedæmonem reverteretur; in itinere, quum jam in eo esset, ut comprehenderetur, è vultu cujusdam Ephori, qui eum admonere cupiebat, insidias sibi fieri intellexit. Itaque paucis antè gradibus, quàm qui sequebantur, in ædem Minervæ, quæ Chalciœcus vocatur, confugit. Hinc ne exire posset, statim Ephori valvas ejus ædis obstruxerunt, tectumque sunt demoliti, quò facilius sub dio interiret. Dicitur eo tempore matrem Pausaniæ vixisse, eamque jam magno natu, postquam de scelere filii comperit, in primis, ad filium claudendum, lapidem ad introitum ædis attulisse. Sic Pausanias magnam belli gloriam turpi morte maculavit. Hic quum semianimis de templo elatus esset, confestim animam efflavit. Cujus mortui corpus quum *eòdem* nonnulli dicerent *inferri oportere, quò hi qui ad supplicium essent dati*, displicuit pluribus: et procul ab eo loco infoderunt, in quo erat mortuus. Inde posteriùs Dei Delphici responso erutus, atque eodem loco sepultus, ubi vitam posuerat.

Les Ephores s'étant ainsi assurés du fait, jugerent plus à propos de se saisir du coupable dans la Ville, et ils en prirent le chemin. *Pausanias* croyant avoir gagné *Argilius*, y retournoit aussi. Comme on étoit sur le point de l'arrêter sur la route, il comprit à l'air et aux signes d'un Ephore qui vouloit l'avertir du danger où il étoit, qu'on songeoit à s'assurer de sa personne par surprise. Il se refugia alors dans le temple de Minerve, appellé *Chalciœcos* 1, où il devança de quelques pas ceux qui le poursuivoient. Les Ephores ordonnerent aussi-tôt qu'on en murât les portes, afin qu'il ne pût en sortir, et qu'on en démolit le toit pour qu'il fût exposé aux injures de l'air et qu'il mourût plutôt. On dit que sa mere vivoit encore en ce tems-là, et que cette femme, alors très-âgée, ayant appris le crime de son fils, s'empressa elle-même d'apporter des pierres pour l'enfermer dans le Temple. C'est ainsi que *Pausanias* souilla par la honte de sa mort la gloire éclatanre qu'il avoit acquise par ses exploits militaires. A peine l'eut-on tiré du Temple à demi-mort, qu'il rendit le dernier soupir. Quelques-uns proposerent de *porter son corps où l'on précipitoit ceux des suppliciés ;* mais cet avis fut désapprouvé du plus grand nombre. On l'enterra loin du lieu où il étoit mort. Dans la suite il fut exhumé par l'ordre de l'oracle de Delphes, et enseveli de nouveau dans l'endroit même où il avoit expiré.

---

1 Parce qu'il étoit revêtu ou couvert de cuivre.

CIMON,

MILTIADIS FILIUS,

ATHENIENSIS.

DURO admodum initio usus est adolescentiæ : nam quum pater ejus litem æstimatam populo solvere non potuisset, ob eamque causam in vinculis publicis decessisset, Cimon eâdem custodiâ tenebatur, neque legibus Atheniensium emitti poterat, nisi pecuniam, quâ pater mulctatus erat, solvisset. Habebat autem in matrimonio sororem germanam suam, nomine Elpinicem : non magis amore, quàm patrio more ductus ; nam Atheniensibus licet eodem patre natas uxores ducere. Hujus conjugii cupidus Callias quidam, non tam generosus, quàm pecuniosus, qui magnas pecunias ex metallis fecerat, egit cum Cimone, ut eam sibi uxorem daret : id si impetrasset, se pro illo pecuniam soluturum. Is quum talem conditionem aspernaretur, Elpinice *negavit se passuram Miltiadis progeniem in vinculis publicis interire ; quoniamque prohibere posset, se Calliæ nupturam, si ea, quæ polliceretur, præstitisset.*

CIMON,

FILS DE MILTIADE,

ATHÉNIEN.

CIMON dans sa premiere jeunesse essuya les plus dures extrémités. Son pere étant mort dans les fers pour n'avoir pu payer l'amende à laquelle le peuple l'avoit condamné, il fut emprisonné comme lui, sans pouvoir être élargi, suivant les loix d'Athenes, qu'il n'eût fait le payement de cette somme. Il avoit épousé sa sœur, nommée *Elpinice*, en quoi il avoit autant suivi la coutume de son pays, laquelle autorisoit un pareil mariage, que sa propre inclination. Un certain *Callias* qui s'étoit enrichi par les mines et qui avoit plus de fortune que de naissance, désirant de posséder *Elpinice*, fit proposer à *Cimon* de la lui céder pour épouse, s'obligeant, s'il la lui accordoit, à payer la somme qu'il devoit. *Cimon* rejettant cette offre avec mépris, *Elpinice* protesta qu'*elle ne laisseroit point périr dans les fers le sang de Miltiade, et que puisqu'elle pouvoit le sauver de ce malheur, elle s'uniroit à Callias, dès qu'il auroit rempli son engagement.*

Tali modo custodiâ liberatus Cimon, celeriter ad principatum pervenit. Habebat enim satis eloquentiæ, summam liberalitatem, magnam prudentiam quum juris civilis, tum rei militaris, quòd cum patre à puero in exercitibus fuerat versatus. Itaque hic et populum urbanum in sua tenuit potestate, et apud exercitum plurimùm valuit auctoritate. Primùm imperator apud flumen Strymona magnas copias Thracum fugavit: oppidum Amphipolim constituit, eòque decem millia Atheniensium in coloniam misit. Idem iterum apud Mycalen Cypriorum et Phœnicum ducentarum navium classem devictam cepit; eodemque die pari fortunâ in terrâ usus est, namque hostium navibus captis, statim ex classe copias suas eduxit, barbarorumque uno concursu maximam vim prostravit. Quâ victoriâ, magnâ prædâ potitus, quum domum reverteretur, quòd jam nonnullæ insulæ, propter acerbitatem imperii, defecerant, benè animatas confirmavit, alienatas ad officium redire coëgit. Scyrum, quam eo tempore Dolopes incolebant, quòd contumacius se gesserat, vacuefecit, sessores veteres urbe insulâque ejecit, agros civibus divisit. Thasios opulentiâ fretos suo adventu

Cimon ayant recouvré sa liberté de cette maniere, se vit bientôt à la tête de la République. Il étoit en effet assez éloquent, extrêmement libéral, grand politique et de plus grand guerrier, ayant vécu dans les camps avec son pere depuis son enfance. Aussi regna-t-il dans la Ville et eut-il la plus grande autorité dans les armées. Elevé au commandement, il mit d'abord en fuite, près du fleuve Strymon 1 un corps nombreux de Thraces. Il rebâtit la ville d'Amphipolis 2 et y transplanta 10000 Athéniens. Il défit encore près de Mycale 3 la flotte des Cypriens et des Phéniciens 4, composée de 200 voiles et s'en empara. Le même jour il combattit sur terre avec le même succès. Dès qu'il se fut rendu maître des vaisseaux ennemis, il débarqua ses troupes et renversa d'un seul choc la prodigieuse armée des Barbares. En retournant à Athenes, chargé d'un riche butin fruit de sa victoire, il visita sur sa route plusieurs Isles dont quelques-unes avoient abandonné le parti des Athéniens à cause de la dureté de leur gouvernement. Il affermit dans leurs dispositions celles qui étoient bien intentionnées, et fit rentrer dans le devoir celles qui s'étoient révoltées. Comme l'Isle de Scyros 5, habitée alors par les Dolopes 6, avoit montré plus d'obstination et d'insolence que les autres, il la dépeupla entiérement, chassa de l'Isle et de la Ville tous les anciens habitans et en distribua les terres à une colonie Athénienne. Il parut chez les Thra-

---

1 Qui sépare la Macédoine de la Thrace.

2 Ville située entre la Thrace et la Macédoine, aujourd'hui *Chrisopoli*.

3 Promontoire d'Ionie.

4 Peuple d'Assyrie.

5 Isle de la mer Egée.

6 Peuples de la Thessalie.

fregit. His ex manubiis Athenarum arx, quà ad meridiem vergit, est ornata.

Quibus rebus quum unus in civitate maximè floreret, incidit in eamdem invidiam, quam pater suus ceterique Atheniensium principes; nam testarum suffragiis, quod illi *Ostracismum* vocant, decem annorum exsilio mulctatus est. Cujus facti celeriùs Athenienses, quàm ipsum pœnituit: nam quum ille forti animo invidiæ ingratorum civium cessisset, bellumque Lacedæmonii Atheniensibus indixissent, confestim notæ ejus virtutis desiderium consecutum est. Itaque post annum quintum, quàm expulsus erat, in patriam revocatus est. Ille, quòd hospitio Lacedæmoniorum utebatur, satiùs existimans, eos et cives suos inter se unâ voluntate consentire, quàm armis contendere, Lacedæmonem suâ sponte est profectus, pacemque inter duas potentissimas civitates conciliavit; post, neque ita multò, in Cyprum cum ducentis navibus imperator missus, quum ejus majorem partem insulæ devicisset, in morbum implicitus, in oppido Citio est mortuus.

Hunc Athenienses non solùm in bello, sed in pace, diu desideraverunt. Fuit enim

siens [1] qui se confioient en leur puissance, et sa seule présence dompta leur orgueil. On employa l'argent qui revint de la vente du butin à fortifier la partie de la citadelle d'Athenes qui regarde le midi.

Cimon élevé au-dessus de tous ses concitoyens par l'éclat de ses exploits, devint l'objet des mêmes soupçons jaloux dont son pere et les principaux personnages d'Athenes avoient été les victimes. Il fut condamné comme eux à un exil de 10 ans par le jugement qu'on appelle *Ostracisme*. Les Athéniens en furent fâchés bien plutôt que lui-même. Les Spartiates leur ayant déclaré la guerre après que *Cimon* eut courageusement supporté l'indigne traitement d'une patrie ingrate et jalouse, ils regretterent un Général dont ils avoient reconnu le mérite, et le rappellerent cinq ans après. *Cimon* qui avoit été reçu dans son exil par les Spartiates, crut que les uns et les autres gagneroient plus à vivre d'intelligence qu'à se faire la guerre. Il partit de lui-même pour Lacédémone et ménagea la paix entre ces deux puissantes Républiques. Peu de tems après il fut envoyé contre l'Isle de Chypre à la tête d'une flotte de 200 voiles. Il avoit déja réduit la plus grande partie du pays, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut dans la Ville de Citium [2].

Les Athéniens regretterent long-tems ce grand homme, non seulement dans la guerre, mais dans

---

1 Insulaires voisins des Thraces.

2 Patrie de *Zénon*, fondateur de la philosophie Stoïcienne.

tantâ liberalitate, quum compluribus locis prædia, hortosque haberet, ut numquam in eis custodem imposuerit fructus servandi gratiâ, ne quis impediretur quo minùs ejus rebus, quibus vellet, frueretur. Semper eum pedissequi cum nummis sunt secuti, ut, si quis opis ejus indigeret, haberet, quod statim daret, ne differendo videretur negare. Sæpè quum aliquem offensum fortunâ videret minùs benè vestitum, suum amiculum dedit. Quotidie sic cœna ei coquebatur, ut, quos invocatos vidisset in foro, omnes devocaret : quod facere nullum diem prætermittebat. Nulli fides ejus, nulli opera, nulli res familiaris defuit, multos locupletavit : complures pauperes mortuos, qui unde efferrentur non reliquissent, suo sumptu extulit. Sic se gerendo, minimè est mirandum, si et vita ejus fuit secura, et mors acerba.

la paix. Il étoit en effet si généreux qu'ayant un grand nombre de terres et de jardins, il n'y préposoit personne à la garde de ses fruits, voulant que tout le monde eût le libre usage de son bien. Les domestiques qui le suivoient, avoient toujours de l'argent sur eux, afin que si quelqu'un avoit besoin de ses libéralités, il pût l'assister sur le champ, craignant qu'un délai ne fût regardé comme un refus. Quand il rencontroit des gens pauvres et mal vêtus, il lui arrivoit souvent de leur donner son manteau. Il avoit toujours une table assez abondante pour inviter tous ceux qu'il trouvoit sur la place publique, qui n'étoient point priés ailleurs, et ce fut sa coutume journaliere. Il ne refusa jamais à aucun citoyen de l'aider de son crédit, de ses services et de sa fortune ; il en enrichit même plusieurs. Il fit enterrer à ses dépens beaucoup de pauvres qui n'avoient point laissé de quoi fournir aux frais de leur sépulture 1. On ne doit pas être surpris qu'avec une telle conduite sa vie ait été sûre et tranquille 2 et sa mort vivement déplorée.

---

1 L'Orateur *Gorgias* disoit de lui *qu'il amassoit des richesses pour s'en servir, et qu'il s'en servoit pour se faire aimer et estimer.*

2 Il avoit pourtant été banni.

LYSANDER
LACEDÆMONIUS.

MAGNAM reliquit sui famam, magis felicitate, quàm virtute partam. Athenienses enim in Peloponnesios sexto et vicesimo anno bellum gerentes confecisse apparet. Id quâ ratione consecutus sit, latet. Non enim virtute sui exercitûs, sed immodestiâ factum est adversariorum: qui quòd dicto audientes imperatoribus suis non erant, dispalati in agris, relictis navibus, in hostium venerunt potestatem. Quo facto Athenienses se Lacedæmoniis dediderunt. Hâc victoriâ Lysander elatus, quum antea semper factiosus, audaxque fuisset, sic sibi indûlsit, ut ejus operâ in maximum odium Græciæ Lacedæmonii pervenerint. Nam quum hanc causam Lacedæmonii dictitassent sibi esse belli, *ut Atheniensium impotentem dominationem refringerent*, postquam apud Ægos flumen Lysander classis hostium est potitus, nihil aliud molitus est, quàm ut omnes civitates in sua teneret potestate, quum *id se Lacedæmoniorum causâ facere* simularet, namque undique,

LYSANDRE

LYSANDRE[1]

LACÉDÉMONIEN.

LYSANDRE a laissé une grande réputation qu'il a due à son bonheur plus qu'à son mérite. On sait qu'il défit entiérement les Athéniens la 26e. année de la guerre du Péloponese [2], mais on ignore communément de quelle maniere sa victoire fut moins l'effet de la valeur de ses troupes que de l'indiscipline des Athéniens, qui n'obéissant point aux ordres de leurs chefs, sortirent de leurs vaisseaux, et s'étant dispersés çà et là dans les campagnes, tomberent entre les mains de l'ennemi [3]. Dès-lors Athenes se soumit à Lacédémone. *Lysandre* avoit toujours été factieux et plein d'audace. Enflé de ce succès, il se livra tellement à son caractere qu'il chargea les Lacédémoniens de toute la haine de la Grece. Ces derniers avoient souvent dit qu'ils ne prenoient les armes que *pour dompter l'orgueil et abattre la puissance des Athéniens.* Mais quand *Lysandre* se fut emparé de leur flotte à Ægos-Potamos [4], il ne songea plus qu'à mettre toutes leurs Villes alliées sous sa propre dépendance, en prétextant *l'intérêt de Lacédémone.* Après en avoir chassé tous les partisans des Athéniens, il avoit choisi dix citoyens dans chaque Ville et

---

1 Fils d'*Aristocléte*, descendant des Héraclides.

2 Péninsule communiquant à l'Achaïe par un Isthme, aujourd'hui la *Morée*.

3 A Ægos-Potamos.

4 Fleuve de la Chersonese de Thrace.

D

qui Atheniensium rebus studuissent, ejectis, decem delegerat in unaquaque civitate, quibus summum imperium potestatemque omnium rerum committeret; horum in numerum nemo admittebatur, nisi qui aut ejus hospitio contineretur, aut se illius fore proprium fide confirmarat.

Ita decemvirali potestate in omnibus urbibus constitutâ, ipsius nutu omnia gerebantur. Cujus de crudelitate ac perfidia, satis est unam rem, exempli gratiâ, proferre, ne de eodem plura enumerando fatigemus lectores. Victor ex Asia quum reverteretur, Thasumque divertisset, quòd ea civitas præcipuâ fide fuerat erga Athenienses, proinde ac si iidem firmissimi solerent esse amici, qui constantes fuissent inimici, eam pervertere concupivit. Vidit autem, nisi in eo occultasset voluntatem, futurum ut Thasii dilaberentur, consulerentque rebus suis * * *

leur avoit remis l'autorité souveraine, n'admettant dans ce nombre de Magistrats que des personnes qui lui étoient liées par l'hospitalité, ou qui lui avoient fait serment de lui être absolument dévoués.

Lorsqu'il eut établi ce décemvirat dans chaque Ville, tout s'y fit à sa volonté. Pour ne pas fatiguer le lecteur du détail de ses cruautés et de ses perfidies, je me contenterai d'en rapporter un seul exemple. En revenant victorieux de l'Asie, il tourna vers Thase. Comme cette Ville avoit été la plus fidelle de toutes aux Athéniens, *Lysandre*, persuadé qu'il n'y a point ordinairement de plus ferme amitié que celle qui succéde à une haine opiniâtre 1, eut une extrême envie de la renverser de fond en comble; mais il vit bien que s'il ne couvroit pas ses desseins, les Thasiens lui échapperoient par la fuite et mettroient leur fortune en sûreté 2...

---

1 Les Thasiens avoient été pendant long-tems ennemis mortels des Athéniens.

2 Je remplis la lacune qui se trouve ici par ce morceau du 45e. chap. du Ier. livre des *Stratagêmes de Polyen*. « *Lysandre après s'être* rendu maître de Thase, sut » qu'il y avoit dans la Ville beaucoup d'habitans qui fa- » vorisoient les Athéniens, mais que la crainte des Lacé- » démoniens les obligeoit à se tenir couverts. *Lysandre* » convoqua les Thasiens au Temple d'Hercule, et leur » parlant avec une bonté affectée, leur dit qu'il ne trou- » voit point étrange que dans le changement arrivé dans » leur Ville, il restât encore des vestiges cachés des pre- » mieres inclinations, que c'étoit une chose pardonnable; » que du reste on pouvoit vivre en sûreté; qu'il ne mal- » traiteroit personne, et qu'on pouvoit prendre confiance » à la parole qu'il en donnoit dans un lieu sacré, tel

Itaque decemviralem suam potestatem sui ab illo constitutam sustulerunt. Quo dolore incensus iniit consilia Reges Lacedæmoniorum tollere. Sed sentiebat id se sine ope Deorum facere non posse, quòd Lacedæmonii omnia ad oracula referre consueverant. Primùm itaque Delphos corrumpere est conatus. Quum id non potuisset, Dodonam adortus est. Hinc quoque repulsus, dixit, *se vota suscepisse, quæ Jovi Ammoni solveret*: existimans, se Afros faciliùs corrupturum. Hâc spe quum profectus esset in Africam, multùm eum antistites Jovis fefellerunt. Nam non solùm corrumpi non potuerunt, sed etiam Legatos Lacedæmona miserunt, qui Lysandrum accusarent, *quòd sacerdotes fani corrumpere conatus esset*. Accusatus hoc crimine, judicumque absolutus sententiis, Orchomeniis missus subsidio, occisus est à Thebanis apud Haliartum. Quàm verè de eo foret judicatum, oratio indicio fuit, quæ post mortem in domo ejus reperta est, in qua suadet Lacedæmoniis, *ut regiâ potestate dissolutâ ex omnibus dux deligatur, ad bellum gerendum*: sed ita scripta, ut Deorum videretur congruere sententiæ, quàm ille se ha-

Les Lacédémoniens abolirent donc la forme de gouvernement qu'il avoit établie 1. *Lysandre* outré de douleur, entreprit de détruire l'autorité royale dans Lacédémone. Sentant qu'il ne pouvoit réussir sans le secours de la religion, parce que les Spartiates avoient coutume de consulter les oracles sur toutes leurs résolutions, il tâcha d'abord de corrompre les Prêtres de Delphes. N'ayant pu en venir à bout, il tenta ceux de Dodone 2. Rebuté encore de ce côté là, il dit *qu'il avoit fait un vœu à Jupiter Ammon* 3 *dont il devoit s'acquitter*, s'imaginant qu'il lui seroit plus aisé de gagner les Prêtres Africains. Il partit dans cette espérance pour l'Afrique où ces derniers tromperent bien son attente. Non-seulement ils furent incorruptibles, mais ils députerent encore à Lacédémone pour accuser *Lysandre d'avoir essayé de séduire les Prêtres du Temple d'Ammon.* Appellé en justice sur cette accusation, il fut absous par ses juges et envoyé depuis au secours de ceux d'Orchomene. Il fut tué par les Thébains auprès d'Haliaste 4. Une harangue trouvée chez lui après sa mort, confirma le soupçon qu'on avoit de son ambition. Cette piece que *Cléon* d'Halicarnasse avoit, dit-on, composée, tendoit à persuader aux Lacédémoniens *d'abolir la puissance*

» qu'étoit ce temple, et dans la ville d'Hercule, à qui
» ils avoient l'honneur d'appartenir à tant de titres. Les
» partisans cachés des Athéniens, rassurés par les belles
» paroles de *Lysandre*, commencerent à se montrer plus
» librement, et *Lysandre* les laissa jouir quelque tems de
» cette fausse sécurité : mais quand ils ne furent plus sur
» leurs gardes, il les fit enlever et mettre à mort. Trad.
» de Don *Lobineau* ».

1 Dans les Villes alliées des Athéniens.

2 Ville de Chaonie dans l'Epire.

3 Son temple étoit dans la Lybie.

4 Ville de Béotie.

biturum, pecuniâ fidens, non dubitabat. Hanc ei scripsisse Cleon Halicarnasseus dicitur.

Atque hoc loco non est prætereundum factum Pharnabazi, Satrapis regii. Nam quum Lysander præfectus classis in bello multa crudeliter avarèque fecisset, deque his rebus suspicaretur ad cives suos esse perlatum, petiit à Pharnabazo, *ut ad Ephoros sibi testimonium daret, quantâ sanctitate bellum gessisset, sociosque tractasset, deque ea re accuratè scriberet; magnam enim ejus auctoritatem in ea re futuram.* Huic ille liberaliter pollicetur: librum gravem multis verbis conscripsit, in quo summis eum effert laudibus. Quem quum legisset probassetque, dum obsignatur, alterum pari magnitudine, tantâ similitudine ut discerni non posset, signatum subjecit, in quo accuratissimè ejus avaritiam perfidiamque accusarat. Hinc Lysander domum quum redisset, postquam de suis rebus gestis apud maximum magistratum, quæ voluerat, dixerat, testimonii loco librum à Pharnabazo datum tradidit. Hunc summoto Lysandro, quum Ephori cognossent, ipsi legendum dederunt. Ita ille imprudens ipse suus fuit accusator.

Royale, et de le charger lui, préférablement à tout autre, du commandement des armées et de la conduite des guerres. Elle étoit d'ailleurs tournée de maniere qu'elle paroissoit s'accorder avec la décision favorable qu'il comptoit obtenir de l'oracle à prix d'argent.

Je ne dois pas omettre ici la supercherie que lui fit *Pharnabase*, Satrape du Roi de Perse. *Lysandre* avoit commis, pendant qu'il commandoit la flotte et dans le cours de la guerre, beaucoup d'actes d'avarice et de cruauté. Soupçonnant qu'on avoit informé les Lacédémoniens de ces excès, il pria *Pharnabase de lui donner pour la présenter aux Ephores, une attestation de la maniere intégre et équitable avec laquelle il avoit fait la guerre et traité les alliés, et de s'étendre sur ces deux points dans sa lettre, parce que son témoignage seroit d'un grand poids à cet égard.* *Pharnabase* lui promet poliment ce service ; il écrit une longue lettre dans laquelle il fait de lui les plus grands éloges. *Lysandre* la lit et en est satisfait. Mais quand il s'agit de la fermer, le Satrape en substitue une autre toute cachetée, de la même grandeur et d'une forme si semblable qu'il étoit impossible de la distinguer de la premiere. Il faisoit dans celle-ci un détail exact de son avarice et de sa perfidie. *Lysandre* retourné à Sparte, rendit le compte qu'il luit plut de sa conduite au premier Magistrat, et lui remit comme une attestation en sa faveur la lettre de *Pharnabase.* Les Ephores l'ayant fait retirer, en virent le contenu, et la lui donnerent ensuite à lire. C'est ainsi qu'il devint lui-même imprudemment son propre accusateur.

ALCIBIADES,

CLINIÆ FILIUS,

ATHENIENSIS.

In hoc Natura, quid efficere possit, videtur experta. Constat enim inter omnes, qui de eo memoriæ prodiderunt, nihil illo fuisse excellentiùs, vel in vitiis, vel in virtutibus. Natus in amplissima civitate, summo genere, omnium ætatis suæ multò formosissimus, ad omnes res aptus, consiliique plenus. Namque Imperator fuit summus et mari et terrâ. Disertus, ut in primis dicendo valeret: quòd tanta erat commendatio oris atque orationis, ut nemo ei dicendo posset resistere; dives, quum tempus posceret, laboriosus, patiens, liberalis, splendidus, non minùs in vita, quàm victu: affabilis, blandus, temporibus callidissimè inserviens. Idem, simul ac se remiserat, neque causa suberat quare animi laborem perferret, luxuriosus, dissolutus, libidinosus, intemperans reperiebatur: ut omnes admirarentur, in uno homine tantam inesse morum dissimilitudinem, tamque diversam naturam.

Educatus est in domo Periclis (privignus

ALCIBIADE,

FILS DE CLINIAS,

ATHÉNIEN.

La nature en formant *Alcibiade* sembla faire l'épreuve de ses forces. Tous les Historiens qui ont parlé de lui, s'accordent à dire que personne n'a eu ni plus de vices ni plus de talens et de vertus. Né dans une Ville illustre et florissante, et de parens très-nobles, effaçant par sa beauté tous les Athéniens de son âge, il étoit encore propre à tout, plein de génie et d'habileté, grand Général sur mer et sur terre, éloquent et si persuasif dans ses discours par le charme de sa figure et de sa voix qu'il subjuguoit tous les cœurs; riche, mais laborieux lorsqu'il le falloit, patient, libéral, splendide chez lui, magnifique au dehors, affable, insinuant, et très-adroit à se plier aux circonstances. Mais dès qu'il n'avoit plus d'occasion d'exercer sa tête et qu'il se reposoit, il se livroit à la mollesse, à la volupté, à la débauche, à tous les excès, en sorte qu'on étoit généralement étonné de trouver dans un seul homme une si grande contrariété de mœurs et de caractere.

Péricles dont il étoit, dit-on, le beau-fils, l'é-

enim ejus fuisse dicitur) eruditus à Socrate; socerum habuit Hipponicum, omnium Græcæ linguæ eloquentiâ ditissimum; ut si ipse fingere vellet, neque plura bona reminisci, neque majora posset consequi, quàm vel fortuna vel natura tribuerat. Ineunte adolescentiâ amatus est à multis more Græcorum: in eis à Socrate, de quo mentionem facit Plato in *symposio*. Namque eum induxit commemorantem *se pernoctasse cum Socrate, neque aliter ab eo surrexisse, ac filius à parente debuerit.* Postea quàm robustior est factus, non minùs multos amavit, in quorum amore, quoad licitum est, odiosa multa delicatè jocosèque fecit; quæ referremus, nisi majora potioraque haberemus.

Bello Peloponnesiaco hujus consilio atque auctoritate Athenienses bellum Syracusanis indixerunt: ad quod gerendum ipse dux delectus est. Duo præterea collegæ dati, Nicias et Lamachus. Id quum appararetur, priùs quàm classis exiret, accidit, ut unâ nocte omnes Hermæ, qui in oppido erant Athenis, dejicerentur, præter unum qui ante januam erat Andocidis. Itaque ille postea *Mercurius Andocidis* vocitatus est. Hoc quum appareret, non sine magna multorum consensione

leva dans sa maison : *Socrate* l'instruisit : *Hipponicus* le plus éloquent de tous les orateurs Grecs de ce tems-là, lui donna sa fille en mariage ; il fut enfin tellement comblé des dons de la nature et de la fortune, que s'il eût été l'arbitre de sa destinée, il n'auroit pu s'en faire ni même en imaginer une plus brillante. Plusieurs personnes, suivant la coutume des Grecs, s'attacherent à lui dans sa premiere jeunesse. *Socrate* fut de ce nombre, ainsi que le marque *Platon* dans son *Banquet*, où il fait dire à *Alcibiade* *qu'il a passé toute la nuit avec Socrate, et qu'il s'est retiré d'auprès de lui comme un fils d'auprès de son pere.* Lorsqu'il fut lui-même plus âgé, il forma à son tour beaucoup de liaisons dont je parlerois si sa vie ne me fournissoit des faits plus importans et plus honnêtes *.

Durant la guerre du Peloponese, ses conseils appuyés de son crédit déterminerent les Athéniens à prendre les armes contre Syracuse 1. Il fut lui-même élu Général et chargé de la conduite de cette guerre. On lui donna pourtant deux collégues, *Nicias* et *Lamachus*. Pendant qu'on faisoit les préparatifs de l'expédition et avant la sortie de la flotte, il arriva que tous les mercures 2 qui se trouvoient dans Athenes, furent renversés en une nuit, à l'exception de celui qui

* Je n'ai pas rendu le texte latin depuis *in quorum amore* jusqu'à *jocosèque fecit*, parce qu'il ne présente que des idées obscènes.

1 Guerre de Sicile.

2 Ces mercures ou *hermes* étoient en pierre et en forme de cube, sans pieds et sans mains. On pouvoit en changer la tête.

esse factum, quod non ad privatam, sed ad publicam rem pertineret, magnus multitudini timor est injectus, ne qua repentina vis in civitate existeret, quæ libertatem opprimeret populi. Hoc maximè convenire in Alcibiadem videbatur, quòd et potentior et major quàm privatus existimabatur. Multos enim liberalitate devinxerat, plures etiam opera forensi suos reddiderat. Quare fiebat, ut omnium oculos, quotiescumque in publicum prodisset, ad se converteret, neque ei par quisquam in civitate poneretur. Itaque non solùm spem in eo habebant maximam, sed etiam timorem, quòd et obesse plurimùm et prodesse poterat. Aspergebatur etiam infamiâ, quòd in domo suâ facere mysteria dicebatur: quod nefas erat more Atheniensium: idque non ad religionem, sed ad conjurationem pertinere existimabatur.

Hoc crimine in concione ab inimicis compellabatur. Sed instabat tempus ad bellum proficiscendi. Id illè intuens, neque ignorans civium suorum consuetudinem, postulabat, *ut, si quid de se agi vellent, potiùs de præsenti quæstio haberetur, quàm absens invidiæ crimine accusaretur.* Inimici verò ejus quiescendum in præsenti, quia nocere se ei non posse intelli-

étoit placé devant la porte d'*Andocide*, qu'on appella depuis pour cette raison *le mercure d'Andocide*. Cet accident paroissant être l'effet d'une grande conspiration, parce qu'il intéressoit l'Etat et non le particulier, alarma fortement le peuple et lui fit appréhender quelque coup violent et imprévu contre la liberté publique. Les soupçons sembloient devoir tomber sur *Alcibiade*, étant réputé plus puissant et plus élevé qu'un homme privé ne doit l'être. Il s'étoit en effet attaché beaucoup de gens par ses libéralités et un plus grand nombre encore en les défendant en justice. Aussi toutes les fois qu'il paroissoit en public, il attiroit sur lui tous les regards, et on le mettoit au dessus du reste des citoyens. Comme il pouvoit nuire ou servir beaucoup, il inspiroit également de grandes espérances et de grandes craintes. Sa réputation étoit d'ailleurs attaquée : on disoit qu'il célébroit les mysteres [1] dans sa maison, ce que les Athéniens regardoient comme un acte criminel, et moins destiné au fond à honorer les Dieux qu'à voiler une conjuration.

Ses ennemis le chargeoient de ce crime devant le peuple, à la veille de l'embarquement. *Alcibiade* faisant réflexion à cette circonstance, et n'ignorant point quelle étoit la conduite ordinaire des Athéniens en pareille occasion, demandoit que *si l'on vouloit lui faire subir un jugement, on informât contre lui, tandis qu'il étoit présent, au lieu de l'exposer en son absence aux imputations calomnieuses de l'envie.* Mais ses accusateurs sen-

1 Ceux de Cérès.

gebant, et illud tempus exspectandum decreverunt, quo exîsset, ut sic absentem aggrederentur; itaque fecerunt. Nam postquam in Siciliam eum pervenisse crediderunt, absentem, *quòd sacra violasset*, reum fecerunt. Qua de re quum ei nuntius à magistratu in Siciliam missus esset ut domum ad causam dicendam rediret, essetque in magna spe provinciæ bene administrandæ, non parere noluit, et in triremem, quæ ad eum deportandum erat missa, ascendit; ac Thurios in Italiam pervectus, multa secum reputans de immoderata civium suorum licentia, crudelitateque erga nobiles, utilissimum ratus impendentem evitare tempestatem, clam se à custodibus subduxit, et inde primùm Elidem, deinde Thebas venit.

Posquam autem *se capitis damnatum, bonis publicatis* audivit, et, id quod usu venerat, *Eumolpidas sacerdotes à populo coactos, ut se devoverent, ejusque devotionis quò testatior esset memoria, exemplum in pila lapidea incisum, esse positum in publico*, Lacedæmonem demigravit. Ibi, ut ipse prædicare consueverat, *non adversùs patriam, sed inimicos suos* bellum gessit, *quòd iidem hostes essent civitati. Nam quum intelligerent se plurimùm prodesse posse Reipu-*

tant qu'ils ne pouvoient lui nuire en ce moment, résolurent de rester alors dans l'inaction et d'attendre qu'il fût parti, pour l'attaquer lorsqu'il seroit éloigné. C'est en effet ce qu'ils firent. Quand ils le crurent arrivé en Sicile 1, ils l'accuserent de *profanation*. Les Magistrats lui envoyerent ordre de revenir pour se justifier. Quoiqu'il comptât beaucoup sur le succès de l'expédition dont il avoit été chargé, il ne voulut point désobéir à cet ordre, et monta sur la trireme 2 qu'on lui avoit dépêchée pour le transporter à Athenes. Etant abordé à Thurium 3 en Italie, et y faisant beaucoup de réflexions sur l'excessive licence de ses concitoyens et sur leur conduite cruelle envers la noblesse, il jugea que le meilleur parti qu'il avoit à prendre étoit de se mettre à couvert de l'orage qui le menaçoit. Il s'échappa des mains de ses gardes et se rendit d'abord à Elis 4 et puis à Thebes 5.

Mais lorsqu'il eut appris qu'*il avoit été condamné à mort, que ses biens avoient été confisqués, que le peuple avoit forcé les Eumolpides 6 à le maudire* selon la coutume, *et que pour donner plus d'authenticité à cet anathême et en perpétuer la mémoire, on en avoit gravé les termes sur un pilier de pierre élevé dans un lieu public*, il se retira à Lacédémone. Là il fit la guerre, *non à sa patrie*, comme il le publioit lui-même, *mais à ses ennemis personnels, qui étoient aussi ceux de sa*

---

1 La plus grande des Isles de la Méditerranée.
2 Espece de galere à trois rangs de rames.
3 Auparavant Sybaris, dans la grande Grece.
4 Capitale de l'Elide, pays du Péloponèse.
5 Capitale de la Béotie sur l'Isménus.
6 Prêtres de Cérès.

blicæ, ex ea ejecisse, plusque iræ suæ, quàm utilitati communi paruisse. Itaque hujus consilio Lacedæmonii cum Persarum Rege amicitiam fecerunt : deinde Deceliam in Attica munierunt, præsidioque perpetuo ibi posito in obsidione Athenas tenuerunt. Ejusdem operâ Ioniam à societate averterunt Atheniensium. Quo facto multò superiores bello esse cœperunt.

Neque verò his rebus tam amici Alcibiadi sunt facti, quàm timore ab eo alienati. Nam quum acerrimi viri præstantem prudentiam in omnibus rebus cognoscerent, pertimuerunt, ne caritate patriæ ductus aliquando ab ipsis descisseret, et cum suis in gratiam rediret. Itaque tempus ejus interficiendi quærere instituerunt. Id Alcibiadi diutiùs celari non potuit, erat enim eâ sagacitate, ut decipi non posset, præsertim quum animum attendisset ad cavendum. Itaque ad Tissaphernem præfectum regis Darii se contulit. Cujus quum in intimam amicitiam pervenisset, et Atheniensium, malè gestis in Sicilia rebus, opes senescere, contrà Lacedæmoniorum crescere videret : initio cum Pisandro prætore, qui apud Samum exercitum habebat, per internuntios colloquitur, et de reditu suo facit mentionem. Erat enim eodem, quo Alcibiades, sensu, populi potentiæ non amicus, et optimatum fautor.

patrie, disant *qu'ils l'avoient chassé de sa République parce qu'ils le jugeoient capable de lui rendre de grands services, et qu'ils avoient plus consulté leur propre ressentiment que le bien public.* Les Lacédémoniens par son conseil s'unirent d'abord avec le Roi de Perse ; ils fortifierent ensuite Décélie dans l'Attique, et y établissant une garnison perpétuelle, tinrent Athenes en échec. Ce fut aussi par ses soins qu'ils détacherent l'Ionie de l'alliance des Athéniens. Ces opérations leur donnerent la plus grande supériorité dans la guerre.

De pareils services leur inspirerent cependant pour *Alcibiade* moins d'affection et d'amitié que de défiance et de crainte. Connoissant la rare prudence et le génie adroit et actif de ce grand homme en toute occasion, ils craignirent que son attachement pour sa patrie ne l'engageât quelque jour à les abandonner et à se réconcilier avec elle. Ils songerent en conséquence à épier le moment de se défaire de lui. *Alcibiade* ne fut pas long-tems à pénétrer ce projet. Il étoit si fin et si prévoyant qu'on ne pouvoit le surprendre, sur-tout lorsqu'il s'étudioit à se tenir sur ses gardes. Il se retira donc auprès de *Tissapherne*, Lieutenant de Darius. Etant devenu l'intime ami du Satrape, et voyant s'affoiblir la puissance des Athéniens par le malheur de leurs armes en Sicile et celle des Spartiates s'accroître, il commença par s'adresser à *Pisandre* qui commandoit l'armée près de Samos [1] et lui fit proposer son retour. Ce Préteur pensoit comme *Alcibiade* ; il étoit, ainsi que lui, l'ennemi de l'autorité populaire et le partisan de l'aristocratie.

---

1 Isle de la mer Egée.

Ab hoc destitutus, primùm per Thrasybulum Lyci filium ab exercitu recipitur, prætorque fit apud Samum : post suffragante Theramene plebiscito restituitur, parique absens imperio præficitur, simul cum Thrasybulo et Theramene. Horum imperio tanta commutatio rerum facta est, ut Lacedæmonii, qui paulò antè victores viguerant, perterriti pacem peterent. Victi enim erant quinque prœliis terrestribus, tribus navalibus: in quibus ducentas naves triremes amiserant, quæ captæ in hostium venerant potestatem. Alcibiades simul cum collegis receperat Ioniam, Hellespontum, multas præterea urbes Græcas, quæ in ora sitæ sunt Asiæ : quarum expugnarant complures ; in his Byzantium ; neque minùs multas consilio ad amicitiam adjunxerant, quòd in captos clementiâ fuerant usi. Inde prædâ onusti, locupletato exercitu, maximis rebus gestis Athenas venerunt.

His quum obviam universa civitas in Pyræeum descendisset, tanta fuit omnium exspectatio visendi Alcibiadis, ut ad ejus triremem vulgus conflueret, perinde ac si solus advenisset ; sic enim populo erat persuasum et adversas superiores, et præsentes secundas res accidisse ejus operâ. Itaque et Siciliæ amissum, et Lacedæmoniorum victorias culpæ suæ tribuebant, quòd talem virum è civitate expulissent. Neque id sine causâ arbitrari videbantur ; nam postquam exercitui præesse cœperat, neque terrâ, neque mari hostes esse pares potuerant.

Pisandre ayant cependant trompé son attente; *Thrasybule*, fils de *Lycus*, le fit d'abord recevoir par l'armée et créer Préteur à Samos; et *Théramene* lui donnant ensuite sa voix pour son rappel, il fut rétabli par un décret du peuple et associé, quoiqu'absent, au commandement de l'armée avec l'un et l'autre. La conduite de ces Généraux changea tellement la face des affaires, que les Spartiates, n'agueres vainqueurs et puissans, furent épouvantés et demanderent la paix. Ils avoient été vaincus cinq fois sur terre et trois fois sur mer où ils avoient perdu 200 Triremes dont l'ennemi s'étoit emparé. *Alcibiade* et ses collégues avoient recouvré l'Ionie, l'Hellespont, beaucoup de villes Grecques situées sur les côtes de l'Asie. Ils en avoient emporté plusieurs, entr'autres Bysance, et en avoient gagné un aussi grand nombre par la clémence politique dont ils usoient envers les vaincus. Les trois généraux, après avoir fait les plus grandes choses, après s'être chargés de butin et avoir enrichi leur armée, revintent à Athenes.

Toute la Ville vint au devant d'eux jusqu'au Pirée. On avoit un si grand désir de voir *Alcibiade* que le peuple accouroit en foule à sa galere comme s'il fût arrivé seul. On étoit persuadé qu'il avoit été la cause et des disgraces passées et des avantages présens. On attribuoit la perte de la Sicile et les victoires des Lacédémoniens à la faute qu'on avoit commise en bannissant ce grand homme. Et ce n'étoit pas sans fondement qu'on pensoit ainsi; car depuis qu'*Alcibiade* avoit commandé l'armée, les Spartiates n'avoient pu tenir tête aux Athéniens ni sur mer ni sur terre.

Hic ut navi egressus est, quamquam Theramenes et Thrasybulus eisdem rebus præfuerant, simulque venerant in Pyræeum, tamen illum unum omnes prosequebantur, et id quod numquam antea usu venerat, nisi Olympiæ victoribus, coronis aureis æneisque vulgo donabatur. Ille lacrymans talem benevolentiam civium suorum accipiebat, reminiscens pristini temporis acerbitatem. Postquam Astu venit, concione advocatâ sic verba fecit, ut nemo tam ferus fuerit, quin ejus causam lacrymarit, inimicumque his se ostenderit quorum operâ patriâ pulsus fuerat, perinde ac si alius populus, non ille ipse, qui tum flebat, eum sacrilegii damnasset. Restituta ergo huic sunt publicè bona: iidemque illi Eumolpidæ Sacerdotes rursus resacrare sunt coacti, qui eum devoverant: pilæque illæ, in quibus devotio fuerat scripta, in mare præcipitatæ.

Hæc Alcibiadi lætitia non nimis fuit diuturna: nam quum ei omnes essent honores decreti, totaque respublica domi bellique tradita, ut unius arbitrio gereretur, et ipse postulasset, ut duo sibi collegæ darentur, Thrasybulus et Adimantus, neque id negatum esset, classe jam in Asiam profectus, quòd apud Cymen minùs ex sententia rem gesserat, in invidiam recidit. Nihil enim eum non efficere posse ducebant. Ex quo fiebat, ut omnia minùs prosperè gesta ejus culpæ tribuerent, quum eum aut negligenter, aut malitiosè fecisse loquerentur; sicut tum accidit. Nam *corruptum à Rege capere Cymen noluisse*,

Quoique *Thèramene* et *Thrasybule* revêtus aussi du commandement, eussent eu part à la gloire de l'expédition, et qu'ils fussent abordés au Pirée en même tems que lui, le peuple n'accompagna qu'*Alcibiade* lorsqu'il fut descendu à terre, et lui présenta de tous côtés des couronnes d'or et d'airain, honneur qu'on n'avoit jamais fait jusqu'alors qu'aux vainqueurs des jeux olympiques. *Alcibiade* se rappellant ses malheurs passés recevoit en pleurant de joie ces marques de l'affection de ses concitoyens. Lorsqu'il fut arrivé dans la Ville, il assembla le peuple, et le harangua d'une maniere si touchante que les cœurs les plus durs verserent des larmes sur son infortune, et témoignerent leur indignation contre les auteurs de son exil. On eût dit que c'étoit un autre peuple, et non celui qui pleuroit alors, qui l'avoit condamné comme sacrilége. On le rétablit dans la possession de ses biens par un décret public. On obligea les mêmes prêtres de Cérès qui l'avoient maudit de révoquer l'anathême, et l'on précipita dans la mer les piliers sur lesquels on l'avoit gravé 1.

La joie d'*Alcibiade* dura peu. Après avoir été décoré de toutes les sortes d'honneurs, chargé du gouvernement civil et militaire et revêtu d'un pouvoir absolu; après avoir obtenu *Thrasibule* et *Adimante* pour collégues; étant parti pour l'Asie avec une flotte et ayant échoué au siége de Cimé, il retomba dans la disgrace du peuple. Comme on croyoit que rien ne lui étoit impossible, on lui imputoit tous les revers, on l'accusoit de négligence ou de mauvaise volonté. C'est ce qui arriva dans cette occasion. On prétendit que *gagné par le Roi de Perse, il n'avoit pas voulu prendre Cimé.*

---

1 C'est ainsi qu'*Alcibiade*, dit *Justin*, fut tour-à-tour l'horreur et l'idole de sa patrie.

2 Ville de l'Eolide.

arguebant. Itaque huic maximè putamus malo fuisse, nimiam opinionem ingenii atque virtutis: timebatur enim non minùs, quàm diligebatur, ne secundâ fortunâ, magnisque opibus elatus, tyrannidem concupisceret. Quibus rebus factum est, ut absenti magistratum abrogarent, et alium in ejus locum substituerent. Id ille ut audivit, domum reverti noluit, et se Perinthum contulit; ibique tria castella communivit, Bornos, Bysanthen, Neonthicos: manuque collectâ primus Græciæ in Thraciam introiit, gloriosiùs existimans barbarorum præda locupletari, quàm Graiorum. Qua ex re creverat quum famâ tum opibus, magnamque amicitiam sibi cum quibusdam Regibus Thraciæ pepererat.

Neque tamen à caritate patriæ potuit recedere. Nam quum apud Ægos flumen Philocles prætor Atheniensium classem constituisset suam, neque longè abesset Lysander prætor Lacedæmoniorum, qui in eo erat occupatus ut bellum quàm diutissimè duceret, quòd ipsis pecunia à Rege suppeditabatur, contrà Atheniensibus exhaustis, præter arma et naves, nihil erat super: Alcibiades ad Atheniensium venit exercitum, ibique præsente vulgo agere cœpit: *Si vellent, se coacturum Lysandrum aut dimicare aut pacem petere: Lacedæmonios eò nolle confligere classe, quòd pedestribus copiis plus quàm navibus valerent: sibi autem esse facile, Seuthen regem Thracum deducere, ut eos terrâ depelleret: quo facto, necessario aut classe conflicturos, aut bellum composituros.*

Rien ne lui fut plus fatal, selon moi, que l'idée trop avantageuse qu'on s'étoit formée de son génie et de sa valeur. On le redoutoit autant qu'on l'aimoit; et on craignoit qu'enflé de ses succès et de sa grande puissance, il n'affectât la tyrannie. On se détermina sur ces motifs à le déposer en son absence et à mettre un autre Général à sa place. *Alcibiade* instruit de sa destitution, ne voulut point retourner à Athenes. Il se retira à Périnthe 1, où ayant fortifié trois châteaux, Bornos, Bysanthe et Néontique, et ramassé quelques troupes, il fit, le premier des Grecs, une irruption dans la Thrace, jugeant plus glorieux pour lui de s'enrichir des dépouilles des barbares que de celles de sa nation. Cette expédition accrut sa renommée et ses richesses, et lui acquit l'alliance et l'amitié de quelques Rois de la Thrace.

Il ne put pas cependant se détacher de sa patrie. *Philoclès*, Général des Athéniens, ayant posté ses vaisseaux près d'Ægos-Potamos, et *Lysandre*, qui commandoit ceux des Spartiates, n'en étant pas éloigné, et ne cherchant qu'à traîner la guerre en longueur autant qu'il lui seroit possible, parce que le Roi de Perse lui fournissoit de l'argent, et que les Athéniens au contraire étoient épuisés et n'avoient plus que des armes et des vaisseaux; il se rendit sur la flotte Athénienne, et là, en présence de l'armée, il exposa que *si l'on vouloit le laisser faire, il forceroit Lysandre ou à combattre ou à demander la paix. Que les Spartiates n'éludoient une bataille navale que parce qu'ils étoient plus forts sur terre que sur mer; mais qu'il lui seroit facile d'engager Seuthès, un des Rois de la Thrace, à les chasser de la terre ferme, & qu'alors ils seroient réduits à la nécessité de se battre ou de mettre fin à la guerre.*

---

1 Ville de la Thrace, autrement *Héraclée*, sur la Propontide.

Id etsi verè dictum Philocles animadvertebat, tamen postulata facere noluit, quòd sentiebat, se, Alcibiade recepto, nullius momenti apud exercitum futurum: et si quid secundi evenisset, nullam in ea re, suam partem fore: contra ea, si quid adversi accidisset, se unum ejus delicti futurum reum. Ab hoc discedens Alcibiades, *Quoniam*, inquit, *victoriæ patriæ repugnas, illud moneo, juxta hostes castra habeas nautica: periculum est enim, ne immodestiâ militum nostrorum occasio detur Lysandro nostri opprimendi exercitûs.* Neque ea res illum fefellit. Nam Lysander, quum per speculatores comperisset, vulgum Atheniensium in terram prædatum exisse, navesque penè inanes relictas, tempus rei gerendæ non dimisit, eoque impetu totum bellum delevit.

At Alcibiades victis Atheniensibus non satis tuta eadem loca sibi arbitratus, penitus in Thraciam se supra Propontidem abdidit, sperans ibi facillimè suam fortunam occuli posse: falsò. Nam Thraces postquam eum cum magna pecunia venisse senserunt, insidias ei fecerunt; qui ea quæ apportavit abstulerunt, ipsum capere non potuerunt. Ille cernens nullum locum sibi tutum in Græcia, propter

Quoique

Quoique *Philoclès* sentît la bonté de cet expédient, il ne voulut pas s'y prêter, prévoyant que s'il recevoit *Alcibiade* dans l'armée, il ne jouiroit plus, lui, d'aucune considération ; que d'ailleurs il ne partageroit nullement la gloire d'un succès, et qu'au contraire il seroit responsable d'un malheur. *Alcibiade* lui dit en le quittant : *puisque vous refusez de faire triompher la patrie, je vous avertis au moins de tenir votre flotte près de celle des ennemis* 1 *; car il est à craindre que la licence du soldat ne fournisse à Lysandre l'occasion de surprendre et d'accabler notre armée.* Ce qu'*Alcibiade* avoit prédit, ne manqua pas d'arriver. *Lysandre* ayant fait observer les Athéniens, et s'étant assuré qu'ils étoient descendus à terre pour piller, et qu'ils avoient laissé leurs vaisseaux presque sans défense, il ne négligea point une si belle occasion ; il tomba sur leur flotte et termina la guerre d'un seul coup.

Alcibiade après la défaite des Athéniens, ne se crut plus en sûreté dans les mêmes lieux. Il s'enfonça bien avant dans la Thrace au-dessus de la Propontide 2, espérant y trouver une retraite fort sûre, mais il se trompa. Les Thraces ayant su qu'il avoit apporté beaucoup d'argent, lui tendirent des embûches ; ils lui enleverent son trésor, mais ils ne purent se saisir de sa personne. Convaincu qu'il ne pouvoit trouver de sûreté dans aucun endroit de la Grece, parce

---

1 On entend par *castra nautica* ou *navalia*, l'endroit où campe une armée navale, le mouillage d'une flotte.

2 Grand golfe entre l'Hellespon. et la Mer noire, aujourd'hui la *Mer marmara* ou la *Mer blanche*.

potentiam Lacedæmoniorum, ad Pharnabazum in Asiam transiit. Quem quidem adeo sua cepit humanitate, ut eum nemo in amicitia antecederet; namque ei Grunium dederat in Phrygia castrum, ex quo quinquaginta talenta vectigalis capiebat. Quâ fortunâ Alcibiades non erat contentus, neque Athenas victas Lacedæmoniis servire poterat pati. Itaque ad patriam liberandam omni ferebatur cogitatione; sed videbat id sine rege Persarum non posse fieri; ideoque eum amicum sibi cupiebat adjungi; neque dubitabat facilè se consecuturum, si modò ejus conveniendi habuisset potestatem. Nam Cyrum fratrem ei bellum clam parare, Lacedæmoniis adjuvantibus, sciebat. Id si ei aperuisset, magnam se ab eo initurum gratiam videbat.

Hæc quum moliretur, peteretque à Pharnabazo, ut ad Regem mitteretur, eodem tempore Critias ceterique tyranni Atheniensium certos homines ad Lysandrum in Asiam miserunt, qui eum certiorem facerent, *nisi Alcibiadem sustulisset, nihil earum rerum fore ratum, quas ipse Athenis constituisset. Quare si suas res gèstas manere vellet, illum persequeretur.* His Lacon rebus commotus statuit accuratius sibi agendum cum Pharnabazo. Huic

que les Lacédémoniens y dominoient, il se retira en Asie auprès de *Pharnabase*. Il se rendit si agréable à ce Satrape par sa politesse et son aménité, qu'il devint son ami le plus intime. Il en reçut en présent le château de Grunium en Phrygie 1 dont il retiroit 50 talens. Mais cette fortune ne satisfit point son cœur. Indigné qu'Athenes fût vaincue et asservie à Lacédémone, il ne pensoit qu'aux moyens d'affranchir sa patrie de cet esclavage. Voyant qu'il ne pouvoit en venir à bout sans le secours du Roi de Perse, il désiroit de gagner les bonnes graces de ce Prince, ne doutant ponit de les obtenir s'il trouvoit un accès auprès de lui. Il savoit que *Cyrus*, son frere, d'intelligence avec les Spartiates, se préparoit secrétement à lui faire la guerre, et il sentoit qu'en lui découvrant cette conspiration, il acquerroit de grands droits à sa faveur et à sa reconnoissance.

Tandis qu'il s'occupoit de ces pensées et qu'il sollicitoit *Pharnabase* de l'envoyer vers le Roi, *Critias* et les autres tyrans d'Athenes 2 dépêcherent des gens affidés en Asie, pour informer *Lysandre* que *s'il ne faisoit pas périr Alcibiade, c'en étoit fait de l'administration qu'il avoit établie à Athenes ; que s'il désiroit que son ouvrage subsistât, il devoit poursuivre cet Athénien.* Le Spartiate frappé de cet avis, résolut d'agir fortement sur cet objet auprès de *Pharnabase*. Il lui fit déclarer

---

1 Province de l'Asie mineure divisée en grande et petite.

2 Ils étoient au nombre de 30. Ils furent exterminés par le brave et vertueux *Thrasybule*, comme on le verra ci-après.

ergo renuntiat, *quæ Regi cum Lacedæmoniis essent, irrita futura, nisi Alcibiadem vivum, aut mortuum tradidisset.* Non tulit hoc Satrapes, et violare clementiam, quàm Regis opes minui, maluit. Itaque misit Sysamithren et Bagoan ad Alcibiadem interficiendum, quum ille esset in Phrygia, iterque ad Regem compararet.

Missi, clam vicinitati, in qua tum Alcibiades erat, dant negotium ut eum interficiant. Illi quum eum ferro aggredi non auderent, noctu ligna contulerunt circa casam, eam in qua quiescebat; eamque succenderunt, ut incendio conficerent, quem manu superari posse diffidebant. Ille autem ut sonitu flammæ est excitatus, quòd gladius ei erat subductus, familiaris sui subalare telum eripuit. Namque erat cum eo quidam ex Arcadia hospes, qui numquam discedere voluerat. Hunc sequi se jubet, et id quod in præsentia vestimentorum fuit, arripuit; his in ignem ejectis, flammæ vim transiit. Quem ut barbari incendium effugisse eminùs viderunt, telis missis interfecerunt, caputque ejus ad Pharnabazum retulerunt. At mulier, quæ cum eo vivere consueverat, muliebri sua veste contectum, ædificii incendio mortuum

que *les liaisons qu'il y avoit entre le Roi de Perse et les Lacédémoniens cesseroient, s'il ne leur livroit Alcibiade mort ou vif.* Le Satrape ne résista point à cette menace ; il aima mieux violer les droits de l'humanité que d'affoiblir la puissance de son maître. Il chargea *Sisamithrès* et *Bagoas* d'aller tuer *Alcibiade* en Phrygie, dans le tems qu'il préparoit son voyage à la Cour de Perse.

Ces deux Emissaires donnerent aux voisins d'*Alcibiade* la commission secrete de l'assassiner. Ceux-ci n'osant pas l'attaquer le fer à la main, amasserent du bois pendant la nuit autour du petit logement où il reposoit et y mirent le feu, afin de faire périr par les flammes un homme qu'ils désespéroient d'accabler par la force. *Alcibiade* éveillé par le bruit de l'incendie, s'appercevant qu'on lui avoit soustrait son épée, se jette sur le poignard d'un domestique Arcadien 1 qu'il avoit avec lui et qui n'avoit jamais voulu le quitter. Il ordonne à celui-ci de le suivre, saisit toutes les hardes qu'il peut trouver sous sa main, les jette au milieu du feu, et s'élance à travers la flamme. Les Barbares voyant qu'il avoit échappé à l'incendie, le tuerent à coups de traits qu'ils lui tiroient de loin et porterent sa tête à *Pharnabase*. Une femme avec laquelle il vivoit couvrit son corps de sa robe et fit consumer les restes de ce grand homme par le

---

1 *Arcadie*, pays situé dans le milieu du Péloponese.

cremavit, quod ad vivum interimendum erat comparatum. Sic Alcibiades annos circiter quadraginta natus, diem obiit supremum.

Hunc infamatum à plerisque, tres gravissimi historici summis laudibus extulerunt: *Thucydides*, qui ejusdem ætatis fuit: *Theopompus*, qui fuit post aliquantò natus; et *Timæus* qui quidem duo maledicentissimi, nescio quo modo in illo uno laudando consenserunt. Nam ea quæ suprà diximus de eo prædicarunt, atque hoc ampliùs, *quum Athenis splendidissima civitate natus esset, omnes Athenienses splendore ac dignitate vitæ superasse: postquam inde expulsus Thebas venerit, adeo studiis eorum inservisse, ut nemo eum labore corporisque viribus posset æquiparare.* Omnes enim Bæotii magis firmitati corporis, quàm ingenii acumini inserviunt. *Eumdem apud Lacedæmonios, quorum moribus summa virtus in patientia ponebatur, sic duritiæ se dedisse, ut parcimoniâ victûs atque cultûs omnes Lacedæmonios vinceret: fuisse apud Thracas, homines vinolentos, rebusque Venereis deditos, hos quoque in his rebus antecessisse: venisse ad Persas, apud quos summa laus esset fortiter venari, luxuriosè vivere; horum sic imitatum consuetudinem, ut illi ipsi eum in his maximè admirarentur. Quibus rebus effecisse, ut, apud quoscumque esset, princeps poneretur, habereturque carissimus.* Sed satis de hoc: reliquos ordiamur.

même feu qu'on avoit destiné à le brûler vif. Ainsi finit *Alcibiade* à l'âge d'environ 40 ans.

Plusieurs Ecrivains ont flétri sa mémoire ; mais trois Historiens dont le témoignage est du plus grand poids, l'ont extrêmement vanté. *Thucydide*, son contemporain ; *Théopompe* qui parut peu de temps après, et *Timée*. Ces deux derniers, certainement très-satyriques, se sont accordés, je ne sais comment, à ne louer que lui. Après en avoir dit tout ce que j'ai déja rapporté, ils ajoutent que *né dans Athenes, la Ville la plus brillante de la Grece, il y vécut avec plus d'éclat et de dignité qu'aucun de ses concitoyens ; qu'à Thebes où il s'étoit retiré lors de son exil, il s'accommoda si bien aux goûts des Béotiens, lesquels préféroient les exercices qui fortifient le corps à ceux qui aiguisent l'esprit, que nul d'entr'eux ne put l'égaler du côté de la force et de l'action ; qu'à Lacédémone où la patience étoit la premiere des vertus ; il mena une vie si dure qu'il surpassa tous les Spartiates en parsimonie et en frugalité ; que chez les Thraces, hommes abandonnés à l'ivregnerie et à la débauche, il se livra plus qu'eux à ces excès ; que parmi les Perses, qui mettoient à la fois leur plus grande gloire et à braver courageusement les fatigues & les dangers de la chasse et à vivre dans le luxe et dans la mollesse, il copia si bien leurs mœurs qu'ils le regardoient eux-mêmes avec admiration ; et qu'enfin dans quelque pays qu'il se trouvât, cette souplesse de caractere le faisoit mettre au-dessus des autres et le rendoit cher à tout le monde.* Mais je me suis assez étendu sur *Alcibiade* ; je passe aux autres grands hommes.

THRASYBULUS,

LYCI FILIUS,

ATHENIENSIS.

Si per se virtus sine fortuna ponderanda sit, dubito an hunc primum omnium ponam: illi sine dubio neminem præfero fide, constantiâ, magnitudine animi, in patriam amore; nam quod multi voluerunt, pauci potuerunt, ab uno tyranno patriam liberare; huic contigit, ut à triginta oppressam tyrannis ex servitute in libertatem vindicaret. Sed nescio quo modo, quum eum nemo anteiret his virtutibus, multi nobilitate præcurrerunt. Primùm Peloponnesio bello multa hic sine Alcibiade gessit, ille nullam rem sine hoc: quæ ille universa naturali quodam bono fecit lucri. Sed illa tamen omnia communia imperatoribus cum militibus et fortuna; quòd in prœlii concursu abit res à consilio ad vires, vimque pugnantium. Itaque jure suo nonnulla ab imperatore miles, plurima verò fortuna vindicat, seque his plus valuisse, quàm ducis prudentiam, verè potest prædicare. Quare

THRASYBULE,

FILS DE LYCUS,

ATHÉNIEN.

Si la vertu mérite notre estime par elle-même et indépendamment de la fortune, je devrois peut-être placer *Thrasybule* à la tête de tous ceux dont j'écris la vie. Je ne mets du moins personne au dessus de lui pour la bonne foi, la constance, la grandeur d'ame et le patriotisme. Plusieurs ont eu la volonté, peu ont eu le pouvoir de délivrer leur patrie d'un seul tyran : *Thrasybule* en extermina trente et affranchit la sienne de l'oppression et de la servitude. Je ne sais pourtant comment il est arrivé que supérieur, par le genre de vertus qu'il possédoit, à tous les autres grands hommes, il ait eu moins de célébrité qu'aucun d'entr'eux. Il se signala d'abord dans la guerre du Péloponese par beaucoup de grandes actions sans l'aide d'*Alcibiade*, au lieu qu'*Alcibiade* n'en fit aucune sans lui et n'eut que le talent de s'en approprier tout l'honneur. Du reste, tous ces exploits militaires sont l'ouvrage des soldats et de la fortune autant que des Généraux. Lorsqu'en effet une action est engagée, le succès des dispositions dépend de la force et de la valeur des combattans. Le soldat prétend, à juste titre, avoir quelque droit à la gloire du chef ; la fortune en reclame la meilleure part et peut se vanter avec raison d'avoir plus contribué que la prudence au gain de la bataille. Mais la gloire de l'action héroïque de

illud magnificentissimum factum proprium est Thrasybuli. Nam quum triginta tyranni, præpositi à Lacedæmoniis, servitute oppressas tenerent Athenas, plurimos cives, quibus in bello pepercerat fortuna, partim patriâ expulissent, partim interfecissent, plurimorum bona publicata inter se divisissent; non solùm princeps, sed et solus initio bellum his indixit.

Hic enim quum Phylen confugisset, quod est castellum in Attica munitissimum, non plus habuit secum, quàm triginta de suis. Hoc initium fuit salutis Atticorum; hoc robur libertatis clarissimæ civitatis. Neque verò hic contemptus est primò à tyrannis, sed ejus solitudo; quæ quidem res et illis contemnentibus, perniciei; et huic despecto, saluti fuit; hæc enim illos ad persequendum segnes, hos autem tempore ad comparandum dato fecit robustiores. Quo magis præceptum illud omnium in animis esse debet: *Nihil in bello oportere contemni*: Nec sine causa dici: *Matrem timidi flere non solere*. Neque tamen pro opinione Thrasybuli auctæ sunt opes; nam jam tum illis temporibus fortiùs boni pro libertate loquebantur, quàm pugnabant. Hinc in Piræeum transiit, Munychiamque munivit. Hanc bis tyranni oppugnare sunt adorti: ab

Thrasibule n'appartient qu'à lui. Les 30 tyrans auxquels Lacédémone avoit confié le gouvernement d'Athenes, ayant opprimé et asservi cette Ville, banni ou egorgé quantité de citoyens que le sort des armes avoit épargnés, confisqué et partagé entr'eux les biens du plus grand nombre, il fut non-seulement le premier, mais d'abord le seul à leur déclarer la guerre.

Lorsqu'il se jetta dans Phylé, excellente forteresse de l'Attique, il n'avoit avec lui que 30 des siens. Telle fut l'origine du salut d'Athenes; telles furent d'abord les forces qui rendirent depuis la liberté à cette illustre république. Les tyrans commencerent par mépriser, non pas la personne de *Thrasybule*, mais l'état de foiblesse où il se trouvoit par le petit nombre de ses gens. Ce mépris fut tout à la fois et fatal à eux-mêmes et salutaire à celui qui en étoit l'objet, puisque d'un côté ils tarderent de le poursuivre et que de l'autre ils lui donnerent le temps de se fortifier. Tant doit être gravé dans l'esprit de tous les guerriers cet axiome militaire, *qu'à la guerre il ne faut rien négliger*, et tant on a raison de dire que *la mere d'un homme timide et sage verse rarement des larmes*. Cependant les forces de *Thrasybule* n'augmenterent pas autant qu'il s'en étoit flatté; car dès ce tems-là le courage des gens de bien consistoit plutôt à parler pour la liberté qu'à combattre pour elle. *Thrasybule* marcha de Phylé vers le Pirée et se retrancha sur la colline Munychie. Les tyrans tenterent pendant deux fois l'attaque de ce poste; mais en ayant été honteusement repoussés, ils se refugierent précipitamment vers la Ville avec perte

eaque turpiter repulsi, protinùs in urbem, armis impedimentisque amissis, refugerunt. Usus est Thrasybulus non minùs prudentiâ, quàm fortitudine; nam cedentes violari vetuit: *cives* enim *civibus parcere æquum* censebat: neque quisquam est vulneratus, nisi qui prior impugnare voluit. Neminem jacentem veste spoliavit: nil attigit, nisi arma quorum indigebat, et quæ ad victum pertinebant. In secundo prœlio cecidit Critias dux tyrannorum, quum quidem adversùs Thrasybulum fortissimè pugnaret.

Hoc dejecto Pausanias venit Atticis auxilio, Rex Lacedæmoniorum. Is inter Thrasybulum et eos, qui urbem tenebant, fecit pacem, his conditionibus: *ne qui præter triginta tyrannos, et decem, qui postea prætores creati, superioris m[illegible] crudelitatis erant usi, afficerentur exsilio: neve bona publicarentur: reipublicæ procuratio populo redderetur.* Præclarum hoc quoque Thrasybuli, quòd reconciliata pace, quum plurimùm in civitate posset, legem tulit: *ne quis antè actarum rerum accusaretur, neve mulctaretur: eamque illi legem oblivionis* appellarunt. Neque verò hanc tantùm ferendam curavit, sed etiam, ut valeret, effecit. Nam quum quidam ex his, qui simul cum eo in

de leurs armes et de leur bagage. *Thrasybule* fut aussi prudent qu'il s'étoit montré courageux. Pensant que *des citoyens devoient épargner* des citoyens, il défendit de maltraiter ceux qui se rendoient. Les seuls aggresseurs furent blessés. Il ne dépouilla aucun mort, il n'enleva que les armes et les vivres dont il manquoit. *Critias*, le chef des tyrans, fut tué dans la seconde attaque en combattant avec la plus grande valeur contre *Thrasybule*.

Critias défait, Pausanias, Roi de Sparte, marcha d'abord au secours de ceux des Athéniens qui tenoient la Ville et y favorisoient la tyrannie. Mais il procura la paix entr'eux et *Thrasybule*, par un traité dont les conditions étoient qu'*on ne puniroit de l'exil que les trente tyrans et les dix citoyens qui créés Préteurs après eux, avoient exercé les mêmes cruautés; qu'on ne confisqueroit les biens de personne et qu'on rétabliroit la Démocratie. Thrasybule* après la conclusion de la paix fit encore une belle action. Ayant acquis le plus grand crédit dans la Ville, il fit porter une loi qui défendoit de *rechercher ou de punir qui que ce fût pour les troubles passés* et qu'on appella *la loi d'oubli.* Non content de l'avoir procurée, il la fit encore exécuter. Quelques-uns de ses compagnons d'exil voulant qu'on

exsilio fuerant, cædem facere eorum vellent; cum quibus in gratiam reditum erat, publicè prohibuit; et id quod pollicitus erat, præstitit.

Huic pro tantis meritis honoris corona à populo data est, facta duabus virgulis oleaginis: quæ, quòd amor civium, non vis expresserat, nullam habuit invidiam, magnæque fuit gloriæ. Benè ergo Pittacus ille, qui septem sapientum numero est habitus, quum ei Mitylænei multa millia jugerum agri muneri darent: *Nolitè, oro vos*, inquit, *id mihi dare, quod multi invideant, plures etiam concupiscant: quare ex istis nolo ampliùs, quàm centum jugera, quæ et meam animi æquitatem et vestram voluntatem indicent.* Nam parva munera, diutina: locupletia, non propria esse consueverunt. Illâ igitur coronâ contentus Thrasybulus, neque ampliùs requisivit, neque quemquam honore se antecessisse existimavit. Hic sequenti tempore quum prætor classem ad Ciliciam appulisset, neque satis diligenter in castris ejus agerentur vigiliæ, à barbaris, ex oppido noctu eruptione factâ, in tabernaculo interfectus est.

massacrât certains citoyens avec lesquels on s'étoit réconcilié, il interposa l'autorité publique et garda la parole qu'il avoit donnée.

Une couronne de deux branches d'olivier dont le peuple lui fit don pour honorer sa vertu, fut le prix de ses grands services. Comme il ne l'avoit pas arrachée à ses concitoyens, et qu'il ne la devoit qu'à leur amour, elle le couvrit de gloire et n'excita point l'envie. Aussi *Pittacus*, l'un des sept sages de la Grece, eut-il raison de dire aux habitans de Mitylene 1 qui lui offroient plusieurs milliers d'arpens de terre: *Ne me faites point, je vous en supplie, un présent qui m'attireroit l'envie de plusieurs, et qui seroit convoité d'un plus grand nombre. Je n'accepte que* 100 *arpens qui attesteront à la fois et ma modération et votre beinveillance.* En effet les petits présens sont durables, mais les grands n'ont pas coutume de l'être. *Thrasybule* fut content de cette couronne; il ne rechercha point une plus ample récompense, et se persuada qu'aucun citoyen n'avoit jamais été plus honoré. Ayant eu, quelque tems après, le commandement d'une flotte, et étant abordé en Cilicie 2, les barbares profiterent de la négligence avec laquelle son camp étoit gardé. Ils firent une sortie de leur Ville pendant une nuit et le massacrerent dans sa tente.

---

1 Ville principale de l'Isle de Lesbos.

2 Pays d'Asie qui s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'à la Syrie et au Mont Taurus. C'est aujourd'hui la *Caramanie*.

CONON,

ATHENIENSIS.

PELOPONNESIO bello accessit ad rempublicam, in eoque ejus opera magni fuit. Nam et prætor pedestribus exercitibus præfuit, et præfectus classis res magnas mari gessit. Quas ob causas præcipuus ei honos habitus est. Namque omnibus unus insulis præfuir. In qua potestate Pharas cepit, coloniam Lacedæmoniorum. Fuit etiam extremo Peloponnesio bello prætor, quum apud Ægos flumen copiæ Atheniensium à Lysandro sunt devictæ. Sed tum abfuit, eoque pejus res administrata est; nam et prudens rei militaris, et diligens erat imperator. Itaque nemini erat his temporibus dubium si affuisset, illam Athenienses calamitatem accepturos non fuisse.

Rebus autem afflictis quum patriam obsideri audisset, non quæsivit, ubi ipse tutò viveret, sed unde præsidio posset esse civibus suis. Itaque contulit se ad Pharnabazum satrapen Ioniæ et Lydiæ, eumdemque generum Regis et propinquum: apud quem ut multùm gratiâ valeret, multo labore multisque effecit periculis. Nam quum Lacedæmonii, Athenien-

CONON[1],

ATHÉNIEN.

CONON entra dans les affaires publiques pendant la guerre du Péloponese, où il se distingua par la grandeur de ses services. Il commanda les armées de terre en qualité de Préteur, et mis à la tête des troupes navales il fit de grandes choses sur mer. Ses exploits lui mériterent un honneur particulier : on le fit seul Gouverneur de toutes les Isles. Ce fut pendant le tems qu'il étoit revêtu de ce pouvoir, qu'il prit Phares 2, colonie de Lacédémone. Il étoit aussi Préteur sur la fin de la guerre du Péloponese, lorsque les troupes Athéniennes furent défaites par *Lysandre* à Ægos-Potamos. Mais il étoit alors absent de la flotte ; et l'affaire en fut conduite plus mal. Il savoit en effet la guerre et joignoit la prudence à l'habileté ; aussi personne ne doutoit en ce tems-là que sa présence n'eût garanti les Athéniens de ce malheur.

Conon voyant les affaires de sa patrie en ce triste état, et apprenant qu'elle étoit assiégée, chercha le moyen, non de se mettre lui-même en sûreté, mais de secourir ses concitoyens. Il se rendit auprès de *Pharnabase*, Gouverneur de l'Ionie et de la Lydie 3, gendre et proche parent du Roi de Perse, et obtint la faveur de

---

1 Fils de *Timothée.*
2 Dans l'Isle de Créte.
3 Pays de l'Asie mineure.

sibus devictis, in societate non manerent; quam cum Artaxerxe fecerant, Agesilaumque bellatum misissent in Asiam, maximè impulsi à Tissapherne, qui ex intimis Regis ab amicitia ejus defecerat, et cum Lacedæmoniis coierat societatem: hunc adversùs Pharnabazus habitus est imperator; re quidem verâ exercitui præfuit Conon, ejusque omnia arbitrio gesta sunt. Hic multùm ducem summum Agesilaum impedivit, sæpeque ejus consiliis obstitit. Neque verò non fuit apertum, si ille non fuisset, Agesilaum Asiam Tauro tenus Regi fuisse erepturum. Qui posteaquam domum à suis civibus revocatus est, quòd Bœotii et Athenienses Lacedæmoniis bellum indixerant, Conon nihilo seciùs apud præfectos Regis versabatur, hisque omnibus maximo erat usui.

Defecerat à Rege Tissaphernes, neque id tam Artaxerxi, quàm ceteris, erat apertum. Multis enim magnisque meritis apud Regem, etiam quum in officio non maneret, valebat. Neque id mirandum, si non facilè ad credendum inducebatur, reminiscens ejus se operâ Cyrum fratrem superasse. Hujus accusandi gratiâ Conon à Pharnabazo ad Regem missus, posteaquam venit, primùm ex more

ce Satrape à force de travaux et de périls. Les Spartiates, après la défaite des Athéniens, ayant rompu leur alliance avec *Artaxerce* et envoyé Agésilas en Asie pour y faire la guerre sur les pressantes sollicitations de *Tissapherne*, qui d'ami intime du Roi de Perse étoit devenu son ennemi et s'étoit ligué avec eux ; *Pharnabase* eut le titre de Général des troupes qui marcherent contre *Agésilas*, mais ce fut en effet *Conon* qui les commanda et qui dirigea toutes les opérations de la campagne. Il inquiéta beaucoup cet excellent Capitaine et arrêta souvent ses desseins. *Agésilas* sans *Conon*, auroit visiblement enlevé au Roi de Perse toute la partie de l'Asie qui s'étend jusqu'au Taurus 1. Lorsqu'il eût été rappellé par la guerre que les Béotiens et les Athéniens avoient déclarée aux Spartiates, *Conon* ne quitta point les Satrapes et leur fut à tous très-utile.

Artaxerce n'étoit pas aussi convaincu qu'on l'étoit généralement de la défection de *Tissapherne*. Il lui continuoit sa faveur lors même qu'il avoit franchi les bornes du devoir, à cause des services nombreux et signalés qu'il lui avoit rendus. Il n'est point étonnant que ce Prince se rappellant qu'il devoit à son bras la victoire remportée sur *Cyrus* son frere, eût de la peine à croire ce qu'on en disoit. *Conon* fut chargé par *Pharnabase* de la dénonciation de *Tissapherne* et envoyé en Cour. Lorsqu'il fut arrivé, il commença par se présenter,

1 Montagne d'Asie qui la sépare en plusieurs parties.

Persarum ad Chiliarchum, qui secundum gradum imperii tenebat, Tithraustem accessit, *seque* ostendit *cum Rege colloqui velle* : Nemo enim sine hoc admittitur. Huic ille, *nulla*, inquit, *mora est : sed tu delibera utrum colloqui malis, an per litteras agere, quæ cogitas ; necesse est enim, si in conspectum veneris, venerari te Regem, quod* προσκυνεῖν *illi vocant. Hoc si tibi grave est, per me nihilo seciùs, editis mandatis, conficies quod studes.* Tum Conon : *Mihi verò*, inquit, *non est grave quemvis honorem habere Regi : sed vereor ne civitati meæ sit opprobrio, si quum ex ea sim profectus, quæ ceteris gentibus imperare consueverit ; potiùs barbarorum, quàm illius more fungar.* Itaque quæ volebat, huic scripta tradidit.

Quibus cognitis, Rex tantùm auctoritate ejus motus est, ut Tissaphernem hostem judicaverit, et Lacedæmonios bello persequi jusserit, et ei permiserit, quem vellet eligere ad dispensandam pecuniam : id arbitrium Conon *negavit sui esse consilii, sed ipsius, qui optimè suos nosse deberet : sed se suadere, Pharnabazo id negotii daret.* Hinc magnis muneribus donatus ad mare est missus, ut Cypriis, et Phœnicibus, ceterisque maritimis civitatibus naves longas imperaret, classemque, quâ,

suivant l'usage de la Perse, au Chiliarque[1] nommé *Tithraustrès*, la seconde personne de l'Empire, et lui demanda *à parler au Roi;* car on n'a point audience sans cet Officier. *Je le veux bien*, lui dit *Tithraustrès; mais voyez ce que vous aimez mieux, ou de dire de bouche au Roi ce que vous avez à lui communiquer, ou de lui écrire.* Si vous paroissez en sa présence, il faut absolument que vous vous prosterniez devant lui [2]. *Au cas que cet hommage vous répugne, confiez-moi votre commission; vous l'exécuterez par moi aussi parfaitement que par vous-même. Je n'ai personnellement aucune répugnance*, répondit *Conon*, *à rendre au Roi tous les honneurs possibles; mais je crains d'avilir une République accoutumée à commander aux autres peuples, en sacrifiant ses usages à ceux d'une nation étrangere.* Il lui donna donc par écrit ce qu'il vouloit apprendre au Roi.

Une pareille instruction fournie par un homme dont le témoignage étoit aussi grave, frappa tellement ce Prince qu'il déclara Tissapherne ennemi de l'Etat, ordonna d'attaquer les Lacédémoniens, et donna à *Conon* le pouvoir de choisir la personne à laquelle on confieroit les fonds de la guerre. *Conon* lui dit que *ce n'étoit pas à lui, mais au Roi même, qui connoissoit parfaitement ses Officiers, à faire ce choix; mais qu'il lui conseilloit de préférer Pharnabase. Artaxerce*, après lui avoir fait de riches présens,

---

1 Ce mot est Grec. Le *Chiliarque* commandoit 1000 hommes dans les armées, & 1000 gardes dans le Palais, &c.

2 Le mot grec dont se sert *Nepos*, signifie proprement *adorer*.

proxima æstate, mare tueri posset, compararet: dato adjutore Pharnabazo, sicut ipse voluerat. Id ut Lacedæmoniis est nuntiatum, non sine cura rem administrarunt, quòd majus bellum imminere arbitrabantur, quàm si cum barbaro solùm contenderent. Nam ducem fortem et prudentem, regiis opibus præfuturum, ac secum dimicaturum videbant: quem neque consilio, neque copiis superare possent.

Hac mente magnam contrahunt classem; proficiscuntur Pysandro duce. Hos Conon apud Cnidum adortus magno prœlio fugat, multas naves capit, complures deprimit. Quâ victoriâ non solùm Athenæ, sed etiam cuncta Græcia, quæ sub Lacedæmoniorum fuerat imperio, liberata est. Conon cum parte navium in patriam venit: muros dirutos à Lysandro, utrosque et Pyræei, et Athenarum, reficiendos curat: pecuniæque quinquaginta talenta, quæ à Pharnabazo acceperat, civibus suis donat.

Accidit huic, quod ceteris mortalibus ut inconsideratior in secunda, quàm in adversa esset fortuna. Nam classe Peloponnesiorum devictâ, quum ultum se injurias patriæ putaret, plura concupivit, quàm efficere potuit.

l'envoya sur les côtes pour obliger les Cypriens, les Phéniciens et les autres États maritimes à fournir des galeres, le chargea d'équiper une flotte avec laquelle il pût tenir la mer l'été suivant, et lui associa *Pharnabase*, ainsi qu'il le souhaitoit. Les Lacédémoniens instruits de ces préparatifs, firent les leurs avec soin et non sans inquiétude, la guerre qui les menaçoit leur paroissant plus dangereuse pour eux que s'ils n'avoient eu affaire qu'à des Généraux Persans. Ils s'attendoient à être attaqués par un chef courageux et prudent qui seroit à la tête des forces d'un puissant monarque et auquel ils ne pourroient être supérieurs ni pour l'habileté ni pour le nombre des troupes.

Dans cette pensée ils arment une grande flotte et mettent en mer sous la conduite de *Pisandre*. *Conon* les attaque près de Cnide 1, les met en déroute, après un rude combat, et prend ou coule à fond un grand nombre de leurs vaisseaux. Cette victoire délivra non-seulement Athenes, mais toute la Grece de la domination *maritime* des Spartiates. *Conon* revint dans sa patrie avec une partie des vaisseaux dont il s'étoit emparé. Il fit rétablir les murs du Pirée et de la Ville que *Lysandre* avoit démolis, et fit présent à ses concitoyens de 50 talens qu'il avoit reçus de *Pharnabase*.

Conon, par une fatalité commune à tous les hommes, fut moins sage dans le bonheur que dans l'adversité. Croyant avoir déja vengé les injures de sa patrie par la défaite de la flotte du Péloponese, il forma des projets supérieurs à ses forces, mais qui d'ailleurs n'étoient point blâmables ni indignes d'un bon citoyen, puisqu'il

1 Ville de l'Asie mineure dans la Carie.

Neque tamen ea non pia et probanda fuerunt, quòd potiùs patriæ opes augeri, quàm Regis maluit. Nam quum magnam auctoritatem sibi pugnâ illâ navali, quàm apud Cnidum fecerat, constituisset, non solùm inter Barbaros, sed etiam inter omnes Græciæ civitates clam dare operam cœpit, *ut Ioniam et Æoliam restitueret Atheniensibus*. Id quum minùs diligenter esset celatum, Tiribazus, qui Sardibus præerat, Cononem evocavit, simulans *ad Regem eum se mittere velle*, *magna de re*: hujus nuntio parens quum venisset, in vincula conjectus est; in quibus aliquamdiu fuit. Nonnulli *eum ad Regem abductum*, *ibique periisse scriptum reliquerunt*. Contra ea *Dinon* historicus, cui nos plurimùm de Persicis rebus credimus, *effugisse* scripsit: illud addubitat, *utrum Tiribazo sciente an imprudente sit factum*.

préféroit

préféroit la puissance de sa patrie à celle du Roi de Perse. Comme il s'étoit acquis une grande considération par sa victoire navale de Cnide, non-seulement chez l'étranger, mais dans tous les Etats de la Grece, il travailla sourdement à *remettre les Athéniens en possession de l'Ionie et de l'Eolide*. Mais n'ayant pas assez caché ses desseins, *Tiribaze*, Gouverneur de Sardes, le manda, sous prétexte *de vouloir l'envoyer en Cour pour une affaire importante*. *Conon* obéit au Satrape et se rendit auprès de lui. Il fut jetté dans une prison et y resta quelque tems. On a écrit qu'*il fut mené à Artaxerce qui le fit mourir*. Mais l'historien *Dinon* auquel j'ajoute beaucoup de foi sur les affaires de la Perse, marque qu'il *se sauva de la prison*, sans assurer *si ce fut du consentement ou à l'insu de Tiribaze*.

DION,

HIPPARINI FILIUS,

SYRACUSANUS.

NOBILI genere natus, utraque implicatus tyrannide Dionysiorum. Namque ille superior, Aristomachen, sororem Dionis, habuit in matrimonio: ex qua duos filios, Hipparinum et Nyseum, procreavit; totidemque filias, nomine Sophrosynen et Areten; quarum priorem Dionysio filio, eidem cui regnum reliquit, nuptum dedit; alteram, Areten, Dioni. Dion autem præter nobilem propinquitatem, generosamque majorum famam, multa alia ab Natura habuit bona. In his ingenium docile, come, aptum ad artes optimas: magnam corporis dignitatem, quæ non minimùm commendatur: magnas præterea divitias â patre relictas, quas ipse tyranni muneribus auxerat. Erat intimus Dionysio priori, neque minùs propter mores, quàm affinitatem: namque etsi Dionysii crudelitas ei displicebat, tamen salvum esse propter necessitudinem, magis etiam suorum causâ, studebat. Aderat in magnis rebus, ejusque consilio multùm movebatur

DION,

FILS D'HIPPARINUS,

SYRACUSAIN.

DION étoit d'une grande naissance ; il fut allié des deux *Denys* tyrans *de Syracuse*. *Denys* l'ancien épousa sa sœur *Aristomaque* ; il en eut deux fils, *Hipparinus* et *Nysée*, et deux filles nommées *Sophrosyne* et *Arete*. Il maria la premiere à *Denys* son fils et son successeur, et la seconde à *Dion*. Illustré par cette alliance et par le grand nombre de ses ancêtres, *Dion* avoit encore reçu de la nature beaucoup d'autres avantages : un esprit docile, doux, propre à l'étude des lettres, une taille noble et majestueuse, qualité qu'on ne prise pas peu, et en outre de grands biens hérités de son pere et grossis depuis par les libéralités de *Denys l'ancien*. Ses mœurs autant que la parenté le rendoient très-cher au tyran. Quoiqu'il désapprouvât sa cruauté, il s'intéressoit à sa conservation, parce qu'il lui appartenoit, et plus encore à cause de ses proches. Il avoit part à toutes les grandes affaires, et *Denys*, quand la passion ne le dominoit pas, respectoit beaucoup ses conseils. Chargé de toutes les ambassades les plus hono-

tyrannus, nisi qua in re major ipsius cupiditas intercesserat. Legationes verò omnes, quæ essent illustriores, per Dionem administrabantur: quas quidem ille diligenter obeundo, fideliter administrando, crudelissimum nomen *tyranni* suâ humanitate tegebat. Hunc à Dionysio missum Carthaginienses suspexerunt, ut neminem umquam Græcâ linguâ loquentem magis sint admirati.

Neque verò hæc Dionysium fugiebant; nam quanto esset sibi ornamento, sentiebat: quo fiebat, ut uni huic maximè indulgeret, neque eum secùs diligeret ac filium; qui quidem, quum Platonem Tarentum venisse fama in Siciliam esset perlata, adolescenti negare non potuit, quin eum arcesseret, quum Dion ejus audiendi cupiditate flagraret. Dedit ergo huic veniam, magnâque eum ambitione Syracusas perduxit. Quem Dion adeo admiratus est atque adamavit, ut se totum ei traderet. Neque verò minùs Plato delectatus est Dione. Itaque quum à Dionysio tyranno crudeliter violatus esset, quippe quem venumdari jussisset, tamen eodem rediit, ejusdem Dionis precibus adductus. Interim in morbum incidit Dionysius, quo quum graviter conflictaretur, quæsivit à medicis Dion, *quemadmodum se*

tables, il y concilioit l'exacte justice avec la fidélité, et couvroit par sa politesse et sa douceur ce que le nom de *tyran* avoit de cruel et d'odieux. Les Carthaginois 1 vers lesquels il fut envoyé par *Denys*, conçurent pour lui des sentimens d'estime et d'admiration qu'ils n'avoient jamais eus pour aucun Grec.

Denys connoissoit tout son mérite et sentoit quel honneur il lui faisoit à lui-même. Aussi avoit-il pour lui plus de complaisance que pour personne, et l'aimoit-il comme son fils. Le bruit s'étant répandu en Sicile que *Platon* étoit arrivé à Tarente 2, il ne put refuser au jeune *Dion* qui brûloit d'entendre ce Philosophe, la permission de l'attirer à Syracuse, et lui fit faire une réception magnifique. *Dion* conçut tant d'admiration et d'amitié pour *Platon*, qu'il se livra tout entier à lui; *Platon* de son côté fut si charmé de *Dion*, qu'après avoir été cruellement maltraité par le tyran qui avoit ordonné de le vendre 3, il revint encore en Sicile à sa priere. Sur ces entrefaites *Denys* tomba malade. Le mal étant violent, *Dion* demanda aux Médecins *comment il se trouvoit*; il leur dit en même tems que *s'il étoit en danger de mort, il les prioit de lui en faire l'aveu; qu'il vouloit lui parler du partage de ses Etats, dont il pensoit que les*

---

1 Peuples d'Afrique, long-tems rivaux des Romains.

2 Ville d'Apulie en Italie.

3 Comme un esclave. Le Philosophe s'étoit attiré cet indigne traitement par la noble franchise de ses discours au sujet de la tyrannie.

haberet? simulque ab his petiit, *si fortè majori esset in periculo, ut sibi faterentur: nam velle se cum eo colloqui de partiendo regno; quòd sororis suæ filios ex illa natos partem regni putabat debere habere.* Id medici non tacuerunt, et ad Dionysium filium sermonem retulerunt; quo ille commotus, ne agendi cum eo esset Dioni potestas, patri soporem medicos dare coëgit. Hoc æger sumpto, somno sopitus, diem obiit supremum.

Tale initium fuit Dionis et Dionysii simultatis, eaque multis rebus aucta est: sed tamen primis temporibus aliquamdiu simulata inter eos amicitia mansit. Quumque Dion non desisteret obsecrare Dionysium, *ut Platonem Athenis arcesseret, et ejus consiliis uteretur*, ille, qui in aliqua re vellet patrem imitari, morem ei gessit; eodemque tempore *Philistum* historicum Syracusas reduxit, hominem amicum non magis tyranno quàm tyrannidi. Sed de hoc in *eo meo libro* plura sunt exposita, *qui de historicis Græcis conscriptus est.* Plato autem tantùm apud Dionysium auctoritate potuit, valuitque eloquentià, ut ei persuaserit *tyrannidis facere finem; libertatemque reddere Syracusanis.* A qua voluntate Philisti consilio deterritus, aliquantò crudelior esse cœpit.

Qui quidem quum à Dione se superari videret ingenio, auctoritate, amore populi, verens, ne si eum secum haberet, aliquam

enfans qu'il avoit eus de sa sœur devoient avoir une portion. Les Médecins ne tûrent point ce qu'il leur avoit dit ; ils le rapporterent au fils du tyran, qui frappé de cet avis, et voulant empêcher *Dion* de conférer avec son pere, les força de lui donner un breuvage soporatif. Le malade l'ayant pris tomba dans un sommeil léthargique et ne s'éveilla plus.

Telle fut l'origine du ressentiment mutuel de *Dion* et de *Denys le jeune.* Plusieurs causes le fortifierent depuis ; mais d'abord l'apparence de l'amitié subsista quelque tems entr'eux. *Denys* incessamment prié par *Dion de faire venir Platon d'Athenes et de l'admettre dans son conseil*, voulut imiter son pere en quelque chose, et y consentit. Mais il appella en même tems à Syracuse l'Historien *Philiste*, homme aussi ami de la tyrannie qu'il l'étoit du tyran, et sur lequel je me suis fort étendu dans mes *vies des Historiens Grecs. Platon* frappa tellement *Denys* par la force de ses raisons et de son éloquence, qu'il lui persuada *d'éteindre la tyrannie et de rendre la liberté aux Syracusains.* Mais détourné de ce dessein par *Philiste*, il en devint plus cruel.

Voyant que *Dion* l'effaçoit du côté de l'esprit, qu'il étoit plus considéré, plus aimé du peuple que lui, et craignant en le gardant à sa

occasionem sui daret opprimendi, navem ei triremen dedit, quâ Corinthum deveheretur: ostendens, *se id utriusque facere causâ, ne, quum inter se timerent, alteruter alterum præoccuparet.* Id quum factum multi indignarentur, magnæque esset invidiæ tyranno, Dionysius omnia, quæ moveri poterant Dionis, in naves imposuit, ad eumque misit. Sic enim existimari volebat, *id se non odio hominis, sed suæ salutis fecisse causâ.* Postea verò quàm audivit eum in Peloponneso manum comparare, sibique bellum facere conari, Areten, Dionis uxorem, alii nuptum dedit, filiumque ejus sic educari jussit, ut indulgendo turpissimis imbueretur cupiditatibus. Nam puero, priusquam pubes esset, scorta adducebantur: vino epulisque obruebatur, neque ullum tempus sobrio relinquebatur. Is usque eò vitæ statum commutatum ferre non potuit, postquam in patriam rediit pater (namque appositi erant custodes qui eum à pristino victu deducerent) ut se de superiore parte ædium dejecerit, atque ita interierit. Sed illuc revertor.

Postquam Corinthum pervenit Dion, et eodem perfugit Heraclides, ab eodem expulsus Dionysio, qui præfectus fuerat equitum,

Cour, de lui fournir quelque occasion dont il pût profiter pour le détruire, il lui fit équiper une trireme pour le transporter à Corinthe 1. Il lui représenta *qu'il prenoit ce parti pour leur intérêt commun, et de peur que dans leur défiance mutuelle ils ne se prévinssent l'un ou l'autre.* Cette conduite excitant l'indignation d'un grand nombre de citoyens et inspirant de l'horreur pour le tyran, il fit embarquer tous les effets mobiliaires de *Dion* et les lui envoya, voulant paroître *avoir agi pour sa propre sûreté, et non par un sentiment de haine contre lui.* Mais lorsqu'il eut appris que *Dion* levoit des troupes dans le Péloponese, et travailloit à se mettre en état de lui faire la guerre, il remaria *Arete* sa femme et fit donner à son fils une éducation molle, propre à infecter son cœur des plus honteuses passions. Avant qu'il eût atteint l'âge de puberté, on lui amenoit des femmes perdues; on le gorgeoit de vin et de viande; on ne donnoit point de relâche à son intempérance. Cet enfant après le retour de son pere, se voyant entouré de surveillans chargés de lui faire quitter ses habitudes, supporta si impatiemment ce nouveau genre de vie, qu'il se tua lui-même en se précipitant du haut de sa maison. Mais je reviens à *Dion*.

Etant arrivé à Corinthe, et *Héraclide* chassé aussi par *Denys* dont il avoit commandé la cavalerie, s'étant réfugié dans la même Ville, ces deux exilés réunirent leurs efforts pour faire

1 Ville du Péloponese, sur l'Isthme qui porte son nom, aujourd'hui *Coranto*.

omni ratione bellum comparare cœperunt. Sed non multùm proficiebant, quòd multorum annorum tyrannis, magnarum opum putabatur. Quam ob causam pauci ad societatem periculi perducebantur. Sed Dion fretus non tam suis copiis, quàm odio tyranni, maximo animo, duabus onerariis navibus, quinquaginta annorum imperium, munitum quingentis longis navibus, decem equitum, centum peditum millibus, profectus oppugnatum: quod omnibus gentibus admirabile est visum, adeo facilè perculit, ut post diem tertium, quàm Siciliam attigerat, Syracusas introierit. Ex quo intelligi potest, nullum esse imperium tutum, nisi benevolentiâ munitum.

Eo tempore aberat Dionysius, et in Italia classem opperiebatur, adversariorum ratus neminem sine magnis copiis ad se venturum; quæ res eum fefellit. Nam Dion iis ipsis, qui sub adversarii fuerant potestate, regios spiritus repressit, totiusque ejus partis Siciliæ potitus est, quæ sub potestate Dionysii fuerat: parique modo urbis Syracusarum, præter arcem, et insulam adjunctam oppido; eòque rem perduxit, ut talibus pactionibus pacem tyrannus facere vellet: *Siciliam Dion obtineret, Italiam Dionysius, Syracusas Apollocrates*, cui maximam fidem uni habebat Dionysius.

Has tam prosperas, tamque inopinatas res consecuta est subita commutatio, quòd fortuna suâ mobilitate, quem paulò antè extulerat, demergere est adorta. Primùm in filio,

la guerre au tyran. Mais ils n'avançoient pas beaucoup. Une tyrannie qui subsistoit depuis tant d'années, annonçoit des forces redoutables, et peu de gens consentoient à partager le péril de l'entreprise. *Dion* fondant plus d'espoir sur la haine qu'on portoit au tyran que sur les troupes qu'il pouvoit amasser, partit pour attaquer, sans autres forces que son courage héroïque et deux vaisseaux de charge, un Empire existant depuis un demi-siecle et défendu par 500 galeres et par une armée de 100000 hommes de pied et de 10000 chevaux; et ce qui étonna l'univers, il l'abattit avec tant de facilité, que trois jours après avoir pris terre en Sicile, il entra dans Syracuse. Ce qui fait voir que le seul rempart d'un Etat c'est l'affection des sujets pour leur Souverain.

Denys étoit alors absent : il attendoit sa flotte en Italie 1, persuadé qu'aucun de ses ennemis n'oseroit l'attaquer sans de grandes forces; mais il se trompa. *Dion* réprima son orgueil et sa tyrannie en se servant contre lui de ses propres sujets. Il s'empara de toute la partie de la Sicile dont il étoit maître et prit de la même maniere Syracuse, à l'exception de la citadelle et de l'isle qui joint la Ville. Il fit enfin de tels progrès, que le tyran fut réduit à demander la paix aux conditions suivantes : que *Dion posséderoit la Sicile, lui l'Italie, et Apollocrate, son seul homme de confiance, Syracuse.*

Des succès si heureux et si peu attendus furent suivis d'une prompte révolution. L'incons-

1 Grand pays d'Europe, entre les Alpes et la Méditerranée.

de quo commemoravi suprà, sævitiam suam exercuit: nam quum uxorem reduxisset, quæ alii fuerat tradita, filiumque vellet revocare ad virtutem à perdita luxuria, accepit gravissimum parens vulnus morte filii: deinde orta dissensio est inter eum et Heraclidem; qui quidem principatum non concedens, factionem comparavit; neque is minùs valebat apud optimates, quorum consensu præerat classi, quum Dion exercitum pedestrem teneret. Non tulit hoc animo æquo Dion, et versum illum Homeri retulit ex secunda rhapsodia, in quo hæc sententia est: *Non posse benè geri rempublicam multorum imperiis.* Quod dictum magna invidia consecuta est. Namque aperuisse videbatur, se omnia in sua potestate esse velle. Hanc ille non lenire obsequio, sed acerbitate opprimere studuit, Heraclidemque, quum Syracusas venisset, interficiendum curavit.

Quod factum omnibus maximum timorem injecit: nemo enim illo interfecto se tutum putabat. Ille autem adversario remoto, licentiùs eorum bona, quos sciebat adversùs se sensisse, militibus dispertivit. Quibus divisis, quum quotidiani maximi fierent sumptus, celeriter pecunia deesse cœpit: neque quò

tante fortune entreprit d'abymer celui qu'elle venoit d'élever. Elle lui fit sentir ses premieres rigueurs dans la personne de son fils dont j'ai parlé plus haut. *Dion* ayant repris sa femme qui avoit été livrée à un autre époux ; et voulant rappeller ce fils de ses infâmes débauches à des mœurs honnêtes, reçut par sa mort une blessure extrêmement sensible à un pere. Il s'éleva ensuite de la mésintelligence entre lui et *Héraclide*. Celui-ci ne lui céda point le premier rang, et forma un parti, n'ayant pas moins de pouvoir que lui sur l'esprit des Grands ; c'étoit de leur consentement qu'il commandoit les forces navales, comme *Dion* les troupes de terre. Ce dernier souffrit impatiemment cette rivalité, et cita le vers du second chant de l'*Iliade* qui renferme cette sentence : *un Etat ne peut être bien gouverné par plusieurs maîtres*. Ce mot le rendit très-odieux, ayant paru déclarer par-là qu'il aspiroit à la puissance absolue. Il s'attacha, non à adoucir la haine par la complaisance, mais à l'étouffer par la rigueur, et fit tuer *Héraclide*, lorsqu'il fut arrivé à Syracuse.

Cet acte de cruauté jetta l'effroi dans tous les cœurs. Après le meurtre d'*Héraclide*, personne ne croyoit sa propre vie en sûreté. *Dion*, délivré de son rival, porta plus loin la licence : il partagea aux soldats les biens des citoyens qu'il savoit lui avoir été opposés. Ces biens une fois distribués, l'excès de ses dépenses journalieres épuisa bientôt son argent. Il ne pouvoit plus dépouiller que ses amis ; et telle étoit sa position

manus porrigeret, suppetebat, nisi in amicorum possessiones. Id hujusmodi erat, ut, quum milites reconciliasset, amitteret optimates. Quarum rerum curâ frangebatur, et insuetus malè audiendi non æquo animo ferebat, de se ab iis malè existimari, quorum paulò antè in cœlum fuerat elatus laudibus. Vulgus autem, offensa in eum militum voluntate, liberiùs loquebatur, et *tyrannum non ferendum* dictitabat.

Hæc ille intuens, quum, quemadmodum sedaret, nesciret, et quorsum evaderent, timeret; Callicrates quidam, civis Atheniensis, qui simul cum eo ex Peloponneso in Siciliam venerat, homo et callidus et ad fraudem acutus, sine ulla religione ac fide, adit ad Dionem, et ait: *cum in magno periculo esse propter offensionem populi et odium militum: quod nullo modo evitare posset, nisi alicui suorum negotium daret, qui se simularet illi inimicum: quem si invenisset idoneum, facilè omnium animos cogniturum, adversariosque sublaturum, quòd inimici ejus diffidenti suos sensus aperturi forent.* Tali consilio probato excipit has partes ipse Callicrates, et se armat imprudentiâ Dionis: ad eum interficiendum socios conquirit; adversarios ejus convenit, conjurationem confirmat; res multis consciis quæ gereretur, elata refertur ad Aristoma-

qu'il perdoit l'affection des grands en gagnant celle des troupes. Ces fâcheuses extrémités rongeoient et abattoient son cœur. N'étant point accoutumé au blâme, il s'indignoit de perdre l'estime de ceux qui peu auparavant l'avoient comblé de louanges. Le peuple voyant les soldats mécontens, parloit plus librement et ne cessoit de répéter qu'*il n'étoit plus possible de supporter le tyran.*

Dion considérant l'état des choses, ne savoit comment calmer l'orage et en redoutoit les suites. Un certain *Callicrate*, Athénien, qui l'avoit accompagné du Péloponese en Sicile, homme également habile à se déguiser et à tromper, n'ayant ni religion ni probité, vient le trouver et lui dit que *sa vie est dans un grand danger par le mécontentement du peuple et par la haine du soldat ; qu'il ne peut l'éviter qu'en chargeant quelqu'un de ses amis de feindre qu'il ne l'est plus ; que s'il en trouve un qui soit capable de jouer ce personnage, il lui sera aisé de connoître les dispositions de chacun à son égard, et de se défaire de ses ennemis, qui ne manqueront point de découvrir leurs sentimens à un homme qu'ils croiront brouillé avec lui.* Ce stratagême agréé, *Callicrate* se charge lui-même du rôle, et s'arme de l'imprudence de *Dion*. Il cherche des complices pour lui ôter la vie : il s'abouche avec ses ennemis, les confirme dans leur haine et forme une conjuration. Un secret confié à un si grand nombre de personnes ayant transpiré, on en donne avis à la sœur et à l'épouse de *Dion*. Ces femmes effrayées courent vers celui qu'elles croient en danger. Mais *Dion* leur dit que *Callicrate* ne trame rien contre lui et qu'on n'agit que par son ordre.

chen sororem Dionis, uxoremque Areten: Illæ timore perterritæ conveniunt, cujus de periculo timebant. At ille negat à Callicrate fieri sibi insidias, sed illa, quæ agerentur, fieri præcepto suo. Mulieres nihilo seciùs Callicratem in ædem Proserpinæ deducunt, ac jurare cogunt, *nihil ab illo periculi fore Dioni.* Ille hâc religione non modò ab incepto non deterritus, sed ad maturandum concitatus est, verens ne priùs consilium suum aperiretur, quàm conata perfecisset.

Hâc mente proximo die festo, quum à conventu remotum se Dion domi teneret, atque in conclavi edito recubuisset; consciis loca munitiora oppidi tradit, domum custodibus sepit, à foribus qui non discedant, certos præficit: navem triremem armatis ornat, Philostratoque fratri suo tradit: eamque in portu agitari jubet, ut si exercere remiges vellet: cogitans, si fortè consiliis obstitisset fortuna, ut haberet, quâ fugeret ad salutem. Suorum autem è numero Zacynthios adolescentes quosdam eligit, quum audacissimos, tum viribus maximis: hisque dat negotium, ut ad Dionem eant inermes, sic uti conveniendi ejus gratiâ viderentur venire. Hi propter notitiam sunt intromissi. At illi, ut limen ejus intrarunt, foribus obseratis in lecto cubantem invadunt, colligant: fit strepitus,

Aristomaque et *Arete* n'en conduisent pas moins ce dernier dans le temple de Proserpine, et le forcent d'y jurer qu'*il n'attentera point à la vie de Dion. Callicrate* craignant que son entreprise ne fût entiérement découverte et ne manquât, loin de l'abandonner après un serment aussi sacré, prit au contraire le parti d'en accélerer l'exécution.

Dans cette résolution il choisit le premier jour de fête, où *Dion* éloigné du monde étoit renfermé chez lui, et reposoit dans une chambre supérieure. Il fait occuper les meilleurs postes de la Ville par ses complices, entoure la maison de gardes, place des personnes sûres aux portes avec ordre de n'en pas bouger, garnit une trireme de gens armés, la confie à son frere *Philocrate* et lui ordonne de se promener dans le port, comme pour exercer les rameurs: afin que si son projet échouoit, il pût sauver sa vie par la fuite. Il fait ensuite choix parmi les conjurés de quelques jeunes gens de l'Isle de Zante 1 également hardis et vigoureux, et les charge de se présenter sans armes chez *Dion* comme s'ils alloient simplement le voir. Ceux-ci étant connus, on les laisse entrer dans sa chambre; mais à peine y ont-ils mis le pied qu'ils ferment la porte sur eux, et le trouvant couché dans son lit, se jettent sur lui le garottent. Il se fait alors un grand bruit, tel qu'on pouvoit l'entendre de la rue. Mais on vît bien dans cette occasion ce que j'ai souvent remarqué, à quel

1 Située sur la mer Ionienne.

adeo ut exaudiri posset foris. Hîc, sicut antè sæpe dictum est : quàm invisa sit singularis potentia, et miseranda vita, qui se metui quàm amari malunt, cuivis facile intellectu fuit. Namque illi ipsi custodes, si propitiâ fuissent voluntate, foribus effractis servare eum potuissent, quòd illi inermes telum foris flagitantes virum tenebant. Cui quum succurreret nemo, Lyco quidam Syracusanus per fenestras gladium dedit, quo Dion interfectus est.

Confectâ cæde quum multitudo visendi gratiâ introisset, nonnulli ab insciis pro noxiis conciduntur : nam celeri rumore dilato, Dioni vim allatam, multi concurrerant quibus tale facinus displicebat. Hi falsâ suspicione ducti, immerentes ut sceleratos occidunt. Hujus de morte ut palam factum est, mirabiliter vulgi immutata est voluntas. Nam qui vivum eum *tyrannum* vocitarant, eumdem *liberatorem patriæ, tyrannique expulsorem* prædicabant. Sic subitò misericordia odio successerat, ut eum suo sanguine, si possent, ab Acheronte cuperent redimere. Itaque in urbe, celeberrimo loco elatus publicè, sepulcri monumento donatus est. Diem obiit circiter annos quinquaginta quinque natus, quartum post annum quàm ex Peloponneso in Siciliam redierat.

point la puissance excessive d'un particulier est odieuse, et combien sont malheureux ceux qui aiment mieux inspirer la crainte que l'amour. Si les gardes de *Dion* eussent eu quelque bonne volonté pour lui, ils auroient pu le sauver en enfonçant la porte, ses assassins qui se trouvoient sans armes et qui en demandoient au dehors, ne pouvant que le tenir au corps sans le tuer. Mais personne ne venant à son secours, un certain *Lycon*, Syracusain, leur jetta par la fenêtre une épée avec laquelle ils lui ôterent la vie.

Ce meurtre fut à peine commis que le bruit s'en étant répandu dans toute la Ville, une foule de peuple entra dans la maison pour voir ce qui s'étoit passé. Plusieurs citoyens indignés d'un tel attentat, y accoururent. Ils mirent en pieces quelques personnes qu'ils crurent coupables sans les connoître, et sur de faux soupçons traiterent des innocens comme des scélérats. La mort de *Dion* devenue publique, opera un étrange changement dans les dispositions du peuple. Le même homme auquel il avoit donné le nom de *tyran*, il l'appelloit hautement *le libérateur de son pays et le destructeur de la tyrannie.* Il passa tout-à-coup des sentimens de la haine à ceux de la compassion ; il auroit voulu, si la chose eût été possible, acheter ses jours par le sacrifice des siens. L'Etat fit les frais de ses funérailles et lui dressa un mausolée dans le lieu le plus fréquenté de la Ville. C'est ainsi que finit *Dion* à l'âge d'environ 55 ans, la quatrieme année après son retour du Péloponese en Sicile.

IPHICRATES,

ATHENIENSIS.

NON tam magnitudine rerum gestarum, quàm disciplina militari nobilitatus est. Fuit enim talis dux, ut non solùm ætatis suæ cum primis compararetur, sed ne de majoribus natu quidem quisquam anteponeretur. Multum verò in bello versatus, sæpe exercitibus præfuit; nusquam culpâ suâ malè rem gessit, semper consilio vicit; tantùmque eo valuit, ut multa in re militari partim nova attulerit, partim meliora fecerit. Namque ille pedestria arma mutavit, quum ante illum imperatorem maximis clypeis, brevibus hastis, minutis gladiis uterentur. Ille è contrario peltam pro parma fecit, à quo postea *peltastæ* pedites appellantur; ut ad motus concursusque essent leviores: hastæ modum duplicavit, gladios longiores fecit. Idem genus loricarum mutavit, et pro ferreis atque æneis lineas dedit. Quo facto expeditiores milites reddidit; pondere detracto,

IPHICRATE[1],

ATHÉNIEN.

IPHICRATE s'illustra moins par la grandeur de ses exploits, que par son zele pour la discipline militaire. Non-seulement on le comparoit aux meilleurs Généraux de son âge[2], mais on ne lui préféroit aucun de ses anciens. Il fit beaucoup de campagnes, et commanda souvent les armées. Il ne fut jamais battu par sa faute, et dut toujours ses victoires à sa prudence. L'art militaire a été redevable à son génie d'un grand nombre d'inventions et de la perfection de plusieurs autres. Ce fut lui qui changea l'armure de l'infanterie. Elle portoit, avant *Iphicrate*, des boucliers larges et pesans, des piques et des épées courtes. Pour qu'elle pût se mouvoir et en venir aux mains avec plus d'agilité, il lui fit prendre, non la *Parme* mais la *Pelte*[3], bouclier plus étroit et plus léger, du nom duquel on appella *Peltastes*, les fantassins. Il alongea la pique de la moitié et donna plus de longueur à l'épée. Il réforma aussi les cuirasses de fer et d'airain, et en fit faire de lin. Il rendit ainsi le

---

1 Plusieurs Auteurs disent qu'*Iphicrate* étoit fils d'un Cordonnier.

2 Il commanda dès l'âge de 20 ans. Il étoit à la fois grand Capitaine & grand Orateur. *Justin, liv. VI. ch.* 5.

3 *Parma* étoit un bouclier rond, plus léger que le *Clypeus*, ayant, selon *Polybe*, trois pieds de diametre. Il y en avoit un moins grand, *Parmula*, qui servoit aux soldats armés à la légere, et à la cavalerie. *Pelta*, étoit un bouclier léger, coupé comme une demi-lune ou comme un demi-cercle. *M.*

quod æquè corpus tegeret et leve esset; curavit.

Bellum cum Thracibus gessit; Seuthen socium Atheniensium in regnum restituit. Apud Corinthum tantâ severitate exercitui præfuit, ut nullæ unquam in Græcia neque exercitatiores copiæ, neque magis dicto audientes fuerint duci: in eamque consuetudinem adduxit, ut, quum prœlii signum ab imperatore esset datum, sine ducis operâ sic ordinatæ consisterent, ut singuli a peritissimo imperatore dispositi viderentur. Hoc exercitu moram Lacedæmoniorum intercepit: quod maximè totâ celebratum est Græciâ. Iterum eodem bello omnes copias eorum fugavit; quo facto magnam adeptus est gloriam. Quum Artaxerxes Ægyptio Regi bellum inferre voluisset, Iphicratem ab Atheniensibus petivit ducem, quem præficeret exercitui conductitio, cujus numerus duodecim millium fuit. Quem quidem sic omni disciplinâ militari erudivit, ut, quemadmodum quondam *Fabiani* milites Romani appellati sunt, sic *Iphicratenses* apud Græcos in summa laude fuerint. Idem subsidio Lacedæmoniis profectus, Epaminondæ retardavit impetus: nam nisi ejus adventus

soldat plus leste en le déchargeant d'une arme pesante et en lui en procurant une avec laquelle il se trouvoit également couvert et allégé.

Il fit la guerre aux Thraces et rétablit sur le trône *Seuthès*, allié des Athéniens. Il forma l'armée qu'il commandoit à Corinthe à une discipline exacte et sévere, au point qu'on n'en vit jamais une dans la Grece ni mieux aguerrie, ni plus docile aux ordres du Général, et il l'accoutuma à se mettre si bien en bataille d'elle-même au premier signal du combat, que chaque soldat sembloit avoir été rangé par le plus habile Capitaine. Ce fut avec ces troupes qu'il surprit et tailla en piéces un corps formidable de Spartiates 1, action qui fut vantée dans toute la Grece. Il battit aussi dans la même guerre toute leur armée et se fit un grand nom par cette victoire. *Artaxerce* voulant attaquer le Roi d'Egypte, demanda *Iphicrate* aux Athéniens pour le mettre à la tête de 12000 hommes de troupes soudoyées. Cet habile Capitaine en fit de si parfaits guerriers, qu'ils mériterent chez les Grecs le glorieux nom de *soldats d'Iphicrate*, comme autrefois chez les Romains on appella *soldats de Fabius* ceux que ce grand Général avoit formés. Marchant depuis au secours des Spartiates, il arrêta les progrès rapides d'*Epaminondas*, qui,

1 Le mot dont se sert *Nepos* est grec, et signifie *partie*.

appropinquasset, non priùs Thebani Spartâ abscessissent, quàm captam incendio delessent.

Fuit autem et animo magno, et corpore, imperatoriâque formâ, ut ipso aspectu cuivis injiceret admirationem sui. Sed in labore remissus nimis, parumque patiens, ut Theopompus memoriæ prodidit: bonus verò civis, fideque magna; quod quum in aliis rebus declaravit, tum maximè in Amyntæ Macedonis liberis tuendis. Namque Eurydice mater Perdiccæ et Philippi, cum his duobus pueris, Amyntâ mortuo, ad Iphicratem confugit, ejusque opibus defensa est. Vixit ad senectutem, placatis in se suorum civium animis. Causam capitis semel dixit, bello sociali simul cum Timotheo, eoque judicio est absolutus. Menestea filium reliquit ex Thressa Coti Regis filia. Is quum interrogaretur, *utrum pluris patrem matremne faceret; matrem*, inquit. Id quum omnibus mirum videretur: at ille, *Meritò*, inquit, *facio: nam pater, quantum in se fuit, Thracem me genuit: contra ea mater Atheniensem.*

sans son approche ne se seroit retiré de devant Spartes qu'après l'avoir prise et réduite en cendres.

Iphicrate avoit un grand cœur, une haute taille et la mine d'un homme fait pour commander les armées. Son seul aspect inspiroit l'admiration à quiconque le regardoit. Mais, au rapport de *Théopompe*, il étoit mou au travail et supportoit peu la fatigue. Il étoit d'ailleurs bon citoyen ; plein d'honneur et de probité, vertus dont il donna des preuves en plusieurs occasions, mais sur-tout dans la protection qu'il accorda aux enfans d'*Amyntas* 1, Roi de Macédoine. *Eurydice* s'étant réfugiée auprès de lui, après la mort de son époux, avec *Perdicas* et *Philippe* ses deux fils encore en bas âge, il employa ses richesses et son crédit à la défense de cette Princesse. Il parvint à la vieillesse ayant conservé l'affection de ses concitoyens : il subit avec *Timothée* une seule accusation capitale dans la guerre des alliés 2, et il fut absous. Il eut de la fille de *Cotys*, Roi de Thrace, un fils nommé *Ménesthée.* On demandoit un jour à ce dernier *qui de son pere ou de sa mere il estimoit davantage ;* il répondit qu'*il faisoit plus de cas de sa mere.* Comme on s'étonnoit de sa réponse : *la préférence que je donne à celle-ci*, reprit-il, *est fondée sur une bonne raison. Mon pere n'a rien oublié pour me faire naître Thrace, au lieu que ma mere m'a fait Athénien.*

1 Grand-pere d'*Alexandre le Grand.*

2 Guerre que les Athéniens déclarerent aux peuples de Bysance, de Chio, de Rhodes et de Cos, parce qu'ils avoient manqué au traité d'alliance fait avec eux.

CHABRIAS,

ATHENIENSIS.

Hic quoque in summis habitus est ducibus, resque multas memoriâ dignas gessit. Sed ex his elucet maximè inventum ejus in prœlio, quod apud Thebas fecit, quum Bœotiis subsidio venisset. Namque in eo, victoriæ fidente summo duce Agesilao, fugatis jam ab eo conductitiis catervis, reliquam phalangem loco vetuit cedere, obnixoque genu scuto, projectâque hastâ, impetum excipere hostium docuit. Id novum Agesilaus intuens, progredi non est ausus; suosque jam incurrentes tubâ revocavit. Hoc usque eò in tota Grecia famâ celebratum est, ut illo statu Chabrias sibi statuam fieri voluerit, quæ publicè ei ab Atheniensibus in foro constituta est. Ex quo factum est ut postea athletæ, ceterique artifices his statibus in statuis ponendis uterentur, in quibus victoriam essent adepti.

Chabrias autem multa in Europa bella administravit, quum dux Atheniensium esset, multa in Ægypto suâ sponte gessit: nam Nec-

CHABRIAS,

ATHÉNIEN.

CHABRIAS fut aussi compté parmi les grands Capitaines. Il fit beaucoup d'actions mémorables, dont la plus brillante est le stratagême qu'il imagina dans la bataille de Thebes, lorsqu'il marcha au secours des Béotiens. Le grand *Agésilas* avoit déja dissipé ses troupes stipendiaires et comptoit sur la victoire. *Chabrias* défendit au reste de son infanterie de branler ; mettant un genou en terre appuyé contre son bouclier, et présentant la pique en avant, il lui montra de quelle maniere elle devoit soutenir le choc de l'ennemi. A la vue de cette nouvelle contenance, *Agésilas* n'osa pas avancer ; et comme ses gens alloient charger, il fit sonner la retraite. Ce trait rendit *Chabrias* si fameux dans toute la Grece qu'il désira que la ſtatue érigée en son honneur dans la place publique d'Athenes, fût dans la posture où il se disposoit à combattre. Delà vint ensuite que les Athletes et les autres gens qui avoient excellé dans leur art, faisoient donner aux statues qu'on leur élevoit l'attitude où ils s'étoient trouvés lorsqu'ils avoient vaincu leurs émules.

Chabrias eut la conduite de plusieurs guerres en Europe, étant général des Athéniens. Il en fit beaucoup d'autres en Egypte comme volontaire. Il porta du secours à *Nectanebus* et l'affermit sur le trône. Il rendit le même service à

tanebum adjutum profectus, regnum ei constituit. Fecit idem Cypri, sed publicè ab Atheniensibus Evagoræ adjutor datus; neque priùs inde discessit, quàm totam insulam bello devinceret: qua ex re Athenienses magnam gloriam sunt adepti. Interim bellum inter Ægyptios et Persas conflatum est: et Athenienses cum Artaxerxe societatem habebant; Lacedæmonii cum Ægyptiis; à quibus magnas prædas Agesilaus Rex eorum faciebat. Id intuens Chabrias, quum in re nulla Agesilao cederet, suâ sponte se eos adjutum profectus, Ægyptiæ classi præfuit: pedestribus copiis Agesilaus.

Tum præfecti Regis Persiæ legatos miserunt Athenas questum, quòd Chabrias adversùm Regem bellum gereret cum Ægyptiis. Athenienses diem certam Chabriæ præstituerunt, *quam ante, domum nisi redisset, capitis se illum damnaturos* denuntiarunt. Hoc ille nuntio Athenas rediit, neque ibi diutiùs est moratus, quàm fuit necesse. Non enim libenter erat ante oculos civium suorum; quòd et vivebat lautè, et indulgebat sibi liberaliùs, quàm ut invidiam vulgi posset effugere. Est enim hoc commune vitium in magnis liberisque civitatibus, ut invidia gloriæ comes sit, et libenter de his detrahant, quos eminere videant altiùs: neque animo æquo pauperes alienam opulentium intuuntur fortunam. Itaque Chabrias, quoad ei licebat, plurimùm aberat. Neque verò solus ille aberat Athenis libenter, sed omnes ferè principes fecerunt idem, quòd tantùm se ab

Evagoras, Roi de Chypre, mais par l'ordre des Athéniens qui l'avoient chargé d'aider ce Prince à recouvrer ses Etats, et il ne partit de cette isle qu'après l'avoir entiérement soumise par les armes. Cette conquête couvrit Athenes de gloire. La guerre s'alluma sur ces entrefaites entre les Egyptiens et les Perses. Les Athéniens étoient alliés de ceux-ci, les Spartiates de ceux-là. *Chabrias* voyant qu'*Agésilas*, Roi de Sparte, tiroit de grandes sommes de l'Egypte, et ne se sentant inférieur en rien à ce Prince, marcha de son propre mouvement au secours de ce Royaume, où on lui donna le commandement de l'armée navale, *Agésilas* étant à la tête des troupes de terre.

Les Lieutenans du Roi de Perse envoyerent alors des Ambassadeurs à Athenes pour se plaindre de ce que *Chabrias* s'unissoit avec les Egyptiens contre ce Prince. Les Athéniens l'ajournerent et lui firent signifier que *s'il ne revenoit point avant le jour marqué, ils le condamneroient à mort.* Cet ordre le fit retourner à Athenes. Mais il n'y resta depuis qu'autant que ses affaires l'exigeoient. Vivant somptueusement et se traitant avec trop de délicatesse pour pouvoir échapper à l'envie, il n'aimoit pas à s'exposer aux regards de ses concitoyens. Tel est en effet le vice commun des grandes Villes Républicaines que l'envie chez elles est la compagne de la gloire, qu'on s'y plaît à médire de ceux qu'on voit s'élever trop haut, et que le pauvre y est choqué de l'opulence d'autrui. C'est ce qui déterminoit *Chabrias* à s'absenter d'Athenes autant qu'il lui étoit possible; et il n'étoit pas le seul qui s'en éloignât volontiers; les premiers citoyens de cette Ville en firent presque tous de même, persuadés qu'ils seroient d'autant moins

invidia putabant affuturos, quantùm à conspectu suorum recessissent. Itaque Conon plurimùm Cypri vixit, Iphicrates in Thracia, Timotheus Lesbi, Chares in Sigæo. Dissimilis quidem Chares horum, et factis et moribus, sed tamen Athenis et honoratus et potens.

Chabrias autem periit bello sociali, tali modo. Oppugnabant Athenienses Chium: erat in classe Chabrias privatus; sed omnes, qui in magistratu erant, auctoritate anteibat; eumque magis milites, quàm qui præerant, aspiciebant. Quæ res ei maturavit mortem; nam dum primus studet portum intrare, et gubernatorem jubet eò dirigere navem, ipse sibi perniciei fuit. Quum enim eò penetrasset, ceteræ non sunt secutæ. Quo facto circumfusus hostium concursu, quum fortissimè pugnaret, navis rostro percussa, cœpit sidere. Hinc fugere quum posset, si se in mare dejecisset, quòd suberat classis Atheniensium, quæ exciperet natantem; perire maluit, quàm armis abjectis navem relinquere, in qua fuerat vectus. Id ceteri facere noluerunt, qui nando in tutum pervenerunt. At ille præstare honestam mortem existimans turpi vitæ, cominùs pugnans telis hostium interfectus est.

à portée des traits de l'envie qu'ils se déroberoient davantage aux yeux de leurs concitoyens. C'est ainsi que *Conon* passa la plus grande partie de sa vie dans l'isle de Chypre, *Iphicrate* dans la Thrace, *Timothée* à Lesbos 1, *Charès* au promontoire de Sigée 2. Ce dernier, à la vérité, n'égaloit ces grands hommes ni par les actions ni par leurs mœurs, mais il ne laissa pas d'être puissant et honoré dans Athenes.

Chabrias périt dans la guerre des alliés, et voici de quelle maniere. Les Athéniens faisant le siége de Chio 3, il se trouvoit sur leur flotte. Quoiqu'il y fût en simple particulier et sans emploi, ses conseils y étoient plus respectés que ceux des Officiers, et le soldat avoit plus d'estime pour lui que pour ses chefs. Cette distinction hâta sa mort. Voulant entrer le premier dans le port, et ayant en conséquence ordonné au Pilote de cingler de ce côté-là, il se perdit lui-même. Son vaisseau y aborda le premier, mais il n'y fut point suivi des autres. Enveloppé par une multitude d'ennemis, il soutenoit leur attaque avec la plus grande valeur, lorsque son vaisseau fut frappé d'un coup d'éperon, s'entr'ouvrit et enfonça. Il auroit pu se tirer du danger en se jettant dans la mer, la flotte Athénienne étant assez proche pour le recevoir : mais il aima mieux périr que de jetter ses armes et d'abandonner le vaisseau qui l'avoit porté. L'équipage ne voulut pas l'imiter et se sauva à la nage. Ce grand homme préférant une mort honorable à une vie honteuse, fut percé de traits et tué les armes à la main.

1 Isle de la Mer Egée, près de la Troade et de la Mésie.

2 Dans la Troade.

3 Isle de la Mer Egée, près de l'Ionie.

TIMOTHEUS,

CONONIS FILIUS,

ATHENIENSIS.

Hic à patre acceptam gloriam multis auxit virtutibus; fuit enim disertus, impiger, laboriosus, rei militaris peritus, neque minus civitatis regendæ. Multa hujus sunt præclarè facta, sed hæc maximè illustria. Olynthios et Byzantios bello subegit: Samum cepit; in qua oppugnanda superiore bello Athenienses mille et ducenta talenta consumpserant: hanc ille sine ulla publica impensa populo restituit. Adversùm Cotym bella gessit, ab eoque mille et ducenta talenta prædæ in publicum retulit. Cyzicum obsidione liberavit: Ariobarzani simul cum Agesilao auxilio profectus est; à quo quum Laco pecuniam numeratam accepisset, ille cives suos agro atque urbibus augeri maluit, quàm id sumere, cujus partem domum suam ferre posset. Itaque accepit Erichtonem et Sestum.

Idem classi præfectus, circumvehens Peloponnesum, Laconicam populatus, classem eorum fugavit. Corcyram sub imperium Athe-

TIMOTHÉE,

FILS DE CONON,

ATHÉNIEN.

TIMOTHÉE rehaussa par bien des vertus personnelles la gloire qu'il avoit héritée de son pere. Il fut éloquent, actif, laborieux, grand homme de guerre et d'Etat. Il se signala par beaucoup de grandes actions : en voici les plus éclatantes. Il soumit par les armes Olynthe 1 et Bysance. Il se rendit maître de Samos. Les Athéniens, dans la guerre précédente, avoient en vain consumé 1200 talens au siége de cette Ville ; il la remit sous leur puissance sans qu'il leur en coutât rien. Il attaqua *Cyrus, Roi de Paphlagonie*, et versa dans le trésor public 1200 talens provenus des dépouilles de ce Prince. Il fit lever le siége de Cyzique 2. Il marcha avec *Agésilas* au secours d'*Ariobarzane*. Le Spartiate ayant accepté une somme d'argent du Satrape, *Timothée* aima mieux agrandir le domaine de sa République que de prendre un présent dont il auroit pu s'approprier une partie, et reçut en don les villes d'Ericton 3 et de Sestos 4.

Ayant été mis à la tête d'une armée navale, il parcourut les côtes du Péloponese, ravagea la Laconie 5, battit et dissipa la flotte des Spartiates,

1 Ville de Macédoine, sur la côte de la Mer Egée.
2 Ville de l'Asie mineure, dans la Mysie.
3 Abydos (suivant *Abraham Ortelius*) Ville d'Asie, proche le détroit de l'Hellespont.
4 Ville à l'opposite d'Abydos.
5 Pays du Péloponese, dont Lacédémone étoit la Capitale.

niensium redegit : sociosque idem adjunxit ; Epirotas , Acarnanas , Chaonas , omnesque eas gentes quæ mare illud adjacent. Quo facto Lacedæmonii de diutina contentione destiterunt , et suâ sponte Atheniensibus imperii maritimi principatum concesserunt ; pacemque his legibus constituerunt , *ut Athenienses mari duces essent.* Quæ victoria tantæ fuit Atticis lætitiæ , ut tum primùm aræ PACI publicè sint factæ , eique Deæ pulvinar sit institutum. Cujus laudis ut memoria maneret , Timotheo publicè statuam in foro posuerunt : qui honos huic uni ante hoc tempus contigit , ut quum patri populus statuam posuisset , filio quoque daret. Sic juxta posita recens filii , veterem patris renovavit memoriam.

Hic quum esset magno natu , et magistratus gerere desisset , bello Athenienses undique premi sunt cœpti. Defecerat Samus , descierat Hellespontus , Philippus jam tum valens Macedo multa moliebatur ; cui oppositus Chares quum esset , non satis in eo præsidii putabatur. Fit Menestheus prætor , filius Iphicratis , gener Timothei , et ut ad bellum proficiscatur , decernitur. Huic in consilium dantur duo usu sapientiâque præstantes , quorum consilio uteretur , pater et socer : quòd in his tanta erat auctoritas , ut magna spes esset , per eos amissa posse recuperari.

soumit l'isle de Corcyre aux Athéniens, et leur procura l'alliance de l'Epire 1, de l'Acarnanie 2, de la Chaonie 3 et de tous les pays situés sur cette mer. Les Spartiates se départirent alors de leurs longues prétentions ; ils céderent d'eux-mêmes aux Athéniens la prééminence maritime : et consentirent par un traité fait avec eux qu'*ils commandassent sur mer.* Cette victoire répandit une si grande joie dans l'Attique, qu'on y éleva publiquement des autels à la *Paix*, et qu'on dressa des pulvinaires 4 pour cette Déesse. Afin d'éterniser le souvenir de cete glorieuse époque, on érigea une statue à *Timothée* dans la place publique. Personne avant lui n'avoit joui de cet honneur, et jamais la République n'avoit dressé une statue au fils, après en avoir élevé une au pere. La nouvelle effigie de *Timothée* placée auprès de celle de *Conon*, rappella l'ancien souvenir de ce grand Capitaine

Timothée étant vieux et n'exerçant plus aucune charge, les Athéniens furent vigoureusement attaqués de tous côtés. L'île de Samos avoit quitté leur parti ; l'Hellespont s'étoit soustrait à son obéissance ; *Philippe* de Macédoine 5, Prince dès-lors puissant, méditoit plusieurs grands desseins. On lui avoit opposé *Charès*, mais sans compter beaucoup sur ce Général. On donna le commandemeut à *Ménesthée*, fils d'*Iphicrate* et gendre de *Timothée*, avec ordre de partir incessamment. On lui associa, pour lui servir de conseil, son pere et son beau-pere, deux hommes pleins d'expérience et de sagesse, et dont on avoit une si haute opinion qu'on se flattoit de réparer par leur moyen les pertes qu'on avoit faites.

1 Province de l'ancienne Grece.
2 Contrée de l'Epire.
3 *Idem.*
4 Lits sur lesquels étoient les statues des Dieux.
5 Pays situé entre la Grece et l'Epire.

Hi quum Samum profecti essent, et eòdem Chares, adventu eorum cognito, cum suis copiis proficisceretur, ne quid absente se gestum videretur; accidit quum ad insulam appropinquarent, ut magna tempestas oriretur: quam evitare duo veteres imperatores utile arbitrati, suam classem suppresserunt. At ille temerariâ usus ratione, non cessit majorum natu auctoritati: et, ut in suâ navi esset fortuna, quò contenderat, pervenit: eòdemque ut sequerentur, ad Timotheum et Iphicratem nuntium misit. Hinc malè re gestâ, compluribus amissis navibus, eòdem, unde erat profectus, se recepit, litterasque Athenas publicè misit; *sibi proclive fuisse Samum capere, nisi à Timotheo et Iphicrate desertus esset.* Ob eam rem in crimen vocabantur. Populus acer, suspicax, mobilis, adversarius, invidus etiam potentiæ, domum revocat: accusantur proditionis. Hoc judicio damnatur Timotheus, lisque ejus æstimatur centum talentis. Ille odio ingratæ civitatis coactus, Chalcidem se contulit.

Hujus post mortem quum populum judicii sui pœniteret, mulctæ novem partes detraxit, et decem talenta Cononem filium ejus ad muri quamdam partem reficiendam jussit

Ils mirent à la voile pour Samos. *Charès* informé de leur départ, prit la même route avec ses troupes, de peur qu'ils ne fissent sans lui quelque entreprise. Comme ils approchoient de l'île, il s'éleva une forte tempête. Les deux vieux Généraux n'ayant pas jugé à propos de s'y exposer, firent jetter les ancres. *Charès* ne consultant que sa témérité, ne déféra point à l'autorité de ses anciens. Comme si la fortune se fût embarquée avec lui, il eut le bonheur d'aborder où il vouloit, et manda à *Timothée* et à *Iphicrate* de le suivre. Mais ayant échoué dans son entreprise et perdu plusieurs vaisseaux, il regagna le poste qu'il avoit quitté, et écrivit à Athenes qu'il auroit pris facilement Samos, si *Timothée* et *Iphicrate* ne l'avoient point abandonné. On fit un crime à ces derniers de leur prétendue désertion. Le peuple, qui est vif, soupçonneux, léger, ennemi des Grands et jaloux de leur puissance, les rappelle. Ils sont accusés de trahison. On condamne *Timothée*; on lui impose une amende de 100 talens. Entraîné par la haine que lui inspire une ingrate patrie, il se retire à Chalcis 1.

Après la mort de ce grand homme, le peuple se repentit de son jugement. Il retrancha le neuvieme de l'amende, et obligea son fils *Conon* à fournir 10 talens pour le rétablissement d'une

1 Ville de l'Eubée sur l'Euripe, aujourd'hui *Negrepont*.

dare; in quo fortunæ varietas est animadversa. Nam quos avus Conon muros ex hostium præda patriæ restituerat, eosdem nepos, cum summa ignominia familiæ, ex sua re familiari reficere coactus est. Timothei autem moderatæ sapientisque vitæ quum pleraque possimus proferre testimonia, uno erimus contenti; quòd ex eo facilè conjici poterit quàm carus suis fuerit.

Quum Athenis adolescentulus causam diceret, non solùm amici, privatique hospites ad eum defendendum convenerunt, sed etiam in his Jason tyrannus, qui illo tempore fuit omnium potentissimus. Hic quum in patria sine satellitibus se tutum non arbitraretur, Athenas sine ullo præsidio venit: tantique hospitem fecit, ut mallet se capitis periculum adire, quàm Timotheo de fama dimicanti deesse. Hunc adversùs tamen Timotheus postea populi jussu bellum gessit, patriæque sanctiora jura, quàm hospitii, esse duxit. Hæc extrema fuit ætas Imperatorum Atheniensium, Iphicratis, Chabriæ, Timothei, neque post illorum obitum quisquam dux in illa urbe fuit dignus memoriâ.

partie des murs de la Ville. On vit dans cette occasion un exemple frappant des caprices de la fortune : les mêmes murailles que l'ayeul avoit relevées des dépouilles de l'ennemi, le petit-fils fut forcé de les rebâtir de ses propres deniers avec des circonstances qui couvrirent sa maison d'ignominie. Je pourrois rapporter plusieurs traits de la modération et de la sagesse de *Timothée ;* je n'en citerai qu'un seul, parce qu'il suffira pour prouver combien il étoit cher aux siens.

Subissant une accusation dans sa premiere jeunesse, non-seulement ses amis et ses hôtes d'un rang subalterne prirent à l'envi sa défense, mais encore *Jason* 1, le plus puissant des tyrans de ce siecle, embrassa ses intérêts. Ce Prince qui ne se croyoit en sûreté dans ses propres Etats qu'entouré de ses gardes, vint à Athenes sans aucune escorte, et porta si loin l'attachement pour son hôte et son ami, qu'il aima mieux risquer sa vie que de l'abandonner dans une affaire où il s'agissoit de son honneur. Malgré ce service, *Timothée* lui fit la guerre dans la suite par l'ordre de sa République, jugeant les droits de la patrie plus sacrés que ceux de l'hospitalité.

Ce fut-là le dernier âge des grands Généraux d'Athenes : ils finirent dans *Iphicrate*, *Chabrias* et *Timothée*. Après leur mort, cette Ville n'en a produit aucun dont le nom ait mérité de passer à la postérité.

---

1. Tyran de Thessalie.

DATAMES.

VENIO nunc ad fortissimum virum maximique consilii, omnium Barbarorum, exceptis duobus Carthaginiensibus, Hamilcare, et Hannibale. De quo hoc plura referemus, quòd et obscuriora sunt ejus gesta pleraque, et ea quæ prosperè ei cesserunt, non magnitudine copiarum, sed consilii, quo tum omnes superabat, acciderunt; quorum nisi ratio explicata fuerit, res apparere non poterunt.

DATAMES patre Camissare, natione Care, matre Scythissâ natus, primùm militum numero fuit apud Artaxerxem, eorum qui Regiam tuebantur: pater ejus Camissares, quòd et manu fortis, et bello strenuus, et Regi multis locis fidelis erat repertus, habuit provinciam partem Ciliciæ juxta Cappadociam, quam incolunt Leucosyri. Datames militare munus fungens, primùm qualis esset, aperuit in bello quod Rex adversùs Cadusios gessit; namque hîc multis millibus hostium et regiorum interfectis, magni fuit ejus opera; quo factum est, ut, quum in eo bello cecidisset Camissares, paterna ei traderetur provincia.

DATAME.

Je reviens maintenant au plus courageux et au plus prudent de tous les généraux Barbares, si l'on excepte les deux Carthaginois *Amilcar* et *Annibal*. Je m'étendrai d'autant plus sur lui que la plupart des choses qu'il a faites sont peu connues, et qu'il a été moins redevable de ses succès au nombre de ses troupes qu'à la sagesse de sa conduite, qualité par laquelle il surpassoit tous les Capitaines de son tems. Si je n'exposois les motifs et l'ordre de ses actions, je ne pourrois en donner qu'une idée confuse et imparfaite.

Datame, fils de *Camissare*, Carien de nation, et d'une femme du pays des Scythes, fut d'abord soldat aux gardes d'*Artaxerce*. Son pere ayant été reconnu en plusieurs occasions pour un homme brave, expérimenté dans la guerre et fidele à son Roi, fut fait Gouverneur de cette partie de la Cilicie qui touche à la Cappadoce 1 et qu'habitent les Leucosyriens 2. Pour lui, il commença à montrer son mérite, étant simple soldat, dans l'expédition d'*Artaxerce* contre les Cadusiens 3. Ce Prince fut frappé des preuves de valeur qu'il avoit données dans une bataille où périrent des milliers d'ennemis et de Perses; au point que *Camissare* y ayant perdu la vie, il nomma le fils au gouvernement du pere.

1 Pays d'Asie qui s'étend depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Arménie.

2 Ces peuples occupoient cette partie de la Cappadoce qui avoisine l'embouchure du Thermodon.

3 Peuples d'Asie qui occupoient la partie Septentrionale de la Médie Atropatene.

Pari se virtute postea præbuit, quum Autophradates jussu Regis bello persequeretur eos qui defecerant; namque ejus operâ hostes, quum castra jam intrassent, profligati sunt, exercitusque reliquus conservatus Regis est: qua ex re majoribus rebus pæesse cœpit. Erat eo tempore Thyus Dynastes Paphlagoniæ, antiquo genere natus à Pylæmene illo quem Homerus Troico bello à Patroclo interfectum ait. Is Regi dicto audiens non erat; quam ob causam bello eum persequi constituit, eique rei præfecit Datamen propinquum Paphlagonis: namque ex fratre et sorore erant nati. Quam ob causam Datames omnia primùm experiri voluit, ut sine armis propinquum ad officium reduceret. Ad quem quum venisset sine præsidio, quòd ab amico nullas vereretur insidias, penè interiit. Nam Thyus eum clam interficere voluit. Erat mater cum Datame, amita Paphlagonis: ea, quid ageretur, resciit, filiumque monuit: ille fugâ periculum evitavit, bellumque indixit Thyo; in quo quum ab Ariobarzane præfecto Lydiæ et Ioniæ, totiusque Phrygiæ desertus esset, nihilò segniùs perseveravit, vivumque Thyum cepit cum uxore et liberis.

Il se montra depuis aussi brave dans la poursuite des peuples révoltés, dont *Autophradate* 1 avoit été chargé par le Roi. Il tailla en pieces les rebelles qui avoient déja pénétré dans le camp des Perses, et sauva le reste de l'armée Royale. Cette action lui fit confier de plus grandes entreprises. *Thyus*, Prince issu de ce *Pilémene* que *Patrocle* 2 tua, suivant *Homere*, dans la guerre de Troie 3, étoit alors Dynaste 4 de la Paphlagonie 5. *Artaxerce* auquel il refusoit l'obéissance, résolut de l'attaquer, et chargea *Datame* de l'expédition. Comme le Paphlagonien et *Datame* étoient proche parens, car ils étoient cousins germains, ce dernier voulut d'abord tenter toutes les voies de douceur pour le ramener à son devoir, avant d'employer la force. Il alla le trouver sans escorte, ne croyant pas devoir se défier d'un homme qui le touchoit de si près; mais peu s'en fallut qu'il ne fût la victime de sa confiance. *Thyus* vouloit le faire assassiner en secret. La mere de *Datame*, tante paternelle du Paphlagonien, l'avoit accompagné. Ayant été instruite du complot, elle en avertit son fils. *Datame* échappa au péril par la fuite, déclara et fit la guerre au rebelle, et quoique abandonné d'*Ariobarzane*, Satrape de la Lydie, de l'Ionie et de toute la Phrygie, il ne le poursuivit pas avec moins de chaleur, et le fit prisonnier avec sa femme et ses enfans.

---

1 Satrape de la Lydie.

2 Ou plutôt *Ménélas*.

3 Capitale de la Troade, fameuse par le siége qu'elle soutint pendant 10 ans et par les poëmes d'*Homere*.

4 Mot grec qui signifie *petit Souverain*, dépendant d'un autre.

5 Pays de l'Asie mineure.

Cujus facti ne priùs fama ad Regem, quàm ipse, perveniret, dedit operam. Itaque omnibus insciis, eò, ubi erat Rex, venit: posteroque die Thyum, hominem maximi corporis, terribilique facie, quòd et niger et capillo longo, barbâque erat promissâ, optimâ veste contexit, quam satrapæ Regii gerere consueverant: ornavit etiam torque, et armillis aureis, ceteroque regio cultu: ipse agresti, duplicique amiculo circumdatus, hirtâque tunicâ, gerens in capite galeam venatoriam, dextrâ manu clavam, sinistrâ copulam, quâ vinctum ante se Thyum agebat, ut si feram bestiam captam duceret. Quem quum omnes prospicerent propter novitatem ornatûs, ignotamque formam, ob eamque rem magnus esset concursus, fuit non nemo, qui agnosceret Thyum, Regique nuntiaret. Primo non accredidit. Itaque Pharnabazum misit exploratum: à quo ut rem gestam comperit, statim admitti jussit, magnopere delectatus quum facto, tum ornatu; in primis quòd nobilis Rex in potestatem inopinanti venerat. Itaque magnificè Datamen donatum ad exercitum misit, qui tum contrahebatur, duce Pharnabazo et Tithrauste ad bellum Ægyptium, parique eum, atque illos imperio esse jussit. Postea verò quàm Pharnabazum Rex revocavit, illi summa imperii tradita est.

Il eut soin d'arriver en Cour avant que cette nouvelle y fût parvenue. Il s'y rendit à l'insu de tout le monde, et le lendemain de son arrivée, voici ce qu'il fit. *Thyus* étoit d'une très-haute taille ; un teint noirâtre, une longue chevelure, une grande barbe lui donnoient un air affreux. Il le revêtit d'une robe superbe, pareille à celle des Satrapes, lui mit au cou et aux bras un collier et des brasselets d'or, et le para comme un Roi. Quant à lui, couvert d'une grosse casaque de paysan et d'une camisole velue, ayant sur la tête un casque de chasseur, la main droite armée d'une massue, il tenoit de la gauche une laisse avec laquelle il menoit *Thyus* devant lui, comme si ç'eût été une bête sauvage qu'il eût prise. Cet habillement nouveau, cette figure inconnue attirerent tous les regards ; on accourut en foule à ce spectacle extraordinaire. Quelques personnes ayant reconnu *Thyus*, annoncerent au Roi cette nouvelle. *Artaxerce* refusa d'abord de la croire et envoya *Pharnabaze* la vérifier. Ce dernier l'ayant confirmée, il ordonna sur le champ qu'on introduisît le prisonnier. Il fut également enchanté et du fait et de l'appareil, mais sur-tout de voir au moment où il ne s'y attendoit pas ce Prince illustre en son pouvoir. Après avoir magnifiquement récompensé *Datame*, il l'envoya joindre l'armée que *Pharnabaze* et *Tithrauste* rassembloient alors pour porter la guerre en Egypte, et le fit commander avec ces deux Généraux. Ayant depuis rappellé *Pharnabaze*, il lui donna le commandement en chef.

Hic quum maximo studio compararet exercitum, Ægyptumque proficisci pararet, subitò à Rege litteræ sunt ei missæ, ut Aspim aggrederetur, qui Cataoniam tenebat : quæ gens jacet supra Ciliciam, confinis Cappadociæ. Namque Aspis saltuosam regionem, castellisque munitam incolens, non solùm imperio Regis non parebat, sed etiam finitimas regiones vexabat, et quæ Regi portarentur, abripiebat. Datames, etsi longè aberat ab his regionibus, et à majore re abstrahebatur, tamen Regis voluntati morem gerendum putavit. Itaque cum paucis, sed viris fortibus, navem conscendit : existimans, id quod accidit, faciliùs se imprudentem et imparatum parvâ manu oppressurum, quàm paratum, quamvis magno exercitu.

Hac delatus in Ciliciam, egressus inde, dies noctesque iter faciens, Taurum transiit; eòque quò studuerat venit : quærit quibus locis sit Aspis : cognoscit haud longè abesse, profectumque eum venatum; quem dum speculatur, adventûs ejus causa cognoscitur. Pisidas, cum iis quos secum habebat, ad resistendum Aspis comparat. Id Datames ubi audivit, arma sumit, suosque sequi jubet : ipse equo concitato ad hostem vehitur; quem

Pendant que *Datame* travailloit avec ardeur à la levée des troupes, et qu'il se préparoit à partir pour l'Egypte, il reçut une dépêche du Roi qui lui ordonnoit de marcher contre *Aspis* qui s'étoit rendu maître de la Cataonie 1, province située au-dessus de la Cilicie et limitrophe de la Cappadoce. *Aspis* habitant un pays plein de défilés et de bois, et défendu par des forts, ne se contentoit pas de secouer le joug de l'obéissance; il désoloit les provinces voisines et enlevoit tous les tributs qu'on portoit au Roi. Quoique *Datame* se vît éloigné de ces lieux et détourné par-là d'une expédition plus importante, il crut devoir obéir aux ordres du Monarque. Il s'embarqua avec un petit nombre de braves gens, prévoyant avec raison, comme l'événement le prouva, qu'il accableroit plutôt *Aspis* avec une poignée de soldats en le surprenant sans défense, qu'avec une grande armée en le trouvant en état de résister.

Abordé en Cilicie, il débarque sa troupe, marche jour et nuit, passe le Mont Taurus et arrive enfin sur les lieux. S'informant de l'endroit où se trouve *Aspis*, il apprend qu'il n'est pas loin et qu'il est parti pour la chasse. Pendant qu'il l'épie, *Aspis* instruit du sujet de sa venue, renforce ses gens d'un corps de Pisidiens 2 pour être en état de se défendre. *Datame* informé de cette résolution, prend ses armes, ordonne aux siens de le suivre et pousse son cheval au galop vers l'ennemi. *Aspis* le voyant venir de loin sur lui

1 C'est, selon *Pline*, la partie de la Cappadoce qui touche à la Comagene.

2 Peuples voisins de la Lycaonie, de l'Isaurie et de la Pamphilie.

procul Aspis conspiciens ad se ferentem, pertimescit, atque à conatu resistendi deterritus, sese dedit. Hunc Datames vinctum ad Regem ducendum tradit Mithridati.

Hæc dum geruntur, Artaxerxes reminiscens à quanto bello ad quam parvam rem principem ducum misisset, se ipse reprehendit; et nuntium ad exercitum Acen misit, quòd nondum Datamen profectum putabat, qui ei diceret, ne ab exercitu discederet. Hic priusquàm perveniret quò erat profectus, in itinere convenit, qui Aspim ducebant. Quâ celeritate quum magnam benevolentiam Regis Datames cônsecutus esset, non minorem invidiam aulicorum excepit; quòd illum unum pluris, quàm se omnes, fieri videbant. Quo facto cuncti ad eum opprimendum consenserunt.

Hæc Pandates, gazæ custos regiæ amicus Datami perscripta ei mittit, in quibus docet: *eum magno fore periculo, si quid illo imperante in Ægypto adversi accidisset. Namque eam esse consuetudinem regum, ut casus adversos hominibus tribuant, secundos fortunæ suæ: quo facilè fieri, ut impellantur ad eorum perniciem; quorum ductu res malè gestæ nuntientur: illum hoc majore fore in discrimine, quòd quibus*

est

est saisi de crainte, et n'osant plus se tenir sur la défensive, il se livre entre ses mains. *Datame* le fait lier et le remet à *Mithridate* 1 pour être mené au Roi.

Pendant que ces choses se passoient, *Artaxerce* considérant qu'il faisoit abandonner au meilleur de ses Généraux une guerre très-importante pour le charger d'une très-petite expédition, se reprocha cette faute et révoqua ses ordres. Ne croyant point que *Datame* fût encore parti, il dépêcha un courrier au camp d'Acé 2 pour lui commander de ne pas quitter l'armée. Le courrier n'alla point jusques-là ; il rencontra en chemin les gens qui amenoient *Aspis*. Une telle diligence ayant mis *Datame* fort avant dans les bonnes graces du Roi, ne le fit pas moins envier des courtisans ; ces derniers voyant que le Prince avoit plus d'estime pour lui seul que pour eux tous, se réunirent contre lui et conjurerent sa perte.

Pandate, garde du trésor royal et son ami, l'instruisit en détail de la conspiration. Il lui représenta que *s'il recevoit quelque échec dans son expédition d'Egypte, il seroit exposé à un grand danger. Qu'il étoit ordinaire aux Rois d'imputer les revers à leurs Généraux et d'attribuer les succès à leur propre fortune. Qu'en conséquence, ils se déterminoient facilement à perdre ceux dont les armes avoient été malheureuses. Qu'il couroit*

---

1 Fils d'Ariobarzane et le même qui le tua ensuite en trahison.

2 Ville de Phénicie, autrefois Ptolémaïde, aujourd'hui *St. Jean-d'Acre.*

Rex maximè obediat, eos habeat inimicissimos. Talibus ille litteris cognitis, quum jam ad exercitum Acæum venisset, quòd non ignorabat ea verè scripta, desciscere a Rege constituit. Neque tamen quicquam fecit, quod fide sua esset indignum; nam Mandroclem Magnetem exercitui præfecit: ipse cum suis in Cappadociam discedit; conjunctamque huic Paphlagoniam occupat; celans quâ voluntate esset in Regem; clam cum Ariobarzane facit amicitiam, manum comparat, urbes munitas suis tuendas tradit.

Sed hæc propter hiemale tempus minus prosperè succedebant. Audit Pisidas quasdam copias adversùs se parare; filium eò Arsideum cum exercitu mittit; cadit in prœlio adolescens. Proficiscitur eò pater, non ita cum magna manu, celans quantum vulnus accepisset; quòd priùs ad hostem pervenire cupiebat, quàm de re malè gestâ fama ad suos perveniret, ne cognitâ filii morte animi debilitarentur militum. Quò contenderat pervenit, hisque locis castra ponit, ut neque circumveniri multitudine adversariorum posset, neque impediri quominùs ipse ad dimicandum manum haberet expeditam. Erat cum eo Mithrobarzanes socer ejus, præfectus equitum. Is desperatis generi rebus ad hostes transfugit. Id Datames ut audivit, sensit, si in

d'ailleurs d'autant plus de risque qu'il avoit pour ennemis déclarés les gens qui gouvernoient le Roi. *Datame* étoit de retour au camp d'Acé lorsqu'il reçut cette lettre. Ne doutant point de la vérité de cet avis, il résolut de quitter le service du Roi, sans rien faire pourtant qui fût contraire à la fidélité qu'il lui devoit. Il remet le commandement de l'armée à *Mandrocle* de Magnésie, se retire avec ses gens en Cappadoce, s'empare de la Paphlagonie qui confine à cette province, sans déclarer ses sentimens à l'égard du Roi, s'unit sous main avec *Ariobarzane*, ramasse des troupes et met les places fortes entre les mains de ses amis.

L'hiver s'opposoit cependant au succès de ses dispositions. Il appread que les Pisidiens lèvent quelques troupes pour l'attaquer. Il envoie contre eux son fils *Arsïdée* avec une armée. Ce jeune homme est tué dans une bataille. Le pere se met lui-même en marche avec des troupes assez peu nombreuses en cachant la grandeur de sa perte, voulant joindre l'ennemi avant que ses soldats fussent instruits de la mort de son fils, de peur que ce revers n'affoiblît leur courage. Etant arrivé sur les lieux, il occupa des postes si avantageux que sans pouvoir être enveloppé par le nombre, il avoit la faculté de charger les ennemis avec un camp volant. *Mitrobarzane*, son beau-pere, étoit avec lui et commandoit la Cavalerie; croyant son gendre absolument perdu, il passa chez les Pisidiens. *Datame* en ayant été informé, sentit que si le reste de l'armée venoit

turbam exisset, ab homine tam necessario se relictum, futurum ut ceteri consilium sequerentur. In vulgus edit, *suo jussu Mithrobarzanem profectum pro perfuga, quò faciliùs receptus interficeret hostes; quare relinqui eum non par esse, sed omnes confestim sequi: quod si animo strenuo feciscent, futurum ut adversarii non possent resistere, quum et intrà vallum et foris cæderentur.*

Hac re probatâ, exercitum educit, Mithrobarzanem persequitur; qui dum ad hostes pervenerat, Datames signa inferri jubet. Pisidæ novâ re commoti, in opinionem adducuntur, perfugas malâ fide compositoque fecisse, ut recepti essent majori calamitati, primùm eos adoriuntur. Illi, quum quid ageretur, aut quare fieret, ignorarent, coacti sunt cum eis pugnare, ad quos transierant, ab hisque stare quos reliquerant. Quibus quum neutri parcerent; celeriter sunt concisi. Reliquos Pisidas resistentes Datames invadit: primo impetu pellit, fugientes persequitur, multos interficit, castra hostium capit. Tali consilio uno tempore et proditores perculit, et hostes profligavit: et quod ad suam perniciem fuerat cogitatum; id ad salutem convertit. Quo neque acutius ullius imperatoris cogitatum, neque celerius factum usquam legimus.

à apprendre la désertion d'un si proche parent de son Général, elle imiteroit son exemple. Il fait courir le bruit parmi ses soldats que *c'est par son ordre que Mithrobarzane joue le rôle de transfuge, pour être plus facilement reçu par les ennemis et pour les tailler en pieces. Qu'il est donc juste de ne pas l'abandonner et de le suivre tout à l'instant. Que s'ils prennent ce parti en braves gens, l'ennemi également attaqué et dans ses retranchemens et par les dehors, ne pourra tenir contr'eux.*

Ayant persuadé ses troupes, il leve le camp, poursuit *Mitrobarzane*, et à peine celui-ci à joint les ennemis, qu'il fait sonner la charge. Les Pisidiens troublés d'une aventure si extraordinaire, s'imaginent que ces transfuges sont des traîtres, et qu'ils ont agi de concert avec l'ennemi pour être reçus dans leur camp et rendre leur défaite plus sanglante. Dans cette idée ils tombent d'abord sur eux. Ceux-ci ne sachant ni ce qui se passoit, ni pour quelle raison on les traitoit de la sorte, furent forcés d'en venir aux mains avec ceux chez lesquels ils s'étoient jettés, et de combattre pour ceux qu'ils avoient abandonnés. N'étant épargnés ni par les uns ni par les autres, ils furent bientôt taillés en pieces. *Datame* se jette alors sur le reste des Pisidiens qui résistoit encore, ils les enfonce du premier choc, poursuit les fuyards, en tue un grand nombre et demeure maître de leur camp. Il extermina d'un seul coup par cette sage manœuvre, et les traîtres et les ennemis. L'histoire des Généraux n'offre aucun exemple ni d'un stratagême plus fin, ni d'une plus prompte exécution.

Ab hoc tamen viro Sisynas maximo natu filius desciit, ad Regemque transiit, et de defectione patris detulit. Quo nuntio Artaxerxes commotus, quod intelligebat sibi cum viro forti ac strenuo negotium esse, qui quum cogitasset, facere auderet, et prius cogitare, quàm conari, consuesset; Autophradatem in Cappadociam mittit. Hic ne intrare posset saltum in quo Ciliciæ portæ sunt sitæ, Datames præoccupare studuit. Sed tam subito copias contrahere non potuit: à qua re depulsus, cum ea manu quam contraxerat, locum delegit talem, ut neque circumiretur ab hostibus, neque præteriret adversarius, quin ancipitibus locis premeretur: et si dimicare eo loco vellet, non multum obesse multitudo hostium suæ paucitati posset.

Hæc etsi Autophradates videbat, satiùs tamen statuit congredi, quàm cum tantis copiis refugere aut tamdiu uno loco sedere. Habebat barbarorum equitum viginti, peditum centum millia, quos illi Cardacas appellant; ejusdemque generis tria funditorum: præterea Cappadocum octo, Armeniorum decem, Paphlagonum quinque, Phrygum decem, Lydorum quinque, Aspendiorum et Pisidarum circiter tria, Cilicum duo, Captianorum totidem, ex

Sisynas, l'aîné des fils de *Datame*, abandonna pourtant ce grand homme ; il passa chez le Roi de Perse et l'instruisit de la désertion de son pere. *Artaxerce* fut alarmé de cette nouvelle. Il sentoit qu'il avoit affaire à un Capitaine également brave et habile, qui réfléchissoit avant que d'entreprendre, et qui exécutoit courageusement ce qu'il avoit médité. Il fit marcher *Autophradate* en Cappadoce. *Datame* vouloit prévenir ce dernier et lui fermer le passage en s'emparant du pas de la Cilicie 1 ; mais il n'eut pas le tems de rassembler son armée. N'ayant pu faire ce qu'il souhaitoit, il posta tellement le peu de troupes qu'il avoit ramassées, que les ennemis ne pouvoient ni l'envelopper, ni tenter le passage sans être attaqués par devant et par derriere, et que s'ils prenoient le parti de combattre, leur grand nombre ne pouvoit nuire beaucoup à sa petite armée.

Quoique *Autophradate* sentît tous les avantages de la position de *Datame*, il jugea plus convenable d'en venir aux mains avec lui, que de se retirer avec de puissantes forces, ou de rester plus long-tems sans rien faire dans le même lieu. Ses troupes Persanes consistoient en 20000 hommes de Cavalerie, en 100000 d'Infanterie, composés de ces gens que les Perses appellent *Car-*

1 « Le pas de la Cilicie est un détroit que les habitants du pays appellent *Pyles*, dont l'assiette naturelle semble imiter les fortifications faites de la main des hommes ». *Quinte-Curce*, liv. III. chap. IV.

Græcia conductorum tria millia : levis armaturæ maximum numerum. Has adversùs copias spes omnis consistebat Datami in se locique natura : namque hujus partem non habebat vicesimam militum. Quibus fretus conflixit, adversariorumque multa millia concidit ? quum de ipsius exercitu non ampliùs hominum mille cecidissent. Quam ob causam postero die tropæum posuit, quo loco pridie pugnatum erat.

Hinc quum castra movisset, ut inferior copiis, ita superior omnibus prœliis discedebat : quod numquam manum consereret, nisi quum adversarios locorum angustiis clausisset ; quod perito regionum, callideque cogitanti sæpe accidebat. Autophradates, quum bellum duci majore regis calamitate, quàm adversariorum videret, ad pacem amicitiamque hortatus est, ut cum rege in gratiam rediret. Quam ille etsi non fidam fore putabat, tamen conditionem accepit, seque ad Artaxerxem legatos missurum dixit. Sic bellum, quod Rex adversùs Datamen susceperat, sedatum. Autophradates in Phrygiam se recepit.

daces 1, et en 3000 frondeurs de la même espece. Il avoit de plus 8000 Cappadociens, 10000 Arméniens 2, 5000 Paphlagoniens, 10000 Phrygiens, 5000 Lydiens, environ 3000 Aspendiens 3 et Pisidiens, 2000 Ciliciens, autant de Captiens 4, 3000 Grecs soudoyés et un très-grand nombre de soldats armés à la légere. *Datame* n'avoit pas la vingtieme partie des troupes d'*Autophradate*. Sa seule ressource contre des forces si prodigieuses étoit dans ses talens et dans l'assiette du lieu qu'il occupoit : enhardi par ce double avantage, il soutint l'attaque des ennemis et leur tua plusieurs milliers d'hommes sans en avoir perdu lui-même plus de 1000. Aussi dressa-t-il le lendemain un trophée dans l'endroit où le combat s'étoit donné le jour précédent.

Ayant ensuite quitté ce poste, il eut toujours le dessus sur les Perses, quoiqu'il leur fut toujours inférieur en nombre, parce qu'il n'en venoit jamais aux mains, qu'il n'eût enfermé l'ennemi dans des défilés ; ce qu'il faisoit d'autant plus souvent qu'il étoit également habile, et dans la connoissance du pays et dans les ruses de guerre. *Autophradate* voyant que la longueur de cette expédition seroit plus funeste à son maître qu'à *Datame*, exhorta ce dernier à faire la paix et à rentrer en grace avec le Roi. Quoique *Datame* regardât cette réconciliation comme peu sûre pour lui, il écouta la proposition et répondit qu'il enverroit des députés à *Artaxerce*. Ainsi se termina la guerre que ce Prince avoit entreprise contre *Datame*. *Autophradate*. se retira dans la Phrygie.

---

1 C'est-à-dire, *gens vivans de rapine*.
2 Peuples situés entre le Taurus et le Caucase.
3 Peuples de Pamphilie.
4 Nation inconnue.

At Rex, quod implacabile odium in Datamen susceperat, postquam bello eum opprimi non posse animadvertit, insidiis interficere studuit. Quas ille plerasque vitavit; sicut quum nuntiatum esset, quosdam sibi insidiari, qui in amicorum erant numero: de quibus, quod inimici detulerant, neque credendum, neque negligendum putavit. Experiri voluit verum falsumne sibi esset relatum. Itaque eò profectus est, in quo itinere futuras insidias illi dixerant. Sed elegit corpore et statura simillimum sui, eique vestitum suum dedit, atque eò loci ire, quo ipse consueverat, jussit. Ipse autem ornatus vestitu militari inter corporis custodes iter facere cœpit. At insidiatores, postquam in eum locum agmen pervenit, decepti ordine atque vestitu, in eum faciunt impetum, qui suppositus erat. Prædixerat autem his Datames, cum quibus iter faciebat, *ut parati essent facere quod ipsum vidissent.* Ipse, ut concurrentes insidiatores animadvertit, tela in eos conjecit. Hoc idem quum universi fecissent, priusquam pervenirent ad eum, quem aggredi volebant, confixi ciciderunt.

Hic tamen tam callidus vir extremo tempore captus est Mithridatis, Ariobarzanis filii, dolo. Namque is pollicitus est Regi, *se eùm interfecturum, si ei Rex promitteret, ut, quodcumque vellet, liceret impunè facere, fidemque de ea re, more Persarum, dextrâ dedisset.* Hanc ut accepit, simulat se suscepisse

Artaxerce avoit conçu contre *Datame* une haine implacable. Voyant qu'il ne pouvoit s'en défaire par les armes, il entreprit de le faire périr dans des embûches. *Datame* évita la plupart de ces piéges, celui-ci entr'autres. On vint l'avertir un jour que des personnes, qu'il jugeoit ses amis, en vouloient secrétement à sa vie. Comme les dénonciateurs étoient ennemis de ces gens-là, il crut devoir ni leur ajoûter foi, ni négliger leur avis, et voulut s'éclaircir par lui-même de la vérité ou de la fausseté de ce rapport. Il prit le parti de se transporter sur le lieu où l'on disoit que l'embuscade étoit dressée. Il choisit un homme qui lui ressembloit parfaitement pour la figure et pour la taille, le revêtit de ses habits et le fit avancer vers l'endroit où il avoit coutume lui-même de se rendre. Pour lui, vêtu en simple soldat, il se mêla parmi les gardes et marcha avec eux. Quand la troupe fut arrivée au lieu désigné, les assassins trompés par le rang qu'occupoit dans la marche le faux *Datame* et par l'habit qu'il portoit, fondirent sur ce dernier. *Datame* avoit donné ordre auparavant à ceux qui le suivoient de *se tenir prêts à faire ce qu'ils lui verroient faire à lui-même*. A mesure qu'il vit accourir les assassins, il leur lança des traits. Toute sa suite l'ayant imité, ils furent percés et resterent sur la place avant d'avoir joint celui qu'ils avoient dessein d'attaquer.

Un homme si avisé fut enfin surpris par *Mithridate*, fils d'*Ariobarzane*. Ce dernier promit au Roi que *s'il lui permettoit de faire impunément tout ce qu'il voudroit, et lui donnoit sa foi à cet égard en lui tendant la main droite à la maniere des Perses, il le délivreroit de Datame*. Ayant

cum Rege inimicitiam: copias parat, et absens amicitiam cum Datame facit; Regis provinciam vexat, castella expugnat, magnas prædas capit: quarum partem suis dispertit, partem ad Datamen mittit. Pari modo complura castella ei tradit. Hæc diu faciendo, persuasit homini, se infinitum adversùs Regem suscepisse bellum; quum nihilo magis, ne quam suspicionem illi præbèret insidiarum, neque colloquium ejus petivit, neque in conspectum venire studuit. Sic absens amicitiam gerebat, ut non beneficiis mutuis, sed odio communi, quod erga Regem susceperant, contineri viderentur.

Id quum satis se confirmasse arbitratus est, certiorem facit Datamen, *tempus esse majores exercitus parari: de qua re, si ei videretur, quo loco vellet, in colloquium veniret.* Probatâ re, colloquendi tempus sumitur; locusque quo conveniretur. Huc Mithridates cum uno cui maximam habebat fidem, ante aliquot dies venit, compluribusque locis separatim gladios obruit, eaque loca diligenter notat. Ipso autem colloquendi die, utrique locum qui explorarent, atque ipsos scrutarentur, mittunt. Deinde ipsi sunt congressi. Hic quum aliquandiu in colloquio fuissent, et diversi

pris la parole du Prince, il feint d'être brouillé avec la Cour, ramasse des troupes, contracte amitié de loin avec *Datame*, ravage les terres du Roi, enleve des places fortes, fait un grand butin dont il donne une partie à ses gens et envoie l'autre à *Datame*, et lui livre de même plusieurs Forts. En agissant long-tems de la sorte, il vient à bout de lui persuader qu'il a rompu pour jamais avec le Roi, et pour ne pas se rendre suspect de trahison, il ne lui fait demander ni conférence ni entrevue. Eloigné de lui, il se conduisoit de maniere à son égard qu'ils paroissoient moins liés par des services mutuels que par leur haine commune pour le Roi.

Lorsqu'il crut l'avoir assez convaincu de ses prétendus sentimens, il lui manda qu'*il étoit tems d'assembler de plus grandes forces et de faire ouvertement la guerre au Roi. Que s'il jugeoit à propos de conferer avec lui sur ce sujet, il n'avoit qu'à se rendre où il voudroit. Datame* ayant agréé la proposition, on fixe le tems et l'endroit où l'on doit s'aboucher. *Mithridate* se rend sur le lieu quelques jours auparavant avec un homme de confiance, y enterre des épées en plusieurs endroits séparés, et les marque exactement. Le jour de la conférence arrivé, ils envoient l'un et l'autre des gens sûrs pour visiter le lieu et pour se fouiller réciproquement eux-mêmes. Ils

discessissent, jamque procul Datames abesset, Mithridates priusquam ad suos perveniret, ne quam suspicionem pareret, in eumdem locum revertitur, atque ibi, ubi telum erat positum, resedit ut si à lassitudine cuperet acquiescere; Datamenque revocavit, simulans se quiddam in colloquio esse oblitum. Interim telum, quod latebat, protulit, nudatumque vaginâ veste texit, Datami venienti ait, digredientem se animadvertisse locum quemdam, qui erat in conspectu, ad castra ponenda esse idoneum; quem quum digito monstraret, et ille conspiceret, aversum ferro transfixit, priusque, quàm quisquam posset, succurrere, interficit. Ita ille vir, qui multos consilio, neminem perfidiâ ceperat, simulatâ captus est amicitiâ.

s'abouchent ensuite. Après s'être entretenus assez long-tems, ils se séparent et chacun se retire de son côté. *Datame* étant déja fort éloigné, *Mithridate* avant de rejoindre les siens pour ne pas donner du soupçon, revient au lieu de l'entrevue, s'assied à un endroit où il y avoit une épée cachée comme pour se reposer et rappelle *Datame*, feignant d'avoir oublié quelque chose dans leur entretien. Pendant que ce dernier revient, il déterre l'épée, la tire du fourreau et la cache sous sa robe. Comme *Datame* s'approchoit, il lui dit qu'en se retirant il avoit remarqué un endroit, lequel étoit devant eux, qui lui paroissoit propre à camper, et dans le tems qu'il le montroit au doigt à *Datame* et que celui-ci le considéroit, il le perça par derriere et le tua avant que personne pût venir à son secours. C'est ainsi que ce grand homme qui avoit toujours triomphé de ses ennemis par la prudence et jamais par la perfidie, tomba dans le piége que lui tendit une fausse amitié.

EPAMINONDAS,

POLYMNI FILIUS,

THEBANUS.

De hoc priusquam scribamus, hæc præcipienda videntur lectoribus, ne alienos mores ad suos referant; neve ea, quæ ipsis leviora sunt, pari modo apud ceteros fuisse arbitrentur. Scimus enim Musicen nostris moribus abesse à principis persona; saltare vero etiam in vitiis poni. Quæ omnia apud Græcos et grata, et laude digna ducuntur. Quum autem exprimere imaginem consuetudinis atque vitæ velimus Epaminondæ, nihil videmur debere prætermittere, quod pertineat ad eam declarandam. Quare dicemus primùm de genere ejus, deinde quibus disciplinis et à quibus sit eruditus: tum de moribus, ingeniique facultatibus; et si qua alia digna memoriâ erunt: postremo de rebus gestis, quæ à plurimis omnium anteponuntur virtutibus.

Natus igitur patre, quo diximus, honesto genere, pauper jam à majoribus relictus. Eruditus autem sic, ut nemo Thebanus magis;

EPAMINONDAS,

FILS DE POLYMNIS,

THÉBAIN.

AVANT que de passer à *Epaminondas*, il me semble à propos d'avertir mes Lecteurs de ne pas apprécier les coutumes étrangeres d'après celles de leur pays, et de ne pas croire que ce qui paroît frivole à leur nation ait aussi paru tel aux autres peuples. Nous regardons l'étude de la musique, nous Romains, comme indigne d'un Grand, et le goût de la danse comme un vice; au lieu que les Grecs jugent ces deux arts également agréables et honnêtes. Ayant dessein de tracer un portrait fidele et complet d'*Epaminondas*, je crois ne devoir omettre aucun trait qui soit propre à le faire connoître. Je parlerai donc d'abord de son origine; ensuite de ses études, de ses exercices et de ses maîtres; puis de ses mœurs, de ses talens et de ses autres qualités remarquables; et enfin de ses exploits, qui, au jugement de plusieurs, effacent les belles actions de tous les Héros.

Il naquit d'une famille honnête [1] mais pauvre depuis long-tems. Cependant jamais aucun Thébain ne fut mieux élevé que lui. *Denys*,

---

[1] *Polymnis* étoit un homme obscur suivant *Elien*, hist. diverses, livre XII. chapittre 43. Il descendoit cependant des anciens Rois de Béotie. Du reste, un personnage tel qu'*Epaminondas* n'avoit pas besoin d'ayeux.

nam et citharizare, et cantare ad chordarum sonum doctus est à Dionysio : qui non minore fuit in Musicis gloriâ, quàm Damon, aut Lamprus, quorum pervulgata sunt nomina : carmina cantare tibiis, ab Olympiodoro; saltâre, à Calliphrone. At Philosophiæ præceptorem habuit Lysim Tarentinum, Pythagoreum : cui quidem sic fuit deditus, ut adolescens tristem et severum senem omnibus æqualibus suis in familiaritate anteposuerit : neque priùs eum à se dimiserit, quàm in doctrinis tantò antecesserit condiscipulos, ut facilè intelligi posset, pari modo superaturum omnes in ceteris artibus. Atque hæc ad nostram consuetudinem sunt levia, et potiùs contemnenda, at in Græcia utique olim magnæ laudi erant. Postquam ephebus factus est, et palæstræ dare operam cœpit, non tam magnitudini virium servivit, quàm velocitati. Illam enim ad athletarum usum, hanc ad belli existimabat utilitatem pertinere. Itaque exercebatur plurimùm currendo et luctando, ad eum finem, quoad stans complecti posset, atque contendere : in armis plurimum studii consumebat.

Ad hanc corporis firmitatem plura etiam animi bona accesserant. Erat enim modestus,

Musicien aussi estimé que les fameux *Damon* et *Lamprus*, lui apprit à toucher le luth et à marier sa voix avec cet instrument, *Olympiodore* à jouer des airs sur la flûte, et *Calliphron* à danser. Il eut pour maître de Philosophie *Lysis* de Tarente, sectateur de *Pythagore*, auquel il se livra tellement qu'il préféra la compagnie de ce vieillard triste et sévere à celle des jeunes gens de son âge, et qu'il ne se sépara jamais de lui que lorsqu'il eut assez dévancé ses condisciples dans la carriere de la Philosophie pour montrer qu'il les surpasseroit également tous dans les autres connoissances. Relativement à nos mœurs, ces avantages sont légers ou plutôt méprisables, mais les Grecs les estimoient beaucoup autrefois. Lorsque *Epaminondas* eut atteint sa quatorzieme année et qu'il fréquenta le Palestre 1, il s'attacha moins aux exercices qui fortifient le corps, qu'à ceux qui rendent agile, jugeant la force convenable à l'athlete et la souplesse au guerrier. Il s'exerça beaucoup à la course et à cette espece de lutte qui consiste à colleter son adversaire et à le combattre debout et de pied ferme. Il ne s'appliqua pas moins à bien manier les armes.

Il joignit à cette vigueur de corps plusieurs belles qualités de l'ame. Il étoit modeste, prudent, grave, habile à profiter des conjonctures, pro-

1 Lieu où les lutteurs s'exerçoient, d'un mot grec qui signifie *lutte*.

prudens, gravis, temporibus sapienter utens; peritus belli, fortis manu, animo maximo: adeo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur. Idem continens, clemens, patiensque admirandum in modum: non solùm populi, sed etiam amicorum ferens injurias: in primisque commissa celans quod interdum non minùs prodest, quàm disertè dicere: studiosus audiendi; ex hoc enim facillimè disci arbitrabatur. Itaque quum in circulum venisset, in quo aut de republica disputaretur, aut de Philosophia sermo haberetur, numquam inde priùs discessit, quàm ad finem sermo esset deductus.

Paupertatem adeo facilè perpessus est, ut de Republica nihil præter gloriam ceperit. Amicorum in se tuendo caruit facultatibus: fide ad alios sublevandos sæpe sic usus est, ut possit judicari, omnia ei cum amicis fuisse communia. Nam quum aut civium suorum aliquis ab hostibus fuisset captus, aut virgo amici nubilis propter paupertatem collocari non posset, amicorum consilium habebat, et quantum quisque daret, pro cujusque facultatibus imperabat; eamque summam quum faceret, priusquam acciperet pecuniam, adducebat eum qui quærebat, ad eos qui conferebant: eique ut ipsi numerarent faciebat; ut ille, ad quem ea res perveniebat, sciret quibus et quantum cuique deberet.

Tentata autem ejus est abstinentia à Diomedonte Cyziceno: namque is, rogatu Ar-

fond dans l'art de la guerre, brave de sa personne et plein de magnanimité. Il aimoit si fort la vérité, qu'il ne mentoit jamais même par jeu. Il étoit encore tempérant, clément, d'une patience admirable; supportant les injustices du peuple à son égard, celles même de ses amis; taisant sur-tout les secrets qu'on lui confioit, silence aussi utile quelquefois que le talent de la parole. Il écoutoit volontiers, persuadé que c'étoit le meilleur moyen de s'instruire; aussi lorsqu'il se trouvoit dans un cercle où l'on agitoit quelque question politique ou philosophique, il ne se retiroit jamais qu'à la fin de la conversation.

Il supporta si facilement la pauvreté, que de tous les services qu'il rendit à la république, il ne voulut recueillir que de la gloire. Il ne recourut jamais à la bourse de ses amis dans ses propres besoins; mais pour soulager ceux d'autrui, il savoit si bien faire valoir auprès d'eux les droits de l'amitié, qu'on jugeoit aisément qu'il pouvoit disposer comme eux de toute leur fortune. Lorsqu'un de ses concitoyens avoit été fait prisonnier de guerre, ou qu'un homme avec lequel il étoit lié, avoit une fille nubile et ne pouvoit l'établir faute d'une dot, il assembloit ses amis, les taxoit chacun suivant ses facultés; et après avoir fait la somme, avant de toucher l'argent, il amenoit celui qui recherchoit la fille devant ceux qui la fournissoient, et la lui faisoit compter à lui-même, afin que ce dernier sût à qui il étoit redevable, et combien il avoit reçu de chacun.

Diomédon de Cyzique attaqua l'intégrité d'*Epaminondas*; il avoit entrepris de le corrompre à la priere d'*Artaxerce*. Il vint à Thebes chargé d'or, et gagna par un don de 5 talens le jeune *Myci-*

taxercis, Epaminondam pecuniâ corrumpendum susceperat. Hic magno cum pondere auri Thebas venit; et Micythum adolescentulum quinque talentis ad suam perduxit voluntatem, quem tum Epaminondas plurimùm diligebat. Micythus Epaminondam convenit, et causam adventûs Diomedontis ostendit. At ille Diomedonte coram, *Nihil*, inquit, *opus pecuniâ est: nam si ea Rex vult, quæ Thebanis sint utilia, gratis facere sum paratus: sin autem contraria, non habet auri atque argenti satis; namque orbis terrarum divitias accipere nolo pro patriæ caritate. Te, qui me incognitum tentasti, tuique similem existimasti, non miror; tibique ignosco; sed egredere propere, ne alios corrumpas, quum me non potueris. Tu, Micythe, argentum huic redde: aut nisi id confestim facis, ego te tradam magistratui.* Hunc Diomedon quum rogaret, ut tuto exire, suaque quæ attulisset, liceret efferre: *Illud*, inquit, *faciam; neque tuâ causâ, sed meâ: ne, si tibi sit pecunia adempta, aliquis dicat, id ad me ereptum pervenisse, quod delatum accipere noluissem.* A quo quum quæsisset *quò se deduci vellet*, et ille Athenas dixisset; præsidium ei dedit, ut eò tutò perveniret. Neque verò id satis habuit, sed etiam ut inviolatus in navem ascenderet,

thus, qui étoit fort aimé de ce grand homme. *Micythus* alla trouver *Epaminondas*, et lui apprit le motif qui amenoit *Diomédon*. *Il n'est pas besoin d'argent*, dit *Epaminondas* en présence de ce dernier. *Si ce que le Roi de Perse désire est avantageux aux Thébains, je suis prêt à faire sans intérêt ce qu'il exigera de moi; mais si ses vues leur sont contraires, il n'a pas assez d'or et d'argent pour me séduire. Je n'échangerois pas contre tous les trésors de l'univers mes sentimens d'amour pour ma patrie. Vous* 1, *qui m'avez tenté sans me connoître et en croyant que je vous ressemblois, je ne suis point surpris de votre démarche et je vous la pardonne; mais sortez au plutôt du territoire de Thebes, de peur qu'après avoir échoué contre moi, vous ne réussissiez à en corrompre d'autres. Pour vous, Micythus, rendez-lui sur le champ l'argent qu'il vous a donné, ou je vais vous livrer au Magistrat. Diomédon* le priant de faire en sorte qu'il pût se retirer en sûreté et emporter avec lui les effets dont il étoit chargé; *je le ferai*, lui dit *Epaminondas*, *moins pour vous cependant, que pour moi-même; car si l'on vous voloit votre argent, je craindrois qu'on ne m'accusât d'avoir fait retomber entre mes mains ce que j'avois d'abord refusé.* Lui ayant demandé *où il désiroit d'être conduit*, et *Diomédon* ayant répondu à Athenes, il lui donna une escorte, afin qu'il s'y rendît sûre-

1 Il s'adresse à *Diomédon*.

per Chabriam Atheniensem, de quo suprà mentionem fecimus, effecit. Abstinentiæ erit hoc satis testimonium. Plurima quidem proferre possemus, sed modus adhibendus est; quoniam uno hoc volumine vitas excellentium virorum complurium concludere constituimus: quorum separatim multis millibus versuum complures scriptores ante nos explicarunt.

Fuit et disertus, ut nemo Thebanus ei par esset eloquentiâ: neque minùs concinnus in brevitate respondendi, quàm in perpetua oratione ornatus. Habuit obtrectatorem Meneclidem quemdam, indidem Thebis, adversarium in administranda Republica, satis exercitatum in dicendo, ut Thebanum scilicet: namque illi genti plus inest virium quàm ingenii. Is, quod in re militari florere Epaminondam videbat, hortari solebat Thebanos, ut pacem bello anteferrent, ne illius Imperatoris opera desideraretur. Huic ille; *Fallis*, inquit, *verbo cives tuos, quod hos à bello avocas: otii enim nomine servitutem concilias: nam paritur pax bello. Itaque qui eâ diutinâ volunt frui, bello exercitati esse debent. Quare si principes Græciæ esse vultis, castris est vobis utendum, non palæstrâ.* Idem ille Meneclides quum huic objiceret, quòd liberos non haberet, neque uxorem duxisset; maximeque insolentiam, quòd sibi Agamemnonis belli gloriam videretur consecutus: at ille, *Desine*, inquit, *Meneclide, de uxore mihi exprobrare: nam nullius in ista re minùs uti consilio volo:* habebat enim Meneclides suspicionem adulterii. *Quod autem*

ment.

ment. Il fit plus encore : il engagea l'Athénien *Chabrias*, dont j'ai parlé ci-dessus, à le faire embarquer sans qu'on le maltraitât. Ce seul trait suffira pour prouver le désintéressement d'*Epaminondas.* Je pourrois en rapporter beaucoup d'autres, mais je dois me borner, ayant dessein de renfermer dans ce seul livre-ci les vies de quantité de grands hommes, qui, écrites séparément avant moi par bien d'autres Historiens, ont rempli plusieurs gros volumes.

Epaminondas, plus éloquent qu'aucun Thébain, étoit aussi juste et aussi concis dans ses reparties, qu'orné dans ses discours suivis. Un certain *Ménéclide*, né aussi à Thebes, son rival dans le Gouvernement, et parlant assez bien pour un Thébain, (car les habitans de la Béotie sont plus vigoureux que spirituels), le jalousoit et le calomnioit. Voyant qu'il s'acquéroit une brillante réputation par ses talens militaires, il exhortoit fréquemment les Thébaius à préférer la paix à la guerre pour rendre ses services inutiles : *Vous trompez vos concitoyens par l'abus des termes*, lui dit Epaminondas, *en prétendant les détourner de la guerre. Sous le prétexte spécieux de leur procurer le repos, vous les jettez dans la servitude. La paix s'acquiert par la guerre. Qui veut être long-temps paisible doit être guerrier. Si vous voulez donc, ô Thébains, devenir les maîtres de la Grece, vivez dans des camps et non dans des lieux d'exercices.* Le même *Ménéclide* lui reprochoit de n'avoir point d'enfans, de ne s'être point marié, et sur-tout d'avoir l'insolence de comparer ses exploits à ceux d'*Agamemnon*. *Cessez, Ménéclide*, reprit-il, *de me reprocher de n'avoir point de femme, vous êtes l'homme du monde que je voudrois le moins consulter sur ce point.* C'est que *Ménéclide* étoit soupçonné d'adultere. *Quant à ce que vous ajoutez que j'aspire à me*

me Agamemnonem æmulari putas, falleris. Namque ille cum universa Græcia vix decem annis unam cepit urbem : ego contra ex una urbe nostra, dieque uno, totam Græciam, Lacedæmoniis fugatis, liberavi.

Idem quum in conventum venisset Arcadum, petens ut societatem cum Thebanis et Argivis facerent : contraque Callistratus Atheniensium legatus, qui eloquentiâ omnes eo præstabat tempore, postularet, ut potiùs amicitiam sequerentur Atticorum; et in oratione sua multa invectus esset in Thebanos et Argivos, in eisque hoc posuisset; *Animadvertere debere Arcadas, quales utraque civitas cives procreasset, ex quibus de ceteris possent judicare. Argivos enim fuisse Orestem et Alcmæonem, matricidas : Thebis Œdipum natum, qui quum patrem suum interfecisset, ex matre liberos procreasset.*

Hìc in respondendo Epaminondas, quum de ceteris perorasset, postquam ad illa duo opprobria pervenit : *Admirari se* dixit *stultitiam Rhetoris Attici, qui non animadverterit innocentes illos natos; domi scelere admisso, quum patriâ essent expulsi, receptos esse ab Atheniensibus.* Sed maximè ejus eloquentia eluxit Spartæ, legati ante pugnam Leuctricam; quò quum omnium sociorum convenissent legati, coram frequentissimo legationum conventu, sic Lacedæmoniorum tyrannidem coarguit, ut

rendre l'égal d'Agamemnon, vous vous trompez. Ce Prince, avec les forces de toute la Grece, vint à peine à bout en 10 ans de prendre une seule Ville 1*; et moi avec les seules troupes de Thebes et en un seul jour, j'ai mis en fuite les Spartiates* 2 *et affranchi de leur joug la Grece entiere.*

Epaminondas se rendit à l'assemblée générale des Arcadiens, pour les engager à s'unir avec les Thébains et les Argiens, 3. *Callistrate*, député d'Athenes, l'homme le plus éloquent de ce tems-là, les pressoit de son côté de préférer l'alliance de l'Attique. Sa harangue étoit pleine d'invectives contre ceux de Thebes et d'Argos. Il dit entr'autres choses qus *les Arcadiens devoient considérer quels hommes avoient produit ces deux Villes, et qu'ils pourroient juger des autres par ceux-là. Qu'Oreste et Alcméon, assassins de leur mere, avoient vu le jour à Argos; et qu'Œdipe, qui, après avoir tué son pere, en avoit souillé le lit, étoit né à Thebes.*

Epaminondas répondit au discours de *Callistrate:* Il le réfuta de point en point; et lorsqu'il vint à ces deux reproches outrageans, il dit qu'*il admiroit l'impertinence du Rhéteur Athénien, qui n'avoit pas fait réflexion que ces hommes étoient nés innocens; et qu'ayant été bannis de leur patrie après leur forfait, ils avoient trouvé une retraite à Athenes.* Mais l'éloquence d'*Epaminondas* brilla principalement à Sparte, où il avoit été député avant la bataille de Leuctres 4. Les envoyés de tous les peuples alliés s'étant rendus dans cette Ville, il s'éleva si fortement dans cette nombreuse assemblée contre la domination tyrannique des Spartiates,

---

1 Celle de Troie.
2 A la bataille de Leuctres.
3 Ceux d'Argos.
4 Ville de Béotie, fameuse par la victoire d'*Epaminondas*.

non minùs illa oratione opes eorum concusserit, quàm Leuctricâ pugnâ. Tum enim perfecit, quod post apparuit, ut auxilio sociorum Lacedæmonii privarentur.

Fuisse autem patientem, suorumque injurias ferentem civium, quòd se patriæ irasci nefas esse duceret, hæc sunt testimonia. Quum eum propter invidiam cives præficere exercitui noluissent, duxque esset delectus belli imperitus, cujus errore eò esset deducta illa multitudo militum, ut omnes de salute pertimescerent, quòd locorum angustiis clausi ab hostibus obsidebantur; desiderari cœpta est Epaminondæ diligentia; erat enim ibi privatus et numero militum. A quo quum peterent opem, nullam adhibuit memoriam contumeliæ, et exercitum obsidione liberatum, domum reduxit incolumem.

Neque verò hoc semel fecit, sed sæpiùs. Maximè autem fuit illustre, quum in Peloponnesum exercitum duxisset adversùs Lacedæmonios, haberetque collegas duos, quorum alter erat Pelopidas, vir fortis ac strenuus. Hìc quum criminibus adversariorum omnes in invidiam venissent, ob eamque rem imperium his esset abrogatum, atque in eorum locum alii prætores successissent; Epaminondas plebiscito non paruit, idemque ut facerent, persuasit collegis, et bellum, quod susceperat, gessit. Namque animadvertebat, ubi id fecisset, totum exercitum propter prætorum imprudentiam, inscitiamque belli periturum. Lex erat Thebis, quæ morte mulctabat, si quis imperium diutiùs retinuisset, quàm lege præ-

que son discours ne donna pas une moindre secousse à leur puissance que sa victoire de Leuctres. Il détermina dès-lors leurs alliés à les abandonner, ce qu'ils firent quelque tems après.

On voit par les exemples suivans qu'*Epaminondas* étoit patient, et qu'il supportoit les torts de ses concitoyens, ne croyant point qu'il lui fût permis d'avoir du ressentiment contre sa patrie. Les Thébains n'ayant pas voulu par un motif d'envie lui donner le commandement, firent choix d'un Général qui n'avoit aucune connoissance de la guerre. L'impéritie de ce dernier engagea une nombreuse armée dans des endroits serrés, où bloquée et comme assiégée par l'ennemi, elle se voyoit perdue. On regretta dans cette occasion la vigilance et l'habileté d'*Epaminondas*, qui s'y trouvoit sans emploi et en simple soldat. Dès qu'on réclama son secours, il oublia l'affront qu'il avoit reçu, dégagea les troupes, et les ramena sans perte à Thebes.

Il agit ainsi, non pas une seule fois, mais souvent. Sa magnanimité parut principalement dans tout son éclat lorsqu'il mena une armée dans le Péloponese contre les Lacédémoniens, avec deux Généraux qu'on lui avoit associés, dont l'un étoit *Pélopidas*, homme de tête et de courage. Les accusations de ses ennemis ayant chargé ces trois chefs de la haine publique, on les dépouilla du commandement, et on mit d'autres Officiers à leur place. *Epaminondas* n'obéit point à l'ordonnance du peuple, persuada à ses collégues de l'imiter et continua la guerre qu'il avoit entreprise. Il prévoyoit en effet que s'il se soumettoit à ce décret, l'inexpérience et l'incapacité des nouveaux chefs seroient la ruine de l'armée. Une loi de Thebes punissoit de mort le Général qui gardoit le commandement au-delà du terme qu'elle prescrivoit.

finitum foret. Hanc Epaminondas quum Reipublicæ conservandæ causâ latam videret, ad perniciem civitatis conferre noluit; et quatuor mensibus diutius, quàm populus jusserat, gessit imperium.

Postquam domum reditum est, collegæ ejus hoc crimine accusabantur; quibus ille permisit, omnem ut causam in se transferrent, suâque operâ factum contenderent, ut legi non obedirent. Quâ defensione illis periculo liberatis, nemo Epaminondam responsurum putabat, quòd, quid diceret, non haberet. At ille in judicium venit; nihil eorum negavit quæ adversarii crimini dabant, omniaque quæ collegæ dixerant, confessus est; neque recusavit, quò minùs legis pœnam subiret: sed unum ab iis petivit, ut in periculo suo conscriberent: *Epaminondas à Thebanis morte mulctatus est. quod eos coëgit apud Leuctra superare Lacedæmonios; quos ante se Imperatorem nemo Bœotiorum ausus fuit adspicere in acie: quodque uno prælio non solùm Thebas ab interitu retraxit, sed etiam universam Græciam in libertatem vindicavit, eoque res utrorumque perduxit, ut Thebani Spartam oppugnarent, Lacedæmonii*

Epaminondas, faisant réflexion que cette loi n'avoit point d'autre objet que le salut de l'Etat, ne voulut point la faire servir à sa perte, et commanda 4 mois encore après l'expiration de son autorité.

Quand l'armée fut revenue à Thebes, on appella ses collégues en jugement comme criminels d'Etat. *Epaminondas* leur permit de rejetter toute la faute sur lui, et d'avancer que c'étoit par son conseil qu'ils avoient transgressé la loi. Ces Généraux s'étant mis à couvert du danger par ce moyen de défense, personne ne pensoit qu'*Epaminondas* répondît à l'accusation, n'ayant aucune raison à alléguer qui pût le justifier. Mais il comparut, convint de tous les faits que ses ennemis lui objectoient, avoua tout ce que ses collégues avoient avancé, et se soumit à la peine énoncée par la loi. Il demanda pour toute grace à ses juges que l'arrêt de sa condamnation fût conçu en ces termes; [1] *Epaminondas a été puni de mort par les Thébains, pour les avoir forcés de vaincre à Leuctres les Spartiates, dont aucun des Béotiens, avant qu'il fût à leur tête, n'avoit osé soutenir les regards dans une bataille; pour avoir par cette seule victoire non-seulement sauvé Thébes de sa ruine, mais rendu la liberté à toute la Grece; pour avoir mis les affaires des deux peuples en tel état que les Thébains firent le siege de Sparte, et que les Lacédé-*

---

1 Mot à mot, qu'*ils écrivissent sur leur plumitif.* Pour entendre ceci, il faut observer que les juges prononçoient leur sentence non de mémoire, mais en lisant sur le papier, ce qui s'appelloit *sententiam ex periculo recitare*, comme on voit par le titre 44e. du 7e. liv. du code de *Justinien* qui est conçu en ces termes: *de sententiis ex periculo recitandis.* Ainsi il est inutile de lire dans *Cornelius Nepos in Cypo suo*, avec *Lambin*; *in scapulo*, avec *Mummius*; *breviculo*, comme *Magius*; *perystilio*, comme *Longueil*; *sepulchro*, comme *Alde-Manuce*, &c. Il faut s'en tenir à *periculo.* *Novitius*, au mot *periculum.*

satis haberent, si salvi esse possent : neque priùs bellare destitit, quàm, Messenâ constitutâ, urbem eorum obsidione clausit. Hæc quum dixisset, risus omnium cum hilaritate coortus est ; neque quisquam judex ausus est de eo ferre suffragium. Sic à judicio capitis maximâ discessit gloriâ.

Hic extremo tempore Imperator apud Mantineam, quum acie instructâ audaciùs instaret hostibus, cognitus à Lacedæmoniis, quòd, in ejus unius pernicie, patriæ sitam putabant salutem, universi in unum impetum fecerunt; neque priùs abscesserunt, quàm magnâ cæde factâ, multisque occisis, fortissimè ipsum Epaminondam pugnantem, sparo eminùs percussum, concidere viderunt. Hujus casu aliquantùm retardati sunt Bœotii : neque tamen priùs pugnâ excesserunt, quàm repugnantes profligarunt. At Epaminondas, quum animadverteret mortiferum se vulnus accepisse, simulque si ferrum, quod ex hastili in corpore remanserat, extraxisset, animam statim amissurum; usque eò retinuit, quoad renuntiatum est vicisse Bœotios. Id postquam audivit ; *Satis*, inquit, *vixi ; invictus enim morior.* Tum ferro extracto, confestim exanimatus est.

Hic uxorem numquam duxit; in quo quum reprehenderetur à Pelopida, qui filium habebat infamem : maleque eum in eo patriæ consulere diceret, quòd liberos non relinqueret :

moniens s'estimerent assez heureux de pouvoir sauver leurs vies ; et enfin pour avoir fait la guerre à ces derniers jusqu'à ce qu'il eut bloqué leur ville en rétablissant et fortifiant celle de Messene 2. Les paroles d'*Epaminondas* égayerent toute l'assemblée ; elle éclata de rire, et aucun juge n'osa opiner contre lui. Il sortit ainsi, couvert de gloire, d'une affaire où il s'agissoit de sa vie.

Epaminondas trouva enfin la mort à Mantinée 3 où il commandoit les Thébains. Les Spartiates qu'il attaquoit en bataille rangée et qu'il poussoit avec trop d'ardeur, le reconnurent. Persuadés que le salut de leur patrie ne dépendoit que de sa mort, ils fondirent tous sur lui seul, et ne se retirerent après un carnage affreux de part et d'autre que lorsque ce grand homme eût été blessé en faisant des prodiges de valeur d'un coup de javelot lancé de loin et qu'ils l'eurent vu tomber. La chûte d'*Epaminondas* ralentit quelque temps l'impétuosité des Thébains ; ils ne quitterent cependant le champ de bataille qu'après avoir taillé en pieces les troupes qui leur faisoient face. *Epaminondas* sentit que sa blessure étoit mortelle. Voyant qu'il perdroit la vie dès qu'il tireroit de son corps la pointe du javelot, il l'y laissa jusqu'à ce qu'on vînt lui annoncer que les Thébains étoient vainqueurs. Quand il eut apprit cette nouvelle : *J'ai assez vécu*, dit-il, *puisque je meurs victorieux.* Il arracha le fer de sa plaie, et expira sur le champ.

Ce grand homme vécut dans le célibat. *Pélopidas*, qui avoit un fils perdu d'honneur, lui en faisant un reproche, et lui disant qu'il rendoit un mauvais service à la patrie en ne lui laissant point

2 Ville du Péloponèse.
3 Ville d'Arcadie.

Vide, inquit, *ne tu pejùs consulas, qui talem ex te natum relicturus sis : neque verò stirps mihi potest deesse : namque ex me natam relinquo pugnam Leuctricam, quæ non modò mihi superstes, sed etiam immortalis sit necesse est.* Quo tempore, duce Pelopida, exsules Thebas occuparunt, et præsidium Lacedæmoniorum ex arce expulerunt; Epaminondas, quàm diu facta est cædes civium, domi se tenuit : quod neque malos defendere volebat, neque impugnare, ne manus suorum sanguine cruentaret : namque omnem civilem vîctoriam funestam putabat. Idemque postquam apud Cadmeam pugnari cum Lacedæmoniis cœptum est, in primis stetit. Hujus de virtutibus, vitaque satis erit dictum, si hoc unum adjunxero, quod nemo eat inficias ; Thebas et ante Epaminondam natum, et post ejusdem interitum, perpetuò alieno paruisse imperio : contra ea, quàm diu ille præfuerit Reipublicæ, caput fuisse totius Græciæ. Ex quo intelligi potest, unum hominem pluris quàm civitatem fuisse.

d'enfans : *Prenez garde vous-même*, lui répondit-il, *de ne pas lui faire un plus grand tort en lui laissant un fils tel que le vôtre. Au reste, je ne puis manquer de postérité ; je laisse dans la victoire de Leuctres une fille qui non-seulement me survivra, mais qui doit être immortelle.* Lorsque les bannis, conduits par *Pélopidas*, se rendirent maîtres de Thebes et chasserent de la citadelle la garnison des Spartiates, *Epaminondas* se tint renfermé dans sa maison, tant que les citoyens s'entr'égorgerent, regardant comme funeste toute victoire remportée dans une guere civile ; il ne voulut ni secourir les mauvais citoyens, ni se déclarer contre eux, pour ne pas rougir ses mains du sang de ses compatriotes. Mais quand on attaqua les Spartiates auprès de la Cadmée 1, il combattit aux premiers rangs. J'aurai fait connoître suffisamment la grandeur de son mérite et de ses actions, si j'ajoûte à ce que j'en ai dit jusqu'ici, une chose qui ne sera contestée de personne : c'est que la République de Thebes, avant la naissance et après la mort d'*Epaminondas*, a toujours été soumise à une puissance étrangere, et qu'au contraire, tant qu'il l'a gouvernée, elle a dominé toute la Grece ; ce qui fait voir qu'un seul homme valoit plus qu'une nation entiere.

---

1 C'étoit le nom de la citadelle de Thebes, parce qu'elle avoit été bâtie par *Cadmus*, fils d'*Agenor*, Roi de Phénicie.

PÉLOPIDAS,

THEBANUS.

MAGIS historicis, quàm vulgo notus. Cujus de virtutibus dubito quemadmodum exponam; quod vereor, ne, si res explicare incipiam, non vitam ejus enarrare, sed historiam videar scribere: si tantummodo summas attigero, ne rudibus litterarum Græcarum minùs lucidè appareat, quantus fuerit ille vir. Itaque utrique rei occurram, quantùm potero; et medebor quum satietati, tum ignorantiæ lectorum.

Phœbidas Lacedæmonius, quum exercitum Olynthum duceret, iterque per Thebas faceret, arcem oppidi, quæ Cadmea nominatur, occupavit, impulsu perpaucorum Thebanorum, qui adversariæ factioni quò faciliùs resisterent, Laconum rebus studebant: idque suo privato, non publico, fecit consilio. Quo facto eum Lacedæmonii ab exercitu removerunt, pecuniâque mulctarunt: neque eo magis arcem Thebanis reddiderunt, quòd, susceptis inimicitiis, satiùs ducebant eos obsideri, quàm liberari; nam post Peloponnesium

PÉLOPIDAS[1],

THÉBAIN.

PÉLOPIDAS est plus connu dans l'histoire que dans le monde. Je ne sais de quelle maniere exposer ses grandes actions. Si j'entreprends de m'étendre sur ce qu'il a fait, je risque d'écrire son histoire plutôt que sa vie; et si je me borne à le rapporter sommairement, de ne pas donner à ceux qui ignorent la Langue Grecque une idée assez claire du mérite éminent de ce grand homme. Je m'efforcerai d'éviter l'un et l'autre inconvénient, et d'instruire mes Lecteurs sans les ennuyer.

Le Lacédémonien *Phébidas*, passant par Thebes en menant une armée contre Olynthe, s'empara de la citadelle, qu'on nomme la Cadmée, à l'instigation d'un fort petit nombre de Thébains [2], qui, pour mieux balancer la faction contraire [3], embrassoient les intérêts de Sparte. Ayant agi de son propre mouvement et sans l'aveu du conseil public de sa patrie, les Lacédémoniens le priverent du commandement, et le condamnerent à une amende pécuniaire. Ils ne rendirent point cependant aux Thébains leur citadelle, parce qu'étant

---

1 Fils d'*Hippoclus*, d'une des plus illustres et des plus riches familles de Thebes.

2 *Archias*, *Léontide* et *Philippe* étoient à la tête de ce parti.

3 Dont les chefs étoient *Isménias*, Pélopidas, *Phérénicus*, *Androclide* et *Epaminondas*.

bellum, Athenasque devictas, cum Thebanis sibi rem esse existimabant; et eos esse solos, qui adversùs resistere auderent. Hac mente amicis suis summas potestates dederant, alteriusque factionis principes partim interfecerant, alios in exsilium ejecerant: in quibus Pelopidas hic, de quo scribere exorsi sumus, pulsus patriâ carebat.

Hi omnes ferè Athenas se contulerant, non quò sequerentur otium, sed ut quemcumque ex proximo locum fors obtulisset, eo Patriam recuperare niterentur. Itaque quum tempus est visum rei gerendæ, communiter cum his, qui Thebis idem sentiebant, diem delegerunt ad inimicos opprimendos, civitatemque liberandam, eum quo maximi Magistratus simul consueverant epulari. Magnæ sæpe res non ita magnis copiis sunt gestæ; sed profectò numquam ab tam tenui initio tantæ opes sunt profligatæ: nam duodecim adolescentuli coierunt ex his qui exsilio erant mulctati, quum omnino non essent ampliùs centum, qui tanto se offerrent periculo. Quâ paucitate perculsa est Lacedæmoniorum potentia. Hi enim non magis adversariorum factioni, quàm Spartanis, eo tempore bellum intulerunt, qui principes erant totius Græciæ;

une fois brouillés avec eux, ils jugeoient plus prudent de les contenir que de les laisser en liberté. Depuis la guerre de Péloponese et la défaite des Athéniens, ils les regardoient comme le seul peuple de la Grece auquel ils eussent affaire et qui osât leur tenir tête. Dans cette idée, ils avoient revêtu leurs partisans des premieres places de l'Etat, et massacré ou envoyé en exil les chefs de la faction opposée. *Pélopidas*, dont j'écris la vie, étoit du nombre de ces derniers et se voyoit privé de sa patrie.

Tous les bannis s'étoient retirés à Athenes, non pour y demeurer oisifs, mais pour profiter de la premiere occasion que la proximité des lieux leur offriroit de rentrer dans leur pays. Lorsque les circonstances leur parurent favorables à l'exécution de leur projet, ils se concerterent avec leurs partisans restés dans Thebes, et choisirent pour surprendre et accabler leurs ennemis et pour délivrer leur République un jour où les principaux Magistrats avoient coutume de s'assembler dans un festin 1. De petits moyens ont souvent opéré de grandes choses; mais jamais des forces, si inférieures d'abord, n'en ont abattu d'aussi redoutables. Douze jeunes gens du nombre des exilés se réunirent; 100 personnes au plus oserent s'engager dans une entreprise si périlleuse. Ce peu de conjurés renversa la puissance de Lacédémone. Animés contre le parti contraire, ils ne l'étoient pas moins alors contre les Spartiates qui s'étoient rendus les maîtres de toute la Grece. La grandeur

1 Ce jour étoit celui de la fête de Vénus,

quorum imperiosa majestas neque ita multò post, Leuctricâ pugnâ, ab hoc initio perculsa, concidit. Illi igitur duodecim, quorum erat dux Pelopidas, quum Athenis interdiu exissent, ut, vesperascente cœlo, Thebas possent pervenire, cum canibus venaticis exierunt, retia ferentes, vestitu agresti, quo minore suspicione facerent iter. Qui quum tempore ipso, quo studuerant, pervenissent, domum Charonis devenerunt, à quo et tempus, et dies erat datus.

Hoc loco libet interponere, etsi sejunctum à re proposita est, *nimia fiducia quantæ calamitati soleat esse.* Nam Magistratuum Thebanorum statim ad aures pervenit, exsules in urbem devenisse. Id illi, vino epulisque dediti, usque eo despexerunt, ut ne quærere quidem de tanta re laborarent. Accessit etiam, quod magis aperiret eorum dementiam: allata est enim epistola Athenis ab Archia Hierophante, Archiæ qui tum maximum magistratum Thebis obtinebat; in qua omnia de profectione exsulum perscripta erant. Quæ quum jam accubanti in convivio esset data, sicut erat signata, sub pulvinum subjiciens; *In crastinum*, inquit, *differo res severas.* At illi omnes, quum jam nox processisset, vinolenti

impérieuse de ce peuple, ébranlée par ce premier coup, s'écroula peu de tems après à la journée de Leuctres. Ces douze exilés, ayant *Pélopidas* à leur tête, sortirent d'Athenes pendant le jour pour entrer dans Thebes sur le soir, et se mirent en marche avec des chiens de chasse et des toiles et déguisés en paysans, afin de n'être pas soupçonnés sur la route. Etant arrivés au moment qu'ils s'étoient proposé, ils se rendirent chez *Charon* 1, qui leur avoit fixé le jour et l'heure.

Je placerai ici une réflexion qui paroît d'abord étrangere à mon récit; c'est qu'*une excessive confiance entraîne ordinairement de grands malheurs.* L'arrivée des bannis à Thebes vint aussi-tôt aux oreilles des Magistrats. Livrés aux plaisirs de la table, ils mépriserent cette nouvelle, au point qu'ils ne prirent pas la peine de faire aucune recherche sur un objet si important. Un autre incident dévoila plus clairement encore leur démence, *Archias*, qui étoit alors le premier Magistrat de Thebes, reçut une lettre d'un autre *Archias*, Hiérophante 2 d'Athenes, dans laquelle il lui faisoit un détail circonstancié du départ des bannis. Comme on la lui remit lorsqu'il étoit déja à table, il ne la décacheta point, et la mettant sous son coussin : *Je renvoie*, dit-il, *à demain les affaires sérieuses.* Quand la nuit fut avancée, les

---

1 L'un des principaux de la Ville.

2 Pontife qui présidoit aux mysteres d'Eleusis et de quelques autres temples de la Grece. *Hiérophante* signifie *qui révele les choses saintes.*

ab exsulibus, duce Pelopida, sunt interfecti. Quibus rebus confectis, vulgo ad arma libertatemque vocato, non solùm qui in urbe erant, sed etiam undique ex agris concurrérunt, præsidium Lacedæmoniorum ex arce pepulerunt; Patriam obsidione liberaverunt: auctores Cadmeæ occupandæ partim occiderunt, partim in exsilium ejecerunt.

Hoc tam turbido tempore, sicut suprà docuimus, Epaminondas, quoad cum civibus dimicatum est, domi quietus fuit. Itaque hæc liberandarum Thebarum propria laus est Pelopidæ, ceteræ ferè omnes communes cum Epaminonda. Namque in Leuctrica pugna, Imperatore Epaminonda, hic fuit Dux delectæ manûs, quæ prima phalangem prostravit Laconum. Omnibus præterea periculis affuit: sicut Spartam quum ille oppugnavit, hic alterum tenuit cornu: quoque Messena celeriùs restitueretur, legatus in Persas est profectus. Denique hæc fuit altera persona Thebis, sed tamen secunda, ita ut proxima esset Epaminondæ.

Conflictatus autem est cum adversa fortunâ: nam et initio, sicut ostendimus, exsul patriâ caruit; et quum Thessaliam in potestatem Thebanorum cuperet redigere, legatio-

exilés conduits par *Pélopidas*, égorgerent tous ces convives noyés dans le vin. Après cette exécution, ils appellent le peuple aux armes et à la liberté. Les habitans de la Ville, ceux même de la campagne accoururent de tous côtés. Ils chassent la garnison des Spartiates de la citadelle ; ils massacrent ou bannissent ceux qui la leur ont livrée et affranchissent leur patrie.

Dans ce tems de trouble et de confusion, *Epaminondas*, comme je l'ai dit plus haut, se tint tranquille chez lui tant qu'on se battit contre des citoyens. L'honneur de la délivrance de Thebes appartient donc en propre à *Pélopidas*, au-lieu qu'il partage avec *Epaminondas* la gloire de la plupart de ses autres actions. Dans la bataille de Leuctres où ce dernier commandoit en chef, il menoit la troupe d'Elite 1, qui renversa la premiere l'Infanterie Spartiate. Il se trouva dans toutes les entreprises périlleuses de ce Général : il commanda l'aîle gauche de son armée au siége de Sparte ; et pour hâter la restauration de Messene, il fut député en Perse. *Pélopidas* fut en un mot le second personnage de Thebes ; et s'il n'égala pas *Epaminondas*, il vint immédiatement après lui.

Ce grand homme essuya les disgraces de la fortune. Il fut d'abord banni de sa patrie, ainsi que je l'ai dit. Voulant ensuite soumettre la Thessalie 2 aux Thébains, et se croyant assez défendu

---

1 Le *bataillon sacré*, composé de 300 jeunes gens déterminés à vaincre ou à périr ensemble.

2 Pays de Macédoine, entre l'Achaïe, l'Epire et la mer Egée.

nisque jure satis tectum se arbitraretur, quod apud omnes gentes sanctum esse consuesset, à tyranno Alexandro Pheræo, simul cum Ismenia comprehensus, in vincula conjectus est. Hunc Epaminondas recuperavit, bello persequens Alexandrum. Post id factum, numquam is animo placari potuit in eum à quo erat violatus. Itaque persuasit Thebanis, ut subsidio Thessaliæ proficiscerentur, tyranosque ejus expellerent. Cujus belli quum ei summa esset data, eòque cum exercitu profectus esset, non dubitavit, simul ac conspexit hostem, confligere. In quo prœlio Alexandrum ut animadvertit, incensus irâ, equum in eum concitavit, proculque degressus à suis conjectu telorum confossus cecidit. Atque hoc secundâ victoriâ accidit : nam jam inclinatæ erant tyrannorum copiæ. Quo facto, omnes Thessaliæ civitates interfectum Pelopidam coronis aureis, et statuis æneis liberosque ejus multo agro donaverunt.

par son caractere d'Ambassadeur, caractere ordinairement respecté par toutes les nations, il se vit arrêté et chargé de fers avec son collégue *Isménias* par *Alexandre*, tyran de Phere 3. *Epaminondas* le remit en liberté en faisant la guerre à ce dernier. *Pélopidas* ne put jamais pardonner à celui qui l'avoit outragé. Il engagea les Thébains à secourir les Thessaliens et à chasser leurs tyrans. Chargé de cette expédition, il marcha en Thessalie à la tête d'une armée; et dès qu'il rencontra l'ennemi, il n'hésita point à lui donner bataille. Enflammé de colere à la vue d'*Alexandre*, il poussa son cheval vers lui; mais s'étant trop écarté des siens, il fut percé de traits et resta sur la place. Ce malheur arriva dans le moment où la fortune se déclaroit pour les Thébains, car les ennemis commençoient à plier. En reconnoissance de ce service, tous les peuples de la Thessalie décernerent à cet illustre mort des couronnes d'or et des statues d'airain, et gratifierent ses enfans d'une grande étendue de terres.

3 Ville de Thessalie.

AGESILAUS,

LACEDÆMONIUS.

Quum à ceteris scriptoribus, tum eximiè â Xenophonte Socratico collaudatus est. Eo enim ille usus est familiarissimè. Hic primùm de regno cum Leotychide fratris filio, habuit contentionem. Mos est enim à majoribus Lacedæmoniis traditus, ut duos haberent semper Reges, nomine magis quàm imperio, ex duabus familiis Proclis et Eurysthenis, qui principes, ex progenie Herculis, Spartæ Reges fuerunt. Harum ex altera, in alterius familiæ locum fieri non licebat. Itaque uterque suum retinebat ordinem. Primùm ratio habebatur, qui maximus natu esset ex liberis ejus, qui regnans decessisset : sin is virilem sexum non reliquisset, tunc deligebatur, qui proximus esset propinquitate. Mortuus erat Agis Rex, frater Agesilai ; filium reliquerat Leotychidem, quem ille vivus non agnorat ; eumdem moriens suum esse dixerat. Is de honore regni cum Agesilao suo patruo contendit : neque id, quod petivit, consecutus est. Nam Lysandro suffragante, homine, ut osten-

AGÉSILAS[1],

LACÉDÉMONIEN.

PLUSIEURS Historiens ont fait l'éloge d'*Agésilas ;* mais aucun ne l'a mieux loué que *Xénophon* [2], avec lequel il étoit lié d'une étroite amitié. Il disputa d'abord le trône à *Léotychide* son neveu. C'étoit une regle ancienne à Lacédémone qu'il y eût toujours deux Rois, qui en avoient le titre plus que la puissance [3]. On les tiroit des deux familles de *Proclès* et d'*Eurysthene*, descendans d'*Hercule*, et autrefois Rois de Sparte. Il n'étoit pas permis à l'une de ces deux branches de remplacer l'autre, et chacune conservoit son rang. Le premier héritier du sceptre étoit le fils aîné du Roi défunt, ou le plus proche de ses parens au défaut d'enfant mâle. Le Roi *Agis*, frere d'*Agésilas*, étoit mort ; il avoit laissé pour fils *Léotychide*, qu'il n'avoit point reconnu pendant sa vie [4], mais qu'il avoit avoué en mourant. Le neveu contesta la couronne à l'oncle ; mais il échoua dans ses prétentions. La protection de *Lysandre*, homme factieux, comme je l'ai déja

1 Fils d'*Archidamus*, Roi de Sparte.

2 Cet Auteur est moins son historien que son panégyriste.

3 Ils avoient au-dessus d'eux les Ephores et le Sénat.

4 On le croyoit fils d'*Alcibiade*, qui avoit été trop bien avec la femme d'*Agis*.

dimus suprà, factioso, et his temporibus potente, Agesilaus antelatus est.

Hic, simul atque imperii potitus est, persuasit Lacedæmoniis, ut exercitum emitterent in Asiam, bellumque Regi facerent; docens satiùs esse in Asia quam in Europa dimicare. Namque fama exierat, Artaxerxem comparare classem, pedestresque exercitus, quos in Græciam mitteret. Datâ potestate, tantâ celeritate usus est, ut priùs in Asiam cum copiis pervenerit, quàm Regii Satrapæ eum scirent profectum. Quo factum est, ut omnes imparatos imprudentesque offenderit. Id ut cognovit Tissaphernes, qui summum imperium tum inter præfectos habebat Regios, inducias à Lacone petivit, simulans se dare operam, ut Lacedæmoniis cum Rege conveniret; re autem verâ, ad copias comparandas: easque impetravit trimestres. Juravit autem uterque, se sine dolo inducias conservaturum: in qua pactione summâ fide mansit Agesilaus: contra ea Tissaphernes nihil aliud quàm bellum comparavit. Id etsi sentiebat Laco, tamen jusjurandum servabat, *multumque in eo se consequi*, dicebat, *quòd Tissaphernes perjurio suo et homines suis rebus abalienaret, et Deos sibi iratos redderet: se autem*,

marqué

marqué, et puissant en ce tems-là, fit donner la préference à *Agésilas.*

Celui-ci ne fut pas plutôt en possession de la royauté, qu'il persuada aux Lacédémoniens de faire marcher une armée en Asie et d'attaquer le Roi de Perse, leur représentant qu'il leur étoit plus avantageux de se battre dans cette partie du monde qu'en Europe. Le bruit s'étoit en effet répandu qu'*Artaxerce* armoit une flotte et embarquoit des troupes de terre pour faire une invasion dans la Grece. *Agésilas*, ayant reçu le pouvoir d'agir, usa d'une telle célérité, qu'il arriva en Asie avec une armée, avant que les Satrapes Persans eussent été instruits de son départ, et qu'il les y surprit sans défense. *Tissapherne*, le premier d'entr'eux, ayant appris son arrivée, lui demanda une treve, sous le prétexte de moyenner un accommodement entre le Roi de Perse et les Spartiates, mais en effet pour rassembler des troupes. Il en obtint une de trois mois. L'un et l'autre en jurerent l'exacte observation. *Agésilas* fut très-fidele à sa promesse, mais *Tissapherne* ne pensa qu'à se préparer à la guerre. Quoique le Spartiate le comprît, il garda son serment. Il prétendoit *tirer un grand avantage de cette conduite ; que Tissapherne s'aliénoit les hommes et irritoit les dieux en violant sa foi,*

servatâ religione, confirmare exercitum, quum animadverteret Deorum numen facere secum, hominesque sibi conciliari amiciores, quòd his studere consuessent, quos conservare fidem viderent.

Postquam induciarum præteriit dies, Barbarus non dubitans, quòd ipsius erant plurima domicilia in Caria, et ea regio his temporibus multò putabatur locupletissima, eò potissimùm hostes impetum facturos, omnes suas copias eò contraxerat. At Agesilaus in Phrygiam se convertit, eamque priùs depopulatus est, quàm Tissaphernes usquam se moveret. Magnâ prædâ militibus locupletatis, Ephesum hiematum exercitum reduxit: atque ibi officinis armorum institutis, magnâ industriâ bellum apparavit. Et quò studiosiùs armarentur, insigniùsque ornarentur, præmia proposuit, quibus donarentur, quorum egregia in ea re fuisset industria. Fecit idem in exercitationum generibus, ut qui ceteris præstitissent, eos magnis afficeret muneribus. His igitur rebus effecit, ut et ornatissimum et exercitatissimum haberet exercitum.

Huic quum tempus esset visum copias extrahere ex hibernaculis, vidit, si, quò esset iter facturus, palam pronuntiasset hostes non credituros, aliasque regiones occupaturos, nec dubitaturos aliud esse facturum ac pro-

aulieu qu'en gardant la sienne, il raffermissoit le courage de ses soldats, lesquels verroient les dieux se déclarer pour eux et les hommes leur être plus favorables, ces derniers se rangeant ordinairement du côté de la bonne foi.

Lorsque la treve fut expirée, le Genéral Persan ne doutant point que les ennemis ne se jettassent sur la Carie, province où il avoit un grand nombre détablissemens, et qui dans ce tems-la passoit pour être très-riche, y rassembla toutes ses forces. Mais *Agésilas* tourna du côté de la Phrygie, et la ravagea, avant que *Tissapherne* eût fait le moindre mouvement. Après que ses soldats se furent chargés d'un riche butin, il ramena son armée à Ephese pour y passer l'hiver Il travailla dans cette Ville avec une grande activité aux préparatifs de la campagne suivante, et y établit un magasin d'armes. Pour engager ses soldats à soigner leur armure et à lui donner de l'éclat et de la beauté, il proposa des prix à ceux qui se distingueroient à cet égard. Il employa le même attrait par rapport aux différens exercices militaires, et fit de grands présens à ceux qui manœuvroient mieux que les autres. Il vint à bout par ce moyen d'avoir une armée très-leste et très-aguérrie.

Lorsqu'il jugea qu'il étoit tems de se mettre en campagne, il fit réflexion que s'il annonçoit publiquement vers quel pays il se proposoit de marcher, l'ennemi ne le croiroit point; et que dans la persuasion qu'il cachoit son véritable dessein, il se jetteroit dans un autre. En effet, quoiqu'il

nuntiasset. Itaque quum ille Sardes iturum se dixisset, Tissaphernes eamdem Cariam defendendam putavit. In quo quum eum opinio fefellisset, victumque se vidisset consilio, serò suis præsidio profectus est. Nam quum illò venisset, jam Agesilaus, multis locis expugnatis, magnâ erat prædâ potitus. Laco autem, quum videret hostes equitatu superare, numquam in campo sui fecit potestatem, et his locis manum conseruit, quibus plus pedestres copiæ valerent. Pepulit ergo, quotiescumque congressus est, multò majores adversariorum copias, et sic in Asia versatus est, ut omnium opinione victor duceretur.

Hic quum animo meditaretur proficisci in Persas, et ipsum Regem adoriri, nuntius ei domo venit Ephorûm jussu, bellum Athenienses et Bœotios indixisse Lacedæmoniis : quare venire non dubitaret. In hoc non minùs ejus pietas suspicienda est, quàm virtus bellica : qui quum victori præesset exercitui, maximamque haberet fiduciam regni Persarum potiundi, tantâ modestiâ dicto audiens fuit jussis absentium Magistratuum, ut si privatus in comitio esset Spartæ. Cujus exemplum utinam Imperatores nostri sequi voluissent! Sed hûc redeamus. Agesilaus opulentissimo Regno

eût déclaré qu'il marchoit à Sardes, *Tissapherne* crut devoir encore protéger la Carie. S'étant trompé dans son idée, et se voyant dupé par le stratageme d'*Agésilas*, il partit pour aller défendre les siens, mais il arriva trop tard. Le Spartiate avoit déjà forcé quantité de places et fait un grand butin. Voyant que l'ennemi lui étoit supérieur en Cavalerie, il ne s'exposa jamais en rase campagne, et ne se battit que dans des lieux où l'Infanterie avoit l'avantage. Aussi toutes les fois qu'il en vint aux mains, il fit reculer des troupes beaucoup plus nombreuses que les siennes; et dans tout le cours de cette guerre d'Asie, il fut généralement regardé comme le vainqueur.

Pendant qu'il méditoit de marcher en Perse et d'attaquer le Roi même, un courrier dépêché par les Ephores lui porta la nouvelle que les Athéniens et les Béotiens avoient déclaré la guerre aux Spartiates, et l'ordre de revenir. On ne doit pas moins admirer ici son respect et son zele pour sa patrie, que sa valeur guerriere. Quoiqu'il fût à la tête d'une armée victorieuse, et qu'il eût le plus grand espoir de conquérir le royaume de Perse, il se soumit à ses Magistrats tout éloignés qu'ils étoient, et obéit aussi modestement à leurs ordres, que s'il les eût reçus à Sparte, simple particulier, dans l'assemblée du peuple. Plût aux Dieux que nos Généraux eussent voulu suivre son exemple [1]!

---

1 L'Auteur veut parler de *Jules-César*, qui refusa de licencier son armée après la conquête des Gaules, et qui fut la cause de la ruine de la République.

præposuit bonam existimationem, multoque gloriosius duxit, si institutis patriæ paruisset, quàm si bello superasset Asiam.

Hac igitur mente Hellespontum copias trajecit, tantâque usus est celeritate, ut, quod iter Xerxes anno vertente confecerat, hic transierit triginta diebus. Quum jam haud ita longè abesset à Peloponneso, obsistere ei conati sunt Athenienses et Bœotii, ceterique eorum socii, apud Coroneam: quos omnes gravi prœlio vicit. Hujus victoriæ vel maxima fuit laus, quòd quum plerique ex fuga se in templum Minervæ conjecissent, quærereturque ab eo, *quid his fieri vellet*; etsi aliquot vulnera acceperat eo prœlio, et iratus videbatur omnibus, qui adversùs arma tulerant; tamen antetulit iræ religionem, et eos vetuit violari. Neque hoc solùm in Græcia fecit, ut templa Deorum sancta haberet; sed etiam apud Barbaros summâ religione omnia simulacra, arasque conservavit. Itaque prædicabat, *mirari se, non sacrilegorum numero haberi qui supplicibus Deorum nocuissent: aut non gravioribus pœnis affici, qui religionem minuerent, quàm qui fana spoliarent.*

Post hoc prœlium, collatum est omne bellum circa Corinthum, ideoque *Corinthium* est appellatum. Hîc quum unâ pugnâ decem

Mais revenons à lui ; il préféra une bonne réputation à la conquête d'un puissant Empire, et pensa qu'il lui seroit beaucoup plus glorieux de se laisser conduire par les loix de son pays, que de soumettre l'Asie par les armes.

Dans ces sentimens, il repassa l'Hellespont, et marcha si rapidement qu'il fit en 30 jours le chemin que *Xercès* n'avoit fait qu'en un an. Comme il approchoit du Péloponese, les Athéniens, les Béotiens et tous leurs alliés 1 s'efforcerent d'arrêter sa marche près de Coronée 2. Il leur livra une sanglante bataille, et les tailla tous en pièces. Voici le plus beau trait de sa victoire. Un grand nombre de fuyards s'étant jettés dans un temple de Minerve, on vint lui demander *ce qu'il vouloit qu'on en fît.* Quoiqu'il eût reçu quelques blessures dans la bataille, et qu'il parût irrité contre tous ceux qui l'avoient combattu, il sacrifia sa colere à la religion, et défendit de les maltraiter. Ce ne fut pas seulement dans la Grece qu'il montra ce respect pour la sainteté des temples. Chez les barbares même il protégea très-religieusement tous les simulacres des Dieux et tous les autels. Aussi disoit-il souvent qu'*il étoit étonné qu'on ne traitât pas comme des sacriléges ceux qui attentoient à la personne des malheureux qui se mettoient sous la protection des Dieux, & qu'on ne punît pas plus rigoureusement le mépris des asyles que le pillage des temples.*

Après la bataille de Coronée, le voisinage de Corinthe devint le siége de la guerre, qu'on ap-

1 Les Eubéens, les Locriens, les Argiens, les Corinrhiens, &c.

2 Ville de Béotie.

millia hostium, Agesilao duce, cecidissent; eoque facto opes adversariorum debilitatæ viderentur: tantùm abfuit ab insolentia gloriæ, ut commiseratus sit fortunam Græciæ, quòd tam multi à se victi, vitio adversariorum concidissent: namque illâ multitudine, si sana mens esset, Græciæ supplicium Persas dare potuisse. Idem quum adversarios intra mœnia compulisset, et ut Corinthum oppugnaret, multi hortarentur, *negavit, id suæ virtuti convenire: se enim eum esse*, dixit, *qui ad officium peccantes redire cogeret, non qui urbes nobilissimas expugnaret Græciæ. Nam si*, inquit, *eos extinguere voluerimus, qui nobiscum adversùs Barbaros steterunt, nosmetipsi nos expugnaverimus, illis quiescentibus; quo facto, sine negotio, quum voluerint, nos oppriment.*

Interim accidit illa calamitas apud Leuctra Lacedæmoniis; quò ne proficisceretur, quum à plerisque ad exeundum premeretur, ut si de exitu divinaret, exire noluit. Idem quum Epaminondas Spartam oppugnaret, essetque sine muris oppidum, talem se Imperatorem præbuit, ut eo tempore omnibus apparuerit, nisi ille fuisset, Spartam futuram non fuisse. In quo quidem discrimine celeritas ejus consilii saluti fuit universis; nam quum quidam adolescentuli, hostium adventu

pelle pour cette raison *guerre Corinthienne*. *Agésilas* y ayant tué 10000 hommes aux ennemis dans un seul combat, et ceux-ci paroissant affoiblis par ce revers, il fut si éloigné des sentimens d'orgueil qu'inspire la gloire, qu'il déplora le sort de la Grece et se plaignit que les ennemis particuliers de sa patrie eussent causé la défaite et la mort de tant d'hommes ; ajoutant qu'un si grand nombre de bras, si l'on avoit été sage, auroit pu faire expier aux Perses tous les maux qu'ils avoient faits aux Grecs. Lorsqu'il eut contraint les ennemis de se renfermer dans Corinthe, plusieurs Officiers l'exhorterent à assiéger cette Ville. *Ce parti*, leur répondit-il, *est indigne de mon caractere. Je suis fait pour ranger à leur devoir ceux qui s'en sont écartés, et non pour emporter d'assaut les plus célebres Villes de la Grece, Si nous exterminons des peuples qui se sont joints à nous contre les barbares, nous nous détruisons nous-mêmes sans que ces derniers aient besoin d'agir ; et dês qu'ils le voudront, il leur sera facile de nous accabler.*

Cependant arriva la journée de Leuctres, si désastreuse pour les Spartiates. *Agésilas*, pressé par plusieurs citoyens de se mettre en campagne, ne voulut point sortir de la Ville, comme s'il eût présagé la malheureuse issue de cette bataille. Mais lorsque *Epaminondas* vint mettre le siége devant Sparte, laquelle n'avoit point de muraille [1], il se montra si grand Capitaine, qu'on fut généralement persuadé que s'il n'avoit pas existé dans ce tems-là, Sparte auroit cessé d'être. Au milieu de ce danger, sa présence d'esprit sauva sa patrie. Quelques jeunes gens, effrayés de l'approche des Thébains, ayant formé le projet de passer dans

---

1 *Lycurgue* avoit défendu d'en élever.

perterriti; ad Thebanos transfugere vellent; et locum extra urbem editum cepissent; Agesilaus, qui perniciosissimum fore videret, si animadversum esset quemquam ad hostes transfugere conari, cum suis eò venit; atque, ut si bono animo fecissent, laudavit consilium eorum, quod eum locum occupassent, et se id quoque fieri debere animadvertisse. Sic adolescentulos simulatâ laudatione recuperavit; et adjunctis de suis comitibus, locum tutum reliquit. Namque illi, aucto numero eorum, qui expertes erant consilii, commovere se non sunt ausi, eòque libentiùs, quòd latere arbitrabantur quæ cogitarant.

Sine dubio post Leuctricam pugnam Lacedæmonii se numquam refecerunt, neque pristinum imperium recuperarunt: quum interim Agesilaus non destitit, quibuscumque rebus posset, patriam juvare. Nam quum præcipuè Lacedæmonii indigerent pecuniâ, ille omnibus, qui a Rege defecerant, præsidio fuit; à quibus magnâ donatus pecuniâ, patriam sublevavit. Atque in hoc illud in primis fuit admirabile, quum maxima munera ei ab Regibus, et Dynastis, civitatibusque conferrentur, quod nihil umquam in domum suam contulit, nihil de victu, nihil de vestitu Laconum mutavit. Domo eâdem fuit contentus,

leur camp, s'étoient portés sur une éminence située hors de la Ville. *Agésilas*, qui comprit combien il seroit dangereux qu'on s'apperçût que quelqu'un méditât une désertion, se transporta sur cette hauteur avec sa suite; et comme si ces jeunes gens eussent été bien intentionnés, il loua leur conduite, et leur dit qu'ils avoient eu raison d'occuper ce lieu, et qu'il en avoit lui-même senti l'avantage. Il les regagna par ces éloges simulés; et leur ayant joint une partie de ceux qu'il avoit amenés, il s'assura du poste qu'ils avoient pris: car ceux-ci, voyant avec eux un grand nombre de gens qui n'avoient point de part à leur complot, n'oserent faire aucun mouvement, et prirent d'autant plus volontiers ce parti, qu'ils croyoient leur résolution ignorée.

Il est certain qu'après la bataille de Leuctres les Spartiates ne purent jamais se rétablir ni recouvrer leur ancienne domination. *Agésilas* ne cessa point cependant de leur procurer toutes les especes de secours qui furent en son pouvoir. Comme ils manquoient sur-tout d'argent, il soutint le parti de tous les Satrapes qui se révoltoient contre le Roi de Perse; et en ayant reçu de grandes sommes, il en soulagea sa patrie. Une chose admirable en lui, c'est qu'accablé de présens par les Rois, les Dynastes et les peuples, il ne s'appropria jamais aucune de ces largesses, et ne cessa point de vivre et de se vêtir en Spartiate. Il se contenta de la maison qu'avoit habitée *Eurysthene*, le fondateur de sa race. Cette maison n'offroit au-

quâ Eurysthenes progenitor majorum suorum fuerat usus: quam qui intrarat, nullum signum libidinis, nullum luxuriæ videre poterat; contra, plurima patientiæ atque abstinentiæ. Sic enim erat instructa, ut nulla in re differret à cujusvis inopis atque privati.

Atque hic tantus vir, ut Naturam fautricem habuerat in tribuendis animi virtutibus, sic maleficam nactus est in corpore; nam et staturâ fuit humili, et corpore exiguo, et claudus altero pede. Quæ res etiam nonnullam afferebat deformitatem: atque ignoti, faciem ejus quum intuerentur, contemnebant: qui autem virtutem noverant; non poterant admirari satis. Quod ei usu venit, quum annorum octoginta subsidio Thaco in Ægyptum ivisset, et in acta cum suis accubuisset, sine ullo tecto; stratumque haberet tale, ut terra tecta esset stramentis; neque huc ampliùs quàm pellis esset injecta; eodemque loco comites omnes accubuissent, vestitu humili, atque obsoleto: ut eorum ornatus non modo in his Regem neminem significaret, sed hominis non beatissimi suspicionem præberet. Hujus de adventu fama quum ad regios esset perlata, celeriter munera eò cujusque generis sunt allata. His quærentibus Agesilaum, vix fides

cun signe de noblesse ou de luxe ; elle respiroit au contraire le goût du travail et de la frugalité. Elle étoit en effet meublée de manière qu'elle ne différoit en rien de celle d'un particulier peu à son aise.

Autant la nature avoit prodigué à ce grand homme les belles qualités de l'ame, autant elle lui envia celles du corps 1. Il étoit petit, maigre et boiteux d'un pied. Ces défauts corporels le rendoient un peu difforme. Ceux à qui son mérite étoit connu, ne pouvoient se lasser de l'admirer ; mais ceux qui ne le connoissoient point, le méprisoient à sa figure. C'est ce qui lui arriva dans l'Egypte, où il passa à l'âge de 80 ans pour secourir *Thacos*. Y ayant abordé, il se reposa sur le rivage avec ses soldats, sans se garantir des injures de l'air, et n'ayant sous lui que de la paille, sur laquelle il se contenta de faire étendre une peau. Ses gens étoient assis au même endroit, couverts d'habits grossiers et usés ; et loin que l'équipage de tout ce monde annonçât qu'il y avoit un Roi parmi eux, il ne pouvoit pas faire soupçonner qu'il y eût même un homme un peu avantagé de la fortune. Lorsque la nouvelle de son arrivée fut parvenue aux Officiers du Roi, ils se hâterent de lui faire apporter en ce lieu des présens de toute espece. Ceux qui en étoient chargés demandant *Agésilas*, on eut beaucoup de peine à leur persuader que c'étoit un de ceux qui étoient assis sur

1 Ou bien, *autant ce grand homme avoit été favorisé de la nature par rapport aux qualités de l'ame, autant il en fut disgracié du côté de celles du corps.*

facta est, unum esse ex his, qui tum accubabant. Qui quum Regis verbis, quæ attulerant, dedissent, ille præter vitulina, et hujusmodi genera obsonii, quæ præsens tempus desiderabat, nihil accepit; unguenta, coronas, secundamque mensam servis dispertiit; cetera referri jussit. Quo facto eum Barbari magis etiam contempserunt, quod eum ignorantiâ bonarum rerum illa potissimùm sumpsisse arbitrabantur.

Hic quum ex Ægypto reverteretur, donatus à Rege Nectanebe ducentis viginti talentis, quæ ille muneri populo suo daret, venissetque in portum, qui Menelai vocatur, jacens inter Cyrenas et Ægyptum; in morbum implicitus decessit. Ibi eum amici, quò Spartam faciliùs perferre possent, quòd mel non habebant, cerâ circumfuderunt, atque ita domum retulerunt.

ce rivage. Lui ayant présenté de la part du Roi ce qu'ils avoient apporté, il ne prit que des pieces de veau, et d'autres provisions de bouche de même nature absolument nécessaires pour le moment. Il distribua aux esclaves les parfums, les couronnes 1. et le dessert, et fit renvoyer tout le reste. Les barbares attribuerent son choix à l'ignorance et au défaut de goût, et l'en mépriserent davantage.

Comme il quittoit l'Egypte, le Roi *Nectanebus* lui fit présent de 220 talens pour les besoins de sa république. Etant arrivé dans un endroit qu'on appelle le port de Ménélas, entre Cyrene 2 et l'Egypte, il y tomba malade et y mourut. Ses amis, pour transporter plus commodément son corps à Sparte, l'enduisirent de cire faute de miel 3, et l'y rapporterent en cet état.

---

1 C'étoit l'usage des anciens peuples de se servir dans les festins de parfums et de couronnes.

2 Ville de la Lybie.

3 Dont on se servoit aussi pour cet usage.

EUMENES,

CARDIANUS.

HUJUS si virtuti par data esset fortuna; non ille quidem major fuisset; sed multò illustrior, atque etiam honoratior: quòd magnos homines virtute metimur, non fortunâ. Nam quum ætas ejus incidisset in ea tempora, quibus Macedones florerent; multùm ei detraxit inter eos viventi, quod alienæ erat civitatis: neque aliud huic defuit, quàm generosa stirps. Etsi enim ille domestico summo genere erat, tamen Macedones eum sibi aliquando anteponi indignè ferebant: neque tamen non patiebantur; vincebat enim omnes curâ, vigilantiâ, patientiâ, callididate, et celeritate ingenii.

Hic peradolescentulus ad amicitiam accessit Philippi, Amyntæ filii: brevique tempore in intimam pervenit familiaritatem. Fulgebat enim jam in adolescentulo indoles virtutis. Itaque eum habuit ad manum scribæ loco; quod multò apud Graios honorificentius est, quàm apud Romanos. Nam apud nos re verâ,

EUMÉNE,

CARDIEN 1.

Si *Euméne* avoit eu autant de bonheur qu'il avoit de talent et de vertu, il n'en eût pas sans doute été plus grand, puisque c'est le mérite et non la fortune qui fait à nos yeux les grands hommes, mais il en eût été plus illustre et plus honoré. Ayant paru dans les beaux jours de la Macédoine, et vivant dans ce Royaume, sa qualité d'étranger nuisit beaucoup à son élévation ; il ne lui manquoit en effet que d'être issu d'une grande famille du pays. Quoiqu'il fût d'une maison très-distinguée dans le sien 2, les Macédoniens étoient indignés qu'on lui marquât quelquefois plus d'estime qu'à eux-mêmes. Ils le souffroient cependant, parce qu'il les surpassoit tous en application, en vigilance, en patience, en habileté, et qu'il avoit l'esprit plus vif et plus prompt qu'aucun d'entr'eux.

Etant encore fort jeune, il acquit les bonnes graces de *Philippe*, fils d'*Amynthas* ; et comme à cet âge même il montroit les plus belles dispositions à la vertu, il fut bientôt honoré de son amitié particuliere. Ce Prince l'attacha à son service

1 De Cardie, ville de Thrace.

2 Il étoit fils d'un Roulier, suivant *Plutarque*. Mais si le Roi *Philippe* logeoit chez lui dans la ville de Cardie, comme l'ajoûte le même Auteur, la chose n'est gueres possible.

sicut sunt, mercenarii scribæ existimantur: at apud illos contrariò nemo ad id officium admittitur, nisi honesto loco, et fide, et industriâ cognitâ, quòd necesse est omnium consiliorum eum esse participem. Hunc locum tenuit amicitiæ apud Philippum annos septem. Illo interfecto, eodem gradu fuit apud Alexandrum annos tredecim. Novissimo tempore præfuit etiam alteri equitum alæ, quæ *Hetærice* appellabatur. Utrique autem et in consilio semper affuit, et omnium rerum habitus est particeps.

Alexandro Babylone mortuo, quum regna singulis familiaribus dispertirentur, et summa rerum tradita esset tuenda eidem, cui Alexander moriens annulum suum dederat, Perdiccæ: ex quo omnes conjecerant, eum regnum ei commendasse, quoad liberi ejus in suam tutelam pervenissent. Aberant enim Craterus, et Antipater, qui antecedere hunc videbantur: mortuus erat Hephæstio, quem unum Alexander, quod facilè intelligi posset, plurimi fecerat. Hoc tempore data est Eumeni Cappadocia, sive potiùs dicta; nam tum in hostium erat potestate. Hunc sibi Perdiccas adjunxerat magno studio; quòd in homine fidem et industriam magnam videbat; non dubitans, si eum pellexisset, magno usui fore

en qualité de son Secrétaire. Cet emploi est beaucoup plus honorable chez les Grecs qu'il ne l'est chez les Romains. Ceux qui le remplissent parmi nous sont regardés comme des mercenaires, et ils le sont en effet; mais dans la Grece au contraire on ne le confie qu'à des gens d'une naissance honnête, et dont la fidélité et la capacité sont connues, parce qu'ils ont nécessairement le secret de toutes les affaires. *Euméne* occupa pendant 7 ans auprès de *Philippe* ce poste de faveur et de confiance. Après le meurtre de ce Prince, il le remplit encore 13 ans auprès d'*Alexandre*. Au bout de ce tems, il eut le commandement d'un de ces corps de Cavalerie qu'on appelle *compagnons du Prince*. Il entra de plus dans tous les conseils, et eut part à toutes les affaires de ces deux Rois.

Alexandre étant mort à Babylone [1], ses favoris se partagerent son empire. Ils laisserent l'autorité souveraine à *Perdiccas*. *Alexandre* en mourant avoit remis l'anneau royal à ce dernier, ce qui leur avoit fait croire à tous qu'il lui confioit la régence de ses Etats jusqu'à la majorité de ses enfans. *Cratere* et *Antipater*, qui sembloient le précéder dans la faveur du Prince, étoient alors absens, et *Ephestion*, auquel Alexandre avoit ouvertement montré plus d'attachement qu'à personne, n'étoit plus en vie. Lors de ce partage, on donna la Cappadoce à *Euméne*, ou plutôt on la lui assigna, car elle étoit alors au pouvoir des ennemis [2]. *Perdiccas*, connoissant ses grands talens et sa fidélité, n'avoit rien négligé pour se l'attacher, ne doutant point que s'il venoit à bout de le gagner, il ne lui fût d'une grande utilité

1 Capitale de la Chaldée sur l'Euphrate, aujourd'hui *Bagdad.*

2 Le Roi *Ariarathe* en étoit maître.

sibi in his rebus quas apparabat. Cogitabat enim, quod ferè omnes in magnis imperiis concupiscunt, omnium partes corripere atque complecti. Neque verò hoc solus fecit; sed ceteri quoque omnes, qui Alexandri fuerant amici. Primus Leonnatus Macedoniam præoccupare destinaverat. Is multis magnis pollicitationibus persuadere Eumeni studuit, ut Perdiccam desereret, ac secum faceret societatem. Quum perducere eum non potuisset, interficere conatus est; et fecisset, nisi ille clam noctu ex præsidiis ejus effugisset.

Interim conflata sunt illa bella, quæ ad internecionem post Alexandri mortem gesta sunt, omnesque concurrerunt ad Perdiccam opprimendum. Quem etsi infirmum videbat, quòd unus omnibus resistere cogebatur, tamen amicum non deseruit, neque salutis quàm fidei fuit cupidior. Præfecerat eum Perdiccas ei parti Asiæ, quæ inter Taurum montem jacet atque Hellespontum; et illum unum opposuerat Europæis adversariis. Ipse Ægyptum oppugnatum adversùs Ptolemæum erat profectus.

Eumenes, quum neque magnas copias, neque firmas haberet, quòd inexercitatæ, et non multò antè erant contractæ; adventare autem dicerentur, Hellespontumque transisse Antipater et Craterus magno cum exercitu Macedonum, viri quum claritate tum usu belli præstantes: (Macedones verò milites eâ

pour l'exécution de ses projets. Il méditoit en effet d'envahir et de réunir les portions de tous les autres chefs, ce qui ne manque pas d'arriver dans le démembrement des grands Empires. Il n'étoit pas au reste le seul qui eût formé ce dessein. Tous les autres favoris eurent la même ambition. *Leonat* remua le premier, et projetta de s'emparer de la Macédoine. Il fit mille promesses magnifiques à *Euméne* pour l'engager à se détacher de *Perdiccas* et à s'unir à lui. Nayant pu le persuader, il voulut le faire assassiner, ce qu'il auroit exécuté si *Euméne* n'eût trompé les gardes qu'il lui avoit donnés, et ne se fût sauvé de son camp pendant la nuit.

Cependant s'allumerent ces guerres qui firent couler des flots de sang après la mort d'*Alexandre*. Tous les Capitaines de ce Roi réunirent leurs forces pour accabler *Perdiccas*. Quoique *Euméne* sentît la foiblesse de ce dernier, qu'il voyoit réduit à combattre seul contre tous, il n'abandonna point son ami, et fut plus jaloux de sa foi que de sa sûreté. *Perdiccas* lui avoit confié le gouvernement de cette partie de l'Asie, qui est située entre le mont Taurus et l'Hellespont, et l'avoit opposé lui seul à tous les ennemis qu'il craignoit du côté de l'Europe. Pour lui, il étoit allé attaquer l'Egypte et la disputer à *Ptolomée* 1.

Les troupes d'*Euméne*, nouvellement levées et peu exercées, n'étoient ni nombreuses ni résolues, et l'on disoit qu'Antipater et *Cratere* avoient passé l'Hellespont, et approchoient à la tête d'une puissante armée de Macédoniens. Ces deux Généraux

---

1 Fils de Lagus. De simple soldat, il devint l'un des Généraux et des successeurs d'*Alexandre*, et donna son nom à tous les Rois d'Egypte qui regnèrent après lui.

tunc erant famâ, quâ nunc Romani feruntur: etenim semper habiti sunt fortissimi, qui summam imperii potirentur): Eumenes intelligebat, si copiæ suæ cognoscerent adversùs quos ducerentur, non modò non ituras, sed simul cum nuntio dilapsuras. Itaque hoc ejus fuit prudentissimum consilium, ut deviis itineribus milites duceret, in quibus vera audire non possent; et his persuaderet, se contra quosdam barbaros proficisci. Itaque tenuit hoc propositum, et priùs in aciem exercitum eduxit, præliumque commisit, quàm milites sui scirent, cum quibus arma conferrent. Effecit etiam illud locorum præoccupatione, ut equitatu potiùs dimicaret, quo plus valebat, quàm peditatu, quo erat deterior.

Quorum acerrimo concursu quum magnam partem diei esset pugnatum, cadit Craterus dux, et Neoptolemus, qui secundum locum imperii tenebat. Cum hoc concurrit ipse Eumenes. Qui quum inter se complexi in terram ex equis decidissent, ut facilè intelligi posset inimicâ mente contendisse, animoque magis etiam pugnasse quàm corpore; non priùs distracti sunt, quàm alterum anima reliquerit. Ab hoc aliquot plagis Eumenes vulneratus est, neque eò magis ex prœlio excessit, sed acriùs hostibus institit. Hîc equi-

étoient également renommés et expérimentés, et les soldats Macédoniens avoient alors la réputation qu'ont aujourd'hui les Romains, les peuples dominateurs ayant toujours été réputés les plus vaillans. *Euméne* prévoyoit que si ses troupes venoient à savoir contre quels ennemis on les menoit, elles se débanderoient, au-lieu de marcher, à la premiere nouvelle qu'elles en auroient. Il prit donc la sage résolution de les conduire par des chemins détournés, pour qu'elles ne pussent pas être instruites de la vérité, et qu'elles crussent marcher contre quelques barbares. Constant dans le plan qu'il avoit formé, il mit ses soldats en bataille, et engagea le combat avant qu'ils sussent à qui ils avoient affaire; et comme il étoit plus fort en Cavalerie et plus foible en Infanterie que les ennemis, il se saisit des postes avantageux pour la premiere, afin de la faire agir plutôt que l'autre.

Les deux armées se choquerent avec furie, et combattirent une grande partie du jour. *Cratere*, Général des Macédoniens, demeura sur la place, ainsi que *Néoptoleme*, leur second chef. *Euméne* eut une rencontre avec ce dernier. S'étant saisis au corps l'un et l'autre, ils tomberent ensemble de cheval. Il fut aisé de voir qu'ils se battoient avec l'acharnement de la haine, et que le cœur avoit plus de part à l'action que le corps même; ils ne se séparerent qu'après que l'un des deux 1 eut perdu la vie. Quoique *Euméne* eût reçu quelques blessures de la main de son adversaire, il ne sortit point du champ de bataille, et poussa les ennemis avec plus de vigueur. Leur Cavalerie étant rom-

1 *Néoptoleme*.

tibus profligatis, interfecto duce Cratero; multis præterea et maximè nobilibus captis, pedester exercitus, quòd in ea loca erat deductus, ut invito Eumene elabi non posset, pacem ab eo petiit; quàm quum impetrasset, in fide non mansit, et se, simul ac potuit, ad Antipatrum recepit. Eumenes Craterum ex acie semivivum elatum recreare studuit. Quum id non potuisset, pro hominis dignitate, proque pristina amicitia (namque illo usus erat, Alexandro vivo, familiariter) amplo funere extulit, ossaque in Macedoniam uxori ejus ac liberis remisit.

Hæc dum apud Hellespontum geruntur, Perdiccas apud flumen Nilum interficitur à Seleuco et Antigono; rerumque summa ad Antipatrum defertur. Hìc, qui deseruerant, exercitu suffragium ferente, capitis absentes damnantur. In his Eumenes. Hâc ille perculsus plagâ non succubuit, neque eo seciùs bellum administravit. Sed exiles res animi magnitudinem, etsi non frangebant, tamen imminuebant. Hunc persequens Antigonus, quum omni genere copiarum abundaret, sæpe in itineribus vexabatur; neque umquam ad manum accedere licebat, nisi his locis, quibus pauci possent multis resistere. Sed extremo tempore quum consilio capi non posset, multitudine circumventus est. Hinc tamen,

pue,

pue, *Cratere* leur chef étendu parmi les morts, un grand nombre de soldats et des plus illustres Officiers faits prisonniers, l'Infanterie qui se vit engagée dans des lieux d'où elle ne pouvoit se tirer en présence d'*Euméne*, lui demanda quartier. Elle l'obtint; mais elle viola la foi qu'elle lui avoit donnée, et se retira vers *Antipater*, dès qu'elle le pût. *Euméne* fit enlever *Cratere* demi-mort du champ de bataille, et tâcha de le rappeller à la vie. N'ayant pu y réussir, il lui fit de magnifiques obseques, également proportionnées et à la dignité du mort et à leur ancienne amitié, (car ils avoient été très-liés du vivant d'Alexandre), et envoya ses ossemens en Macédoine à sa femme et à ses enfans.

Tandis que ces choses se passoient sur les bords de l'Hellespont, *Perdiccas* fut tué sur ceux du Nil [1] par *Séleucus* et *Antigone*, et la principale autorité fut déférée à *Antipater*. Là les Capitaines absens et qui n'avoient point suivi ce parti, furent condamnés à mort par les suffrages de l'armée. *Euméne* fut du nombre des proscrits. Ce coup l'étonna sans l'abattre; il continua la guerre avec la même vivacité; et si sa foiblesse refroidit son courage, elle ne l'éteignit pas. *Antigone* s'étant mis à sa poursuite avec des troupes nombreuses et de toute espece, en fut souvent harcelé dans ses marches, et il ne put jamais en venir aux mains avec lui que dans des endroits où peu de soldats pouvoient tenir tête à un grand nombre. Mais enfin *Euméne* après avoir éludé

[1] Grand fleuve de l'Egypte.

multis suis amissis, se expedivit, et in castellum Phrygiæ, quod *Nora* appellatur, confugit.

In quo quum circumsederetur, et vereretur, ne uno loco manens equos militares perderet, quòd spatium non esset agitandi; callidum fuit ejus inventum, quemadmodum stans jumentum calefieri exercerique posset, quò libentiùs et cibo uteretur, et à corporis motu non removeretur. Substringebat caput loro altiùs, quàm ut prioribus pedibus planè terram posset attingere; deinde posterioribus verberibus cogebat exsultare, et calces remittere. Qui motus non minùs sudorem excutiebat, quàm si in spatio decurreret. Quo factum est, quod omnibus mirabile est visum, ut jumenta æquè nitida ex castello educeret, quum complures menses in obsidione fuisset, ac si in campestribus ea locis habuisset.

In hac conclusione, quotiescumque voluit, et apparatum et munitiones Antigoni aliàs incendit, aliàs disjecit. Tenuit autem se uno loco, quamdiu fuit hiems. Quòd castrum subsidia habere non poterat, et ver appropinquabat, simulatâ deditione, dum de conditionibus tractat, præfectis Antigoni imposuit: seque ac suos omnes extraxit incolumes.

Ad hunc Olympias, mater quæ fuerat

toutes les ruses d'*Antigone*, se vit enveloppé par la multitude de ses troupes. Il perdit quantité de ses gens ; mais il se tira du péril, et se sauva dans un château de Phrygie, appellé *Nora*.

S'y voyant investi, et craignant qu'un long séjour dans un même endroit ne ruinât sa Cavalerie faute d'une espace suffisant pour l'exercice des chevaux, il trouva par une ingénieuse invention le moyen de les exercer et de les échauffer sans les tirer de leur place, afin de leur aiguiser l'appétit et de les tenir en haleine. Il les faisoit attacher si haut avec leur licou que leurs pieds de devant ne touchoient presque point à terre, et les forçoit ensuite, en leur faisant donner des coups de fouet, de jetter ceux de derriere en l'air et de regimber. Cette secousse les mettoit autant en sueur qu'une course en rase campagne ; et, ce qui étonna tout le monde, lorsqu'il les tira de ce château aprés un siège de plusieurs mois, ils étoient aussi frais et aussi gras que s'il les avoit tenus en plaine et dans des pâturages.

Euméne, pendant ce blocus, brûla ou renversa, toutes les fois qu'il le voulût, les machines et les ouvrages d'*Antigone*. Il se maintint dans ce poste durant l'hiver. Mais comme il ne pouvoit recevoir aucun secours et que le printemps approchoit, il feignit de vouloir se rendre. Il amusa les Lieutenans d'*Antigone*, en traitant des conditions, et se sauva sans perte de la place avec tous les siens.

Olympias, mere d'*Alexandre*, lui dépêcha des

Alexandri, quum litteras et nuntios misisset in Asiam, consultum, *utrum repetitum Macedoniam veniret* (nam tum in Epiro habitabat) *et eas res occuparet*: huic ille primùm suasit, *ne se moveret, et exspectaret, quoad Alexandri filius regnum adipisceretur: sin aliquâ cupiditate raperetur in Macedoniam, omnium injuriarum oblivisceretur, et in neminem acerbiore uteretur imperio.* Horum nihil ea fecit. Nam et in Macedoniam profecta est, et ibi crudelissimè se gessit. Petiit autem ab Eumene absente, *ne pateretur, Philippi domûs et familiæ inimicissimos regnare, amicissimos interire, ferretque opem liberis Alexandri. Quam veniam si sibi daret, quàm primùm exercitus pararet, quos sibi subsidio adduceret. Id quò faciliùs faceret, se omnibus præfectis, qui in officio manebant, misisse litteras, ut ei parerent, ejusque consiliis uterentur.* His verbis Eumenes permotus satiùs duxit, si ita tulisset fortuna perire, bene meritis referentem gratiam, quàm ingratum vivere.

Itaque copias contraxit, bellum adversus Antigonum comparavit. Quòd unà erant Macedones complures nobiles, (in his Peucestes, qui corporis custos fuerat Alexandri, tum autem obtinebat Persidem; et Antigenes, cujus sub imperio phalanx erat Macedonum): invidiam verens, quam tamen effu-

courriers en Asie, pour lui demander s'il seroit d'avis qu'*elle retournât dans la Macédoine*, (elle étoit alors en Epire) *et s'y saisît du gouvernement*; il lui conseilla premièrement de *rester tranquille où elle étoit, et d'y attendre que le fils* [1] *d'Alexandre fût en âge de régner; et en second lieu, si elle désiroit vivement de revoir la Macédoine, d'oublier toutes les injures passées, et de ne traiter personne avec trop de rigueur. Olympias* ne suivit aucun de ces conseils; elle rentra dans la Macédoine, et y exerça les plus horribles cruautés [2]. Elle écrivit en même temps à *Euméne*, le priant *de ne pas souffrir que les plus mortels ennemis de la maison de Philippe usurpassent le pouvoir suprême, que ses amis les plus zélés fussent détruits, et d'assister les enfans d'Alexandre. Que s'il lui accordoit cette grace, il mît promptement des troupes sur pied pour les amener à son secours. Que pour lui faciliter cette opération, elle avoit écrit à tous les Gouverneurs qui lui restoient fideles, de lui obéir et de se conduire par ses conseils. Euméne*, sensiblement touché de tes prières, jugea qu'il lui convenoit mieux de périr, si le sort le décidoit ainsi, en témoignant sa reconnoissance à une famille qui l'avoit comblé de bienfaits, que de vivre avec la tache de l'ingratitude.

Il ramassa donc des troupes, et se mit en devoir de faire la guerre à *Antigone*. Comme il avoit avec lui beaucoup de Macédoniens d'une haute naissance, tels que *Peuceste*, autrefois Capitaine des gardes d'*Alexandre*, et alors Gouverneur de la Perse, et *Antigene*, Commandant de la phalange macé-

1 *Philippe*, *Hercule* ou *Alexandre* qu'il avoit eu de *Roxane*.

2 Elle fit égorger, plutôt en femme qu'en Reine, dit *Justin*, une multitude de Grands, et l'amour des peuples pour elle se changea en haine.

gere non potuit, si potiùs ipse alienigena summi imperii potiretur, quàm alii Macedonum, quorum ibi erat multitudo: in Principiis nomine Alexandri statuit tabernaculum, in eoque sellam auream cum sceptro ac diademate jussit poni; eòque omnes quotidie convenire, ut ibi de summis rebus consilia caperentur: credens minore se invidiâ fore, si specie imperii, nominisque simulatione Alexandri, bellum videretur administrare. Quod et fecit. Nam quum non ad Eumenis principia, sed ad regia conveniretur, atque ibi de rebus deliberaretur, quodam modo latebat, quum tamen per eum unum gererentur omnia.

Hic in Parætacis cum Antigono conflixit; non acie insttucta, sed in itinere: eumque malè acceptum in Mediam hiematum coëgit redire. Ipse in finitima regione Persidis hiematum copias divisit, non ut voluit, sed ut militum cogebat voluntas. Namque illa phalanx Alexandri Magni, quæ Asiam peragrarat, deviceratque Persas, inveteratâ quum gloriâ, tum etiam licentiâ, non parere se ducibus, sed imperare postulabat: ut nunc veterani faciunt nostri. Itaque periculum est, ne faciant, quod illi fecerunt suâ intemperantiâ nimiâque licentiâ, ut omnia perdant, neque

donienne 1, il craignit que tant d'illustres nationaux ne vissent d'un œil jaloux un étranger revêtu du commandement, de préférence à eux-mêmes. Pour se mettre à couvert de l'envie, qu'il ne put cependant éviter, il fit dresser au milieu du camp 2 un pavillon, qu'il nomma la tente d'*Alexandre*, dans lequel il fit placer un siége d'or avec le sceptre et le diadême, et régla que tous les Officiers s'y rendroient chaque jour pour délibérer sur les grandes affaires Il crut diminuer l'envie en paroissant n'avoir la conduite de la guerre que sous les auspices et au nom d'*Alexandre*. Sa politique réussit. Comme on s'assembloit et qu'on tenoit conseil dans la tente royale et non dans celle d'*Euméne*, son autorité, quoique souveraine, étoit en quelque sorte invisible.

Il en vint aux mains avec *Antigone* dans le pays des *Parétaciens* 3, non pas en bataille rangée, mais dans une rencontre : il le mena rudement, et l'obligea d'aller hiverner en Médie. Pour lui, il distribua ses soldats sur les frontieres de la Perse pour y passer l'hiver, non pas comme il le voulut, mais comme ils l'exigerent eux-mêmes. Cette Infanterie d'*Alexandre*, qui avoit parcouru toute l'Asie et défait les Perses, enflée de son ancienne gloire et se livrant à la licence, prétendoit commander à ses chefs, au-lieu de leur obéir. C'est ce que font aujourd'hui nos vétérans 4

---

1 Corps d'Infanterie composé de 16 ou au moins de 8000 hommes pesamment armés, et qu'on plaçoit au centre de la bataille. *M*

2 *Principia* : rue du milieu du camp.

3 Peuples qui devoient être situés entre la Médie et la Perse.

4 Leur avidité et leur insolence étoient extrêmes sous

minùs eos, cum quibus steterint, quàm adversùs quos steterint. Quòd si quis illorum veteranorum legat facta, paria horum cognoscat: neque rem ullam, nisi tempus, interesse judicet. Sed ad illos revertar.

Hiberna sumpserant non ad usum belli, sed ad ipsorum luxuriam; longèque inter se discesserant. Hoc Antigonus quum comperisset, intelligeretque se parem non esse paratis adversariis, statuit aliquid sibi consilii novi esse capiendum. Duæ erant viæ, quà ex Medis, ubi ille hiemabat, ad adversariorum hibernacula posset perveniri: quarum brevior per loca deserta, quæ nemo incolebat propter aquæ inopiam, ceterùm dierum erat ferè decem: illa autem, quà omnes commeabant, altero tantò longiorem habebat anfractum, sed erat copiosa omniumque rerum abundans. Hâc si proficisceretur, intelligebat priùs adversarios rescituros de suo adventu, quàm ipse tertiam partem confecisset itineris; sin per loca sola contenderet, sperabat se imprudentem hostem oppressurum. Ad hanc rem conficiendam, imperavit quàm plurimos utres atque etiam culeos comparari: post hæc pabulum, præterea

Aussi est-il à craindre qu'à l'exemple de ces soldats sans regle et sans discipline, ils ne détruisent tout, et ne perdent pas moins ceux pour lesquels ils ont les armes à la main, que ceux contre lesquels ils combattent. En lisānt l'histoire des actions des uns, on voit qu'elles sont les mêmes que celles des autres, et qu'il n'y a de différence entre elles que celle des tems. Mais je reviens aux soldats d'*Eumène*.

Ils avoient pris leurs quartiers conformément à leur mollesse et non aux besoins de la guerre, et ils se trouvoient fort éloignés les uns des autres. *Antigone* s'en étant assuré, et ne se sentant pas assez fort contre un ennemi qui se seroit tenu prêt à le recevoir, résolut d'employer le stratagême. Deux routes pouvoient le conduire de la Médie où il hivernoit aux quartiers d'*Euméne* : l'une plus courte, mais aride et déserte, n'étoit que d'environ 10 journées ; l'autre, qui étoit publique, étoit une fois plus longue par ses circuits, mais fertile et abondante en toutes choses. Il prévoyoit que s'il prenoit celle-ci, les ennemis seroient informés de son approche, avant qu'il eût fait le tiers du chemin ; au-lieu qu'en marchant par les solitudes, il espéroit de les surprendre. Pour exécuter son entreprise, il donna ordre à ses soldats de se munir d'un grand nombre d'outres et de sacs de cuir, d'amasser du fourrage, de faire

le second Triumvirat. *Cicéron* s'éleve fortement contr'eux dans sa premiere Philippique et ailleurs. On nommoit *Vétérans* les soldats Romains qui, après avoir servi le tems marqué par les loix, obtenoient leur congé. Quand après ce tems, qui étoit de vingt ans, ils vouloient bien encore porter les armes, on en formoit des troupes d'Elite. *M.*

cibaria cocta dierum decem, utque quàm minimè fieret ignis in castris. Iter, quod habebat, omnes celat. Sic paratus, quà constituerat, proficiscitur.

Dimidium ferè spatium confecerat, quum ex fumo castrorum ejus suspicio allata est ad Eumenem, hostem appropinquare. Conveniunt duces, quæritur *quid opus sit facto*. Intelligebant omnes, tam celeriter copias ipsorum contrahi non posse, quàm Antigonus affuturus videbatur. Hìc omnibus titubantibus, et de rebus summis desperantibus, Eumenes ait, *si celeritatem velint adhibere, et imperata facere, quod antè non fecerint, se rem expediturum. Nam quod diebus quinque hostis transire posset, se effecturum, ut non minùs totidem dierum spatio retardaretur: quare circumirent, suas quisque copias contraherent.* Ad Antigoni autem refrenandum impetum, tale capit consilium.

Certos mittit homines ad infimos montes, qui obvii erant itineri adversariorum; hisque præcipit, ut primâ nocte quàm latissimè possint, ignes faciant quàm maximos, atque hos secundâ vigiliâ minuant, tertiâ perexiguos reddant: et adsimulata castrorum consuetudine suspicionem injiciant hostibus, his locis esse castra, ac de eorum adventu esse prænuntiatum; idemque postera nocte faciant.

cuire des vivres pour 10 jours, et leur recommanda de n'allumer que très-peu de feux dans le camp. Il cacha sa marche à tout le monde; et après tous ces préparatifs, il se mit en chemin.

Il avoit déjà fait près de la moitié de la route lorsque la fumée de son camp fit soupçonner son approche à *Euméne*. Les Officiers de celui-ci s'assemblent pour délibérer *sur le parti qu'ils ont à prendre*. Ils sentoient tous qu'il leur étoit impossible de rassembler leurs quartiers avec assez de célérité pour prévenir l'arrivée d'*Antigone*. *Euméne* les voyant dans l'agitation et dans le dernier désespoir, leur dit que *s'ils veulent user de diligence et suivre ses ordres, ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'alors, il les tirera d'embarras. Qu'il fera en sorte que l'ennemi, qui peut être à eux dans cinq jours, ne les joigne que dans dix. Qu'ils aillent parcourir leurs quartiers, et que chacun rassemble ses corps.* Il se servit de cette ruse-ci pour retarder la marche précipitée d'*Antigone*.

Il envoie des gens affidés au bas des montagnes qui faisoient face à la route des ennemis, avec ordre d'allumer à l'entrée de la nuit de très-grands feux, et de les étendre aussi loin qu'il leur sera possible; de les diminuer la seconde veille 1, de les réduire la troisieme à la plus foible lueur, et de réitérer la même chose la nuit suivante, pour faire croire aux ennemis par cette fausse image d'un

1 Les Anciens partageoient les heures de la nuit en quatre parties égales, qu'ils appelloient *Veilles*. Chaque veille contenoit trois heures. *M.*

Quibus imperatum erat, diligenter præceptum curant. Antigonus tenebris obortis ignes conspicatur: credit de suo adventu esse auditum, et adversarios illuc suas contraxisse copias: mutat consilium, et quoniam imprudentes adoriri non posset, flectit iter suum, et illum anfractum longiorem copiosæ viæ capit, ibique diem unum opperitur, ad lassitudinem sedandam militum, ac reficienda jumenta, quò integriore exercitu decerneret.

Sic Eumenes callidum imperatorem vicit consilio, celeritatemque impedivit ejus: neque tamen multùm profecit. Nam invidiâ ducum, cum quibus erat, perfidiâque militum Macedonum veteranorum, quum superior prælio discessisset, Antigono est deditus, quum exercitus ei ter antè, separatis temporibus, jurasset, se eum defensurum, nec umquam deserturum. Sed tanta fuit nonnullorum virtutis obtrectatio, ut fidem amittere mallent, quàm eum non prodere. Atque hunc Antigonus, quum ei fuisset infestissimus; conservasset, si per suos esset licitum, quòd ab nullo se plus adjuvari posse intelligebat in his rebus, quas impendere jam apparebat omnibus. Imminebant enim Seleucus, Lysimachus, Ptolemæus, opibus jam valentes, cum quibus ei de summis rebus erat dimicandum. Sed

campement qu'*Euméne* est posté dans ces lieux et qu'il a eu avis de leur approche. Ceux qu'il avoit chargés de cette commission l'exécutent exactement. *Antigone*, appercevant des feux au commencement de la nuit, croit que les ennemis ont été avertis de sa marche, et qu'ils se sont rassemblés dans cet endroit. Ne pouvant surprendre *Euméne*, il change de résolution, fait tourner ses troupes, prend la route longue et abondante en provisions, et séjourne un jour pour faire reposer ses soldats et repaître ses chevaux, afin de combattre avec une armée plus fraîche.

C'est ainsi que la ruse d'*Euméne* l'emporta sur celle d'un habile Capitaine, et qu'il arrêta la rapidité de sa marche. Mais ce succès lui fut peu utile à lui-même. Après avoir battu *Antigone*, il lui fut livré par l'envie des Officiers qu'il avoit avec lui et par la perfidie des vétérans Macédoniens, quoique l'armée lui eût déjà juré trois fois en divers tems de le défendre et de ne l'abandonner jamais. Quelques-uns furent si jaloux de son mérite, qu'ils aimerent mieux violer leur foi que de ne pas le trahir. *Antigone*, quoique son ennemi mortel, lui eût sauvé la vie, si les siens l'eussent permis, persuadé que personne n'eût été plus capable de le servir dans l'orage que tout le monde voyoit se former contre lui. Il alloit en effet avoir sur les bras *Seleucus*, *Lysimaque* & *Ptolémée* Généraux alors formidables, contre lesquels il lui falloit combattre pour l'Empire. Mais ses concitoyens s'opposerent à son désir, prévoyant que si

non passi sunt hi, qui circa erant; quòd videbant, Eumene recepto, se omnes præ illo parvi futuros. Ipse autem Antigonus adeo erat incensus, ut nisi magnâ spe maximarum rerum leniri non posset.

Itaque quum eum in custodiam dedisset, et præfectus custodum quæsisset, *quemadmodum servari vellet*: *ut acerrimum*, inquit, *leonem*, *aut ferocissimum elephantum.* Nondum enim statuerat, servare eum, nec ne. Veniebat autem ad Eumenem utrumque genus hominum: et qui propter odium, fructum oculis ex ejus casu capere vellent; et qui propter veterem amicitiam colloqui, consolarique cuperent. Multi etiam qui ejus formam cognoscere studebant, qualis esset, quem tamdiu, tamque valde timuissent, cujus in pernicie positam spem habuissent victoriæ.

At Eumenes, quum diutius in vinculis esset, ait Onomarcho, penes quem summa imperii erat custodiæ, *se mirari quare jam tertium diem sic teneretur*: *non enim hoc convenire Antigoni prudentiæ*, *ut sic se deuteretur victo*: *quin aut interfici*, *aut missum fieri juberet.* Hic quum ferociùs Onormacho loqui videretur, *Quid tu?* inquit, *animo si isto eras*, *cur non in prœlio cecidisti potiùs*, *quàm in potestatem inimici venires?* Huic Eumenes, *Utinam quidem*

Euméne étoit reçu dans le camp, ils seroient peu de chose auprès de lui. La haine d'*Antigone* pour *Euméne* étoit d'ailleurs si violente, que l'espoir d'en tirer de grands services étoit seul capable de l'adoucir.

Aussi lorsqu'il l'eut fait mettre en prison, et que le chef de ceux auxquels il l'avoit donné en garde lui demanda *comment il vouloit qu'on le gardât*, il répondit, *comme un lion furieux ou comme un éléphant féroce.* Il ne s'étoit pas encore décidé à lui laisser ou à lui ôter la vie. Deux sortes de personnes alloient voir *Euméne* : ses ennemis pour repaître leurs yeux de son malheur, ses anciens amis pour l'entretenir et le consoler. Plusieurs autres étoient curieux de voir sa figure, et comment étoit fait cet homme qu'ils avoient si long-tems et si fort redouté, et sur la perte duquel ils fondoient l'espoir de leur victoire.

Euméne, voyant trainer sa captivité, dit à *Onomarque*, le chef de ses gardes, *qu'il s'étonnoit d'être ainsi détenu prisonnier depuis trois jours ; qu'il étoit indigne de la prudence d'Antigone de traiter de la sorte un ennemi vaincu, et qu'il devoit donner ordre ou de le faire mourir ou de le relâcher. Mais si vous étiez si courageux*, lui dit *Onomarque* étonné de la fierté de ce discours, *pourquoi n'avez-vous plutôt péri dans le combat, que de tomber au pouvoir de votre ennemi ? Plût aux Dieux*, lui répartit *Euméne*, *que cela me fût arrivé ! Mais ce qui*

istud evenisset! inquit, *sed eò non accidit, quòd numquam cum fortiore sum congressus; non enim cum quoquam arma contuli, quin is mihi succubuerit: non enim virtute hostium, sed amicorum perfidiâ decidi.* Neque id falsum: nam et dignitate fuit honestâ, et viribus ad laborem ferendum firmis, neque tam magno corpore, quàm figurâ venustâ.

De hoc Antigonus quum solus constituere non auderet, ad concilium retulit. Hic, quum plerique omnes primò perturbati admirarentur, non jam de eo sumptum esse supplicium, à quo tot annos adeo essent malè habiti, ut sæpe ad desperationem forent adducti, quique maximos duces interfecisset: denique in quo uno esset tantùm, ut, quoad ille viveret, ipsi securi esse non possent; interfecto, nihil habituri negotii essent. Postremò, *si illi redderet potestatem*, quærebant, *quibus amicis esset usurus? sese enim cum Eumene apud eum non futuros.* Hic, cognitâ consilii voluntate, tamen usque ad septimum diem deliberandi sibi spatium reliquit: tum autem, quum jam vereretur ne qua seditio exercitûs oriretur, vetuit, ad eum quemquam admitti, et quotidianum victum amoveri jussit; nam negabat

m'a privé de ce bonheur, c'est que je n'ai jamais été aux prises avec un homme plus brave que moi. Je ne me suis jamais battu sans terrasser mon adversaire, et je succombe aujourd'hui, non à la valeur de mes ennemis, mais à la perfidie de mes amis. *Euméne* ne mentoit point. Son extérieur étoit noble et imposant; sa complexion vigoureuse et à l'épreuve des fatigues, et il avoit, au défaut d'une grande taille, une figure agréable.

Antigone, n'osant pas décider seul du sort de ce grand homme, prit l'avis du Conseil. Presque tous ses Officiers, pleins de trouble et d'agitation, commencerent par lui témoigner leur étonnement sur ce qu'on ne s'étoit pas encore défait d'un homme qui depuis un si grand nombre d'années leur avoit fait assez de mal pour les réduire souvent aux dernieres extrémités; qui avoit fait périr leurs plus grands Capitaines; qui enfin étoit seul si puissant, que sa vie étoit un obstacle à leur sûreté et sa mort la fin de leurs embarras et de leurs peines. Ils finirent par lui demander *quels seroient désormais ses amis, s'il relâchoit ce prisonnier;* ajoûtant *qu'ils ne resteroient point auprès de lui avec Euméne.* *Antigone*, ayant connu les dispositions du conseil, ne laissa pas de prendre encore sept jours, pour réfléchir sur cette affaire. Craignant après ce délai qu'il ne s'élevât quelque sédition dans l'armée, il interdit la vue du prisonnier à tout le monde et lui fit retrancher la nourriture, en disant

se ei vim allaturum, qui aliquando fuisset amicus. Hic tamen non ampliùs quàm triduum, fame fatigatus, quum castra moverentur, insciente Antigono, jugulatus est à custodibus.

Sic Eumenes annorum quinque et quadraginta, quum ab anno vigesimo, uti suprà ostendimus, septem annos Philippo apparuisset, et tredecim, apud Alexandrum, eumdem locum obtinuisset; in his uni equitum alæ præfuisset; post autem Alexandri Magni mortem, imperator exercitus duxisset, summosque duces partim repulisset, partim interfecisset; captus non Antigoni virtute, sed Macedonum perjurio, talem habuit exitum vitæ. De quo quanta fuerit omnium opinio eorum, qui post Alexandrum Magnum Reges sunt appellati, ex hoc facillimè potest judicari, quòd nemo Eumene vivo *Rex*, appellatus est, sed *Præfectus*. Iidem post hujus occasum, statim regium ornatum nomenque sumpserunt: neque, quod initio prædicarant, *se Alexandri liberis regnum servare*, id præstare voluerunt; et uno propugnatore sublato, quid sentirent, aperuerunt. Hujus sceleris principes fuerunt Antigonus, Ptolemæus, Seleucus, Lysimachus, Cassander; Antigonus autem Eumenem mortuum propinquis ejus sepeliendum tradidit. Hi militari honestoque funere, comitante toto exercitu, humâverunt, ossaque ejus in Cappadociam ad matrem, atque uxorem, liberosque ejus deportanda curarunt.

qu'il ne feroit point souffrir une mort violente à un homme avec lequel il avoit autrefois été lié d'amitié 1. Le prisonnier n'endura que trois jours le tourment de la faim. Lorsqu'on se disposoit à décamper, il fut égorgé par ses gardes à l'insu d'*Antigone*.

Ainsi finit *Euméne* à l'âge de 45 ans, ayant été fait prisonnier non par la valeur d'Antigone, mais par la trahison des parjures Macédoniens. Dès sa vingtieme année, ainsi que je l'ai dit plus haut, il étoit entré au service de *Philippe ;* il avoit été son Secrétaire pendant 7 ans, et celui d'*Alexandre* pendant 13. Il avoit commandé dans cet intervalle un corps de Cavalerie. Général d'armée après la mort d'*Alexandre*, il avoit mis en fuite ou fait périr les plus grands Capitaines. Ce qui prouve très-clairement la haute opinion qu'avoient d'*Euméne* ceux qui s'appellerent *Rois* après la mort d'*Alexandre*, c'est qu'aucun d'entr'eux ne se donna ce titre de son vivant, et qu'ils se contenterent de celui de *Lieutenans* de ce Prince. Dès qu'il eut cessé de vivre, ils prirent à la fois et ce nom et les ornemens de la Royauté. Ils ne penserent plus à remplir la promesse publique qu'ils avoient faite au commencement de la guerre de conserver le royaume aux enfans d'*Alexandre ;* et l'unique défenseur de ceux-ci ayant disparu, ils manifesterent leurs sentimens. Les principaux usurpateurs furent *Antigone*, *Ptolémée*, *Séleucus*, *Lysimaque* et *Cassandre*. *Antigone* remit le corps d'*Euméne* à ses proches pour l'ensevelir. Ils lui firent des funérailles militaires et pompeuses auxquelles toute l'armée assista, et eurent soin d'envoyer ses ossemens en Cappadoce à sa mere, à sa femme et à ses enfans.

---

1 Est-ce donc une mort douce que de mourir de faim ?

PHOCION,
ATHENIENSIS.

Etsi sæpe exercitibus præfuit, summosque Magistratus cepit, tamen multò ejus notior integritas est vitæ, quàm rei militaris labor. Itaque hujus memoria est nulla, illius autem magna fama : ex quo, cognomine *Bonus* est appellatus. Fuit enim perpetuò pauper, quum ditissimus esse posset propter frequentes delatos honores, potestatesque summas, quæ ei à populo dabantur. Hic quum à Rege Philippo munera magnæ pecuniæ repudiaret, legatique hortarentur accipere, simulque admonerent, si ipse his facilè careret, liberis tamen suis prospiceret, quibus difficile esset in summa paupertate tantam paternam tueri gloriam. His ille : *Si mei similes erunt, idem hic*, inquit, *agellus illos alet, qui me ad hanc dignitatem perduxit : sin dissimiles sunt futuri, nolo meis impensis illorum ali augerique luxuriam.*

Eidem quum propè ad annum octogesimum prospera permansisset fortuna, extremis temporibus magnum in odium pervenit suorum

PHOCION[1],

ATHÉNIEN.

QUOIQUE *Phocion* ait souvent commandé les armées et rempli les premieres places de sa République, il est plus connu par l'intégrité de ses mœurs que par ses travaux militaires. On ne parle nullement de sa valeur, mais beaucoup de sa probité, qui le fit surnommer *l'homme de bien.* Pouvant acquérir d'immenses richesses dans l'exercice des honneurs et des emplois dont il fut fréquemment revêtu par le peuple, il vécut toujours pauvre. Il refusa une grande somme d'argent que le Roi *Philippe* 2 lui faisoit offrir. Comme les Envoyés de ce Prince le pressoient de l'accepter, et lui représentoient que s'il lui étoit aisé de s'en passer lui-même, il devoit penser à ses enfans, qui dans une si grande pauvreté ne pourroient soutenir l'éclat de la gloire de leur pere. *Si mes enfans me ressemblent*, leur répondit *Phocion*, *ce même petit champ, qui m'a suffi pour parvenir à ce degré d'élévation, suffira sans doute à leur subsistance. S'ils different de moi, je ne veux pas leur laisser de quoi nourrir et augmenter leur luxe et leurs débauches,*

Après avoir joui d'un bonheur constant jusqu'à près de 80 ans, *Phocion* devint l'objet de la haine et de la fureur de ses concitoyens. Ils

---

1 Fils de *Phocus*. *Plutarque* croit que sa naissance n'étoit point obscure : *Elien* pense le contraire.

2 Ou *Alexandre*, suivant *Elien*.

civium. Primò quòd cum Demade de urbe tradenda Antipatro consenserat: ejusque consilio Demosthenes cum ceteris, qui bene de Republica mereri existimabantur, plebiscito in exsilium erant expulsi. Neque in eo solùm offenderat, quòd patriæ malè consuluerat; sed etiam quòd amicitiæ fidem non præstiterat. Namque auctus adjutusque à Demosthene, eum, quem tenebat, ascenderat gradum, quum adversùs Charetem eum subornaret: ab eodem in judiciis, quum capitis causam diceret; defensus aliquoties, liberatus discesserat. Hunc non solùm in periculis non defendit, sed etiam prodidit. Concidit autem maximè uno crimine: quòd, quum apud eum summum esset imperium populi, et Nicanorem Cassandri præfectum insidiari Piræeo Atheniensium sine quo Athenæ ommnino esse non possunt, à Dercylio moneretur; idemque postularet, ut provideret, ne commeatibus civitas privaretur: hìc, audiente populo, Phocion negavit esse periculum, seque ejus rei obsidem fore pollicitus est. Neque ita multò post Nicanor Piræeo est potitus. Ad quem recuperandum, quum populus armatus concurrisset, ille non modò neminem

l'accusoient premiérement d'avoir comploté avec *Démade* 1 de livrer Athenes à *Antipater* 2, et en second lieu d'avoir fait bannir par un décret du peuple *Démosthene*, et tous les autres citoyens qu'on jugeoit avoir bien mérité de la République. Il étoit à leurs yeux, non-seulement un mauvais patriote, mais un ami infidele. Il devoit en effet son élévation aux bons offices de *Démosthene*, dont il s'étoit servi contre *Charès*. Le même Orateur l'avoit défendu et fait absoudre plusieurs fois dans des accusations capitales ; et *Phocion*, loin de prendre à son tour sa défense dans le péril, avoit trahi ses intérêts. Mais voici ce qui acheva de le perdre. Lorsqu'il avoit le gouvernement absolu de sa République, *Dercyllus* 3 l'avertissant de l'entreprise que *Nicanor*, Lieutenant de *Cassandre* 4, méditoit contre le Pirée, port absolument nécessaire à l'existence d'Athenes ; et lui demandant d'empêcher que la Ville ne fût privée de vivres, il lui répondit en présence du peuple assemblé qu'il n'y avoit rien à craindre et qu'il répondoit de tout. Cependant *Nicanor* se rendit maître du Pirée peu de tems après. Non-seulement *Phocion* ne fit armer personne pour le re-

---

1 Orateur vendu aux Macédoniens.
2 Lieutenant d'*Alexandre* en Macédoine, lors de l'expédition de ce Prince dans la Perse.
3 Lieutenant d'*Antipater* dans l'Attique.
4 Fils d'*Antipater*. Il fit mourir la mere, la femme et le fils d'*Alexandre*, et s'empara de la Macédoine.

ad arma vocavit, sed ne armatis quidem præesse voluit.

Erant eo tempore Athenis duæ factiones; quarum una populi causam agebat, altera optimatum. In hac erant Phocion et Demetrius Phalereus : harum utraque Macedonum patrociniis nitebatur. Nam populares Polysperchonti favebant, optimates cum Cassandro sentiebant. Interim à Polysperchonte Cassander Macedoniâ pulsus est. Quo facto populus superior factus, statim duces adversariæ factionis, capitis damnatos, patriâ propulit : in his Phocionem et Demetrium Phalereum : deque ea re legatos ad Polysperchontem misit, qui ab eo peterent, ut sua decreta confirmaret. Hic eòdem profectus est Phocion; quò ut venit, causam apud Philippum Regem verbo, re ipsâ quidem apud Polysperchontem jussus est dicere : namque is tum Regis rebus præerat. Hic quum ab Agnonide accusatus esset, quòd Pyræeum Nicanori prodidisset, ex concilii sententia in custodiam conjectus, Athenas deductus est, ut ibi de eo legibus fieret judicium.

prendre

prendre, mais le peuple étant accouru en armes dans ce dessein, il refusa de se mettre à sa tête.

Athenes étoit alors partagée en deux factions; celle du peuple et celle des Grands. De cette derniere étoient *Phocion* et *Démétrius de Phalere*. Elles avoient l'une et l'autre de l'appui dans la Macédoine. Le parti Démocratique étoit uni avec *Polyperchon* 1, l'Aristocratique avec *Cassandre*. Cependant ce dernier fut chassé de la Macédoine par *Polyperchon*. Le peuple devenu par-là le plus fort, força les chefs de la faction contraire, entr'autres *Phocion et Démétrius de Phalere*, à se bannir de leur patrie, en les condamnant à mort, et députa vers *Polyperchon* pour le prier de ratifier ses décrets. *Phocion* se rendit aussi en Macédoine, où il lui fut ordonné de se défendre, en apparence au tribunal du Roi *Philippe* 2; mais en effet à celui de *Polyperchon*, qui étoit alors à la tête des affaires. Y ayant été accusé par *Agnonide* 3 d'avoir mis le Pirée entre les mains de *Nicanor*, le conseil le fit jetter en prison et conduire ensuite à Athenes pour y être jugé selon les loix.

---

1 Gouverneur de la Grece et de la Macédoine pour *Antipater*.

2 *Philippe Aridée*, fils de *Philippe* et d'une danseuse de Zorille, capitale de la Thessalie.

3 *Plutarque* appelle cet *Agnonide* un sycophante, c'est-à-dire, un fripon, un coquin. *Phocion* ne pouvoit en effet être accusé de crime que par un malheureux de cette espece, digne organe des lâches ennemis de ce héros de la probité.

Huc ubi perventum est, quum propter ætatem pedibus jam non valeret, vehiculoque portaretur, magni concursus sunt facti: quum alii, reminiscentes veteris famæ, ætatis misererentur; plurimi verò irâ exacuerentur, propter proditionis suspicionem Piræei: maximéque quòd adversus populi commoda in senectute steterat: qua de re ne perorandi quidem ei data est facultas, et dicendi causam. Inde, judicio, legitimis quibusdam confectis, damnatus traditus est undecim viris, quibus ad supplicium, more Atheniensium, publicé damnati tradi solent.

Hìc quum ad mortem duceretur, obvius ei fuit Emphyletus; quo familiariter fuerat usus. Is quum lacrymans dixisset: *O quàm indigna perpeteris, Phocion!* Huic ille, *at non inopinata* inquit: *hunc enim exitum plerique clari viri habuerunt Athenienses.* In hoc tantum fuit odium multitudinis, ut nemo ausus sit eum liber sepelire. Itaque à servis sepultus est.

Dès qu'il entra dans la Ville, porté dans un chariot, parce qu'il ne pouvoit aller à pied à cause de son grand âge, le peuple accourut en foule à son passage. Les uns se rappellant son ancienne réputation, avoient pitié de sa vieillesse ; les autres, en plus grand nombre, le soupçonnant d'avoir livré le Pirée, et l'ayant vu sur-tout s'opposer sur la fin de ses jours aux avantages du peuple, sentoient redoubler leur colere à sa vue. Aussi ne lui permit-on point de parler et de se défendre. Après quelques formalités requises par la loi, il fut condamné par les juges et remis entre les mains des Onze 1, auxquels on livre à Athenes les criminels destinés au supplice.

Pendant qu'on le conduisoit à la mort *Emphylete*, un de ses intimes amis se présenta sur ses pas. O, *Phocion*, lui dit ce citoyen les larmes aux yeux, *que le traitement qu'on vous fait est indigne de vous ! Au moins*, répondit-il, *n'est-il pas inopiné pour moi ; car c'est ainsi qu'ont fini presque tous les grands hommes d'Athenes.* Le peuple porta si loin sa haine pour cet infortuné vieillard, qu'aucune personne libre n'osa lui rendre les derniers devoirs, et qu'il fut enseveli par des esclaves.

---

1 Ces Magistrats subalternes étoient à-peu-près à Athenes ce qu'étoient à Rome les *Triumvirs Capitaux*, lesquels présidoient aux supplices.

TIMOLEON,

CORINTHIUS.

Sine dubio magnus omnium judicio hic vir exstitit. Namque huic uni contigit, quod nescio an ulli, ut et patriam, in qua erat natus, oppressam à tyranno liberaret, et à Syracusis, quibus auxilio erat missus, inveteratam servitutem depelleret; totamque Siciliam, multos annos bello vexatam, à Barbarisque oppressam, suo adventu in pristinum statum restitueret. Sed in his rebus non simplici fortunâ conflictatus est, et, id quod difficilius putatur, multò sapientiùs tulit secundam, quàm adversam fortunam. Nam quum frater ejus Timophanes, dux à Corinthiis delectus, tyrannidem per milites mercenarios occupasset, particepsque regni posset esse; tantùm abfuit à societate sceleris, ut antetulerit suorum civium libertatem fratris saluti; patriæ legibus obtemperare satius duxerit, quàm imperare patriæ,

TIMOLÉON [1],

CORINTHIEN.

TIMOLÉON fut généralement regardé comme un véritable grand homme. Il eut un bonheur que personne peut-être n'a jamais eu : il délivra son pays natal de l'oppression d'un tyran ; il tira Syracuse, au secours de laquelle il fut envoyé, d'une longue servitude, et rétablit dans son premier état toute la Sicile, depuis long-tems désolée par la guerre et opprimée par les barbares [2]. Dans le cours de ces expéditions, il éprouva l'une et l'autre fortune ; et, ce qui paroît bien difficile, il fut encore plus sage dans le bonheur que dans l'adversité. Son frere *Timophane*, que les Corinthiens avoient élu leur Général, s'empara de la tyrannie par les mains des troupes mercenaires. *Timoléon* pouvant partager avec lui le pouvoir suprême, eut tellement horreur d'être son complice, qu'il préféra la liberté de ses concitoyens au salut de son frere, et qu'il jugea plus beau pour lui de se soumettre aux loix de sa patrie, que d'en être le Souverain.

---

1 Fils de *Timodeme*, d'une des plus nobles familles de Corinthe. *Plutarque.*

2 Les Carthaginois.

Hâc mente per haruspicem communemque affinem, cui soror ex eisdem parentibus nata nupta erat, fratrem tyrannum interficiendum curavit. Ipse non modò manus non attulit, sed ne adspicere quidem fraternum sanguinem voluit. Nam, dum res conficeretur, procul in præsidio fuit, ne quis satelles posset succurrere. Hoc præclarissimum ejus facinus non pari modo probatum est ab omnibus. Nonnulli enim læsam ab eo pietatem putabant, et invidiâ laudem virtutis obterebant. Mater verò post id factum, neque domum ad se filium admisit, neque adspexit, quin eum fratricidam impiumque detestans compellaret. Quibus rebus ille adeo est commotus, ut nonnumquam vitæ finem facere voluerit, atque ex ingratorum hominum conspectu morte decedere.

Interim Dione Syracusis interfecto, Dionysius rursus Syracusarum potitus est: cujus adversarii opem à Corinthiis petierunt, ducemque, quo in bello uterentur postularunt. Huc Timoleon missus, incredibili felicitate Dionysium totâ Siciliâ depulit. Quum interficere posset, noluit; tutòque ut Corinthum perveniret, effecit; quòd utrorumque Dionysiorum opibus Corinthii sæpe adjuti fue-

Dans cette pensée, il chargea du meurtre de *Timophane* un aruspice 1, qui étoit leur allié commun, étant le mari de leur propre sœur. Pour lui, loin de porter les mains sur son frere, il ne voulut pas même voir couler son sang. Pendant cette exécution, il se tint éloigné dans le corps-de-garde, pour empêcher seulement que quelqu'un des satellites du tyran ne courût à son secours. Une si belle action ne fut pas également approuvée de tout le monde. Quelques-uns la regardoient comme une violation des droits de la nature; et tâchoient d'en ternir l'éclat par un esprit d'envie. Sa mere lui ferma depuis l'entrée de sa maison, et ne le vit jamais sans le charger d'imprécations et sans lui donner les noms de fratricide et d'impie. Il fut si vivement touché de ces reproches, qu'il songea quelquefois à se tuer, et à se dérober par la mort à la présence de ses ingrats concitoyens.

Cependant *Dion* ayant été tué à Syracuse, *Denys le jeune* rentra dans la possession de la Sicile. Ses ennemis demanderent du secours et un Général aux Corinthiens. *Timoléon* leur ayant été envoyé, eut des succès incroyables, et chassa *Denys* de toute la Sicile. Quoiqu'il fut maître de sa vie, il ne voulut pas la lui ôter. Il lui ménagea même une retraite à Corinthe 2, parce que les deux *Denys* avoient rendu de fréquens services aux Corinthiens. Ils vouloit consacrer par cette action la

1 Voyez la *Préface*.
2 Où il fut réduit à ouvrir une école.

rant. Cujus benignitatis memoriam volebat exstare, eamque præclaram victoriam ducebat, in qua plus esset clementiæ quàm crudelitatis: postremò, ut non solùm auribus acciperetur, sed etiam oculis cerneretur, quem et ex quanto regno ad quam fortunam detrusisset.

Post Dionysii decessum cum Iceta bellavit, qui adversatus fuerat Dionysio: quem non odio tyrannidis dissensisse, sed cupiditate, indicio fuit, quòd ipse, expulso Dionysio, imperium dimittere noluit. Hoc superato, Timoleon maximas copias Carthaginiensium apud Crimessùm flumen fugavit, ac satis habere coëgit, si liceret Africam obtinere, qui jam complures annos possessionem Siciliæ tenebant. Cepit etiam Mamercum, Italicum ducem, hominem bellicosum et potentem, qui tyrannos adjutum in Siciliam venerat.

Quibus rebus confectis, quum propter diuturnitatem belli non solùm regiones, sed etiam urbes desertas videret, conquisivit primùm quos potuit Siculos; deinde Corintho arcessivit colonos, quòd ab his initio Syracusæ erant conditæ. Civibus veteribus sua restituit, novis bello vacuefactas possessiones

mémoire de leurs bienfaits. Il pensoit d'ailleurs que la clémence illustre plus la victoire que la cruauté. Il désiroit enfin que ses concitoyens n'entendissent pas dire seulement, mais qu'ils vissent de leurs propres yeux quel Prince il avoit précipité de la plus grande puissance dans l'abyme de la misere.

Après la retraite de *Denys*, il fit la guerre à *Icétas* 1, qui s'étoit déclaré contre le tyran, mais qui, n'ayant pas voulu se dessaisir de l'autorité après que ce dernier eût été chassé, fit connoître qu'il avoit moins été son ennemi par haine de la tyrannie que par ambition. *Timoléon*, après l'avoir défait, mit en fuite près du Crimese 2 une puissante armée de Carthaginois, et les força de se croire assez heureux de pouvoir conserver l'Afrique, eux qui possédoient la Sicile depuis tant d'années. Il fit, de plus, prisonnier, *Mamercus*, Général né en Italie 3, homme belliqueux et puissant, qui étoit passé en Sicile au secours du tyran.

Voyant après ces exploits que la longueur de la guerre avoit dépeuplé les régions et les villes de Sicile, il fit chercher et ramasser d'abord tous les Siciliens qu'il put trouver; et puis, comme Corinthe avoit fondé Syracuse, il tira des colons de cette Ville. Il rétablit les anciens citoyens dans leurs biens, et partagea aux nouveaux ceux que la guerre avoit laissés sans possesseurs. Il releva

---

1 L'un des amis de *Dion*.
2 Fleuve de Sicile.
3 Tiran de Catane en Sicile.

divisit; urbium mœnia disjecta, fanaque deleta refecit; civitatibus leges libertatemque reddidit. Ex maximo bello tantum otium toti insulæ conciliavit, ut hic conditor urbium earum, non illi qui initio deduxerant, videretur. Arcem Syracusis, quam munierat Dionysius ad urbem obsidendam, à fundamentis disjecit: cetera tyrannidis propugnacula demolitus est, deditque operam, ut quàm minimè multa vestigia servitutis manerent.

Quum tantis esset opibus, ut etiam invitis imperare posset, tantum autem haberet amorem omnium Siculorum, ut nullo recusante regnum obtineret, maluit se diligi quàm metui. Itaque, quum primùm potuit, imperium deposuit, et privatus Syracusis, quod reliquum vitæ fuit, vixit. Neque verò id imperitè fecit: nam quod ceteri Reges imperio potuerunt, hic benevolentiâ tenuit. Nullus honos huic defuit; neque postea res ulla Syracusis gesta est publicè, de qua priùs sit decretum, quàm Timoleontis sententia cognita. Nullius umquam consilium non modò antelatum, sed ne comparatum quidem est. Neque id magis benevolentiâ factum est, quàm prudentiâ.

Hìc quum ætate jam provectus esset, sine ullo morbo lumina oculorum amisit. Quam calamitatem ita moderatè tulit, ut neque eum querentem quisquam audierit, neque eò mi-

les murailles renversées, rebâtit les temples détruits, rendit aux Villes leurs loix et leur liberté, et procura à toute l'Isle une paix si profonde après une terrible guerre, qu'il sembloit mieux mériter le nom de fondateur de ces Villes, que ceux qui les avoient peuplées les premiers. Il rasa la citadelle élevée et fortifiée par *Denys* pour tenir la Ville assiégée, démolit tous les autres boulevards de la tyrannie; et ne laissa subsister que très-peu de traces de la servitude.

Quoiqu'il fût assez puissant pour pouvoir se soumettre les Siciliens, et qu'il fût de plus tellement chéri de ces peuples, qu'il eût pu se faire leur Roi sans éprouver aucune opposition de leur part, il aima mieux leur inspirer l'amour que la crainte. Il déposa le commandement le plutôt qu'il lui fut possible, et passa le reste de ses jours à Syracuse, où il vécut en homme privé. Sa conduite en cela fut judicieuse. L'autorité que les Rois tiennent de la force, il l'obtint de la bienveillance des peuples. Il jouit de toutes les sortes d'honneurs. Les Syracusains ne conclurent depuis aucune affaire publique sans avoir pris auparavant l'avis de *Timoléon.* Ils ne préféroient, ils ne comparoient même jamais l'opinion d'un autre à la sienne, ce qui étoit en effet de leur prudence autant que de leur affection pour lui.

Parvenu à un âge fort avancé, ce grand homme perdit la vue, sans avoir essuyé précédemment aucune maladie. Il supporta ce malheur avec tant de modération, qu'on ne l'entendit jamais s'en plaindre, et qu'il n'en continua pas moins de vaquer à ses affaires particulieres et de prendre part à

nùs privatis publicisque rebus interfuerit. Veniebat autem in theatrum; quum ibi consilium populi haberetur, propter valetudinem vectus jumentis junctis, atque ita de vehiculo, quæ videbantur, dicebat: neque hoc illi quisquam tribuebat superbiæ. Nihil enim umquam neque insolens, neque gloriosum, ex ore ejus exiit. Qui quidem, quum suas laudes audiret prædicari, numquam aliud dixit, quàm *se in ea re maximas Diis gratias agere, atque habere, quòd quum Siciliam recreare constituissent, tum se potissimum ducem esse voluissent.* Nihil enim rerum humanarum sine Deorum numine geri putabat. Itaque suæ domi sacellum Αὐτοματίας constituerat, idque sanctissimè colebat.

Ad hanc hominis excellentem bonitatem mirabiles accesserunt casus. Nam prœlia maxima natali die suo fecit omnia: quo factum est, ut ejusdem natalem festum haberet universa Sicilia. Huic quidam Laphystius, homo petulans et ingratus, vadimonium quum vellet imponere, quòd cum illo se lege agere diceret, et complures concurrissent, qui procacitatem hominis manibus coërcere conarentur; Timoleon oravit omnes, ne id face-

celles de l'Etat. Ses infirmités ne lui permettant point d'aller à pied, il se faisoit porter en litiere au théâtre, quand le peuple y tenoit ses assemblées, et y disoit son opinion en cet état. Personne en cela ne l'accusoit de hauteur, car il ne sortit jamais de sa bouche aucune parole d'orgueil ou de vanité. Lorsqu'il entendoit publier ses louanges, il se contentoit de dire qu'*il avoit les plus grandes obligations aux Dieux, et qu'il leur rendoit mille actions de graces, de ce qu'ayant résolu de rendre l'existence à la Sicile, ils avoient bien voulu le choisir, préférablement à un autre, pour exécuter ce dessein. Timoléon* étoit persuadé que tous les événemens humains sont des effets d'une providence divine, et il avoit élevé dans sa maison une chapelle à la *Déesse de l'heureux hasard* 1, et lui rendoit le culte le plus religieux.

Quelques traits merveilleux de sa vie ajouterent un nouveau lustre aux excellentes qualités de son ame. Le jour de sa naissance fut toujours celui de ses grandes victoires; aussi toute la Sicile en fit-elle un jour de fête et de réjouissance. Un certain *Laphystius*, homme pétulant et ingrat, voulant le traduire en justice, où il prétendoit l'attaquer, un grand nombre de Syracusains accoururent, et alloient employer la violence pour réprimer son audace. *Timoléon* les pria tous de n'en

---

1 Ou *à la fortune qui préside au cas fortuit*, comme traduit *Dacier* dans *Plutarque*, vie de *Timoléon*.

rent: *Namque id ut Laphystio ceterisque liceret, se maximos labores summaque adiisse pericula: hanc enim speciem libertatis esse, si omnibus, quod quisque vellet, legibus experiri liceret.* Idem, quum quidam Laphystii similis, nomine Demænetus, in concione populi de rebus gestis ejus detrahere cœpisset, ac nonnulla inveheretur in Timoleonta; dixit, *nunc demùm se voti esse damnatum: Namque hæc à Diis immortalibus semper precatum, ut talem libertatem restituerent Syracusanis, in qua cuivis liceret, de quo vellet, impunè dicere.*

Hic quum diem supremum obiisset, publicè à Syracusanis in gymnasio, quod Timoleonteum appellatur, totâ celebrante Siciliâ, sepultus est.

rien faire. *En essuyant les plus rudes fatigues*, leur dit-il, *en courant les plus grands dangers, mon intention a été de procurer à Laphystius et à tous les autres citoyens le pouvoir d'agir de la sorte. Un Etat ne jouit de la liberté, que lorsque chacun de ses membres a la faculté de porter ses prétentions au tribunal des loix.* Un autre citoyen, nommé *Déménete*, semblable à *Laphystius*, rabaissoit le mérite de ses actions dans une assemblée du peuple, et l'invectivoit même : *Enfin*, dit *Timoléon*, *voilà mes vœux exaucés ; car j'ai toujours prié les Dieux de rétablir la liberté dans Syracuse de telle maniere que chacun pût y dire impunément ce qu'il pensoit de tout autre.*

Après sa mort, les Syracusains firent les frais de ses funérailles, qui furent honorées du concours de toute la Sicile, et l'enterrerent dans un gymnase [1] auquel on a donné son nom.

---

1 Les gymnases étoient des lieux où l'on s'exerçoit nu. Delà viennent les mots *gymnastique* et *jeux gymniques*.

DE REGIBUS.

Hi ferè fuerunt Græciæ gentis duces, qui memoriâ digni videantur, præter *REGES*. Namque eos attingere noluimus, quòd omnium res gestæ separatim sunt relatæ. Neque tamen hi admodum sunt multi. Lacedæmonius autem Agesilaus, nomine, non potestate fuit Rex, sicuti ceteri Spartani.

Ex his verò qui dominatum imperio tenuerunt, excellentissimi fuerunt, ut nos judicamus, Persarum Cyrus, et Darius Hystaspis filius: quorum uterque privatus, virtute regnum est adeptus. Prior horum, apud Massagetas in prœlio cecidit: Darius senectute diem obiit supremum. Très sunt præterea ejusdem generis; Xerxes, et duo Artaxerxes, Macrochir et Mnemon. Xerxi maximè est illustre, quòd maximis post hominum memoriam exercitibus, terrâ marique bellum intulit Græciæ. At Macrochir præcipuam habet laudem amplissimæ pulcherrimæque corporis formæ, quam incredibili ornavit virtute belli. Namque illo Persarum nemo fuit manu for-

DES ROIS.

VOILA, à-peu-près, tous les Capitaines de la Grece qui me paroissent dignes de mémoire. J'excepte les *Rois*, dont je n'ai pas voulu parler, parce que j'en ai fait une histoire séparée. *Agésilas* & tous ceux qu'on dit avoir regné à Sparte, avoient le nom de Rois, sans en avoir l'autorité.

Pour tracer un tableau succinct des Princes guerriers : les plus grands de tous les vrais Monarques ont été, selon moi *Cyrus* & *Darius*, fils d'*Hystaspe* chez les Perses. Tous les Perses s'éleverent par leur mérite d'une condition privée jusqu'au trône. Le premier fut tuè dans une bataille chez les Massagetes 1 ; le second mourut de vieillesse. On compte encore trois célebres Rois de la même nation ; *Xercès* et les deux *Artaxerce*, *Macrochir* 2 et *Mnemon* 3. Ce qui a le plus illustré *Xercès*, c'est d'avoir fait une invasion dans la Grèce et de l'avoir attaquée par terre et par mer avec des forces si prodigieuses, que de mémoire d'homme on n'en avoit pas vu de pareilles. *Macrochir* fut distingué par la majesté de la taille et par la beauté du visage. Il releva ces qualités extérieures par une valeur incroyable, et aucun Persan ne fut plus

---

1 Ou Scythes.

2 C'est-à-dire. *Longuemain.*

3 C'est-à-dire, *doué d'une bonne mémoire.* Ces deux mots sont grecs.

tior. Mnemon autem justitiæ famâ floruit: nam quum matris suæ scelere amisisset uxorem, tantùm indulsit dolori, ut eum pietas vinceret. Ex his duo eodem nomine, morbo naturæ debitum reddiderunt: tertius ab Artabano præfecto ferro interfectus est.

Ex Macedonum autem genere, duo multò ceteros antecesserunt rerum gestarum gloriâ; Philippus Amyntæ filius, et Alexander Magnus. Horum alter Babylone morbo consumptus est. Philippus Ægis à Pausania, quum spectatum ludos iret, juxta theatrum occisus est. Unus Epirotes, Pyrrhus, qui cum populo Romano bellavit. Is quum Argos oppidum oppugnaret in Peloponneso, lapide ictus interiit. Unus item Siculus, Dionysius prior, nam et manu fortis, et belli peritus fuit, et, id quod in tyranno non facilè reperitur, minimè libidinosus, non luxuriosus, non avarus, nullius rei denique cupidus, nisi singularis perpetuique imperii, ob eamque rem crudelis: nam dum id studuit munire, nullius pepercit vitæ, quem ejus insidiatorem putarit. Hic quum virtute tyrannidem sibi peperisset, magnâ retinuit felicitate, majorque annis sexaginta natus, decessit florente regno. Neque in tam multis annis cujusquam ex sua stirpe funus vidit, quum ex tribus uxoribus liberos procreasset, multique ei nati essent nepotes.

brave que lui. *Mnemon* fut renommé pour sa justice. Ayant perdu son épouse par le crime de sa mere, il pleura cette perte à la vérité, mais il fit céder la douleur à la piété filiale. Les deux *Artaxerce* moururent d'une mort naturelle ; *Xercès* fut assassiné par *Artabane* son Lieutenant.

Parmi les Rois Macédoniens, deux ont été beaucoup supérieurs à tous les autres par la gloire de leurs exploits, *Philippe*, fils d'*Amyntas*, et *Alexandre le Grand*. Celui-ci mourut de maladie 1 à Babylone. Celui-là fut tué à Ægis 2, auprès du théâtre où il alloit assister à un spectacle. L'Epire n'a eu qu'un grand Roi : ce fut *Pyrrhus* qui fit la guerre aux Romains. Il fut tué d'un coup de pierre au siége d'Argos dans le Péloponnese. La Sicile de même n'en compte qu'un qui fut *Denys l'ancien*. Il joignit la valeur à la science de la guerre ; et, ce qui est rare chez un tyran, il ne fut ni débauché, ni avare ; il n'eut que la passion de régner et de se maintenir sur le trône, et fut conséquemment cruel. Tant qu'il voulut affermir sa domination, il n'épagna le sang de personne, et sacrifia tous ceux qui lui étoient suspects. Ce tyran conserva fort heureusement une puissance qu'il avoit acquise par son mérite. Il mourut âgé de plus de 60 ans, laissant ses Etats florissans. Quoiqu'il eût eu des enfans de trois lits et un grand nombre de petit-fils, il ne vit mourir dans le cours de tant d'années aucune personne de son sang.

---

1 Ou plutôt, de poison.

2 Ville de Macédoine. Il fut tué par *Pausanias*, qu'il avoit refusé de venger d'*Attale*, par lequel ce jeune homme avoit été indignement déshonoré.

Fuerunt præterea multi Reges ex amicis Alexandri Magni, qui post obitum ejus imperia ceperunt. In his Antigonus, et hujus filius Demetrius: Lysimachus, Seleucus, Ptolemæus. Ex his Antigonus, quum adversùs Seleucum, Lysimachumque dimicaret, in prælio occisus est. Pari leto affectus est Lysimachus à Seleuco: nam societate dissolutâ, bellum inter se gesserunt. At Demetrius, quum filiam suam Seleuco in matrimonium dedisset, neque eò magis fida inter eos amicitia manere potuisset, captus bello, in custodia socer generi, periit morbo, Neque ita multò post Seleucus à Ptolemæo Ceraunо dolo interfectus est: quem ille à patre expulsum Alexandriâ, alienarum opum indigentem, receperat. Ipse autem Ptolemæus, quum vivus filio regnum tradidisset, ab illo eodem vitâ privatus dicitur. De quibus quoniam satis dictum putamus, non incommodum videtur non præterire Hamilcarem et Hannibalem, quos et animi magnitudine, et calliditate omnes in Africa natos præstitisse constat.

Il faut joindre à ces Rois tous les Capitaines d'*Alexandre*, qui se formerent des Etats après la mort de ce Prince. De ce nombre furent *Antigone* et son fils *Démétrius*, *Lysimaque*, *Séleucus* et *Ptolémée*. *Antigone* fut tué dans un combat contre *Séleucus* et *Lysimaque*. Ceux-ci ayant cessé d'être unis, et s'étant fait la guerre, le premier fit subir le même sort au second. *Démétrius* donna sa fille en mariage à *Séleucus*; mais cette alliance ne put établir entr'eux une amitié sincere et constante. Ils se livrerent une bataille; le beau-pere tomba entre les mains du gendre, fut mis en prison et y mourut de maladie. Peu de tems après, *Séleucus* fut tué en trahison par *Ptolémée Céraune*, qui, chassé d'*Alexandrie* 1 par son pere 2, et ayant besoin d'une protection étrangere, avoit trouvé chez lui un asyle. *Ptolémée* lui-même, après s'être démis de la couronne et l'avoir remise à son fils de son vivant, fut, dit-on, privé de la vie par ce même fils. Mais je crois en avoir assez dit sur tous ces Rois, et il me paroît à propos de ne point oublier *Amilcar* et *Annibal*, les plus courageux sans contredit et les plus habiles Généraux que l'Afrique ait produits.

---

1 Fameuse ville d'Egypte, fondée par *Alexandre le Grand*.

2 Le premier *Ptolémée*.

HAMILCAR,

HANNIBALIS FILIUS,

COGNOMINE BARCAS;

CARTHAGINIENSIS.

PRIMO Punico bello, sed temporibus extremis, admodùm adolescentulus in Sicilia præesse cepit exercitui. Quum ante ejus adventum et mari et terrâ malè res gererentur Carthaginiensium, ipse ubi adfuit, numquam hosti cessit, neque locum nocendi dedit: sæpèque è contrario hostem, occasione datâ, lacessivit, semperque superior discessit. Quo facto, quum penè omnia in Siciliâ Pœni amisissent, ille Erycem sic defendit, ut bellum eo loco gestum non videretur.

Interim Carthaginienses classe apud Insulas Ægates à Caïo Lutatio Consule Romanorum superati, statuerunt belli finem facere, eamque rem arbitrio permiserunt Hamilcaris. Ille, etsi flagrabat bellandi cupiditate, tamen paci serviendum putavit, quòd Patriam exhaustam sumptibus, diutiùs calamitatem belli ferre non posse intelligebat: sed ita ut statim mente agi-

AMILCAR,
FILS D'ANNIBAL,
SURNOMMÉ BARCAS,
CARTHAGINOIS.

AMILCAR commença très-jeune et sur la fin de la premiere guerre Punique, à commander en Sicile. Avant qu'il fût entré dans cette Isle, les Carthaginois y avoient été malheureux sur mer et sur terre. Dès qu'il fut à leur tête, il ne lui arriva jamais ni de fuir devant l'ennemi, ni de lui fournir le moyen de l'entamer. Il l'affronta souvent, au contraire, quand l'occasion lui étoit favorable, et remporta toujours l'avantage en diverses rencontres. Aussi quoique les Carthaginois eussent perdu presque toutes leurs conquêtes en Sicile, il défendit si bien la ville d'Eryx 1, qu'il sembloit qu'on n'avoit point fait de guerre dans ce quartier-là.

Sur ces entrefaites les Carthaginois ayant été battus sur mer aux isles Egates 2 par le Consul *Lutatius*, résolurent de terminer cette guerre. Ils donnerent à *Amilcar* le pouvoir d'agir à cet effet. Quoique ce jeune guerrier ne respirât que les armes, il crut cependant devoir s'attacher à la paix, sentant sa patrie épuisée et hors d'état de soutenir plus long-temps les frais d'une guerre malheu-

---

1 Ville et montagne de Sicile, aujourd'hui *le Mont St. Julien*.

2 Près du promontoire de Lilybée, à l'Occident de la Sicile.

taret, si paululum modò res essent refectæ, bellum renovare, Romanosque armis persequi, donec aut virtute vicissent, aut victi manum dedissent. Hoc consilio pacem conciliavit: in qua tantâ fuit ferociâ, ut quum Catulus *negaret se bellum compositurum, nisi ille cum suis qui Erycem tenuerant, armis relictis, Siciliâ decederent; succumbente Patriâ, ipse periturum se potiùs* dixerit, *quàm cum tanto flagitio domum rediret. Non enim suæ esse virtutis, arma à patria accepta adversùs hostes, adversariis tradere.* Hujus pertinaciæ cessit Catulus.

At ille, ut Carthaginem venit, multò aliter ac sperabat Rempublicam se habentem cognovit. Namque diuturnitate externi mali tantum exarsit intestinum bellum, ut numquam pari in periculo fuerit Carthago, nisi quum deleta est. Primò mercenarii milites, qui adversùs Romanos fuerant, desciverunt: quorum numerus erat viginti millium. Hi totam abalienarunt Africam, ipsam Carthaginem oppugnarunt. Quibus malis adeò sunt Pœni perterriti, ut auxilia etiam à Romanis petiverint, eaque impetrarint. Sed extremo, quum propè jam ad desperationem pervenissent, Hamilcarem imperatorem fecerunt. Is non solùm hostes à muris Carthaginis removit,

reuse.

reuse. Mais dans ce moment même il méditoit de poursuivre les Romains, pour peu que les forces de Carthage se rétablissent, jusqu'à ce que ceux-ci fussent vainqueurs ou s'avouassent vaincus. Ce fut dans cette intention qu'il fit la paix. Il traita si fiérement avec l'ennemi, que *Lutatius* lui declarant qu'*il ne termineroit la guerre qu'à condition qu'il mettroit bas les armes, lui et sa garnison, et évacueroit ainsi la Sicile*, il répondit dans une circonstance où sa patrie succomboit, *qu'il périroit plutôt que de retourner à Carthage couvert d'une telle infamie : qu'il étoit indigne de son courage de livrer aux ennemis de sa république des armes qu'elle lui avoit mises en main pour s'en servir contr'eux. Lutatius* fut contraint de céder à son opiniâtreté.

Amilcar, arrivé à Carthage, trouva la République dans un état très-différent de celui auquel il s'étoit attendu. Les longs malheurs d'une guerre étrangere avoient allumé dans son sein des troubles si violens que Carthage ne se vit jamais dans un semblable péril, si ce n'est le jour de sa ruine. Les mercenaires qu'elle avoit employés contre les Romains et qui étoient au nombre de 20000 hommes, commencerent par se révolter ; ils souleverent ensuite toute l'Afrique, et vinrent assiéger Carthage même. Tant de malheurs effrayerent si fort les Carthaginois, qu'ils demanderent du secours même aux Romains, qui leur en accorderent. Mais, presque réduits enfin au désespoir, ils mirent *Amilcar* à leur tête. Non-seulement ce Général repoussa des murs de Carthage des ennemis

quum ampliùs centum millia facta essent armatorum, sed etiam eò compulit, ut locorum angustiis clausi, plures fame, quàm ferro interirent. Omnia oppida abalienata, in his Uticam atque Hipponem, valentissima totius Africæ, restituit Patriæ. Neque eo fuit contentus, sed etiam fines imperii propagavit: totâ Africâ tantum otium reddidit, ut nullum in ea bellum videretur multis annis fuisse.

Rebus his ex sententia peractis, fidenti animo atque infesto Romanis, quò faciliùs causam bellandi reperiret, effecit, ut imperator cum exercitu in Hispaniam mitteretur, eòque secum duxit filium Hannibalem, annorum novem. Erat præterea cum eo adolescens illustris, et formosus, Hasdrubal; quem nonnulli diligi turpiùs, quàm par erat, ab Hamilcare, loquebantur. Non enim maledici tanto viro deesse poterant. Quo factum est, ut à præfecto morum Hasdrubal cum eo vetaretur esse. Huic ille filiam suam in matrimonium dedit, quòd moribus eorum non poterat interdici socero gener. De hoc ideo mentiònem fecimus, quòd Hamilcare occiso, ille exercitui præfuit, resque magnas gessit: et princeps largitione vetustos pervertit mores Carthaginiensium; ejusdemque post mortem Hannibal ab exercitu accepit imperium,

dont le nombre s'étoit accru jusqu'à plus de 100000 hommes, mais ils les accula dans des lieux étroits et serrés où la faim en fit plus périr que le fer. Il fit rentrer sous l'obéissance de Carthage toutes les Villes révoltées, entr'autres Utique et Hippone 1, les plus fortes places de l'Afrique. Non content de ces avantages, il étendit les bornes de l'Empire Carthaginois; et rétablit si bien le calme dans toute l'Afrique, qu'il sembloit qu'elle avoit été sans guerre depuis un grand nombre d'années.

L'heureux succès de ces expéditions le remplit de confiance et fortifia sa haine contre les Romains. Pour se procurer plus facilement l'occasion de rentrer en guerre avec eux, il se fit envoyer en Espagne avec une armée. Il y mena son fils *Annibal*, qui n'avoit alors que 9 ans. Il avoit encore avec lui *Asdrubal*, jeune Carthaginois d'une famille illustre et d'une grande beauté. Quelques-uns l'accusoient de l'aimer peu honnêtement : un si grand homme ne pouvoit manquer d'être en butte à la médisance. Le Magistrat chargé de l'inspection des mœurs 2 avoit défendu à *Asdrubal* de vivre avec *Amilcar* : celui-ci lui avoit fait alors épouser sa fille, les loix du pays n'interdisant point au beau-pere la société du gendre. Ce qui m'a fait parler d'*Asdrubal*, c'est qu'après qu'*Amilcar* eut été tué, il fut mis à la tête de l'armée, qu'il fit de grandes actions, qu'il fut le premier qui corrompit par la voie des largesses les mœurs anciennes des Carthaginois, et que ce ne fut qu'après sa mort qu'*Annibal* fut élevé par l'armée au commandement.

---

1 Villes fameuses, l'une par la mort de *Caton*, l'autre par l'Episcopat de *St. Augustin*.

2 Ce Magistrat remplissoit les mêmes fonctions que le *Censeur* des Romains.

At Hamilcar, posteaquam mare transiit, in Hispaniamque venit, magnas res secundâ gessit fortunâ; maximas bellicosissimasque gentes subegit: equis, armis, viris, pecuniâ, totam locupletavit Africam. Hic quum in Italiam bellum inferre meditaretur, nono anno postquam in Hispaniam venerat, in prœlio pugnans adversùs Vectones occisus est. Hujus perpetuum odium erga Romanos maximè concitasse videtur secundum bellum Punicum. Namque Hannibal, filius ejus, assiduis patris obtestationibus eò est perductus, ut interire, quàm Romanos non experiri, mallet.

Amilcar ayant passé la mer et pris terre en Espagne, fut secondé de la fortune et fit de grandes choses. Il assujettit les peuples les plus puissans et les plus belliqueux, remplit toute l'Afrique de leurs dépouilles, et l'enrichit d'armes et de chevaux, d'hommes et d'argent. Dans le tems qu'il méditoit de porter la guerre en Italie, neuf ans après son arrivée en Espagne, il fut tué les armes à la main dans un combat contre les Vectons 1. Sa haine persévérante contre Rome paroît avoir été la principale cause de la seconde guerre Punique. Ce fut en effet par les continuelles instances de son pere qu'*Annibal* prit la résolution de périr plutôt que de ne pas mesurer ses armes avec celles des Romains.

1 Peuples de la Lusitanie.

HANNIBAL,
HAMILCARIS FILIUS,
CARTHAGINIENSIS.

Si verum est, quod nemo dubitat, ut populus Romanus omnes gentes virtute superarit, non est inficiandum, Hannibalem tantò præstitisse ceteros imperatores prudentiâ, quantò populus Romanus antecedebat fortitudine cunctas nationes. Nam quotiescumque cum eo congressus est in Italia, semper discessit superior. Quod nisi domi civium suorum invidiâ debilitatus esset, Romanos videtur superare potuisse. Sed multorum obtrectatio devicit unius virtutem. Hic autem velut hereditate relictum odium paternum erga Romanos sic confirmavit, ut priùs animam, quàm id, deposuerit: qui quidem quum patriâ pulsus esset, et alienarum opum indigeret, numquam destiterit animo bellare cum Romanis.

Nam ut omittam Philippum, quem absens hostem reddidit Romanis; omnium his temporibus potentissimus Rex Antiochus fuit. Hunc tantâ cupiditate incendit bellandi, ut

ANNIBAL,

FILS D'AMILCAR,

CARTHAGINOIS.

S'il est vrai, comme personne n'en doute, que le peuple Romain ait surpassé tous les autres peuples en valeur, on ne peut disconvenir qu'*Annibal* n'ait été aussi supérieur en prudence à tous les autres Généraux, que l'a été ce peuple en courage au reste des nations. Toutes les fois qu'il en est venu aux mains avec lui dans l'Italie, il a été vainqueur; et si ses jaloux concitoyens n'eussent affoibli son crédit à Carthage, il semble qu'il auroit pu triompher des Romains. Mais le mérite d'un seul succomba sous l'envie d'un grand nombre. *Annibal* s'affermit tellement dans sa haine pour les Romains, qu'il avoit comme héritée de son pere, qu'il perdît plutôt la vie que ce sentiment; et qu'après avoir été chassé de sa patrie et réduit à réclamer un appui étranger, il ne cessa jamais d'avoir l'intention de leur faire la guerre.

Pour ne pas parler de *Philippe* 1, qu'il rendit leur ennemi, quoique éloigné de lui, il alluma dans le cœur d'*Antiochus* 2, le Roi le plus puissant de ce tems-là, un si violent desir de les at-

1 Pere de *Persée*, dernier Roi de Macédoine.
2 Surnommé *le Grand*.

usque à rubro mari arma conatus sit inferre Italiæ. Ad quem quum legati venissent Romani, qui de ejus voluntate explorarent, darentque operam consiliis clandestinis, ut Hannibalem in suspicionem Regi adducerent, tanquam ab ipsis corruptum, alia atque antea sentire; neque id frustra fecissent; idque Hannibal comperisset, seque ab interioribus consiliis segregari vidisset: tempore dato adiit Regem, eique quum multa de fide sua, et odio in Romanos commemorasset, hoc adjunxit: *Pater*, inquit, *meus Hamilcar, puerulo me, utpote non ampliùs novem annos nato, in Hispaniam imperator proficiscens Carthagine, Jovi Optimo Maximo hostias immolavit. Quæ divina res dum conficiebatur, quæsivit à me,* VELLEMNE SECUM IN CASTRA PROFICISCI? *id quum libenter accepissem, atque ab eo petere cœpissem ne dubitaret ducere: tum ille:* FACIAM, *inquit,* SI FIDEM MIHI, QUAM POSTULO, DEDERIS. *Simulque ad aram me adduxit, apud quam sacrificare instituerat, eamque, ceteris remotis, tenentem jurare jussit,* NUMQUAM ME IN AMICITIA CUM ROMANIS FORE. *Id ego jusjurandum patri datum usque ad hanc diem ita servavi, ut nemini dubium esse debeat, quin reliquo tempore eadem mente sim futurus. Quare si*

taquer, que ce Prince entreprit d'armer jusqu'aux peuples de la mer rouge 1 contre l'Italie. Les Romains lui envoyerent des Ambassadeurs chargés d'examiner ses dispositions, et de tâcher de lui rendre *Annibal* suspect, en affectant d'avoir des conférences clandestines avec ce dernier comme avec un homme corrompu par eux, et dont les sentimens avoient changé. Ce manege leur réussit. *Annibal* en ayant été informé, et se voyant exclus du Conseil secret, saisit la premiere occasion qu'il trouva d'entretenir le Roi. Après lui avoir parlé fort au long de sa fidélité envers sa personne et de sa haine contre les Romains, il ajoûta ces paroles : *j'étois encore enfant et n'avois point passé ma neuvieme année, lorsque mon pere Amilcar, sur le point de partir de Carthage pour l'Espagne, où il alloit commander, immola des victimes au grand Jupiter 2. Pendant le sacrifice, il me demanda si je voulois le suivre à l'armée. Ayant reçu cette proposition avec plaisir, et l'ayant prié de ne pas hésiter à m'emmener avec lui : je le ferai, me répondit-il, si vous me promettez ce que j'exige de vous. Il me conduisit en même temps à l'Autel; et après avoir fait retirer tous les assistans, il m'y fit poser la main dessus, et m'ordonna de jurer que je ne serois jamais l'ami des Romains. Ce serment que je fis à mon pere, je l'ai si religieusement observé jusqu'à ce jour, que*

1 Mer qui s'étend entre l'Afrique & l'Arabie.
2 Mot à mot, *le meilleur et le plus grand des Dieux.*

N v

quid amicè de Romanis cogitabis, non imprudenter feceris, si me celaris. Quum quidem bellum parabis, te ipsum frustraberis, si non me in eo principem posueris.

Hac igitur, quâ diximus, ætate cum patre in Hispaniam profectus est: cujus post obitum, Hasdrubale imperatore suffecto, equitatui omni præfuit. Hoc quoque interfecto, exercitus summam imperii ad eum detulit. Id Carthaginem delatum, publicè comprobatum est. Sic Hannibal minor quinque et viginti annis natus, imperator factus, proximo triennio omnes gentes Hispaniæ bello subegit: Saguntum, fœderatam civitatem, vi expugnavit: tres exercitus maximos comparavit. Ex his unum in Africam misit, alterum cum Hasdrubale fratre in Hispania reliquit, tertium in Italiam secum duxit. Saltum Pyrenæum transiit: quâcumque iter fecit, cum omnibus incolis conflixit; neminem, nisi victum, dimisit. Ad Alpes posteaquam venit, quæ Italiam à Gallia sejungunt, quos nemo umquam cum exercitu ante eum, præter Herculem Graium, transierat (quo facto is hodie saltus Graius appellatur) Alpicos co-

personne ne doit douter que je ne persiste dans les mêmes dispositions durant tout le reste de ma vie. Quand vous méditerez donc quelque traité d'alliance avec les Romains, vous ferez sagement de me les cacher ; mais quand vous songérez à leur faire la guerre, vous trahirez vos propres intérêts, si vous ne me choisissez pas pour le principal instrument de vos entreprises.

Annibal partit pour l'Espagne avec son pere, à l'âge que j'ai marqué. La mort d'*Amilcar* ayant mis *Asdrubal* à la tête de l'armée, il commanda toute la cavalerie ; et après que ce dernier eut été tué, l'armée lui déféra le commandement en chef. Le Sénat de Carthage ayant été instruit de ce choix, le confirma par un décret. *Annibal*, ainsi élu Général avant d'avoir 25 ans accomplis, dompta tous les peuples de l'Espagne dans le cours des trois années suivantes. Il emporta Sagonte 1, Ville alliée des Romains ; et ayant formé trois grandes armées, il en fit passer une en Afrique, en laissa une en Espagne sous les ordres de son frere *Asdrubal*, et mena la troisieme en Italie. Il franchit les défilés des Pyrénées 2, combattit tous les habitans des lieux par lesquels il passa, et ne laissa rien derriere lui qu'il n'eût entiérement soumis. Arrivé au pied des Alpes, qui séparent l'Italie de la Gaule 3, et que personne avant lui n'avoit traversées, si ce n'est l'*Hercule* des Grecs (du nom duquel on les appelle aujourd'hui les Alpes grecques 4) il tailla en pieces les mon-

1 Ancienne et très-forte place de l'Espagne, près de Valence. La prise de Sagonte alluma la seconde guerre Punique.

2 Montagnes qui séparent l'Espagne de la France.

3 Divisée en quatre parties, la Belgique, la Celtique, l'Aquitaine, la Narbonnoise.

4 Entre la Savoie et le Piémont.

nantes prohibere transitu concidit; loca patefecit, itinera muniit, effecitque ut eà Elephantus oneratus ire posset, quà antea unus homo inermis vix poterat repere. Hàc copias traduxit, in Italiamque pervenit.

Conflixerat apud Rhodanum cum P. Cornelio Scipione Consule, eumque pepulerat. Cum hoc eodem de Clastidio apud Padum decernit: saucium inde ac fugatum dimittit. Tertiò idem Scipio cum collega Tiberio Longo ad Trebiam adversùs eum venit. Cum his ille manum conseruit: utrumque profligavit. Inde per Ligures Apenninum transiit, petens Etruriam. Hoc itinere adeo gravi morbo afficitur oculorum, ut postea numquam dextro æquè bene usus sit. Quâ valetudine quum etiam tum premeretur, lecticâque ferretur, C. Flaminium Consulem, apud Trasimenum cum exercitu insidiis circumventum, occidit. Neque multò post C. Centenium proprætorem, cum delecta manu saltus occupantem.

tagnards qui vouloient s'opposer à sa marche. Il ouvrit les passages, assura les chemins, et vint à bout de faire passer un éléphant chargé de tout son attirail dans des endroits par lesquels un homme seul et sans armes pouvoit à peine se traîner auparavant. Ce fut par-là qu'il conduisit ses troupes et qu'il parvint en Italie.

Il en étoit venu aux mains sur les bords du Rhône 1 avec le Consul *Publ. Corn. Scipion*, et l'avoit repoussé et mis en déroute 2. Le desir de s'emparer de Clastidium 3 le mit encore aux prises sur les rives du Pô 4 avec le même Consul, qui fut blessé et prit la fuite. *Scipion* marcha une troisieme fois contre lui près de la Trébie 5 avec *Tib. Longus* son collégue. *Annibal* les combattit et les tailla en pieces l'un et l'autre. Il traversa delà la Ligurie 6, et franchit l'Apennin 7 pour entrer dans l'Etrurie 8. Il fut attaqué dans cette marche d'un mal d'yeux si violent qu'il perdit presque l'usage de l'œil droit. Malgré cette incommodité, et quoiqu'il se fît porter en litiere, il attira dans une embuscade et tailla en pieces le Consul *C. Flaminius* et son armée au lac de Trasimene 9. Il défit de même peu de tems après

---

1 L'un des quatre principaux fleuves de France.

2 *Népos* contredit ici la foule des Historiens. *Annibal* avoit déja passé le Rhône et en étoit éloigné, quand *Scipion* se présenta pour lui en disputer le passage.

3 Petite Ville située dans le territoire de Pavie, où les Romains avoient leurs magasins de vivres.

4 Le plus grand de tous les fleuves d'Italie.

5 Riviere d'Italie qui se rend dans le Pô.

6 Pays d'Italie situé entre le Var et la Magre.

7 Chaîne de montagnes qui divisent „*en longueur*, l'Italie en deux parties.

8 Aujourd'hui la Toscane.

9 Entre Sienne et Spolette, aujourd'hui *Lac de Pérouse*.

Hinc in Apuliam pervenit. Ibi obviam ei venerunt duo Consules, C. Terentius Varro, et L. Paulus Æmilius. Utriusque exercitus uno prœlio fugavit : L. Paulum Consulem occidit, et aliquot præterea Consulares. In his Cn. Servilium Geminum, qui anno superiore fuerat Consul.

Hac pugna pugnata, Romam profectus est nullo resistente : in propinquis urbis montibus moratus est. Quum aliquot ibi dies castra habuisset, et reverteretur Capuam, Q. Fabius maximus, Dictator Romanus, in agro Falerno ei se objecit. Hinc clausus locorum angustiis, noctu sine ullo detrimento exercitûs se expedivit. Fabio callidissimo imperatori verba dedit. Namque, abductâ nocte, sarmenta in cornibus juvencorum deligata incendit, ejusque generis multitudinem magnam dispalatam immisit. Quo repentino objectu viso, tantum terrorem injecit exercitui Romanorum, ut egredi extra vallum nemo sit ausus.

Hanc post rem gestam non ita multis diebus, M. Minutium Rufum magistrum equitum, pari ac Dictatorem imperio, dolo perductum in prœlium, fugavit. Ti. Sempronium Gracchum, iterum Consulem, in Lucanis absens, in insidias inductum sustulit. M. Clau-

le Propréteur *C. Centenius*, qui s'étoit emparé des défilés avec une troupe d'élite. Il passa delà dans l'Apulie 1, où les deux Consuls *Varron* et *Paul-Emile* vinrent à sa rencontre. Il mit en fuite leurs deux armées dans une seule bataille 2. *Paul-Emile* et quelques Consulaires, entr'autres *Cn. Servilius Geminus*, Consul de l'année précédente ; y perdirent la vie.

Annibal marcha vers Rome après cette bataille sans trouver aucune résistance sur sa route. Il s'arrêta sur les montagnes voisines de cette Ville et y campa quelques jours. Comme il retournoit à Capoue 3, le Dictateur *Q. Fabius Maxime* se présenta devant lui sur le territoire de Falerne 4. Enfermé dans des lieux étroits et serrés, il dégagea son armée à la faveur de la nuit, sans essuyer aucune perte. Il trompa l'habile et rusé *Fabius*. Pendant une nuit obscure, il fit attacher des fagots de sarmens aux cornes de ses bœufs; et y ayant fait mettre le feu, il en lâcha une grande multitude et les dispersa dans les campagnes. Ce spectacle subit et imprévu épouvanta tellement l'armée Romaine, qu'aucun soldat n'osa sortir des retranchemens.

Peu de jours après cette action, il engagea par la ruse à une bataille *M. Minucius Rufus*, maître de la Cavalerie, ayant la même autorité que le Dictateur, et le mit en fuite. Il fit périr dans la Lucanie 5, par ses Lieutenans, *Tib. Sempro-*

1 Pays d'Italie, autrefois partie de la grande Grece. Aujourd'hui *la Pouille*.

2 A Cannes dans l'Apulie.

3 Ville de Campanie sur le Vulturne.

4 Ville de Campanie, renommée autrefois pour ses bons vins.

5 Pays d'Italie dans la grande Grece.

dium Marcellum quinquies Consulem, apud Venusiam pari modo interfecit. Longum est enumerare prœlia. Quare hoc unum satis erit dictum, ex quo intelligi possit, quantus ille fuerit: quamdiu in Italia fuit, nemo ei in acie restitit, nemo adversùs eum post Cannensem pugnam in campo castra posuit.

Hic invictus patriam defensum revocatus, bellum gessit adversùs P. Scipionem, ejus P. Scipionis filium, quem ipse primùm apud Rhodanum, iterum apud Padum, tertiò apud Trebiam fugaverat. Cum hoc, exhaustis jam patriæ facultatibus, cupivit in præsentiarum bellum componere, quò valentior postea congrederetur. In colloquium convenit, conditiones non convenerunt. Post id factum paucis diebus apud Zamam cum eodem conflixit. Pulsus, incredibile dictu, biduo et duabus noctibus Adrumetum pervenit, quod abest à Zama circiter millia passuum trecenta. In hac fuga Numidæ, qui simul cum eo ex acie excesserunt, insidiati sunt ei; quos non solùm effugit, sed etiam ipsos oppressit. Adru-

nius Gracchus, Consul pour la seconde fois, en l'attirant dans une embuscade. Il employa le même stratagême contre *M. Claudius Marcellus*, près de Venuse 1, et ce Général y fut tué dans son cinquiéme Consulat. L'énumération de tous ces combats seroit trop longue : il suffit de faire une remarque qui prouvera la supériorité de ses talens, c'est que tant qu'il fut dans l'Italie, aucun Général Romain ne lui resista, et qu'après la bataille de Cannes aucun ne tint la campagne devant lui.

Ce grand homme, qui n'avoit jamais été vaincu 2, fut rappellé pour la défense de sa patrie. Il eut affaire à *Publ. Scipion*, fils de celui qu'il avoit mis trois fois en fuite, aux bords du Rhône, à ceux du Pô et près de la Trébie. Comme les fonds de l'Etat étoient épuisés, il désira de terminer la guerre pour le moment, afin de la faire ensuite avec plus de vigueur et de ressources. Il eut une entrevue avec *Scipion*, mais ils ne purent convenir des conditions de la paix. Peu de jours après cette conférence, il en vint aux mains avec ce Général près de Zama 3. Ayant été battu et mis en fuite, il gagna en deux jours et deux nuits par une diligence incroyable la Ville d'Adrumette, distante de Zama d'environ 300 milles. Les Numides qui s'étoient sauvés avec lui du champ de bataille, lui tendirent des embûches dans sa fuite. Loin de donner dans leurs piéges,

1 Ville d'Italie entre Naples et Tarente, aujourd'hui *Venosa*.

2 Il l'avoit été par *Fabius Maxime*, puisque ce Dictateur l'empêcha par son habileté et sa sage lenteur de faire de plus grands progrès en Italie. Il fut aussi battu par *Valerius Flaccus*, par *Gracchus*, et par *Marcellus*, sans compter sa défaite de Zama.

3 Ancienne capitale du Royaume de *Juba* dans la Numidie, grande région d'Afrique.

meti reliquos ex fuga collegit, novis delectibus, paucis diebus multos contraxit.

Quum in apparando acerrimè esset occupatus, Carthaginienses bellum cum Romanis composuerunt. Ille nihilò seciùs exercitui postea præfuit, resque in Africa gessit: itemque Mago frater ejus, usque ad Publium Sulpicium et Caium Aurelium Consules. His enim magistratibus legati Carthaginienses Romam venerunt, qui Senatui Populoque Romano gratias agerent, quòd cum his pacem fecissent, ob eamque rem coronâ aureâ eos donarent; simulque peterent, *ut obsides eorum Fregellis essent, captivique redderentur.* His ex Senatûs consulto responsum est: *munus eorum gratum acceptumque esse; obsides, quo loco rogarent, futuros; captivos non remissuros, quòd Hannibalem, cujus operâ susceptum bellum foret, inimicissimum nomini Romano, et nunc cum imperio apud exercitum haberent, itemque fratrem ejus Magonem.*

Hoc responso Carthaginienses cognito, Hannibalem domum, Magonemque revocarunt. Huc, ut rediit, Prætor factus est, postquam Rex fuerat anno secundo et vigesimo.

il les surprit eux-mêmes et les tailla en pieces. Il rassembla le reste des fuyards à Adrumette, et forma par de nouvelles levées un nombreux corps d'armée.

Pendant qu'il faisoit des préparatifs avec la plus grande activité, les Carthaginois conclurent la paix avec les Romains. Il fut cependant continué dans le commandement et fit des expéditions en Afrique, ayant pour collégue son frere *Magon*; jusqu'au Consulat de *P. Sulpicius* et de *C. Aurélius*. Dans le tems qu'ils étoient tous les deux à la tête des armées, des Ambassadeurs Carthaginois vinrent à Rome remercier le Sénat et le peuple Romain d'avoir fait la paix avec leur République, leur présenter en conséquence une couronne d'or, et les prier en même tems de *placer leurs ôtages dans Frégelles* 1 *et de leur rendre leurs captifs*. Le Sénat leur répondit par un arrêt, *qu'il acceptoit leur présent avec beaucoup de plaisir; que leurs ôtages resteroient où ils le désiroient; mais qu'il ne renverroit point leurs prisonniers, puisqu'ils laissoient à la tête de leurs armées Annibal, l'auteur de la guerre et l'ennemi juré du nom romain, ainsi que son frere Magon.*

Cette réponse du Sénat ayant été sue à Carthage, on y rappella les deux freres. *Annibal* y fut fait Préteur après y avoir été Sufferte 2 à

---

1 Ville du pays des Volsques sur le Liris, aujourd'hui *Ponte-Corvo*.

2 Ces Magistrats étoient aussi appellés *Rois*.

Ut enim Romæ consules, sic Carthagine quotannis annui bini Reges creabantur. In eo magistratu pari diligentiâ se Hannibal præbuit, ac fuerat in bello. Namque effecit ex novis vectigalibus non solùm ut esset pecunia, quæ Romanis ex fœdere penderetur, sed etiam superesset quæ in ærario poneretur. Deinde, anno post præturam, Marco Claudio, et Lucio Furio Consulibus, Romani legati Carthaginem venerunt. Hos Hannibal sui exposcendi gratiâ missos ratus, priusquam his Senatus daretur, navem conscendit clam, atque in Syriam ad Antiochum profugit. Hac re palam factâ, Pœni naves duas, quæ eum comprehenderent, si possent consequi, miserunt; bona ejus publicarunt; domum à fundamentis disjecerunt; ipsum exsulem judicarunt.

At Hannibal, anno tertio postquam domo profugerat, Lucio Cornelio, et Quinto Minucio Consulibus, cum quinque navibus Africam accessit, in finibus Cyrenæorum, si fortè Carthaginienses ad bellum, Antiochi spe fiduciâque, inducere posset: cui jam persuaserat, ut cum exercitibus in Italiam proficisceretur. Huc Magonem fratrem excivit. Id ubi Pœni resciverunt, Magonem, eâdem quâ fratrem, absentem pænâ affecerunt. Illi desperatis rebus quum solvissent naves, ac vela ventis

l'âge de 22 ans ; car on créoit chaque année à Carthage deux Suffettes annuels, comme on élit deux Consuls à Rome. Il exerça cette Magistrature avec la même vigilance et le même soin qu'il avoit fait la guerre. Il administra si bien le produit des nouvelles impositions, qu'il y trouva non-seulement de quoi payer aux Romains le tribut stipulé par le traité, mais encore de quoi grossir le trésor public. Dans l'année qui suivit sa Préture, sous le Consulat de *M. Claudius* et de *L. Furius*, il arriva des Ambassadeurs Romains à Carthage. Croyant que ces Ambassadeurs étoient chargés de demander qu'on le leur livrât, il s'embarqua secrétement avant qu'ils eussent eu audience du Sénat, et se sauva en Syrie 1 auprès d'*Antiochus*. Son évasion s'étant divulguée, les Carthaginois détacherent après lui deux navires pour se saisir de sa personne s'ils pouvoient l'atteindre. Ils confisquerent ses biens, raserent sa maison et le déclarerent banni.

Trois ans après sa fuite, sous le Consulat de *L. Cornelius* et de *Q. Minucius*, Annibal s'avança vers l'Afrique, du côté de Cyrene 2, avec cinq vaisseaux, pour tenter d'engager les Carthaginois à reprendre les armes en leur faisant espérer le secours d'*Antiochus*, auquel il avoit déja persuadé de marcher en Italie avec de puissantes forces. Il attira son frere *Magon* à l'endroit où il se trouvoit. Dès que les Carthaginois furent instruits de la retraite de ce dernier, ils le traiterent dans son absence comme ils avoient traité son frere. *Annibal* et *Magon*, se voyant sans ressource et sans es-

1 Pays d'Asie, situé entre l'Arménie, la Cilicie, la Mésopotamie, l'Arabie et la Méditerranée.

2 Capitale de la Cyrenaïque en Afrique, aujourd'hui *Cairoan*.

dedissent, Hannibal ad Antiochum pervenit. De Magonis interitu duplex memoria prodita est. Namque alii naufragio, alii à servis ipsius interfectum eum, scriptum reliquerunt.

Antiochus autem si tam in agendo bello parere voluisset consiliis ejus, quam in suscipiendo instituerat, propiùs Tiberim quàm Thermopylas, de summa imperii dimicasset. Quem etsi multa stultè conari videbat, tamen nullâ deseruit in re. Præfuit paucis navibus, quas ex Syria jussus erat in Asiam ducere, hisque adversùs Rhodiorum classem in Pamphylio mari conflixit. Quò quum multitudine adversariorum sui superarentur, ipse, quo cornu rem gessit, fuit superior.

Antiocho fugato, verens ne dederetur, quod sine dubio accidisset, si sui fecisset potestatem, Cretam ad Gortynios venit, ut ibi, quò se conferret, consideraret. Vidit autem vir omnium callidissimus, magno se fore in periculo, nisi quid prævidisset, propter avaritiam Cretensium. Magnam enim secum pecuniam portabat, de qua sciebat exisse famam. Itaque capit tale consilium. Amphoras complures complet plumbo, summas operit auro et argento. Has Gortyniis præsentibus deponit in templo Dianæ; simulans, se suas fortunas illorum fidei credere. His in errorem inductis, statuas æneas, quas secum porta-

poir, leverent l'ancre et mirent à la voile. Le premier regagna les Etats d'*Antiochus*, le second périt. Les historiens racontent la mort de *Magon* de deux manieres ; les uns disent qu'il fit naufrage, les autres qu'il fut tué par ses propres domestiques.

Si *Antiochus* avoit voulu suivre les avis d'*Annibal* sur la conduite de la guerre, comme il s'y étoit conformé quand il lui conseilla de l'entreprendre, il auroit combattu pour l'empire plus près du Tibre 1 que des Thermopyles. Quoique *Annibal* vît commettre beaucoup d'imprudences à ce Prince, il ne l'abandonna jamais en rien. Il continua de commander un petit nombre de vaisseaux qu'il avoit eu ordre de mener de Syrie en Asie, et avec cette foible escadre, il combattit la flotte des Rhodiens 2 sur la mer de Pamphilie 3. L'aîle où il ne se trouvoit pas succomba sous le nombre, mais la sienne eut l'avantage.

Aprés la défaite et la fuite d'*Antiochus*, *Annibal*, craignant d'être livré aux Romains, ce qui seroit sans doute arrivé s'il se fût exposé, passa chez les Gortyniens dans la Crete 4, pour y songer mûrement à un lieu de retraite. Comme il étoit le plus fin des hommes, il prévit qu'il risqueroit beaucoup s'il ne prenoit quelque précaution contre l'avarice des Crétois. Il remplit de plomb plusieurs grands vases, et mit au-dessus de l'or et de l'argent ; puis il les déposa dans le temple de Diane, en présence des Gortyniens, feignant de confier son bien à leur foi. Après les avoir abusés, il renferma son trésor dans le creux des statues d'airain qu'il portoit avec lui, et les

---

1 Fleuve d'Italie.
2 Insulaires de l'Asie mineure.
3 Province de l'Asie mineure.
4 Isle de la Méditerranée, aujourd'hui *Candie*.

bat, omnes suâ pecuniâ complet, easque in propatulo domi objicit. Gortynii templum magnâ curâ custodiunt, non tam à ceteris, quàm ab Hannibale, ne quid ille, inscientibus his, tolleret, secumque duceret.

Sic conservatis suis rebus Pœnus, illusis Cretensibus omnibus, ad Prusiam in Pontum pervenit. Apud quem eodem animo fuit erga Italiam; neque aliud quicquam egit, quàm Regem armavit et excitavit adversùs Romanos. Quem quum videret domesticis rebus minùs esse robustum, conciliabat ceteros Reges, adjungebatque bellicosas nationes.

Dissidebat ab eo Pergamenus Rex Eumenes, Romanis amicissimus, bellumque inter eos gerebatur et mari et terrâ: quò magis cupiebat eum Hannibal opprimi. Sed utrobique Eumenes plus valebat propter Romanorum societatem: quem si removisset, faciliora sibi cetera fore arbitrabatur. Ad hunc interficiendum talem iniit rationem. Classe paucis diebus erant decreturi. Superabatur navium multitudine: dolo erat pugnandum, quum par non esset armis. Imperavit quàm plurimas venenatas serpentes vivas colligi, easque in vasa fictilia conjici. Harum quum confecisset magnam multitudinem, die ipso, quo factu-

abandonna

abandonna dans son logis à la vue de tout le monde. Les Gortyniens firent une garde exacte autour du temple ; ils usoient de cette précaution plutôt contre *Annibal* que contre tout autre, dans la crainte qu'il ne détournât et n'enlevât quelque portion du trésor à leur insu.

Le Carthaginois, ayant ainsi joué tous les Crétois et sauvé ses richesses, se retira dans le Pont 1 auprès de *Prusias*. Dans la cour de ce Prince, il conserva ses dispositions à l'égard de l'Italie, et ne travailla qu'à l'animer et à lui faire prendre les armes contre les Romains. Voyant qu'il n'étoit pas assez puissant par lui-même, il lui ménagea des alliances avec d'autres Rois et lui attacha des nations belliqueuses.

Eumène, Roi de Pergame 2, étoit en guerre avec *Prusias*, et ces deux Princes se battoient sur mer et sur terre. Le premier étant l'intime ami des Romains, *Annibal* ne respiroit que sa perte. Comme l'alliance de la République lui donnoit une double supériorité sur son ennemi, il se servit du stratagême suivant pour le faire périr, persuadé que s'il s'en délivroit, l'exécution de ses autres projets en deviendroit plus facile. On devoit combattre sur mer dans peu de jours. La flotte ennemie étoit supérieure en nombre, il falloit suppléer par la ruse à l'inégalité des forces. *Annibal* fit ramasser une grande quantité de serpens venimeux, et les fit enfermer vivans dans des pots de terre. Après en avoir fait une très-

1 Ou plutôt en Bithynie dont *Prusias* étoit Roi. Le Pont étoit la partie septentrionale de la Cappadoce. La Bithynie, Contrée de l'Asie mineure, vers le Pont-Euxin et la Propontide.

2 Ville de Mysie, sur le Caïque.

rus erat navale prælium, classiarios convocat, hisque præcipit, *omnes ut in unam Eumenis Regis concurrant navem, à ceteris tantùm satis habeant se defendere. Id facilè illos serpentium multitudine consecuturos: Rex autem in qua nave veheretur, ut scirent, se facturum: quem si aut cepissent, aut interfecissent, magno his pollicetur id præmio fore.*

Tali cohortatione militum factâ, classis ab utrisque in prælium deducitur. Quarum acie constitutâ, priusquam signum pugnæ daretur, Hannibal, ut palam faceret suis, quo loco Eumenes esset, tabellarium in scapha cum caduceo mittit: qui ubi ad naves adversariorum pervenit, epistolam ostendens, se Regem professus est quærere. Statim ad Eumenem deductus est, quòd nemo dubitabat aliquid de pace esse scriptum. Tabellarius, ducis nave declaratâ suis, eòdem unde ierat, se recepit. At Eumenes, solutâ epistolâ, nihil in ea reperit nisi quod ad irridendum eum pertineret: cujus etsi causam mirabatur, neque reperiebat, tamen prælium statim committere non dubitavit.

Horum in concursu Bithynii, Hannibalis præcepto, universi navem Eumenis adoriuntur: quorum vim quum Rex sustinere non posset, fugâ salutem petiit: quam consecutus non esset, nisi intra sua præsidia se recepisset, quæ in proximo littore erant collocata. Reliquæ Pergamenæ naves quum adversarios

ample provision, il assembla les soldats de la flotte le jour même où il devoit donner le combat naval, et leur dit de *fondre tous sur le seul vaisseau d'Euméne en se défendant seulement contre les autres, ce qui leur seroit facile au moyen de tant de serpens; qu'il sauroit bien leur faire connoître le vaisseau qui portoit le Roi; et que s'ils venoient à bout de le faire prisonnier ou de le tuer, il leur promettoit une grande récompense.*

Après qu'*Annibal* eut ainsi exhorté les soldats, les deux flottes s'avancerent pour combattre. Quand elles furent rangées en ordre de bataille, avant qu'on donnât le signal du combat, *Annibal* pour faire connoître aux siens le vaisseau d'*Euméne*, détacha un Héraut dans un esquif; ayant un caducée en main. Cet envoyé n'eut pas plutôt abordé la flotte ennemie, qu'il fit entendre en montrant une lettre qu'il cherchoit le Roi. Personne ne doutant que cette lettre ne contînt quelques propositions de paix, on le conduisit tout de suite à *Euméne*. Lorsqu'il eut ainsi découvert aux siens le vaisseau du Roi, il retourna d'où il étoit venu. *Euméne*, ayant ouvert la lettre, n'y trouva que des railleries contre sa personne. Quoiqu'il fût étonné de cette conduite et qu'il n'en pût comprendre le motif, il ne laissa pas de se déterminer sur le champ à livrer bataille.

Au premier choc des deux flottes, les Bithyniens, conformément à l'ordre d'*Annibal*, fondirent tous à la fois sur le vaisseau d'*Euméne*. Ce Prince, ne pouvant soutenir une attaque si vigoureuse, chercha son salut dans la fuite; et il ne se serait point sauvé, s'il ne se fût mis à couvert de sa réserve, laquelle étoit postée près de là. Les Bithyniens, vivement pressés par les autres vais-

premerent acriùs, repentè in eas vasa fictilia, de quibus suprà mentionem fecimus, conjici cœpta sunt. Quæ jacta initio risum pugnantibus excitarunt, nec, quare id fieret, poterat intelligi. Postquam autem naves completas conspexerunt serpentibus, novâ re perterriti, quum quid potissimùm vitarent non viderent, puppes averterunt, seque ad sua castra nautica retulerunt. Sic Hannibal consilio arma Pergamenorum superavit: neque tum solùm, sed sæpe aliàs pedestribus copiis pari prudentiâ pepulit adversarios.

Quæ dum in Asia geruntur, accidit casu, ut legati Prusiæ Romæ apud L. Quinctium Flaminium Consularem cœnarent, atque ibi de Hannibale mentione factâ, ex his unus diceret, *eum in Prusiæ regno esse;* id postero die Flaminius Senatui detulit. Patres conscripti, qui Hannibale vivo numquam se sine insidiis futuros existimabant, legatos in Bithyniam miserunt, in his Flaminium, qui à Rege peterent, *ne inimicissimum suum secum haberet, sibique ut dederet.* His Prusias negare ausus non est: illud rogavit, *ne id à se fieri postularent, quod adversùs jus hospitii esset: ipsi, si possent, comprehenderent: locum ubi esset facilè*

seaux Pergaméniens, leur lancerent tout-à-coup les pots de terre dont j'ai parlé ci-dessus. Les ennemis rirent d'abord de cette maniere de se battre, et n'y pouvoient rien comprendre. Mais lorsqu'ils virent leurs vaisseaux remplis de serpens, ce spectacle nouveau les saisit d'effroi. Se voyant dans un double péril, et ne sachant duquel se défendre, ils revirerent de bord, et regagnerent leur mouillage. C'est ainsi que l'adresse d'*Annibal* triompha des forces de ceux de Pergame. Il ne la signala pas seulement dans ce combat de mer; en plusieurs autres occasions sur terre il mit les ennemis en fuite en usant de semblables ruses.

Pendant que ces choses se passoient en Asie, il arriva par hasard que les Ambassadeurs de *Prusias* à Rome souperent chez *L. Q. Flaminius*, homme Consulaire, et que la conversation étant tombée sur *Annibal*, un d'entr'eux dit *qu'il se trouvoit dans les Etats de Prusias*. Le lendemain *Flaminius* rapporta la chose au Sénat. Cette compagnie, qui ne se croyoit point à l'abri des embûches d'*Annibal*, tant qu'il seroit en vie, envoya des Ambassadeurs en Bithynie, entr'autres *Flaminius*, pour demander au Roi qu'*il ne gardât point auprès de lui son plus mortel ennemi, et qu'il le lui livrât*. *Prusias* n'osa pas refuser ces Ambassadeurs. Il se contenta de les prier *de ne point exiger de lui une action qui seroit contraire aux loix de l'hospitalité; qu'ils le saisissent eux-mêmes s'ils*

inventuros. Hannibal enim uno loco se tenebat in castello quod ei ab Rege datum erat muneri; idque sic ædificarat, ut in omnibus partibus ædificii exitum sibi haberet, semper verens, ne usu eveniret, quod accidit.

Huc quum legati Romanorum venissent, ac multitudine domum ejus circumdedissent, puer ab janua prospiciens Hannibali dixit, *plures præter consuetudinem armatos apparere.* Qui imperavit ei, ut omnes fores ædificii circumiret, ac properè sibi renuntiaret, num eodem modo undique obsideretur. Puer quum celeriter, quid esset, renuntiasset, omnesque exitus occupatos ostendisset; sensit id non fortuitò factum, sed se peti, neque sibi diutiùs vitam esse retinendam: quam ne alieno arbitrio dimitteret, memor pristinarum virtutum, venenum, quod semper secum habere consueverat, sumpsit.

Sic vir fortissimus, multis variisque perfunctus laboribus, anno acquievit septuagesimo. Quibus Consulibus interierit, non convenit. Nam Atticus, Marco Claudio Marcello, Q. Fabio Labeone Coss. mortuum in annali suo scriptum reliquit. At Polybius L. Æmilio Paulo, et Cn. Bæbio Tamphilo: Sulpicius autem, P. Cornelio Cethego, et M. Bæbio Tamphilo.

Atque hic tantus vir tantisque bellis districtus, nonnihil temporis tribuit litteris.

le pouvoient ; qu'il leur seroit aisé de découvrir sa retraite. Annibal ne se tenoit que dans un château dont le Roi lui avoit fait présent. Comme il avoit toujours craint ce qui lui arriva, il avoit disposé cette habitation de maniere qu'il s'y étoit ménagé des issues de tous les côtés.

Les Ambassadeurs Romains s'étant transportés au château, le firent investir par une grande multitude de soldats. Un domestique d'*Annibal* qui s'en apperçut au travers de la porte, alla l'avertir, comme *d'une chose extraordinaire, qu'il paroissoit un grand nombre de gens armés. Annibal* lui commanda de visiter toutes les portes du château, et de venir lui dire promptement s'il étoit également investi de tous les côtés. Le domestique lui ayant bientôt annoncé que toutes les issues étoient réellement occupées, il comprit que ce n'étoit point là un effet du hasard ; mais qu'on en vouloit à sa personne, et qu'il ne devoit point prolonger sa vie. Pour ne pas l'abandonner à la discrétion d'autrui, il rappella son ancien courage, et prit un poison qu'il avoit coutume de garder sur lui.

C'est ainsi que ce vaillant Capitaine, après avoir essuyé tant de travaux et de fatigues de toute espece, trouva le repos à l'âge de 70 ans. Les Historiens ne s'accordent point sur l'année de sa mort. *Atticus* la place, dans ses annales, sous le Consulat de *M. Claudius Marcellus* et de *Q. Fabius Labéon ; Polybe*, sous celui de *L. Æmilius Paulus* et de *Cn. Bæbius Tamphylus ;* et *Sulpicius*, sous celui de *P. Cornelius Céthégus* et de *M. Bæbius Tamphilus*.

Ce grand homme, occupé d'ailleurs de tant de guerres, consacroit une partie de son tems à la

Namque aliquot ejus libri sunt Græco sermone confecti. In his ad Rhodios *de Cn. Manlii Vulsonis in Asia rebus gestis*. Hujus bella gesta multi memoriæ prodiderunt : sed ex his duo, qui cum eo in castris fuerunt, simulque vixerunt, quàm diu fortuna passa est, Syllenus, et Sosilus Lacedæmonius. Atque hoc Sosilo Hannibal litterarum Græcarum usus est doctore.

Sed nunc tempus est hujus libri facere finem, et Romanorum explicare Imperatores; quò faciliùs collatis utrorumque factis, qui viri præferendi sint, possit judicari.

culture des lettres. Il composa quelques ouvrages en grec, entr'autres l'*Histoire de l'Expédition* de *Cn. Manlius Vulson en Asie* 1, qu'il adressa aux Rhodiens. Plusieurs Auteurs ont écrit les campagnes d'*Annibal*, les deux principaux sont *Syllene* et le Lacédémonien *Sosilé*, qui le suivirent dans les camps et qui vécurent avec lui, tant que sa fortune le permit. Ce dernier lui avoit même appris la Langue Grecque.

Mais il est tems de finir ce premier livre, et de passer aux vies des grands Capitaines de Rome, afin qu'en comparant les actions des Romains et celles des étrangers, on puisse décider plus facilement qui sont les Généraux qui méritent la préférence.

---

1 Contre les Gallo-Grecs.

Fin du premier Livre.

MARCUS PORTIUS CATO.

Ex Libro posteriore CORNELII NEPOTIS.

CATO ortus municipio Tusculo, adolescentulus, priusquam honoribus operam daret, versatus est in Sabinis, quòd ibi heredium à patre relictum habebat. Hortatu L. Valerii Flacci, quem in Consulatu Censuraque habuit collegam, ut M. Perpenna Censorinus narrare solitus est, Romam demigravit, in foroque esse cœpit. Primum stipendium meruit annorum decem septemque. Q. Fabio Maximo, M. Claudio Marcello Coss. Tribunus militum in Sicilia fuit. Inde ut rediit, castra secutus est C. Claudii Neronis, magnique ejus opera existimata est in prælio apud Senam, quo cecidit Hasdrubal frater Hannibalis. Quæstor obtigit P. Cornelio Scipioni Africano, Consuli; cum quo non pro sortis necessitudine vixit: namque ab eo perpetuâ

VIES
DES GRANDS CAPITAINES
DE L'ANTIQUITÉ.

Reste du Livre second.

M. PORTIUS CATON. 1.

CATON, originaire de Tusculum 2, Ville municipale, vécut chez les Sabins 3 dans sa premiere jeunesse et avant d'aspirer aux charges, parce qu'il possédoit dans leur pays un fonds de terre que son pere lui avoit laissé. *L. Valerius Flaccus*, qui fut depuis son collégue dans le Consulat et dans la Censure, le détermina par ses instances, ainsi que l'a souvent raconté *M. Perpenna Censorinus*, à se transporter à Rome et à se produire au barreau. Il fit sa premiere campagne à l'âge de 17 ans. Il fut Tribun des soldats en Sicile sous les Consuls *Q. Fabius Maxime*, et *M. Claudius Marcellus*. A son retour de cette province, il suivit l'armée de *C. Claudius Nero*, et se signala beaucoup par ses services à la journée de Sienne 4, où périt *Asdrubal*, frere d'*Annibal*. Le sort l'ayant fait Questeur du Consul *Scipion l'Africain*, il ne vécut pas avec ce Général comme l'exigeoit la nature de l'emploi qui lui étoit échu dans son armée, et il lui fut opposé toute sa

---

1 Connu sous le nom de Caton le *Censeur* ou de Caton l'*Ancien*; *Caton* d'Utique étoit son arriere-petit-fils. Ce n'est ici qu'un abrégé très court de sa vie.

2 Ville du Latium; aujourd'hui *Frascati*.

3 Anciens peuples d'Italie, voisins de Rome.

4 Ancienne ville d'Ombrie.

dissensit vitâ. Ædilis plebis factus est cum C. Helvio. Prætor provinciam obtinuit Sardiniam, ex qua Quæstor superiore tempore ex Africa decedens, Q. Ennium poëtam deduxerat, quod non minoris æstimamus, quàm quemlibet amplissimum Sardiniensem triumphum.

Consulatum gessit cum L. Valerio Flacco; sorte provinciam nactus est Hispaniam citeriorem, exque ea triumphum deportavit. Ibi quum diutiùs moraretur, P. Scipio Africanus Consul iterum, cujus in priore Consulatu Quæstor fuerat, voluit eum de provincia depellere, et ipse ei succedere. Neque hoc per Senatum efficere potuit, quum quidem Scipio in civitate principatum obtineret: quòd tum non potentiâ, sed jure Respublica administrabatur. Qua ex re iratus, Consulatu peracto, privatus in urbe mansit. At Cato, Censor cum eodem Flacco factus, severè præfuit ei potestati. Nam et in complures nobiles animadvertit, et multas res novas in edictum addidit, quâ re luxuria reprimeretur, quæ jam tum incipiebat pullulare. Circiter annos octoginta, usque ad extremam ætatem, ab adolescentia, Reipublicæ causâ suscipere inimicitias non destitit. A multis tentatus, non modò nullum detrimentum existimationis fecit, sed, quoad vixit, virtutum laude crevit.

In omnibus rebus singulari fuit prudentiâ et industriâ. Nam et agricola solers, et Rei-

vie. Il fut fait Edile plébeïen avec *Q. Helvius.* Etant Préteur, il eut le département de la Sardaigne 1, d'où il avoit amené le Poëte *Ennius* après sa Questure d'Afrique, acquisition qui ne lui fit pas moins d'honneur, à mon avis, que lui en auroit fait le triomphe le plus éclatant sur les Sardes.

Il exerça le Consulat avec *L. Valerius Flaccus.* Le gouvernement de l'Espagne citérieure lui étant échu par le sort, il mérita le triomphe et l'obtint à son retour. Comme il demeuroit trop longtems 2, *Scipion l'Africain*, Consul pour la seconde fois, et qui l'avoit eu pour Questeur dans son premier Consulat, voulut l'expulser de ce gouvernement et se faire nommer son successeur. Mais quoiqu'il tînt le premier rang dans Rome, il ne put engager le Sénat à favoriser ses prétentions, parce que c'étoit par les loix et non au gré des citoyens puissans que se décidoient alors les affaires publiques. *Scipion* irrité vécut après son Consulat dans la Ville en simple particulier. *Caton*, ayant été fait Censeur avec le même *Flaccus*, exerça séverement cette magistrature. Il sévit contre un grand nombre de nobles, et ajouta de nouveaux réglemens aux anciennes ordonnances pour réprimer le luxe qui commençoit dès-lors à se répandre. Dans le cours d'une vie qu'il poussa jusqu'à près de 80 ans, il ne cessa depuis sa jeunesse jusqu'à un âge aussi avancé de se faire des ennemis pour le bien de la République. Loin que les nombreuses attaques qu'il essuya portassent la moindre atteinte à sa réputation, la gloire de ses vertus s'accrut avec ses années.

Caton réunissoit dans un degré éminent tous les genres de talens et de connoissances. Il étoit ha-

---

1 Grande Isle de la Méditerranée.

2 Il y étoit retenu par ses guerres contre les nations de l'Espagne.

publicæ peritus, et jurisconsultus, et magnus imperator, et probabilis orator, et cupidissimus litterarum fuit. Quarum studium etsi senior arripuerat, tamen tantum in eis progressum fecit, ut non facilè reperire possis, neque de Græcis, neque de Italicis rebus, quod ei fuerit incognitum.

Ab adolescentia confecit orationes: senex Historias scribere instituit, quarum sunt libri septem. Primus continet res gestas Regum populi Romani: secundus et tertius, unde quæque civitas orta sit Italica: ob quam rem omnes *Origines* videtur appellasse. In quarto autem, bellum Punicum primum: in quinto, secundum. Atque hæc omnia capitulatim sunt dicta. Reliquaque bella pari modo persecutus est, usque ad præturam Sergii Galbæ, qui diripuit Lusitanos. Atque horum bellorum duces non nominavit, sed sine nominibus res notavit. In iisdem exposuit, quæ in Italia, Hispaniisque viderentur admiranda. In quibus multa industria, et diligentia comparet, multa doctrina. Hujus de vita et moribus plura in eo libro persecuti sumus quem separatim de eo fecimus rogatu Titi Pomponii Attici. Quare studiosos Catonis ad illud volumen delegamus.

bile Agriculteur, Politique, Jurisconsulte, grand Général, Orateur estimable, et avoit le goût le plus vif pour la littérature. Quoiqu'il n'eût cultivé les lettres que dans sa vieillesse, il y fit cependant de si grands progrès qu'il seroit difficile de trouver quelque trait d'histoire Grecque ou Italique qu'il ne connût pas.

Il composa des oraisons dès son adolescence 1. Lorsqu'il fut vieux, il se mit à écrire un corps d'histoire dont nous avons sept livres. Le premier contient les actions de nos Rois. Le second et le troisieme exposent la naissance et les commencemens de chaque ville d'Italie, et c'est apparemment pour cette raison qu'il a donné à l'ouvrage entier le titre d'*Origines*. Le quatrieme renferme la premiere guerre Punique, le cinquieme la seconde. Tous ces objets néanmoins sont traités sommairement. Il décrit d'une maniere aussi succincte les autres guerres des Romains jusqu'à la Préture de *Sergius Galba* qui ravagea la Lusitanie. 2. Il ne fait point mention de ceux qui ont eu la conduite de toutes ces guerres; content de marquer les faits, il ne nomme point les Généraux. Il donne dans ces mêmes livres une indication de tous les objets curieux et piquants qu'offrent l'Italie et les Espagnes; et cet ouvrage est à la fois très-soigné, très-exact et très-savant. Comme je me suis plus étendu sur les actions et les mœurs de *Caton* dans la vie particuliere que j'en ai faite à la priere d'*Atticus*, j'y renvoie ceux qui aiment à connoître ce grand homme.

---

1 Du temps de *Cicéron*, il en restoit encore 150.

2 Aujourd'hui le Portugal. Ce *Galba*, non content d'avoir porté le fer et le feu dans le pays, usa de la plus noire perfidie pour achever de détruire un peuple vaincu et soumis, et fit naître par sa barbarie la guerre de *Viriathus*.

TITI POMPONII
ATTICI VITA.

TITUS POMPONIUS ATTICUS, ab origine ultima stirpis Romanæ generatus, perpetuò à majoribus acceptam equestrem obtinuit dignitatem. Patre usus est diligente, indulgente, et, ut tum erant tempora, diti in primisque studioso litterarum. Hic, prout ipse amabat litteras, omnibus doctrinis, quibus puerilis ætas impertiri debet, filium erudivit. Erat autem in puero, præter docilitatem ingenii, summa suavitas oris ac vocis, ut non solùm celeriter arriperet quæ tradebantur, sed etiam excellenter pronuntiaret. Qua ex re, in pueritia, nobilis inter æquales ferebatur, clariùsque exsplendescebat, quàm generosi condisciPuli animo æquo ferre possent. Itaque incitabat omnes studio suo: quo in numero fuerunt L. Torquatus, C. Marius C. filius, M. Cicero: quos consuetudine suâ sic sibi devinxit, ut nemo iis perpetuò fuerit carior.

Pater maturè decessit. Ipse adolescentulus propter affinitatem P. Sulpicii, qui Tribunus plebis interfectus est, non expers fuit illius periculi. Namque Anicia, Pomponii conso-

T. POMPONIUS
ATTICUS[1].

T. POMPONIUS ATTICUS, issu d'une famille aussi ancienne que Rome, resta toute sa vie dans le rang de Chevalier qu'il avoit hérité de ses ancêtres. Son pere, homme exact, complaisant et riche pour le tems où il vivoit, avoit beaucoup de goût pour les lettres. Ami des beaux arts, il fit initier son fils à toutes les connoissances qui conviennent au premier âge. Le jeune *Atticus* joignoit à un esprit docile et capable d'instruction, le son de voix le plus doux et le plus agréable, en sorte que non-seulement il saisissoit sur le champ ce qu'on lui enseignoit, mais qu'il avoit encore une excellente prononciation. Ces qualités le faisoient distinguer de ceux de son âge, et ses succès étoient trop éclatans pour ne pas donner de l'inquiétude à ceux de ses condicisciples qui avoient des sentimens. Aussi son exemple animoit-il ses émules. De ce nombre furent *L. Torquatus*, le fils de *C. Marius* et *Cicéron*, avec lesquels il contracta de si étroites liaisons par la douceur de son commerce, qu'il fut constamment celui de leurs amis qu'ils chérirent le plus.

La mort le priva bientôt de son pere. Etant encore fort jeune, le meurtre du Tribun *P. Sulpicius* mit sa vie en péril, à cause que ce dernier étoit

1 T. Pomponius fut nommé *Atticus*, à cause du long séjour qu'il fit à Athenes, et de son extrême facilité à parler et à écrire en Grec.

brina, nupserat M. Servio, fratri P. Sulpicii. Itaque interfecto P. Sulpicio, postea quam vidit Cinnano tumultu civitatem esse perturbatam, neque sibi dari facultatem pro dignitate vivendi, quin alterutram partem offenderet, dissociatis animis civium, quum alii Syllanis, alii Cinnanis faverent partibus; idoneum tempus ratus studiis obsequendi suis, Athenas se contulit. Neque eò seciùs adolescentem Marium, hostem judicatum, juvit opibus suis; cujus fugam pecuniâ sublevavit. Ac ne illa peregrinatio detrimentum aliquod afferret rei familiari, eòdem magnam partem fortunarum trajecit suarum.

Hîc ita vixit, ut universis Atheniensibus meritò esset carissimus. Nam, præter gratiam, quæ jam in adolescentulo magna erat, sæpe suis opibus inopiam eorum publicam levavit. Quum enim versuram facere publicè necesse esset, neque ejus conditionem æquam haberent, semper se interposuit, atque ita, ut neque usuram umquam ab iis acceperit, neque longiùs quàm dictum esset, eos debere passus sit. Quod utrumque erat eis salutare. Nam neque indulgendo inveterascere eorum æs alienum patiebatur, neque multiplicandis usuris crescere. Auxit hoc officium aliâ quo-

son allié ; car *Anicia*, cousine-germaine, d'*Atticus*, avoit épousé *M. Servius*, frere de *Sulpicius*. Voyant après la mort du Tribun que Rome étoit bouleversée par les troubles qu'excitoit *Cinna*, et que dans la désunion des citoyens dont les uns tenoient pour celui-ci et les autres pour *Sylla*, il ne pouvoit se conduire avec dignité sans offenser l'un ou l'autre parti, la circonstance lui parut favorable pour se livrer à ses études, et il se rendit à Athenes. Il n'en secourut pas moins le jeune *Marius*; déclaré ennemi de la République, et l'assista de son argent dans sa fuite. De peur qu'un voyage si lointain ne fît souffrir son bien, il transporta dans la même Ville une grande partie de sa fortune.

Il s'y conduisit de telle sorte qu'il mérita l'affection de tous les Athéniens. Outre qu'il les aidoit de son crédit, lequel étoit déja grand pour un jeune homme, il les assista souvent de son bien dans leurs besoins publics. Quand ils étoient contraints d'emprunter d'un côté pour se libérer de l'autre, et qu'ils ne trouvoient point de prêteur raisonnable, il leur offroit toujours son argent, sans vouloir jamais en retirer aucun intérêt, mais sans permettre aussi qu'ils le lui dussent encore après le terme préfix. Il les servoit doublement par cette conduite, puisqu'il ne souffroit point que leur dette vieillît par son indulgence, ni qu'elle s'accrût par la multiplication des intérêts.

que liberalitate: nam universos frumento donavit, ita ut singulis sex modii tritici darentur; qui modus mensuræ, *Medimnus* Athenis appellatur.

Hic autem sic se gerebat, ut communis infimis, par principibus videretur. Quo factum est ut huic omnes honores, quos possent, publicè haberent, civemque facere studerent. Quo beneficio ille uti noluit: quod nonnulli ita interpretantur, amitti civitatem Romanam aliâ adscitâ. Quamdiu affuit, ne qua sibi statua poneretur, restitit; absens prohibere non potuit. Itaque aliquot ipsi et Piliæ, locis sanctissimis, posuerunt. Hunc enim in omni procuratione Reipublicæ actorem, auctoremque habebant. Igitur primum illud munus fortunæ, quòd in ea potissimùm urbe natus est, in qua domicilium orbis terrarum esset imperii, ut eamdem et patriam haberet, et dominam. Hoc specimen prudentiæ, quòd quum in eam civitatem se contulisset, quæ antiquitate, humanitate, doctrinâ præstaret omnes, unus ei ante alios fuerit carissimus.

Huc ex Asia Sylla decedens quum venisset, quamdiu ibi fuit, secum habuit Pomponium, captus adolescentis et humanitate, et doctrinâ. Sic enim Græcè loquebatur, ut

Il couronna ce service par une libéralité d'une autre espece ; il fit distribuer au peuple une si grande quantité de blé, que chaque particulier en eut six boisseaux, faisant la mesure qu'on appelle *Medimne* 1 à Athenes.

Il se comportoit de maniere qu'il sembloit être fait et pour les petits et pour les grands. Aussi les Athéniens lui rendoient-ils publiquement tous les honneurss qui dépendoient d'eux, et vouloient-ils en faire leur concitoyen. Il refusa ce bienfait, parce qu'au sentiment de quelques-uns on perd le droit de bourgeoisie à Rome en l'acquérant dans une autre Ville. Tant qu'il resta parmi les Athéniens, il ne souffrit point qu'ils lui élevassent des statues ; mais lorsqu'ils les eut quittés, il ne put plus les en empêcher. Ils lui en dresserent quelques-unes, à lui et à *Pilia* 2, dans les lieux les plus sacrés de leur Ville. Il étoit en effet l'ame et le bras de leur Gouvernement. S'il fut redevable à la fortune de l'avantage d'être né dans une Ville qui étoit le siége de l'empire du monde, et de trouver à la fois dans elle et sa patrie et sa Souveraine, il ne dut qu'à la sagesse de sa conduite celui d'avoir été plus chéri que personne chez un peuple supérieur à tous les autres par son antiquité, sa politesse et sa science.

Sylla, s'étant rendu à Athenes en retournant d'Asie, voulut avoir auprès de lui, tant qu'il y séjourna, le jeune *Pomponius*, charmé de ses

---

1 Mesure grecque pour les choses seches, valant, selon M. *Goguettes*, un pied, 934 pouces cubes, ou 4 boisseaux, un litron et demi, 9 pouces $\frac{1}{4}$ cubes, mesure de Paris.

2 Femme d'*Atticus*.

Athenis natus videretur. Tanta autem suavitas erat sermonis Latini, ut appareret, in eo nativum quemdam leporem esse, non adscitum. Idem poëmata pronuntiabat et græcè et latinè, sic ut suprà nihil posset addi. Quibus rebus factum est, ut Sylla nusquam eum ab se dimitteret, cuperetque secum deducere. Cui quum persuadere tentaret, *Noli, oro te*, inquit Pomponius, *adversùm eos me velle ducere, cum quibus ne contra te arma ferrem, Italiam reliqui.* At Sylla, adolescentis officio collaudato, omnia munera ei, quæ Athenis acceperat proficiscens jussit deferri.

Hîc complures annos moratus, quum et rei familiari tantùm operæ daret, quantùm non indiligens deberet paterfamilias, et omnia reliqua tempora aut litteris, aut Atheniensium Reipublicæ tribueret, nihilhominus amicis urbana officia præstitit. Nam et ad comitia eorum ventitavit, et si qua res major acta est, non defuit; sicut Ciceroni in omnibus ejus periculis singularem fidem præbuit: cui ex patria fugienti sestertiûm ducenta et quinquaginta millia donavit. Tranquillatis autem rebus Romanis, remigravit Romam, ut opinor, L. Cotta et L. Torquato Coss. quem

manieres polies et de son savoir. *Atticus* en effet parloit si bien le grec qu'il sembloit avoir vu le jour à Athenes, et il s'exprimoit en latin avec une douceur et une grace qui étoient évidemment naturelles et indépendantes de l'art. Il déclamoit encore parfaitement des pieces grecques et latines. *Sylla*, ravi de ces talens, l'avoit par-tout à ses côtés et vouloit l'emmener à Rome avec lui. Comme il tentoit de l'engager à le suivre : *Je vous en prie*, lui dit *Atticus*, *ne me faites pas marcher contre des gens avec lesquels je n'ai pas voulu combattre contre vous, au point que j'ai abandonné l'Italie. Sylla* donna des éloges au zele qu'il lui témoignoit, et lui fit remettre en partant tous les présens qu'il avoit reçus à Athenes.

Atticus y demeura plusieurs années, s'y occupant du soin de son bien, autant que le devoit un pere de famille vigilant, et employant tout le reste de son tems à la culture des lettres 1 ou au service de la République d'Athenes. Il ne négligeoit point cependant les intérêts de ses amis. Il se rendoit assidument à leurs assemblées, et ne leur manquoit pas dans les grandes occasions. C'est ainsi qu'il fut parfaitement fidele à *Cicéron* dans toutes les circonstances périlleuses où se trouva ce grand homme, et qu'il lui fit présent quand il fut exilé de sa patrie 2 de 250000 sesterces 3. Les troubles de Rome étant appaisés, *Atticus* y revint sous le Consulat de *L. Cotta* et de *L. Torquatus*, à ce que je crois. Toute la ville

---

1 Et sur-tout à l'étude de la philosophie d'*Epicure*.

2 Par une suite de ses démêlés avec *Clodius*.

3 Le *Sesterce* faisoit la quatrieme partie du *Denarius*, et valoit deux as et demi : ce qui revenoit au tems de Cicéron à 2 s. 6. d. de notre monnoie. *M.*

diem sic universa civitas Atheniensium prosecuta est, ut lacrymis desiderii futuri dolorem indicarit.

Habebat avunculum Q. Cæcilium, Equitem Romanum, familiarem L. Luculli, divitem, difficillimâ naturâ, cujus sic asperitatem veritus est, ut, quem nemo ferre posset, hujus sine offensione ad summam senectutem retinuerit benevolentiam. Quo facto tulit pietatis fructum. Cæcilius enim moriens, testamento adoptavit eum, heredemque fecit ex dodrante, ex qua hereditate, accepit circiter centies sestertiûm. Erat nupta soror Attici Q. Tullio Ciceroni; easque nuptias M. Cicero conciliarat, cum quo à condiscipulatu vivebat conjunctissimè, multò etiam familiariùs quàm cum Quinto; ut judicari possit, plus in amicitia valere similitudinem morum, quam affinitatem. Utebatur autem intimè Q. Hortensio, qui iis temporibus principatum eloquentiæ tenebat, ut intelligi non posset, uter eum plus diligeret, Cicero an Hortensius: et id, quod erat difficillimum, efficiebat, ut inter quos tantæ laudis esset æmulatio, nulla intercederet obtrectatio, essetque talium virorum copula.

In Republica ita versatus est, ut semper optimarum partium et esset, et existimaretur; neque tamen se civilibus fluctibus committeret; quòd non magis eos in sua potestate existi-

d'Athenes

d'Athenes pleura son départ, et montra par ses larmes combien elle alloit regretter d'en être privée.

Atticus avoit pour oncle maternel *Q. Cécilius* Chevalier Romain, intime ami de *Luculle*, riche et d'une humeur très-difficile. Il ménagea si adroitement l'âpreté de son caractere, qu'il ne lui donna jamais le moindre mécontentement, et qu'il conserva jusqu'à la derniere vieillesse de *Cécilius* la bienveillance d'un homme qui etoit insupportable à tout le monde. Il recueillit le fruit de son attachement pour son oncle. *Cécilius*, en mourant l'adopta par testament, et l'institua héritier des trois quarts de son bien, qui montoient à environ 10 millions de sesterces. Depuis ses premieres etudes il étoit étroitement lié avec *Cicéron* qui avoit fait épouser sa sœur [1] à son frere *Quintus*; il vivoit même avec lui beaucoup plus familiérement qu'avec ce dernier; ce qui fait voir *que c'est plus la ressemblance des mœurs que l'affinité qui produit l'amitié*. Il étoit encore intime ami d'*Hortensius*, qui étoit en ce tems-là le Prince des Orateurs, au point qu'on ne pouvoit juger qui le chérissoit le plus de *Cicéron* ou d'*Hortensius*. Il faisoit en sorte que malgré leur rivalité dans une carriere aussi glorieuse; ils ne fussent nullement jaloux l'un de l'autre, ce qu'il étoit très-difficile d'empêcher, et il étoit le lien qui unissoit deux si grands hommes.

Dans les dissensions de la République, il se conduisit de maniere qu'il fut et qu'il parut toujours être du bon parti. Cependant il ne se confia jamais aux flots des discordes civiles, persuadé que ceux

---

[1] *Pomponia*.

mabat esse, qui se iis dedissent, quàm qui maritimis jactarentur. Honores non petiit, quum ei paterent, propter vel gratiam vel dignitatem, quòd neque peti more majorum, neque capi possent, conservatis legibus, in tam effusis ambitûs largitionibus, neque geri è Republica sine periculo, corruptis civitatis moribus.

Ad hastam publicam numquam accessit. Nullius rei neque præs, neque manceps factus est. Neminem neque suo nomine, neque subscribens accusavit. In jus de sua re numquam iit; judicium nullum habuit. Multorum Consulum, Prætorumque Præfecturas delatas sic accepit, ut neminem in provinciam sit secutus, honore fuerit contentus, rei familiaris despexerit fructum. Qui ne cum Q. quidem Cicerone voluerit ire in Asiam, quum apud eum legati locum obtinere posset. Non enim decere se arbitrabatur, quum Præturam gerere noluisset, asseclam esse Prætoris. Qua in re non solùm dignitati serviebat, sed etiam tranquillitati, quum suspiciones quoque vitaret criminum. Quo fiebat, ut ejus observantia omnibus esset carior, quum eam officio, non timori, neque spei, tribui viderent.

qui s'y étoient une fois livrés, n'étoient pas plus maîtres d'eux-mêmes que ceux qui étoient les jouets des vagues de la mer. Quoique l'entrée des charges lui fût ouverte et par son crédit et par son mérite personnel, il n'y aspira point, parce qu'on ne pouvoit ni les briguer, suivant l'ancien usage, ni les obtenir sans violer les loix dans un tems où l'ambition prodiguoit l'or pour acheter des suffrages, ni les exercer sans péril d'une maniere avantageuse à l'Etat dans la corruption des mœurs publiques.

Il ne se trouva jamais aux ventes des biens confisqués. Il ne se chargea d'aucune ferme, ni comme intéressé, ni comme caution. Il n'intenta ni ne souscrivit aucune accusation. Il ne discuta jamais ses intérêts en justice, et n'eut aucune espece de procès. Il accepta les Préfectures 1 que lui offroient plusieurs Consuls et Préteurs, mais il n'en suivit aucun dans son gouvernement, se contenta de l'honneur et dédaigna le profit. Il ne voulut point accompagner en Asie *Q. Cicéron* lui-même, tandis qu'il pouvoit être son Lieutenant, ne croyant point qu'il lui convînt d'être à la suite d'un Préteur après avoir refusé la Préture ; en quoi il consultoit non-seulement l'intérêt de sa dignité, mais encore celui de son repos, puisqu'il évitoit de donner la moindre prise aux accusateurs. Les égards qu'il avoit pour tout le monde en étoient prisés davantage ; on voyoit qu'ils étoient l'effet d'un cœur honnête et prévenant, et non celui de la crainte ou de l'espérance.

---

1 Places inférieures aux Lieutenances. Les Gouverneurs de Province employoient leurs *Préfets* comme ils le jugeoient à propos. Plusieurs personnes prenoient cette qualité comme un simple titre d'honneur, et sans exercer aucune fonction. L'Abbé *Mongault*, Lettres à Atticus. Liv. V. Lett. 7. Remarq. 1.

Incidit Cæsarianum civile bellum, quum haberet annos circiter sexaginta. Usus est ætatis vacatione, neque se quòquam movit ex urbe. Quæ amicis suis opus fuerant ad Pompeium proficiscentibus, omnia ex sua re familiari dedit. Ipsum Pompeium non junctus non offendit: nullum enim ab eo habebat ornamentum, ut ceteri, qui per eum aut honores, aut divitias ceperant: quorum partim invitissimi castra sunt secuti, partim summâ cum ejus offensione domi remanserunt. Attici autem quies tantopere Cæsari fuit grata, ut victor quum privatis pecunias per epistolas imperaret, huic non solùm molestus non fuerit, sed etiam sororis filium et Q. Ciceronem ex Pompeii castris concesserit. Sic vetere instituto vitæ, effugit nova pericula.

Secutum est illud, occiso Cæsare, quum Respublica penes Brutos videretur esse, et Cassium, ac tota civitas se ad eum convertisse videretur. Sic M. Bruto usus est, ut nullo ille adolescens æquali familiariùs, quàm hoc sene: neque solùm eum principem consilii haberet, sed etiam in convictu. Excogitatum est à quibusdam, ut privatum ærarium Cæsaris interfectoribus ab Equitibus Romanis constitueretur. Id facilè effici posse arbitrati sunt, si et principes illius ordinis pecunias contulissent. Itaque appellatus est à Caio Flavio, Bruti familiari, Atticus, ut ejus rei

Il avoit environ 60 ans quand *César* fit la guerre civile. Il usa du privilége de son âge et ne mit pas le pied hors de Rome 1. Il fournit de son bien à tous les besoins de ceux de ses amis qui partoient pour le camp de *Pompée.* Il ne choqua point *Pompée* lui-même en n'allant pas le joindre. Il ne lui avoit en effet aucune obligation, différent en cela de tant d'autres à qui ce grand homme avoit procuré des honneurs ou des richesses, et dont les uns avoient eu une peine extrême à le suivre, et les autres l'avoient cruellement offensé en demeurant dans Rome. *César* fut si satisfait de l'inaction d'*Atticus*, que non-seulement il ne le soumit point après sa victoire aux contributions qu'il exigeoit par lettres des particuliers, mais qu'il lui accorda la liberté de son neveu et de *Q. Cicéron*, faits prisonniers dans le camp de *Pompée.* Son ancien genre de vie le mit ainsi à l'abri de nouveaux dangers.

Après le meurtre de *César*, les deux *Brutus* et *Cassius* paroissant les maîtres de la République, toute la Ville eut les yeux fixés sur la conduite d'*Atticus.* Il s'attacha si bien *M. Brutus*, que ce jeune homme étoit plus lié avec un vieillard tel que lui, qu'avec aucun Romain de son âge, et qu'il le préféroit à tout autre, non-seulement pour le conseil, mais pour le commerce de la vie. Quelques-uns de ce parti imaginerent d'établir un fonds sur les Chevaliers Romains pour les meurtriers de *César.* Ils pensoient que si les principaux de cet ordre commençoient à contribuer, ce projet ne manqueroit pas de réussir. *C. Flavius*, ami particulier de *Brutus*, s'adressa donc à *Atticus*, et voulut l'engager à donner l'exemple de cette con-

1 On étoit exempt à 60 ans des emplois militaires et autres.

princeps esse vellet. At ille, qui officia amicis præstanda sine factione existimaret, semperque à talibus se consiliis removisset, respondit : *Si quid Brutus de suis facultatibus uti voluisset, usurum quantùm eæ paterentur ; sed neque cum quoquam de ea re collocuturum, neque coiturum.* Sic ille consensionis globus hujus unius dissensione disjectus est.

Neque multò post superior esse cœpit Antonius, ita ut Brutus et Cassius provinciarum, quæ iis necis causâ datæ erant à Consulibus, desperatis rebus, in exsilium proficiscerentur. Atticus, qui pecuniam simul cum ceteris conferre noluerat, florenti illi parti, abjecto Bruto Italiâque cedenti, sestertiûm centum millia muneri misit. Eidem in Epiro absens trecenta jussit dari : neque eò magis potenti adulatus est Antonio, neque desperatos reliquit.

Secutum est bellum gestum apud Mutinam. In quo si tantùm eum prudentem dicam, minùs quàm debeam, prædicem, quum ille potiùs divinus fuerit ; si divinatio appellanda est perpetua naturalis bonitas, quæ nullis casibus neque augetur, neque minuitur. Hostis Antonius judicatus Italiâ cesserat ; spes restituendi nulla erat. Non solùm ejus inimici, qui tum erant potentissimi et plurimi, sed etiam amici adversariis ejus se dabant ; et in eo lædendo se aliquam consecuturos sperabant commodi-

tribution. Mais *Atticus* qui pensoit qu'il ne falloit point servir ses amis par esprit de parti, et qui avoit toujours refusé d'entrer dans ces résolutions concertées, lui répondit que *si Brutus vouloit user de ses biens, il les lui abandonnoit sans reserve; mais qu'il ne conféreroit ni ne s'uniroit avec qui que ce fût sur l'affaire qu'on lui proposoit.* L'opposition du seul *Atticus* rompit ainsi le projet unanime d'un grand nombre.

Peu de tems après, *Antoine* devint le plus fort, au point que *Brutus* et *Cassius*, voyant leurs affaires désespérées, allerent s'exiler dans les Gouvernemens que les Consuls leur avoient donnés pour prix du meurtre de *César. Atticus*, qui n'avoit pas voulu contribuer avec d'autres en faveur d'un parti qui étoit alors le plus puissant, fit présent de 100000 sesterces à *Brutus*, lorsqu'il le vit abattu et sortir de l'Italie. Il lui en fit compter encore en Epire [1] 300000; et on ne le vit ni flatter la puissance d'*Antoine*, ni abandonner ceux du parti ruiné.

Dans la guerre de Modene [2] qui vint ensuite, il montra une prudence plutôt divine qu'humaine si l'on peut appeller ainsi ce caractere sage et constant qui est supérieur aux variations de la fortune. *Antoine*, déclaré ennemi de la République, avoit abandonné l'Italie et n'avoit nul espoir de rétablir ses affaires. Ses partisans eux-mêmes se livroient à ses ennemis, et comptoient trouver quelque avantage à lui nuire. Ils poursui-

1 Où *Atticus* avoit de grands biens en fonds de terre.

2 On appelle ainsi la guerre que se firent *Octave* et *Antoine* au sujet du testament de *César. Modene* est une ville d'Italie, capitale du Duché qui porte son nom.

tatem: ejus familiares insequebantur, uxorem Fulviam omnibus rebus spoliare cupiebant, liberos etiam extinguere parabant.

Atticus quum Ciceronis intimâ familiaritate uteretur, amicissimus esset Bruto, non modò nihil iis indulsit ad Antonium violandum, sed è contrario familiares ejus ex urbe profugientes, quantùm potuit, texit; quibus rebus indiguerunt, adjuvit. P. verò Volumnio ea tribuit, ut plura à parente proficisci non potuerint. Ipsi autem Fulviæ, quum litibus distineretur, magnisque terroribus vexaretur, tantâ diligentiâ officium suum præstitit, ut nullum illa stiterit vadimonium sine Attico, hic sponsor omnium rerum fuerit. Quin etiam, quum illa fundum secundâ fortunâ emisset in diem, neque post calamitatem versuram facere potuisset, ille se interposuit, pecuniamque sine fœnore, sineque ulla stipulatione ei credidit; maximum existimans quæstum, memorem gratumque cognosci, simulque aperire, se non fortunæ, sed hominibus solere esse amicum. Quæ quum faciebat, nemo eum temporis causâ facere poterat existimare. Nemini enim in opinionem veniebat, Antonium rerum potiturum. Sed sensus ejus à nonnullis optima-

voient ses amis particuliers ; ils vouloient dépouiller de tout *Fulvie* sa femme, et anéantir même sa famille.

Quoique *Atticus* fût l'intime ami de *Cicéron* et de *Brutus*, il ne les laissa jamais former aucune entreprise violente contre *Antoine*. Il favorisa au contraire autant qu'il le put l'évasion de ses amis, et les assista dans leurs besoins. *P. Volúmnius* en particulier le trouva aussi généreux à son égard que l'eût été son propre pere. *Fulvie* étoit embarrassée de procès et dans les plus vives alarmes. *Atticus* la servit avec un zele actif : il comparut toujours avec elle en justice, et fut sa caution en toutes choses. Il fit plus encore ; *Fulvie* dans la prospérité de sa fortune avoit acheté une terre payable à un terme fixé. Ne pouvant trouver à emprunter après son malheur pour payer cette acquisition à l'échéance, *Atticus* vint à son secours et lui prêta de l'argent sans intérêt, et même sans en exiger aucune obligation, regardant comme un très-grand profit pour lui de se montrer reconnoissant, et de faire voir qu'il étoit l'ami des hommes et non de leur fortune. On ne pouvoit, au reste, penser qu'il fît tout cela pour s'accommoder au tems ; car personne ne s'imaginoit qu'*Antoine* pût devenir le maître de la République. Quelques gens de bien blâmoient sa façon de penser et de se conduire, et l'accusoient de ne pas haïr

tibus reprehendebatur quòd parum odisse malos cives videretur. Ille autem sui judicii, potiùs, quid se facere par esset, intuebatur, quàm quid alii laudaturi forent.

Conversa subitò fortuna est. Ut Antonius rediit in Italiam, nemo non magno in periculo Atticum futurum putarat, propter intimam familiaritatem Ciceronis et Bruti. Itaque ad adventum imperatorum de foro decesserat, timens proscriptionem; latebatque apud P. Volumnium, cui, ut ostendimus paulò antè, opem tulerat: (tanta varietas iis temporibus fuit fortunæ, ut modò hi, modò illi in summo essent aut fastigio, aut periculo): habebatque secum Q. Gellium Canium, æqualem, simillimumque sui. Hoc quoque sit Attici bonitatis exemplum, quòd cum eo, quem puerum in ludo cognoverat, adeo conjunctè vixit, ut ad extremam ætatem amicitia eorum creverit.

Antonius autem, etsi tanto odio ferebatur in Ciceronem, ut non solùm ei, sed omnibus etiam ejus amicis esset inimicus, eosque vellet proscribere; multis hortantibus, tamen Attici memor fuit officii, et ei, quum requisisset ubinam esset, suâ manu scripsit, *ne timeret, statimque ad se veniret: se eum, et Gellium Canium de proscriptorum numero exemisse:* ac, ne quod in periculum incideret, quod noctu fiebat, præsidium ei misit. Sic Atticus in summo timore non solùm sibi, sed etiam ei, quem carissimum habebat, præsidio fuit. Neque enim suæ solùm à quoquam auxilium

assez les mauvais citoyens. Mais ne jugeant des choses que d'après ses propres lumieres, il s'attachoit plutôt à faire son devoir qu'à s'attirer des éloges.

La fortune changea tout-à-coup, et *Antoine* rentra dans l'Italie. Tout le monde étoit persuadé qu'*Atticus* se trouveroit dans un grand danger, étant intime ami de *Cicéron* et de *Brutus*. Aussi quand les Triumvirs approcherent de Rome, il disparut des assemblées publiques par la crainte de la proscription, et se tint caché dans la maison de ce même *P. Volumnius* qu'il avoit secouru, comme je l'ai dit plus haut : tant la fortune étoit inconstante en ce tems-là, et élevoit au faîte du bonheur ou précipitoit dans l'abyme de la misere, tantôt les uns, tantôt les autres. Il fit partager sa retraite à *Q. Gellius Canius*, lequel étoit de son âge, et lui ressembloit parfaitement par les sentimens et les mœurs. Une nouvelle preuve de l'excellent caractere d'*Atticus*, c'est qu'ayant connu *Gellius* dès l'enfance et dans ses premieres études, il vécut toujours dans une telle union avec lui, que leur amitié ne fit qu'augmenter jusqu'à leur extrême vieillesse.

Cependant, quoique *Antoine* fût tellement ulcéré contre *Cicéron* que sa haine s'étendoit jusqu'à ses amis, et qu'il vouloit les proscrire, les sollicitations d'un grand nombre des siens le rendirent sensible aux bons offices d'*Atticus* envers sa famille. Après s'être informé de l'endroit où il étoit, il lui écrivit de sa propre main *de ne rien craindre et de se rendre aussi-tôt auprès de lui, qu'il l'avoit effacé de la liste des proscrits, lui & Gellius Canius;* et comme il étoit nuit, il lui envoya une escorte pour le garantir de tout péril. Ce fut ainsi qu'*Atticus* se sauva non-seulement lui-même, mais tira son plus cher ami d'un danger imminent. Il ne fit

petiit salutis, sed conjunctim, ut appareret nullam sejunctam sibi ab eo velle esse fortunam. Quòd si gubernator præcipuâ laude fertur, qui navem ex hieme marique scopuloso servat, cur non singularis ejus existimetur prudentia, qui ex tot, tamque gravibus procellis civilibus ad incolumitatem pervenit?

Quibus ex malis ut se emersit, nihil aliud egit quàm ut plurimis, quibus rebus posset, esset auxilio. Quum proscriptos præmiis imperatorum vulgus conquireret, nemo in Epirum venit, cui res ulla defuerit. Nemini non ibi perpetuò manendi potestas facta est. Quin etiam post prœlium Philippense, interitumque C. Cassii et M. Bruti, L. Julium Mocillam Prætorium, et ejus filium, Aulumque Torquatum, ceterosque pari fortunâ perculsos, instituit tueri; atque ex Epiro his omnia Samothraciam supportari jussit. Difficile enim est omnia persequi, et non necessarium. Illud unum intelligi volumus, illius liberalitatem, neque temporariam, neque callidam fuisse. Id ex ipsis rebus ac temporibus judicari potest, quòd non florentibus se venditavit, sed afflictis semper succurrit. Qui quidem Serviliam,

aucune sollicitation pour sa sûreté particuliere, confondit ses intérêts avec ceux de *Gellius*, et montra qu'il vouloit subir le même sort que lui. Si l'on donne les plus grands éloges à un pilote qui garantit son vaisseau d'un naufrage au milieu d'une mer orageuse et pleine d'écueils, ne doit-on pas regarder comme héroïque la prudence d'un citoyen qui sut se sauver de tant et de si furieuses tempêtes politiques, et arriver heureusement au port ?

Après avoir échappé à ces funestes circonstances, *Atticus* ne s'occupa qu'à secourir de tout son pouvoir un grand nombre de malheureux. Les récompenses promises par les Triumvirs animoient la populace à la recherche des proscrits. Il eut soin que rien ne manquât à tous ceux qui passerent en Epire, et leur laissa la liberté de s'y fixer pour toujours. Bien plus, après la bataille de Philippes [1] et la mort de *Cassius* et de *Brutus*, il voulut pourvoir à la sûreté de l'Expréteur L. *Julius Mocilla* et de son fils, ainsi qu'à celle d'*Aulus Torquatus* et des autres citoyens qui avoient essuyé le même malheur, et leur fit transporter de l'Epire dans la Samothrace [2] tout ce qui leur étoit nécessaire. Le detail de toutes les actions généreuses d'*Atticus* seroit à la fois difficile et superflu. Il me suffit de dire que sa bienfaisance ne fut ni passagere ni politique. On en peut juger par la nature même des services et des occasions. Il ne fit jamais la cour aux citoyens puissans, et secourut toujours les malheureux. Il conserva en

1 Ville de Macédoine sur les confins de la Thrace.
2 Isle de la mer Egée.

Bruti matrem, non minùs post mortem ejus, quàm florentem, coluerit.

Sic liberalitate utens, nullas inimicitias gessit: quòd neque lædebat quemquam, neque si quam injuriam acceperat, malebat ulcisci, quàm oblivisci. Idem immortali memoriâ percepta retinebat beneficia; quæ autem ipse tribuerat, tamdiu meminerat, quoad ille gratus erat, qui acceperat. Itaque hic fecit, ut verè dictum videatur: *Sui cuique mores fingunt fortunam.* Neque tamen priùs ille fortunam, quàm se ipse, finxit; qui cavit ne qua in re jure plecteretur.

His igitur rebus effecit, ut M. Vipsanius Agrippa, intimâ familiaritate conjunctus adolescenti Cæsari, quum propter suam gratiam, et Cæsaris potentiam, nullius conditionis non haberet potestatem; potissimùm ejus deligeret affinitatem, præoptaretque Equitis Romani filiam generosarum nuptiis. Atque harum nuptiarum conciliator fuit (non est enim celandum) M. Antonius Triumvir Reipublicæ constituendæ: cujus gratiâ quum augere possessiones posset suas, tantùm abfuit à cupiditate pecuniæ, ut nulla in re usus sit eâ, nisi in deprecandis amicorum aut periculis, aut in-

particulier pour *Servilie*, mere de *Brutus*, autant de respect et d'attachement après la mort de son fils, qu'il en avoit eu dans l'éclat de sa fortune.

Avec cette conduite noble et généreuse, il n'eut point d'ennemis ; il ne faisoit aucune injure à personne, et il aimoit mieux oublier que venger les siennes. Il gardoit un éternel souvenir des bienfaits qu'il avoit reçus, et ne se rappelloit des services qu'il avoit lui-même rendus que tant qu'on en avoit de la reconnoissance : en sorte qu'il vérifia cette maxime que *notre sort dépend de nos mœurs*. Et par le soin qu'il prit de ne mériter aucun malheur, on vit qu'il avoit plutôt songé à former son cœur qu'à établir sa fortune.

M. Vipsanius Agrippa [1], qui, par son mérite personnel et par la puissance du *jeune César* avec lequel il étoit lié d'une amitié intime, pouvoit prétendre au mariage le plus brillant, fut engagé par les vertus d'*Atticus* à préférer son alliance et à épouser la fille d'un simple Chevalier Romain plutôt que celle d'un Grand. Ce fut pourtant *M. Antoine*, il faut l'avouer, qui ménagea ce mariage ; il étoit alors Triumvir réformateur de la République. *Atticus* auroit pu profiter du crédit qu'il avoit auprès de lui pour accroître ses richesses ; mais il fut si désintéressé qu'il ne l'employa qu'à garantir ses amis ou du péril ou de la

1 Il parvint par ses services d'un rang obscur aux premieres places de l'empire.

commodis. Quod quidem sub ipsa proscriptione perillustre fuit.

Nam quum L. Saufeii Equitis Romani, æqualis sui, qui complures annos, studio ductus philosophiæ, Athenis habitabat, habebatque in Italia pretiosas possessiones, Triumviri bona vendidissent, consuetudine eâ quâ tum res gerebantur; Attici labore atque industriâ factum est, ut eodem nuntio Saufeius fieret certior, se patrimonium amisisse, et recuperasse. Idem L. Julium Calidium, quem post Lucretii Catullique mortem multò elegantissimum poëtam, nostram tulisse ætatem verè videor posse contendere, neque minùs virum bonum, optimisque artibus eruditum, post proscriptionem Equitum, propter magnas ejus Africanas possessiones, in proscriptorum numerum à P. Volumnio, præfecto fabrûm Antonii, absentem relatum, expedivit. Quod in præsenti utrum ei laboriosius, an gloriosius fuerit, difficile fuit judicare; quod in eorum periculis, non secùs absentes, quàm præsentes amicos Attico esse curæ cognitum est.

Neque verò minùs ille vir, bonus paterfamilias habitus est, quàm civis. Nam quum esset pecuniosus, nemo illo minùs fuit emax, minùs ædificator Neque tamen non in primis bene habitavit, omnibusque optimis re-

misere. Il en donna la preuve la plus éclatante au milieu même des proscriptions.

Les Triumvirs, suivant l'usage de ces tems, ayant fait vendre les biens de *L. Saufeius*, Chevalier Romain, de son âge, que le goût de la Philosophie retenoit depuis plusieurs années à Athenes et qui avoit de riches possessions en Italie, il le servit avec tant de zele et d'habileté, que *Saufeius* reçut par le même courrier la nouvelle de la perte et du recouvrement de son bien. Il fit la même chose à l'égard de *L. Julius Calidius*, que je crois pouvoir regarder comme le Poëte le plus élégant de notre siecle depuis la mort de *Lucrece* et de *Catulle*, et dans lequel on trouve d'ailleurs et l'homme de bien et le savant. *P. Volumnius*, Préfet des ouvriers 1 dans l'armée d'*Antoine*, l'avoit en son absence enveloppé dans la proscription qui suivit celle des Chevaliers, à cause des grands biens qu'il possédoit en Afrique. *Atticus* le tira de ce péril. Les services qu'il rendit alors étoient aussi pénibles que glorieux : on reconnut en effet qu'il veilloit autant aux intérêts de ses amis absens qu'à ceux de ses amis présens.

Atticus joignoit aux vertus d'un bon citoyen celles d'un sage pere de famille. Quoiqu'il fût riche en argent comptant, personne n'aimoit moins que lui à acheter ou à bâtir. Il étoit néanmoins

1. Qui avoit l'intendance de ses ouvrages militaires.

bus usus est: nam domum habuit in colle Quirinali Tamphilanam, ab avunculo hereditate relictam; cujus amœnitas non ædificio, sed silvâ constabat. Ipsum enim tectum antiquitùs constitutum, plus salis, quàm sumptûs habebat: in quo nihil commutavit, nisi si quid vetustate coactus est. Usus est familiâ, si utilitate judicandum est, optimâ; si formâ, vix mediocri. Namque in ea erant pueri litteratissimi, anagnostæ optimi, et plurimi librarii, ut ne pedissequus quidem quisquam esset, qui non utrumque horum pulchrè facere posset.

Pari modo artifices ceteri, quos cultus domesticus desiderat, apprimè boni. Neque tamen horum quemquam, nisi domi natum, domique factum, habuit: quod est signum non solùm continentiæ, sed etiam diligentiæ. Nam et non intemperanter concupiscere, quod à plurimis videas, continentis debet duci: et potiùs diligentiâ, quàm pretio, parare, non mediocris est industriæ. Elegans, non magnificus; splendidus, non sumptuosus; omni diligentiâ munditiam non affluentem affectabat: suppellex modica, non multa, ut in neutram partem conspici posset. Nec hoc præteribo, quamquam nonnullis leve visum iri putem. Quum in primis lautus esset Eques Romanus, et non parum liberaliter domum suam omnium ordinum homines invitaret,

très-bien logé et meublé. Il avoit sur le mont Quirinal une maison nommée la *Tamphilane* 1, que son oncle lui avoit laissée, et dont la beauté n'étoit point dans le bâtiment, mais dans un bois. Elle étoit en effet construite à l'antique, et avec plus de génie que de dépense. Il n'y fit aucun changement, se bornant à des réparations nécessitées par la vétusté. Son domestique, à peine médiocre, à en juger par l'apparence, étoit accompli quant à l'utilité. Il étoit composé de gens très-lettrés, d'excellens lecteurs et d'un grand nombre de copistes, et il n'y avoit aucun de ses valets qui ne fût très en état de remplir ces deux fonctions.

Les artisans et les ouvriers nécessaires à une maison étoient également très-habiles. Tous étoient nés et avoient été formés chez lui ; ce qui prouve non-seulement son économie et sa modération, mais son application et sa vigilance. C'est être en effet modéré que de ne pas souhaiter avec quelque ardeur ce que tant d'hommes désirent avec passion et il ne faut pas une médiocre habileté pour se le procurer par ses soins plutôt qu'avec de l'argent. Il étoit élégant sans être magnifique, brillant sans être fastueux. Il se piquoit de propreté, mais il ne l'outroit point. Son mobilier étoit modique et borné, et n'annonçoit ni la profusion ni l'avarice. Je n'omettrai point ici une circonstance qui paroîtra pourtant minutieuse à quelques lecteurs. Quoique *Atticus* vécût aussi noblement qu'aucun Chevalier Romain, et qu'il invitât fort généreuse-

1 Du nom d'un certain *Tamphilus*.

scimus non amplius, quàm terna millia æris, peræquè in singulos menses, ex ephemeride eum expensum sumptui ferre solitum: atque hoc non auditum, sed cognitum prædicamus. Sæpe enim, propter familiaritatem, domesticis rebus interfuimus.

Nemo in convivio ejus aliud acroama audivit quàm anagnosten; quod nos quidem jucundissimum arbitramur. Neque umquam sine aliqua lectione apud eum cœnatum est, ut non minùs animo, quàm ventre, convivæ delectarentur. Namque eos vocabat, quorum mores à suis non abhorrerent. Quum tanta pecuniæ facta esset accessio, nihil de quotidiano cultu mutavit, nihil de vitæ consuetudine: tantâque usus est moderatione, ut neque in sestertio vicies, quod à patre acceperat, parùm se splendidè gesserit; neque in sestertio centies affluentiùs vixerit, quàm instituerat; parique fastigio steterit in utraque fortuna. Nullos habuit hortos, nullam suburbanam, aut maritimam sumptuosam villam, neque in Italia, præter Ardeatinum et Nomentanum, rusticum prædium; omnisque ejus pecuniæ reditus constabat in Epiroticis et urbanis possessionibus. Ex quo cognosci potest, eum usum pecuniæ, non magnitudine, sed ratione metiri solitum.

ment à sa table des citoyens de tous les Ordres, on sait par le Journal de sa dépense qu'il ne mangeoit environ par mois que 3000 as 1 ; ce que j'avance, non pour l'avoir oui dire, mais pour l'avoir vu par moi-même, ayant vécu assez familiérement avec lui pour être entré dans le secret de ses affaires domestiques.

On n'entendoit point d'autre concert à sa table que la voix d'un lecteur, et c'est, à mon avis le plus agréable. Il ne manquoit jamais d'assaisonner ses repas de quelque lecture, afin que ses convives n'y goûtassent pas moins les plaisirs de l'esprit que celui de la bonne chere. Aussi ne prioit-il que des personnes dont les mœurs et les goûts étoient conformes aux siens. Quoique son bien se fût extrêmement accru, il ne changea rien à son train ni à sa vie ordinaire. Telle fut sa modération, qu'après avoir fait une figure fort brillante avec 2 millions de sesterces que son pere lui avoit laissés, il n'en vécut pas dans un plus grand luxe avec 10 millions, et fit la même dépense dans les deux états de sa fortune. Il n'eut ni jardins, ni maison de campagne somptueuse aux fauxbourgs de Rome ou sur les bords de la mer 2 ; et tout son revenu consistoit en ce que lui rendoient ses biens d'Epire et les fonds qu'il avoit dans la Ville. On peut juger de-là qu'il régloit l'usage des richesses, non sur leur grandeur, mais sur la raison.

---

1 Environ 350 livres de notre monnoie, l'as romain valant à-peu près notre sol.

2 Il en avoit une en Epire, appellée l'*Amalthée*.

Mendacium neque dicebat, neque pati poterat. Itaque ejus comitas non sine severitate erat, neque gravitas sine facilitate; ut difficile esset intellectu, utrum eum amici magis vererentur, quàm amarent Quicquid rogabatur, religiosè promittebat; quòd non liberalis, sed levis arbitrabatur, polliceri quod præstare non posset. Idem in nitendo quod semel admisisset, tantâ erat curâ, ut non mandatam, sed suam rem videretur agere. Numquam suscepti negotii eum pertæsum est: suam enim existimationem in ea re agi putabat, quâ nihil habebat carius. Quo fiebat, ut omnia M. et Q. Ciceronum, Catonis, Marii, Q. Hortensii, Auli Torquati, multorum præterea Equitum Romanorum negotia procuraret. Ex quo judicari poterat, non inertiâ, sed judicio, fugisse Reipublicæ procurationem.

Humanitatis verò nullum afferre majus testimonium possum, quàm quòd adolescens seni Syllæ fuerit jucundissimus, idem Senex adolescenti M. Bruto; cum æqualibus autem suis, Q. Hortensio et M. Cicerone, sic vixerit, ut judicari difficile sit, cui ætati fuerit aptissimus. Quamquam eum præcipuè dilexit Cicero, ut ne frater quidem ei Quintus carior fuerit aut familiarior. Ei rei sunt indicio, præter eos libros, in quibus de eo facit mentionem, qui in vulgus jam sunt editi, sexde-

Il ne mentoit jamais, ni ne pouvoit souffrir le mensonge. Sa politesse étoit sérieuse et sa gravité douce et facile, en sorte qu'il n'étoit pas aisé de juger si ses amis l'estimoient ou l'aimoient davantage. Quelque service qu'on lui demandât, il étoit fort réservé en promesse, un homme qui promet, sans être assuré d'effectuer, lui paroissant plus léger que généreux. Mais quand il s'étoit une fois engagé, il servoit avec tant d'ardeur et de soin, qu'il sembloit travailler, non pour les intérêts d'autrui, mais pour les siens propres. Il n'étoit jamais dégoûté d'une entreprise par les difficultés qu'il y trouvoit, persuadé que son honneur, qu'il préféroit à tout, y étoit intéressé. Aussi avoit-il la conduite de toutes les affaires des deux *Cicérons*, de *Caton*, de *Marius*, d'*Hortensius*, d'*Aulus Torquatus*, et de plusieurs Chevaliers Romains; ce qui montroit que ce n'étoit point par indolence ou par défaut d'habileté, mais par principe, qu'il évitoit de se mêler de celles de la République.

La plus grande preuve de l'aménité de son caractere, c'est que dans sa jeunesse il fut très-agréable au vieux *Sylla*, que dans sa vieillesse il ne le fut pas moins au jeune *Brutus*, et qu'il vécut de telle sorte avec *Hortensius* et *Cicéron*, lesquels étoient de son âge, qu'il seroit difficile de décider à quelle période de la vie il convenoit le mieux. *Cicéron* étoit cependant le plus tendre de ses amis, au point qu'il lui étoit plus attaché qu'à son propre frere *Quintus*, et qu'il étoit plus familier avec lui qu'avec celui-ci. On voit la preuve de cette étroite amitié non-seulement dans les ouvrages qu'il a déja publiés, où il parle de cet ami, mais

cim volumina epistolarum, ab Consulatu ejus usque ad extremum tempus ad Atticum missarum: quæ qui legat, non multum desideret historiam contextam illorum temporum. Sic enim omnia de studiis principum, vitiis ducum, mutationibus Reipublicæ perscripta sunt, ut nihil in iis non appareat, et facilè existimari possit, prudentiam quodammodo esse divinationem. Non enim Cicero ea solùm, quæ vivo se acciderunt, futura prædixit, sed etiam quæ nunc usu veniunt, cecinit ut vates.

De pietate autem Attici quid plura commemorem? quum hoc ipsum verè gloriantem audierim in funere matris suæ, quam extulit annorum nonaginta, quum esset ipse septem et sexaginta, *se numquam cum matre in gratiam rediisse, numquam cum sorore fuisse in simultate,* quam propè æqualem habebat. Quod est signum, aut nullam umquam inter eos querimoniam intercessisse, aut hunc eâ fuisse in suos indulgentiâ, ut, quos amare deberet, irasci eis nefas duceret. Neque id fecit naturâ solùm, quamquam omnes ei paremus, sed etiam doctrinâ. Nam et principum Philosophorum ita percepta habuit præcepta, ut iis, ad vitam agendam, non ad ostentationem, uteretur.

dans

dans les 16 Livres de lettres qu'il lui a écrites depuis son Consulat jusqu'à sa mort 1. Ces lettres peuvent tenir lieu d'une Histoire suivie de ces derniers tems. Les vues et les intérêts des Grands, les vices et les fautes des Chefs, les révolutions du Gouvernement y sont démêlés et décrits avec tant de sagacité, que tout s'y montre à découvert, et que la prévoyance de *Cicéron* paroît être une espece de divination. Ce grand homme en effet à non-seulement prédit ce qui devoit arriver de son vivant, mais il a encore prophétisé tout ce qui arrive de nos jours.

Parlerai-je en détail de la piété d'*Atticus* pour ses parens, après l'avoir ouï se vanter justement lui-même à l'âge de 67 ans, lorsqu'il rendit les derniers devoirs à sa mere, morte à quatre-vingt-dix, qu'*il n'avoit jamais été dans le cas de se réconcilier avec elle, et que jamais il n'avoit été mal avec sa sœur*, presque aussi âgée que lui ? Ce fait montre assez, ou que les membres de cette famille ne s'étoient jamais donné aucun sujet de mécontentement, ou qu'*Atticus* porta si loin l'indulgence à l'égard des siens, qu'il eût cru commettre un crime s'il s'étoit fâché contre des personnes qu'il devoit aimer. Il suivoit en cela non-seulement le penchant de la nature, à laquelle l'homme est généralement soumis, mais les lumieres qu'il avoit acquises. Il s'étoit en effet nourri des préceptes des plus sages Philosophes, pour en faire la regle de sa conduite et non un orgueilleux étalage.

---

1 Ces Lettres sont peut-être l'ouvrage le plus intéressant d'un Ecrivain, dont toutes les productions réunissent l'agrément et l'utilité.

Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator: quam adeo diligenter habuit cognitam, ut eam totam in eo volumine exposuerit, quo Magistratus ordinavit. Nulla enim lex, neque pax, neque bellum, neque res illustris est populi Romani, quæ non in eo, suo tempore, sit notata: et, quod difficillimum fuit, sic familiarum originem subtexuit, ut ex eo clarorum virorum propagines possimus cognoscere. Fecit hoc idem separatim in aliis libris; ut, M. Bruti rogatu, Juniam familiam à stirpe ad hanc ætatem ordine enumeraverit, notans, qui, à quo ortus, quos honores quibusque temporibus cepisset: pari modo, Marcelli Claudii, Marcellorum; Scipionis Cornelii, et Fabii Maximi, Corneliorum et Fabiorum, et Æmiliorum quoque: quibus libris nihil potest esse dulcius iis qui aliquam cupiditatem habent notitiæ clarorum virorum.

Attigit quoque poëticen; credimus, ne ejus expers esset suavitatis. Namque versibus, qui honore rerumque gestarum amplitudine ceteros Romani populi præstiterunt, exposuit; ita, ut sub singulorum imaginibus, facta, Magistratusque eorum non ampliùs quàm quaternis, quinisque versibus descripserit. Quod vix credendum sit, tantas res tam breviter potuisse declarari. Est etiam liber

Atticus étoit encore grand imitateur de nos ancêtres et grand amateur de l'antiquité. Il en avoit une telle connoissance, qu'il en a renfermé tous les détails dans son *Histoire Chronologique de nos Magistrats.* Loix, traités de paix, guerres, actions mémorables du peuple Romain, tout y est rapporté par ordre et placé sous sa date ; et, ce qui étoit d'une grande difficulté, il y a inséré avec tant d'art l'origine des familles, qu'on y peut apprendre la descendance de nos hommes illustres. Il a fait aussi des généalogies particulieres. A la priere de *M. Brutus*, de *Claudius Marcellus*, de *Corn. Scipion* et de *Fabius Maxime*, il a dressé celle des *Junius*, des *Marcellus*, des *Cornéliens*, des *Fabiens* et des *Emiliens*, s'arrêtant sur chaque personnage et marquant sa naissance, son caractere, ses dignités et ses charges et le temps où il en a été revêtu. Il n'est point d'ouvrages plus agréables que ceux-là pour ceux qui ont quelque envie de connoître les hommes célebres.

Atticus essaya aussi de la poésie, et ce fut vraisemblablement pour n'être pas absolument privé des douceurs et des charmes de cet art. Il célébra les Romains les plus distingués par l'éclat de leurs dignités et de leurs actions, et décrivit en quatre ou cinq vers seulement, qu'il mit au bas de leurs portraits, leurs exploits militaires et leurs travaux politiques. C'est une chose presque incroyable qu'il ait pu tant dire en si peu de mots. Il écri-

Græcè confectus, de Consulatu Ciceronis. Hactenus, Attico vivo, edita hæc à nobis sunt.

Nunc, quoniam fortuna nos superstites ei esse voluit, reliqua persequemur: et, quantùm poterimus, rerum exemplis lectores docebimus, sicut suprà significavimus, *Suos cuique mores plerumque conciliare fortunam.* Namque hic contentus ordine Equestri, quo erat ortus, in affinitatem pervenit Imperatoris Divi Julii filii, quum jam ante familiaritatem ejus esset consecutus, nullâ aliâ re; quàm elegantiâ vitæ, quâ ceteros ceperat principes civitatis, dignitate pari, fortunâ humiliore. Tanta enim prosperitas Cæsarem est consecuta, ut nihil ei non tribuerit fortuna, quod cuiquam antè detulerit; et conciliarit, quod nemo adhuc civis Romanus quivit consequi. Nata autem est Attico neptis ex Agrippa, cui virginem filiam collocarat. Hanc Cæsar, vix anniculam, Tiberio Claudio Neroni, Drusillâ nato, privigno suo, despondit: quæ conjunctio necessitudinem eorum sanxit, familiaritatem reddidit frequentiorem.

Quamvis ante hæc sponsalia non solùm, quum ab urbe abesset Cæsar, numquam ad suorum quemquam litteras misit, quin Attico mitteret, *quid ageret*, in primis, *quid legeret*,

vit encore en Grec l'*Histoire du Consulat de Cicéron.* Tout ce que j'ai dit jusqu'ici d'*Atticus*, je l'ai publié de son vivant.

Puisque la fortune a voulu que je lui survécusse, je poursuivrai l'histoire de sa vie, et je m'efforcerai de convaincre mes Lecteurs par des exemples et des faits, de la vérité de cette maxime que j'ai déja rapportée, que *le plus souvent notre fortune est l'ouvrage de nos mœurs. Atticus*, se bornant au rang de Chevalier dans lequel il étoit né, s'éleva jusqu'à l'alliance de l'Empereur 1, fils adoptif du divin *Jules*, après avoir acquis déja son intime amitié par la noblesse de sa conduite, laquelle avoit de même charmé tous ces autres premiers personnages de l'Etat, dont la naissance étoit aussi illustre, mais le rang moins élevé que celui d'*Auguste.* Telle fut en effet la prospérité de ce dernier, que la fortune accumula sur lui seul toutes les faveurs qu'elle avoit autrefois partagées, et qu'elle le fit parvenir à un degré d'élévation auquel jamais aucun citoyen n'avoit pu atteindre. Il naquit une petite-fille à *Atticus* du mariage d'*Agrippa* avec sa fille. Elle avoit à peine un an qu'*Auguste* la fiança à *Tibere*, fils de *Drusille* 2, son épouse. Cette affinité resserra les nœuds de leur amitié, et rendit leur commerce plus familier et plus assidu.

Cependant, avant même ces fiançailles, *Auguste*, l'orsqu'il étoit absent, n'écrivoit jamais à quelqu'un des siens qu'il ne mandât à *Atticus ce qu'il faisoit*, sur-tout *ce qu'il lisoit*, *en quel endroit il se*

1 *Auguste.*
2 *Livie.*

quibusque in locis, et quamdiu esset moraturus: sed etiam quum esset in urbe, et propter suas infinitas occupationes minùs sæpe, quàm vellet, Attico frueretur, nullus dies tamen temerè intercessit, quo non ad eum scriberet, quo non aliquid de antiquitate ab eo requireret; modò aliquam ei quæstionem poëticam proponeret; interdum jocans ejus verbosiores eliceret epistolas.

Ex quo accidit, quum ædes Jovis Feretrii in Capitolio, ab Romulo constituta, vetustate atque incuriâ detecta prolaberetur, ut, Attici admonitu, Cæsar eam reficiendam curaret. Neque verò ab M. Antonio minùs absens litteris colebatur; adeo, ut accuratè ille ex ultimis terris, *quid ageret, quid curæ sibi haberet*, certiorem faceret Atticum. Hoc quale sit, faciliùs existimabit is, qui judicare poterit, quantæ sit sapientiæ, eorum retinere usum benevolentiamque, inter quos maximarum rerum non solùm æmulatio, sed obtrectatio tanta intercedebat, quantam fuit intercedere necesse inter Cæsarem, atque Antonium; quum se uterque principem non solùm urbis Romanæ, sed orbis terrarum esse cuperet.

Tali modo quum septem et septuaginta annos complesset, atque ad extremam senectutem non minùs dignitate, quàm gratiâ fortunâque, crevisset (multas enim hereditates

trouvoit, et quel séjour il comptoit y faire; et quand il étoit à Rome où ses immenses occupations l'empêchoient de jouir de lui aussi souvent qu'il le désiroit, il ne passoit aucun jour sans lui écrire, et tantôt il le consultoit sur quelque point d'antiquité, tantôt, il lui proposoit quelque question relative à l'art poétique. Il lui écrivoit de tems en tems des lettres badines pour en tirer des réponses plus étendues et plus familieres.

Atticus, profitant de la liberté de ce commerce épistolaire, engagea l'Empereur par ses avis à rétablir le temple de Jupiter Férétrien, bâti par *Romulus* sur le Capitole, qui tomboit en ruine, soit de vétusté, soit faute de réparations. *M. Antoine*, quoique éloigné, n'étoit pas moins attentif qu'*Auguste* à cultiver *Atticus*, et du bout de la terre 1 où il étoit relégué, il l'informoit exactement par ses lettres et *de ses actions et de ses affaires.* On sent ici tout le mérite d'*Atticus*, quand on est capable de concevoir combien il falloit être sage et prudent pour se conserver également le commerce et l'amitié de deux hommes aussi divisés par la grandeur des intérêts, aussi jaloux, aussi ennemis l'un de l'autre que devoient l'être nécessairement *Auguste* et *Antoine*, puisqu'ils se disputoient non seulement l'Empire de Rome, mais celui du monde.

Atticus, après avoir ainsi vécu 77 ans, et vu augmenter jusqu'à ses derniers jours sa considération, son crédit et ses richesses mêmes (car ses seules bonnes qualités lui valurent plusieurs suc-

1 *Antoine* étoit alors en Egypte, où il avoit follement suivi *Cléopatre*.

nullâ aliâ re quàm bonitate est consecutus) tantâque prosperitate usus esset valetudinis, ut annos triginta medicinâ non indiguisset; nactus est morbum quem initio et ipse et medici comtempserunt. Nam putarunt esse tenesmon, cui remedia celeria faciliaque proponebantur. In hoc quum tres menses sine ullis doloribus, præterquam quos ex curatione capiebat, consumpsisset, subitò tanta vis morbi in unum intestinum prorupit, ut extremo tempore per lumbos fistula putris eruperit. Atque hoc priùs quàm ei accideret, postquàm in dies dolores accrescere, febremque accessisse sensit, Agrippam generum ad se arcessiri jussit, et cum eo L. Cornelium Balbum, Sextumque Peducæum. Hos ut venisse vidit, in cubitum nixus: *Quantam*, inquit, *curam, diligentiamque in valetudine meâ tuendâ hoc tempore adhibuerim, quum vos testes habeam, nihil opus est pluribus verbis commemorare. Quibus quoniam, ut spero, satisfeci, nihilque reliqui feci, quod ad sanandum me pertineret, reliquum est ut egomet mihi consulam. Id vos ignorare nolui: nam mihi stat, alere morbum desinere. Namque his diebus quicquid cibi potionisque sumpsi, ita produxi vitam, ut auxe-*

cessions) ; après avoir joui d'une santé assez heureuse pour avoir passé 30 années sans être malade, fut attaqué d'une maladie que lui même et les Médecins jugerent de peu de conséquence. Ces derniers ne la regardoient que comme un simple ténesme et n'ordonnoient que de petits remedes faciles à exécuter. Ce traitement ayant duré 3 mois sans qu'*Atticus* ressentît aucune autre incommodité que celle qui résultoit de l'usage même des remedes, le mal fit subitement de si grands progrès qu'il se forma un dépôt dans un intestin, lequel se termina par une fistule d'un mauvais caractere qui s'ouvrit vers les lombes. Avant cet accident, comme ses douleurs devenoient de jour en jour plus aigues, et que la fievre s'y étoit jointe, il fit appeller son gendre *Agrippa*, *L. Cornelius Balbus* et *Sextus Peduceus*. Lorsqu'il les vit dans sa chambre, il s'appuya sur son coude et leur parla ainsi : *Vous m'êtes témoins du soin et de l'application avec laquelle j'ai travaillé dans le cours de cette maladie au rétablissement de ma santé ; il n'est donc pas besoin que je m'étende là-dessus. Puisque je vous ai satisfaits sur ce point, comme je l'espere, et que j'ai tenté tous les moyens de guérison, il me reste à me satisfaire moi-même. Je n'ai pas voulu vous laisser ignorer la résolution que j'ai formée ; mon parti est pris, je ne veux plus nourrir mon mal. Tous les alimens, tous les remedes que j'ai pris ces jours-ci n'ont prolongé ma vie que pour irriter mes douleurs,*

rim dolores, sine spe salutis. Quare à vobis peto primùm, ut consilium probetis meum; deinde, ne frustra dehortando conemini.

Hac oratione habitâ, tantâ constantiâ vocis atque vultûs, ut non ex vita, sed ex domo in domum videretur migrare, quum quidem Agrippa eum flens, atque osculans, oraret atque obsecraret, *ne ad id quod Natura cogeret, ipse quoque sibi acceleraret; et quoniam tum quoque posset temporibus superesse, se sibi suisque reservaret*; preces ejus taciturnâ sua obstinatione depressit. Sic quum biduum cibo se abstinuisset, subitò febris decessit, leviorque morbus esse cœpit, tamen propositum nihilò seciùs peregit. Itaque die quinto, postquàm id consilium inierat, pridie Kalendas Apriles, Cn. Domitio, C. Sosio Coss. decessit. Elatus est in lecticula, ut ipse præscripserat, sine ulla pompa funeris, comitantibus omnibus bonis, maximâ vulgi frequentiâ. Sepultus est juxta viam Appiam, ad quintum lapidem, in monumento Q. Cæcilii avunculi sui.

Vitarum CORN. NEPOTIS, *quæ supersunt, finis.*

sans que j'aie aucun espoir de guérir. Je vous prie donc d'approuver mon dessein, ou du-moins de ne pas entreprendre de m'en détourner, car vous le tenteriez vainement.

Atticus leur ayant parlé de la sorte avec une voix aussi ferme et un visage aussi serein que s'il n'eût été question pour lui que de passer d'un domicile dans un autre, et non pas de la vie à la mort, *Agrippa* le baisa en pleurant; il le pria, il le conjura instamment *de ne pas prévenir l'inévitable arrêt de la nature; et puisqu'il pouvoit vivre encore, de se conserver pour lui-même et pour les siens.* Le silence d'*Atticus*, signe de sa détermination à mourir, fit cesser les instances de son gendre. Après s'être abstenu deux jours de manger, la fievre le quitta tout-à-coup et son mal diminua, mais il n'en persista pas moins dans sa résolution. Il mourut 5 jours après l'avoir prise, le 31 Mars, sous le Consulat de *Cn. Domitius* et de *C. Sosius*. Son corps fut porté en simple litiere et sans aucune pompe, ainsi qu'il l'avoit ordonné: tous les gens de bien l'accompagnerent, et un peuple immense le suivit. Il fut inhumé sur la Voie Appienne, à 5 milles de Rome, dans le tombeau de son oncle *Cécilius*.

Fin des Vies qui nous restent de Cornélius Nepos.

